Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16094 – 7 F | JEUDI 24 OCTOBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Immigration : 90 000 cartes de séjour ont été délivrées en 1995

LE MINISTÈRE de l'intérieur dispose, depuis l'informatisation menée dans les préfectures, d'un nouvel outil statistique de mesure des flux migratoires. Selon un document confidentiel de la Place Beauvau, 90 000 titres de séjour de plus d'un an ont été délivrés en 1995, contre 146 000 en 1993.

Cette baisse serait due à l'application des lois Pasqua et aux limitations apportées au regroupement familial. Ces chiffres divergent des données de l'Office des migrations internationales (OMI) et de l'Institut national des études démographiques (INED), qui font état d'une baisse plus rapide : 50 000 personnes seraient légalement entrées en France l'an dernier. Ces divergences paraissent dues aux méthodes de calcul et à des outils statistiques imparfaits.

Lire page 7

Jacques Chirac presse Yasser Arafat de construire une vraie démocratie

Washington oppose un nouveau veto à une participation européenne aux négociations de paix

PREMIER chef d'Etat étranger à s'exprimer devant le Conseil national palestinien élu en janvier, Jacques Chirac a invité Yasser Arafat et les parlementaires, mercredi 23 octobre, à Ramallah, près de Jérusalem, au respect des valeurs de la démocratie qui leur assurera, selon lui, *« un large soutien international »*. Après une visite mouvementée de Jérusalem, mardi, qui l'a mis aux prises avec la sécurité israélienne, M. Chirac a plaidé également pour le maintien du *statu quo* sur la partie orientale de la ville annexée par l'Etat juif en 1967, et pour l'arrêt de la colonisation juive dans les territoires palestiniens autonomes et occupés de Gaza et de Cisjordanie. Il a encouragé le président de l'Autorité palestinienne à *« combattre la tentation de la violence, qui peut toujours réapparaître »*.

Mardi, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a présenté ses excuses au président de la République après les incidents qui ont émaillé son déplacement dans la vieille ville de Jérusalem. M. Chirac a assuré que l'incident était clos avant d'aller brièvement à la Knesset et de se recueillir sur la tombe d'Itzhak Rabin.



La tournée au Proche-Orient de M. Chirac, qui devait se rendre également à Gaza mercredi après-midi, va se poursuivre en Jordanie, puis au Liban et en Egypte. Mardi, le département d'Etat américain a réagi vivement à la proposition émise samedi, à Damas, par le président de la République d'un coparrainage européen, aux côtés des Etats-Unis, du processus de paix israélo-palestinien. Son porte-parole a invité l'Union européenne à ne pas se mêler des négociations.

En visite officielle au Caire, le premier ministre italien a plaidé lui aussi pour un rôle accru de l'Europe, principal bailleur de fonds du processus de paix.

Lire page 2, et la chronique d'Agathe Logeart page 31

L'extrême droite cherche à élargir son implantation syndicale

APRÈS les partis politiques, c'est au tour des syndicats d'être confrontés au Front national, qui a décidé de chasser ouvertement sur leurs terres. Pour Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, *« le syndicalisme officiel n'est plus légitime »*, car les syndicats *« ne dénoncent pas le danger majeur du mondialisme »*. La création de syndicats – quatre en un an –, chargés de véhiculer les idées du Front national, particulièrement sur l'immigration et la préférence nationale, s'accompagne de la pratique, toujours en vigueur, de l'infiltration.

Conscientes du danger, la CFDT et la CGT peaufinent leurs stratégies pour lutter contre la pénétration des idées lepénistes parmi les salariés.

Lire page 5 et les points de vue page 13

■ L'Europe endigue le sida

L'épidémie de sida semble stabilisée, selon les résultats d'un centre d'observation, dans les 45 pays du continent européen. p. 32

■ Kaboul sous le feu de Massoud

Les talibans sont confrontés à une nouvelle offensive des troupes de l'ancien homme fort du régime. p. 3

■ Le meurtre au bout du licenciement

L'employé avait assassiné son chef de service au Bon Marché. La cour d'assises a condamné Philippe Jégado à quinze ans de réclusion. p. 8

■ Le marché progresse à Cuba

Le goût d'entreprendre et le petit commerce renaissent dans l'île. p. 11

■ Le succès des médiathèques

Ces nouvelles « maisons de la culture » ou l'on peut lire, entendre et regarder deviennent un lieu privilégié de sociabilité. p. 9

■ Le GAN demande une recapitalisation

Le groupe d'assurances est handicapé par ses actifs immobiliers. p. 15

■ Les plantes à gènes

Risques et promesses des végétaux modifiés par la génétique. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1024 - 7,00 F

Une 2 CV « yankee » pour les Chinois

ON SAVAIT que Hollywood prisait les « remakes » de productions françaises. Voilà que Detroit s'y met à son tour. La dernière voiture que vient de présenter Chrysler, le numéro trois de l'automobile américaine, n'est ni plus ni moins qu'un remake de la 2 CV Citroën. Ligne galbée, toit ouvrant en toile, pare-brise plat, ailes renflées, phares ronds... rien ne manque des attributs de la voiture fétiche de la marque aux chevrons. Jusqu'à ce moteur bicylindre refroidi par air dont on attend impatiemment de savoir si, au premier tour de clé, il toussotera comme celui de la « Deuche » de notre enfance...

Même le nom du prototype sonne comme un clin d'œil. Destinée à répondre aux besoins en voitures familiales sur le marché chinois – pays de prédilection de Citroën, depuis la Croisière jaune jusqu'à l'installation d'une usine dans les années 80 –, elle est baptisée « China Concept Vehicle ». Ce qui peut s'abréger en... 2 CV.

Cet hommage appuyé des ingénieurs américains à la voiture emblématique de la France de l'après-guerre n'est pas seulement un exercice de style. Il est l'aboutissement d'une réflexion lancée voilà trois ans par François Castaing, le numéro trois de Chrysler. Ce Français de cinquante et un ans, né à Marseille, a fait carrière chez Renault, qui l'a emmené dans son aventure américaine en 1980. Après le retrait du constructeur français, l'ingénieur reste à Detroit, chez Chrysler, qui le nomme en 1987 grand responsable du produit.

François Castaing cherchait un moyen de ramener les ingénieurs de Chrysler aux valeurs de base de l'automobile. Enoncé du problème : comment concevoir une voiture pour les marchés émergents, ce grand réservoir de croissance supposé du XXIe siècle. Un vrai défi : pouvait-on concevoir une « voiture de pauvre » à Detroit où, depuis des décennies, on dessine plutôt des voitures qui ressemblent à des résidences secondaires roulantes ? Une voiture dépouillée mais sympa, rustique mais pratique, peu coûteuse à l'achat, facile à entretenir, sobre en carburant. Bon sang, mais c'est bien sûr !

En 1993, le Marseillais fait venir à Detroit, en grand secret, une 2 CV, *« la vraie, modèle 1956 »*, confie-t-il. Sous le regard goguenard de ses collègues américains, il la fait désosser, autopsier, analyser par le bureau d'études flambant neuf que vient de s'offrir Chrysler. Et le résultat tombe : conçue et fabriquée avec les moyens d'aujourd'hui, la 2 CV coûterait deux fois moins cher que la moins chère des petites voitures actuelles. Ce qui ferait dans les 25 000 francs de prix de vente aux Etats-Unis, compte tenu du faible niveau de taxes dans ce pays. Décoiffant, non ?

La perfection était à portée de main, et Citroën l'avait envoyée au musée – après, il est vrai, quarante ans de bons et loyaux services. Le remake tiendra-t-il l'affiche aussi longtemps que l'original ? Ce n'est pas l'objectif. Comme toute superproduction américaine, celle-ci est destinée à inonder le monde. Chrysler compte vendre entre cinq cent mille et un million d'exemplaires par an de sa dernière-née après l'an 2000. En Chine, bien sûr, mais aussi dans l'ensemble des pays émergents. Et pourquoi pas en Occident, où sa bouille sympa ne devrait pas manquer de séduire quelques acheteurs nostalgiques... ou désargentés. On attend maintenant la réplique de Jacques Calvet, président de Citroën : protester ou riposter, il faut choisir.

Pascal Galinier

Nouvelles vocations olympiques

ONZE SEMAINES après la fin des Jeux olympiques d'Atlanta, plusieurs fédérations sportives françaises bénéficient de l'impact public des médailles que leurs athlètes ont remportées. Peu connus, rarement présents à la télévision, ces « petits sports » enregistrent de plus en plus d'inscriptions de spectateurs séduits par la pratique de ces disciplines. L'escrime semble le grand bénéficiaire de cet engouement, et les responsables de la fédération s'attendent à une augmentation de 20 % du nombre des licenciés, certains clubs atteignant déjà la saturation. Autres sports connaissant un « effet Atlanta » : le judo et, dans une moindre mesure, le cyclisme et le canoë-kayak.

Lire page 20

Les héritages israéliens du président

DEPUIS bientôt un demi-siècle, Israël et la France incarnent l'un de ces couples mûs par la passion : les plus beaux élans alternent avec les pires éclats. Près de cinq décennies d'idylles et de colères, de rancœurs et de chimères, d'élans d'enthousiasme et d'espérances déçues. Depuis plus de vingt ans, Jacques Chirac, qu'il gouverne ou non, tient l'un des premiers rôles dans cette relation tumultueuse. De l'âge d'or des années 50, dont l'Etat juif garde au cœur la nostalgie, au triomphe de l'amertume d'après 1967, du long dépit amoureux, coupé d'échanges irrités entre Israël et la France post-gaullienne, à l'effet de catharsis créé par le voyage de François Mitterrand à Jérusalem en mars 1982, de cette histoire commune plus souvent fiévreuse que sereine, l'actuel président de la République s'affirme l'héritier fidèle et cohérent. Comme il se veut le légataire, auprès des voisins d'Israël, d'une mythologie gaulliste – la « politique arabe » –, d'une présence économique et d'une tradition culturelle.

A relire ses propos publics consacrés depuis une quinzaine d'années aux conflits israélo-arabes, il faut reconnaître à Jacques Chirac, souvent tenu par ailleurs pour inconstant, une réelle continuité. En décembre 1981, il voyait dans l'annexion du Golan un *« acte de piraterie »* ; il a toujours préconisé la restitution du plateau à la Syrie. Pendant longtemps, il refusa de se rendre à Damas parce que la communauté juive syrienne était interdite d'émigration et s'en tint à cette position.

Pour les Palestiniens, il réclame de longue date le droit à l'autodétermination, devenu, au fil des ans, le droit à un Etat. Premier chef du gouvernement français à visiter Israël en novembre 1987, il vantait les mérites, entre Paris et Jérusalem, de l'*« amitié exigeante »* et de la *« sympathie vigilante »*. Ces deux formules restent – M. Netanyahou devrait en savoir quelque chose – d'actualité.

Le premier héritage gaulliste – la brouille de 1967 – fut longtemps lourd à porter. L'embargo sur le matériel militaire à destination des pays du champ de bataille – dont Israël – (5 juin), et la célébrissime petite phrase du général sur *« les Juifs (...) peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur »* (27 novembre), adjectifs qui, dira Raymond Aron, *« appartenaient à Drumont et à Maurras »* ouvrent l'ère du soupçon.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 12

« Mission : Impossible »



BRIAN DE PALMA

CONSIDÉRÉ – souvent à tort – par la critique comme un Hitchcock sans personnalité, Brian De Palma signe avec *Mission : Impossible* un film brillant et personnel. On retrouve dans cette adaptation de la série télévisée sa manière désincarnée de traiter les personnages. *Mission : Impossible* domine toutes les autres sorties de la semaine.

Lire pages 26, 27 et 28

Ce numéro comporte un encart « France-Rail » folioté de I à XVI.

PROCHE-ORIENT Jacques Chirac a invité les Palestiniens, mercredi 23 octobre, à Ramallah, en Cisjordanie, à construire un Etat démocratique. Le président français, premier chef d'Etat étranger à s'exprimer devant le Conseil législatif palestinien élu en janvier, a déclaré que le respect des principes démocratiques leur assurera un large soutien international. ● MALMENÉ mardi par les services de la sécurité israélienne au cours d'une visite de la vieille ville de Jérusalem, M. Chirac a reçu les excuses officielles du premier ministre Benyamin Nétanyahou avant de se rendre brièvement à la Knesset et sur la tombe d'Itzhak Rabin. ● LES ÉTATS-UNIS ont vivement réagi, mardi, à la proposition française de coparrainage par l'Europe du processus de paix en enjoignant l'Union européenne de ne pas se mêler des discussions en cours entre Israéliens et Palestiniens.

Jacques Chirac appelle les Palestiniens à bâtir une véritable démocratie

Après sa visite mouvementée dans la vieille ville de Jérusalem, et un passage conciliant devant la Knesset, le président de la République s'est exprimé devant le Conseil législatif palestinien, qui accueille ainsi pour la première fois un chef d'Etat étranger

RAMALLAH
de notre envoyée spéciale

Après les mots, les gestes. Ayant plaidé, lundi 23 octobre en Israël, pour le droit des Palestiniens à un Etat, Jacques Chirac, dans une initiative totalement inédite, s'est rendu mercredi à Ramallah, en Cisjordanie, puis à Gaza, conférer une première reconnaissance étrangère pratique au *« législatif »* et à l'*« exécutif »* palestiniens, et les inviter à édifier leur Etat sur des bases solides et à en faire une véritable démocratie.

Dans la salle exiguë, refaite à neuf, du Conseil législatif palestinien, à l'entrée de Ramallah, le président de la République a voulu à la fois rendre hommage *« au travail exemplaire »* des quatre-vingt-huit élus du parlement intérimaire palestinien, et les encourager à aller de l'avant. *« Votre responsabilité devant votre peuple et devant l'Histoire est (...) capitale,* a déclaré Jacques Chirac. *Votre tâche est d'autant plus importante que tout est à créer. »*

Dans des territoires palestiniens qui, jusqu'en 1967, obéissaient à la loi égyptienne pour la bande de Gaza, et jordanienne pour la Cisjordanie, et qui, depuis vingt-neuf ans, ont été ou sont toujours – c'est le cas pour la plus grande partie de la Cisjordanie et pour Jérusalem-Est – sous occupation israélienne, tout est en effet à inventer, dans la perspective d'une *« souveraineté nationale palestinienne »*, pour reprendre une expression du chef de l'Etat.

DOUBLE TRANCHANT

Tout, et en particulier une législation qui tienne compte de l'autonomie intérimaire dont jouit à ce stade une partie de ces territoires, tout en préparant le futur, c'est-à-dire un Etat. Ce ne sont ni le cœur ni la volonté de la majorité des élus et des juristes palestiniens qui manquent.

Mais à l'heure actuelle, et pour des raisons qui tiennent à la fois à la fragilité des acquis palestiniens et aux méthodes autocratiques du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, leur mission n'est pas facile. Pas davantage que ne l'est la lutte des démocrates, à l'intérieur et à l'extérieur du Conseil législatif, pour le respect des libertés fondamentales. *« Je souhaite,* devait leur dire Jacques Chirac, *que vous trouviez les règles qui assureront l'équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif (...), le respect des principes démocratiques est l'un des atouts qui vous assure un large soutien international et renforce la confiance de vos partenaires. »*

Pour Yasser Arafat, présent à la cérémonie, l'initiative de M. Chirac est à double tranchant. Au moment où le processus de paix connaît de très sérieuses difficultés, et alors qu'il doit lui-même faire face à un gouvernement israélien de droite, dont le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, disait encore, mardi, qu'il n'envisageait pour les Palestiniens que *« le droit à gérer leur vie dans tous les domaines »*, le geste du président français constitue un atout non négligeable. A terme, il est moins sûr que le chef de l'Autorité palestinienne apprécierait un contrôle du législatif sur un exécutif qu'il conçoit sur le mode clientéliste – comme l'est aujourd'hui son gouvernement. Jacques Chirac le sait, qui n'en devait pas moins proposer à ses interlocuteurs l'appui de l'Europe *« pour l'instauration d'un Etat de droit »*.

« RESTEZ FERMES »

Le chef de l'Etat français n'a pas peur non plus des mots, lorsqu'ils sont justes, même si, par commodité, ils ont rarement été prononcés au cours des cinquante dernières années. *« Victimes d'une histoire qui n'était pas la leur, les Palestiniens sont devenus un peuple sans terre. Vous avez connu les épreuves et l'exode, pourtant, vous avez tenu bon. Restez fermes sur les principes »*, devait-il leur dire. Manière de reconnaître à la fois les injustices faites aux Palestiniens depuis 1948, et la légitimité de leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits. Mais, les renvoyant aussitôt à un credo énoncé, selon lui, par Yasser Arafat lui-même, il leur a rappelé que *« ce ne sont pas les armes qui assurent la victoire, mais la foi, la volonté, l'abnégation, la justesse d'une cause »*. C'est pour cela qu'à ses yeux, il faut *« continuer à brandir le rameau d'olivier »*. Malgré les *« frustrations et les humiliations »*, il faut aussi *« combattre la tentation de la violence »*. Il faut enfin transformer un passé qui *« pèse trop lourd »* en une *« source de connaissance mutuelle »* puis de *« coopération »*.

Conscient, néanmoins, que le contrat qui lie aujourd'hui Israéliens et Palestiniens est un contrat léonin, Jacques Chirac a apporté son soutien aux seconds en demandant, comme eux, que les accords signés avec l'Etat juif *« soient respectés »*, que le statut intérimaire des territoires palestiniens ne soit pas *« abusivement prolongé »*, que l'unité de ces régions soit *« préservée »*, que cesse la colonisation des terres, que soit maintenu le statu quo à Jérusalem-Est. Mais une autre condition demeure pour lui indispensable à la paix : c'est *« l'aspiration légitime d'Israël à la sécurité »*.

A Ramallah, comme dans la bande autonome de Gaza où il devait ensuite se rendre en compagnie de Yasser Arafat, au siège de l'exécutif palestinien, Jacques Chirac s'attendait à faire un tabac. La détermination et la fermeté de son attitude, la veille, à l'égard des forces de sécurité israéliennes, dans les rues de Jérusalem, l'ont porté au pinacle.

Ce ne sont pas les Palestiniens qui refuseront son offre de voir la France *« contribuer au règlement définitif »* du statut des territoires palestiniens. Pas davantage que ne sera refusée sa proposition d'un *« rôle politique »* de l'Europe qui *« corresponde à son engagement économique »* envers les Palestiniens et le processus de paix pour lequel M. Chirac a, une nouvelle fois, réclamé le coparrainage de l'Europe avec les Etats-Unis.

Mouna Naïm

« C'est une attitude qui explique bien des choses »

JÉRUSALEM
de notre envoyée spéciale

Ces images, sans doute, figureront dans l'album du septennat : Jacques Chirac, le visage fermé, refusant de pénétrer dans l'église Sainte-Anne de Jérusalem aussi longtemps que les hommes en armes de la sécurité israélienne, qui l'avaient devancé à l'intérieur de l'enceinte, n'en étaient pas tous sortis. Jacques Chirac, rouge de colère, convoquant le chef de la sécurité israélienne au milieu des souks du quartier musulman pour dénoncer les excès de zèle de ses troupes : *« Mais que voulez-vous ? Que je remonte dans l'avion et que je rentre en France ? Ça suffit. Ce n'est pas de la sécurité, c'est de la provocation. »* Jacques Chirac, encore, sur les marches du Saint-Sépulcre, au comble de l'exaspération, attrapant par le collet un autre policier israélien qui s'interposait entre lui et les dignitaires religieux venus l'accueillir.

Tout au long de cette visite de la vieille ville et des Lieux saints, les incidents se sont multipliés, mardi 22 octobre, entre la délégation française qui accompagnait le chef de l'Etat et les hommes du Shin Beth. Le parcours symbolique choisi par M. Chirac au coeur de Jérusalem-Est occupée irritait manifestement les autorités israéliennes, qui avaient dépêché sur place plusieurs dizaines d'hommes armés. Malmenée, la presse n'a parfois dû sa liberté de travailler qu'à l'intervention du président de la République, fendant lui-même le cordon de sécurité pour permettre aux journalistes de le suivre : *« Je suis désolé, cette situation est inacceptable. C'est une attitude qui explique bien des choses »*, a-t-il alors murmuré.

DU MUFTI AU MUR DES LAMENTATIONS

Ce zèle intempestif des services de sécurité a renforcé la détermination du chef de l'Etat. Tout au long de la Via Dolorosa, il s'est ostensiblement attardé à serrer les mains des commerçants palestiniens, tenus à bonne distance du cortège présidentiel par les fusils-mitrailleurs israéliens, suscitant çà et là de timides *« Vive la France, vive Chirac ! »*. Parvenu sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, le chef de l'Etat a, une première fois, exigé que les hommes armés qui l'entouraient ne l'accompagnent pas. En vain. A cette image d'un cortège de sécurité en armes sur un lieu saint, il en a opposé une autre : c'est, bras dessus bras dessous, avec les deux religieux musulmans qu'il a cheminé jusqu'au bureau du grand mufti de Jérusalem tandis que le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, annonçait que les autorités israéliennes allaient être saisies d'une protestation officielle.

Quelques centaines de mètres plus loin, devant l'église Sainte-Anne, M. Chirac a renouvelé sa demande. Ce que le respect dû aux Lieux saints n'avait pu suffire à obtenir, les lois de la République, elles, l'ont imposé. Sur cette parcelle de territoire français en zone occupée, les forces de sécurité ont été contraintes d'obtempérer. La tension était déjà retombée lorsque la dernière étape de la matinée a conduit M. Chirac devant le mur des Lamentations.

« UN EXCELLENT AMI »

Tout s'est ensuite passé comme si, après ces démonstrations mutuelles d'irritation, les deux parties étaient convenues ensemble de calmer le jeu. Le premier ministre israélien a saisi l'occasion du déjeuner officiel offert au président français pour présenter ses *« excuses »* après les incidents de la matinée. *« Jacques Chirac est un excellent ami d'Israël. Je suis vraiment désolé. Nous avons fait cela pour une juste cause, pour protéger un ami »*, a-t-il déclaré. Benyamin Nétanyahou a renouvelé publiquement ses excuses au cours de la conférence de presse commune qui a suivi le déjeuner, tandis que le chef de l'Etat observait, pour sa part, qu'*« il faut savoir clore un incident. L'incident est clos »*.

Aux tensions de la matinée, se sont donc succédé tout au long de l'après-midi les gestes d'amitié et de bonne volonté. A la Knesset d'abord, dont les membres n'avaient pas apprécié que le chef de l'Etat français ne prononce pas de discours solennel dans leur enceinte, à la veille de son intervention devant le Conseil législatif palestinien à Ramallah. Une visite avait donc été arrangée au dernier moment pour ménager les susceptibilités. M. Chirac s'est excusé à son tour devant le bureau de l'Assemblée du *« malentendu »* qui avait pu naître au sujet de cet oubli. Un seul incident a ponctué cette visite. Lorsque le chef de l'Etat a été accueilli quelques instants dans l'hémicycle, un député d'extrême droite s'est indigné de l'absence de discours et a quitté la séance sous les protestations de ses collègues en exclamant : *« Sommes-nous donc inférieurs aux assassins de Ramallah, devant lesquels il va parler demain ? »*

Le président a rendu, ensuite, hommage aux victimes du nazisme et du terrorisme en déposant une gerbe dans la crypte du souvenir du mémorial de Yad Vashem, puis en se recueillant sur la tombe d'Itzhak Rabin au mont Herzl. Mais les images de l'après-midi, solennelles et un peu figées, n'ont pas effacé celles, brutales, de la matinée.

Pascale Robert-Diard

A Ramallah, où M. Arafat s'initie aux pratiques parlementaires

RAMALLAH
de notre envoyé spécial

Lorsque les Français lui proposèrent, il y a quelques semaines, l'étape de Ramallah, Yasser Arafat eut un instant d'hésitation. En devenant le premier chef d'Etat étranger à visiter une grande ville palestinienne autonome de Cisjordanie occupée, Jacques Chirac lui faisait, certes, cadeau d'un symbole fort. Jusqu'à présent, c'est dans la petite bourgade autonome de Jéricho ou dans l'enclave de Gaza, où siège et réside le chef de l'Autorité autonome, que les dignitaires étrangers de passage font escale.

Gaza, aujourd'hui encore contrôlée à 40 % par l'armée et les colons israéliens, n'est qu'un pauvre confetti surpeuplé de 350 kilomètres carrés. La diplomatie française a parfaitement compris que l'enjeu de la lutte palestinienne pour un Etat souverain se situe en Cisjordanie occupée, partie orientale arabe annexée de Jérusalem incluse. Jusqu'ici, sur les 350 villes et villages de ce territoire biblique habité par 1,2 million de Palestiniens et trois cent mille colons juifs, l'OLP ne contrôle que sept enclaves urbaines autonomes – Jéricho, Tulkarem, Kalkiliya, Jénine, Bethléem, Naplouse et Ramallah –, c'est-à-dire moins de 4 % de la terre conquise en 1967 par Israël.

Ramallah, par sa proximité avec Jérusalem (15 kilomètres), ses 250 000 habitants et ses nombreux sièges de ministères autonomes, est considérée par les Palestiniens comme une *« capitale économique et politique temporaire »* – dans l'attente d'une très éventuelle restitution de Jérusalem-Est. M. Arafat a apprécié ce geste, mais l'auditoire choisi par M. Chirac pour son second grand discours politique en Terre sainte, mercredi 23 octobre, ne l'a guère enchanté. Ce n'est un secret pour personne, le chef de l'OLP, qui a dirigé la lutte palestinienne en exil pendant trente-cinq ans, a beaucoup de mal, depuis son retour en Palestine il y a deux ans, à quitter la défroque du chef révolutionnaire autocratique et tout-puissant pour endosser l'habit de l'administrateur, comptable de sa gestion devant un organe démocratiquement élu. *« Par nature,* explique Ali Jarbaoui, professeur de sciences politiques à l'université palestinienne de Bir Zeit, *les leaders charismatiques comme Arafat sont les ennemis d'institutions qu'ils perçoivent comme des freins à leur vision, ou à l'idée qu'ils se font de leur rôle. »*

« RECOMMANDATIONS »

Quelle que soit leur affiliation politique, les 88 élus du Conseil législatif palestinien en savent quelque chose. Combien de fois le chef de l'Autorité autonome a-t-il claqué la porte parce qu'il n'aimait pas le ton, ou le fond de telle ou telle intervention publique ? Combien de fois a-t-il menacé – alors qu'il n'a pas ce pouvoir – de dissoudre l'assemblée sur-le-champ si elle continuait de l'ennuyer avec ses questions ? A combien d'apostrophes en bonne et due forme a-t-il consenti de répondre ? *« Très peu »*, regrette Abdel Jawad Saleh, l'un des élus les plus tonitruants du Conseil jusqu'à sa cooptation par « le Vieux » il y a quelques semaines, en tant que ministre de l'agriculture, selon une méthode qui a fait ses preuves. *« Le plus court chemin vers un siège gouvernemental,* rapporte la vox populi palestinienne, *c'est de s'opposer au président... »*

Inauguré en mars dernier, après des élections jugées deux mois plus tôt *« globalement démocratiques »* par les observateurs étrangers, le Conseil législatif souffre de plusieurs tares. La première, c'est la définition très étroite de ses attributions. Les accords intérimaires signés avec Israël lui interdisent tout rôle dans les négociations à venir. Le Conseil n'a pas le droit de passer des accords avec des Parlements étrangers ou de s'occuper d'affaires étrangères. Aucun des textes qu'il pourrait voter ne peut concerner les sujets majeurs qui restent à négocier : le statut de Jérusalem, celui des trois millions de réfugiés de la diaspora, les ressources en eau – contrôlées par Israël –, les colonies juives...

Le second frein à son activité tient à la personnalité même du *« raïs Arafat »*, également élu au suffrage universel, et qui l'empêche de prendre toute sa part dans le processus de construction démocratique. Résultat de la pression, forte et continue exercée par *« le père de la nation »*, l'Assemblée n'a pas, en sept mois, voté une seule loi. La plupart de ses *« recommandations »* à l'exécutif sont ignorées par M. Arafat, et le vieux chef est parvenu jusqu'ici à empêcher l'adoption d'une *« Loi fondamentale transitoire »* qui limiterait ses pouvoirs.

Pourtant, et bien que les trois quarts des élus du Conseil appartiennent plus ou moins ouvertement au Fatah, le parti du président, ses membres ne sont pas muets. Les sessions sont souvent agitées et les apostrophes concernant la corruption de l'administration autonome, voire de l'entourage du *« raïs »* – de même que les dénonciations des bavures répétées perpétrées contre les opposants par les différents services de police à ses ordres –, sont nombreuses. Simplement, elles ne sont pas suivies d'effet.

Patrice Claude

M. Jospin : « L'Europe est concernée directement »

Le premier ministre français Alain Juppé a estimé, mardi 22 octobre, à l'Assemblée nationale, que *« ces incidents »* entre M. Chirac et la sécurité israélienne ne doivent pas faire oublier *« le message de paix et d'amitié (...) que le président de la République française est allé exprimer sur place »*. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré mardi qu'il *« n'aime pas voir le président de la République de son pays empêché de pouvoir nouer des contacts librement »*. M. Jospin a également souligné que *« l'Europe a le droit de s'exprimer sur cette région, elle est concernée directement »*.

Washington demande aux Européens de ne pas se mêler des négociations

WASHINGTON a de nouveau demandé aux Européens, mardi 22 octobre, par la voix du porte-parole du département d'Etat Nicholas Burn, de ne pas se mêler des négociations israélo-palestiniennes. Début octobre déjà, le secrétaire d'Etat Warren Christopher avait expressément demandé, par lettre, à l'Union européenne de ne pas interférer dans les pourparlers amorcés en présence du coordinateur américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross.

Nicholas Burns a déclaré, mardi, qu'Israël et les Palestiniens avaient décidé que les Etats-Unis seraient le *« seul pays »* présent à ces pourparlers. La négociation, qui porte sur la mise en œuvre d'une clause-clé des accords de paix israélo-palestiniens prévoyant le redéploiement de l'armée israélienne dans la ville de Hébron, en Cisjordanie, est particulièrement difficile. Lundi, M. Ross avait convoqué une conférence de presse à Jérusalem pour annoncer son départ le soir même après seize jours de médiation infructueuse. Mardi, il a finalement décidé de rester, en expliquant que des *« progrès significatifs »* avaient été faits la nuit précédente entre Israéliens et Palestiniens. Ce revirement témoigne de la pression que s'efforce d'exercer Washington pour débloquer le processus de paix gelé depuis sept mois.

La sortie faite, mardi, par le porte-parole du département d'Etat témoigne sans doute de l'agacement que provoquent aux Etats-Unis les revendications de Jacques Chirac en faveur d'une participation de l'Union européenne au processus de paix. Les Etats-Unis, a dit Nicholas Burns, sont *« le seul pays indispensable, qui a été présent* [sur le dossier du Proche-Orient] *ces vingt-cinq ou trente dernières années »*.

M. PRODI AU CAIRE

En plus de sa défense des prérogatives américaines, M. Burns a mis en garde contre la cacophonie qui pourrait résulter d'interventions extérieures multiples dans des négociations délicates. *« On ne veut pas créer une mini-ONU à Taba et à Eilat »*, a-t-il déclaré, en référence aux villes frontalières égyptienne et israélienne où se déroulent les négociations.

Outre le chef de l'Etat français, d'autres Européens paraissent désireux ces temps-ci de se mêler du dossier proche-oriental. Lundi, le premier ministre italien Romano Prodi a, comme Jacques Chirac, plaidé pour un renforcement du rôle de l'Europe lors d'un entretien au Caire avec le président Moubarak. Dans quelques jours, du 3 au 6 novembre, le secrétaire britannique au Foreign Office, Malcolm Rifkind, doit effectuer une visite officielle en Israël et dans les territoires palestiniens.

Ces démarches se font, pour l'instant, en ordre dispersé et même si l'Union envisage de se doter d'un émissaire spécial pour le Proche-Orient, les positions de ses quinze pays membres ne sont pas homogènes, certains étant freinés par la crainte de gêner les Etats-Unis, surtout en période électorale, d'autres par une retenue quasi paralysante envers l'Etat juif, d'autres enfin par méfiance envers le dynamisme affiché par la France.

Quoi qu'il en soit, un coparrainage formel du processus de paix est exclu puisque l'une des parties – Israël – le refuse et que Washington, comme vient de le rappeler Nicholas Burns, entend bien préserver son pré carré. – *(AFP, Reuter.)*

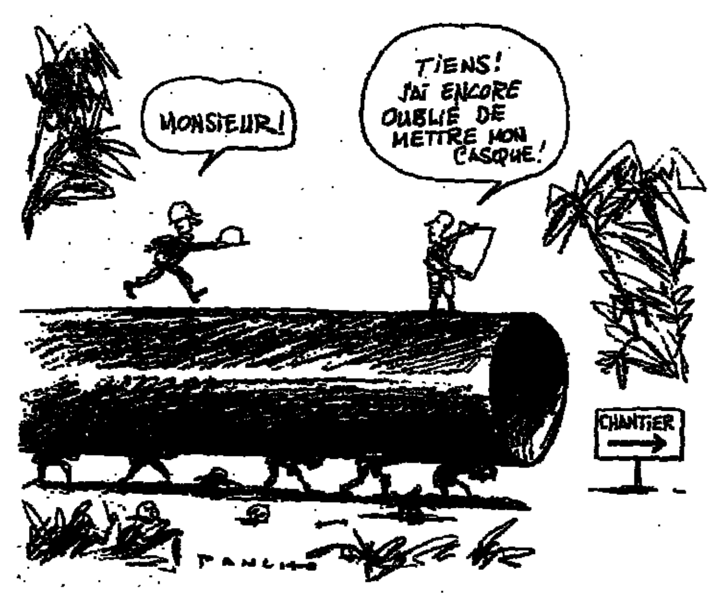
Les militants des droits de l'homme dénoncent la collusion entre Total et la dictature birmane

La firme française est mise en cause pour la construction d'un gazoduc

Une polémique a éclaté, mardi 22 octobre, entre Total et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) qui publie un rapport mettant en cause la responsabilité du groupe pétrolier français dans la violation des droits de l'homme, occasionnée par un projet de gazoduc en Birmanie. Le groupe français est l'opérateur principal de ce projet. Total s'est dit « *scandalisé* » par ces accusations.

« *SCANDALISÉ* ». Total a vivement réagi, mardi 22 octobre, aux accusations contenues dans un rapport que la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) consacre au projet de gazoduc en Birmanie dont le groupe pétrolier français est l'opérateur principal aux côtés de la société américaine Unocal. Ce rapport, rendu public mercredi 23 octobre, dresse un « *bilan accablant* » des violations des droits de l'homme occasionnées par ce gigantesque projet. Avec ses 400 kilomètres de gazoduc reliant le golfe de Martaban à la frontière thaïlandaise en traversant la région birmane de Tenasserim (Sud), cette opération est le plus important investissement jamais réalisé en Birmanie.

La controverse n'est pas nouvelle. Régulièrement mis en cause, Total a adopté une ligne de défense fondé sur trois arguments : d'abord, le projet de gazoduc n'est nullement un soutien à l'actuelle junte birmane puisque le gisement commencera à générer des revenus en 2001-2002 ; ensuite, l'entreprise n'a nullement recours au travail forcé sur le site même chantier ; enfin, l'investissement profite à la population locale en raison de projets de micro-développement encouragés par l'entreprise.



C'est précisément cet argumentaire que s'efforce de réfuter le rapport de la FIDH. L'organisation internationale des droits de l'homme estime que le projet de gazoduc, loin d'être innocent, constitue un « *soutien économique* » à la dictature birmane qui « *tire dès à présent des bénéfices financiers du pipe-line par le biais de prêts gagés sur les revenus à venir* ».

D'autre part, le projet de gazoduc est à l'origine d'évidentes violations des droits de l'homme perpétrées par le régime. « *Que ce soit pour assurer la sécurité* » d'une région en proie à une guérilla endémique de la part de rebelles de certaines minorités ethniques (les Karens et les Mons) ou pour « *déblayer la zone en vue de la construction des infrastructures nécessaires au gazoduc* », les troupes birmanes ont procédé, selon la FIDH, à des « *déplacements massifs de population* ».

TRAVAIL FORCÉ

Le rapport cite le chiffre de 30 000 personnes depuis 1991. Quant au travail forcé, si la FIDH reconnaît que Total s'est imposé un code de bonne conduite dans l'embauche de ses propres personnels, elle dénonce le recrutement de force par l'armée de villageois en vue d'exécuter des tâches « *concernant directement le chantier du gazoduc* ». Autant de faits qui conduisent la FIDH a conclure que « *sans le gazoduc, tout ou partie de ces violations n'auraient pas lieu* », ce qui engage à ses yeux la responsabilité morale de la firme française.

Frédéric Bobin

Nouvelle offensive du commandant Massoud sur Kaboul

LES FORCES DU GOUVERNEMENT afghan déchu ont lancé, dans la matinée du mercredi 23 octobre, une offensive contre les positions des talibans au nord de la capitale, Kaboul. L'objectif premier de cette offensive est d'encercler les positions des talibans sur le col des Fabz, traversé par la « nouvelle route » qui mène à Kaboul depuis le Nord-Est, a indiqué Ustad Rahim, commandant d'unité des forces d'Ahmed-Shah-Massoud, homme fort du régime renversé fin septembre.

La coalition antitaliban, formée principalement par les forces du commandant Massoud et celles du général nordiste Abdul Rashid Dostom, a exigé mardi, en préalable à un cessez-le-feu, que les talibans évacuent la capitale qu'ils avaient prise le 27 septembre. Les talibans ont annoncé de leur côté qu'ils défendraient la ville « *jusqu'à la mort* ».

RÉSOLUTION DE L'ONU

D'autre part, à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 22 octobre, une résolution, à l'initiative de la Russie, dénonçant la « *discrimination à l'égard des femmes et autres violations des droits de l'homme* » imposées par le régime des talibans à Kaboul.

Une condamnation plus générale des violations des droits de l'homme en Afghanistan, demandée par Washington, a été refusée par la Chine mais aussi par l'Egypte et l'Indonésie, ces pays estimant « par principe » que la condamnation de violations des droits de l'homme ne relevait pas de la responsabilité du Conseil de sécurité. Ils ont, en revanche, accepté la dénonciation « *spécifique* » des violations des droits de la femme. La résolution demande aussi à toutes les parties de mettre fin aux hostilités et d'engager un dialogue politique.

Le Conseil de sécurité demande à tous les Etats de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, « *y compris l'intervention de personnels militaires étrangers* ».

Alpha Oumar Konaré : « Il s'agit de respecter et d'être respecté »

Le président malien demande un nouveau type de rapports avec la France

« *LE TEMPS des présidents à vie est terminé* », dit Alpha Oumar Konaré. Le président de la République du Mali ne reçoit pas au Crillon ou dans une somptueuse résidence, comme le faisaient – ou le font encore – d'autres chefs d'Etat africains. Venu à Paris pour les festivités organisées en l'honneur de Léopold Sédar Senghor, au siège de l'Unesco le 18 octobre, il occupe une suite relativement modeste d'un hôtel de la porte Maillot.

Démocratiquement élu président du Mali, en avril 1992, après trois décennies de régime autoritaire marxisant, il incarne une transformation de l'Afrique. Affable, cet ancien archéologue et professeur d'histoire veut convaincre. Conscient d'être un dirigeant d'« *un autre type* », M. Konaré, cinquante ans, affirme l'avènement sur le continent noir d'une nouvelle génération politique, née du mouvement de démocratisation qui s'est développé depuis le début des années 90. Il est au centre de débats très actuels sur l'Afrique, qu'il s'agisse de l'affaire des sans-papiers en France, du regain d'intérêt des Américains pour ce continent, qui a provoqué une vive polémique entre Paris et Washington, ou de la prochaine élection du secrétaire général de l'ONU.

CRITIQUES ET SATISFECIT

Cette année, le Mali a été le seul pays d'Afrique francophone à accueillir deux hôtes de marque, en tournée dans cette partie du monde : le président chinois, Jiang Zemin, et le chef de la diplomatie américaine, Warren Christopher. Cela n'a pas manqué d'être considéré comme l'occasion, pour le Mali, de signifier une « nouvelle indépendance » et une sorte de « mise au point », notamment à l'égard de la France, ancienne puissance coloniale, qui – à Bamako comme ailleurs en Afrique francophone – reste le premier bailleur de fonds et exerce toujours une influence, à la fois bienvenue et pesante. Vis-à-vis des Américains, des Européens ou des Africains, M. Konaré manie critiques et satisfecit avec un sens consommé de l'équilibre.

Il se félicite de la visite de M. Christopher, « *manifestation de soutien* », mais il n'hésite pas à dire ses réserves sur la présentation américaine du projet de force interafricaine d'intervention en cas de « *crise* » (*Le Monde* du 11 octobre). Le déploiement de celle-ci, précise-t-il, devra se faire « *sous l'égide de l'OUA* (Organisation de l'unité africaine), *de l'ONU et sous commandement africain* ». Que ce soit pour des motifs « *humanitaires ou de sécurité* », une intervention ne pourra être conçue que « *dans une optique démocratique* ». Et de déclarer en guise de mise en garde : « *Il y a des combats qui ne sont pas nos combats.* »

M. Konaré dénonce le veto américain à la reconduction du mandat de M. Boutros Boutros-Ghali – « *un Africain* » – à la tête de l'ONU. « *Pour nous, il n'y a que Boutros-Ghali* », dit-il, en ajoutant, indigné, que ce dernier « *mérite un autre traitement* ». Toutefois, le président malien « *ne désespère pas que l'on puisse trouver une solution* ». Pour cela, il suggère l'envoi d'« *une délégation au sommet des instances africaines pour rencontrer le président Clinton* ».

En outre, il reproche aux Etats-Unis leur « *désengagement* » dans l'aide aux pays en développement, au moment où ceux-ci, en Afrique, traversent une période cruciale de leur histoire, sur la voie de la démocratie. M. Konaré reconnaît que la France y contribue plus généreusement et que Jacques Chirac, lors du dernier sommet du G 7 à Lyon, a souligné l'importance du maintien de cette aide.

DÉMOCRATISATION

Cependant, M. Konaré remarque que « *sur un certain nombre de questions – l'Etat de droit, la place des militaires dans la vie politique –, les Américains ont une position très claire, sans ambiguïté* ». Une pierre dans le pré carré de la France ? On devine que le président malien n'apprécie guère de voir Paris faire exception à ses encouragements au mouvement de démocratisation, en approuvant l'habillage démocratique, par des élections douteuses, de certains dirigeants africains, qui, précédemment, s'étaient imposés au pouvoir par la force, comme cela a été tout récemment le cas au Niger ou au Tchad.

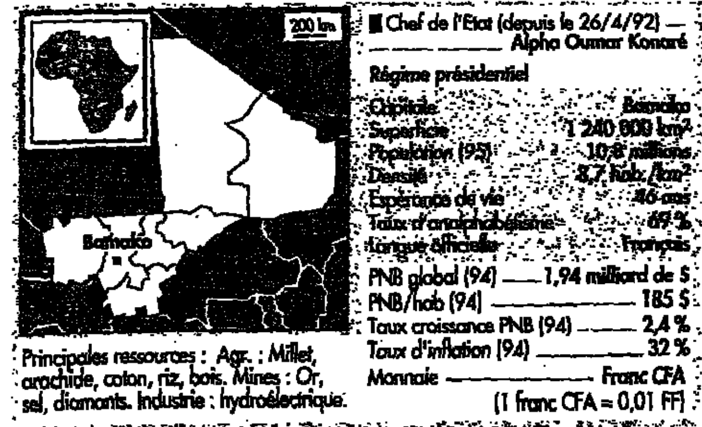
Le chef de l'Etat malien prêche l'humilité, pour lui-même et ses pairs africains : « *Nous avons conscience de beaucoup de faiblesses.* » Il met l'accent sur l'« *impatience* » des populations qui ont de « *réelles exigences démocratiques* ». Mais, il relève que, s'il y a « *des hauts et des bas* », ce n'est pas une raison pour tenir « *des discours scandaleux* », dans lesquels « *on doute que la démocratie soit une nécessité pour l'Afrique* ». Il affirme que ce mouvement est irréversible et qu'il faut éviter de « *graves incompréhensions* » qui risqueraient d'affecter durablement « *la qualité des relations franco-africaines* ».

M. Konaré remarque qu'il y a eu des « *difficultés* » dans les rapports franco-maliens, mais « *pas de crise* ». Il défend le maintien de « *liens privilégiés* » entre Paris et l'Afrique francophone. Mais il prône des « *relations sans complexes de part et d'autre* », en faisant observer que les dirigeants africains doivent bénéficier d'une considération particulière « *quand leur pouvoir est fondé sur des principes démocratiques* ». « *Il s'agit de respecter et d'être respecté* », ajoute M. Konaré, avant d'évoquer, pudiquement, le problème de l'immigration clandestine en France. Il sait que ses concitoyens ont été surtout choqués par la « *manière* » avec laquelle Paris a traité l'affaire des sans-papiers.

« *Jacques Chirac et moi sommes attelés depuis plus d'un an à la solution de ce problème*, dit-il. *Des équipes travaillent sans tintamarre. Il faut garder notre sérénité, étant donné les réactions particulières dans les deux opinions publiques.* » M. Konaré souligne néanmoins que les Africains ont besoin de « *dignité* », mais laisse entendre que M. Chirac, avec qui il dînait vendredi, l'a compris.

Francis Cornu

Le Mali : un pays enclavé



Chef de l'Etat (depuis le 26/4/92)	Alpha Oumar Konaré
Régime présidentiel	
Capitale	Bamako
Superficie	1 240 000 km²
Population (95)	10,8 millions
Densité	8,7 hab./km²
Espérance de vie	46 ans
Taux d'analphabétisme	69 %
Langue officielle	Français
PNB global (94)	1,94 milliard de $
PNB/hab (94)	185 $
Taux croissance PNB (94)	2,4 %
Taux d'inflation (94)	32 %
Monnaie	Franc CFA (1 franc CFA = 0,01 FF)

Principales ressources : Agr. : Millet, arachide, coton, riz, bois. Mines : Or, sel, diamants. Industrie : hydroélectrique.

Des combats opposeraient les armées zaïroise et rwandaise

KINSHASA. Des combats ont opposé directement les Forces armées zaïroises (FAZ) à l'armée rwandaise à l'est du Zaïre, a annoncé, mardi 22 octobre, le gouvernement zaïrois. Mettant en cause directement, pour la première fois, les armées de ses deux voisins, le gouvernement zaïrois a affirmé que « *les forces armées rwandaises et burundaises* » ont également attaqué, avec près de 1 700 hommes, la province du Sud-Kivu. Kinshasa avait, jusqu'à présent, seulement dénoncé le soutien apporté par le Rwanda et le Burundi aux combattants Banyamurenges qui affrontent l'armée zaïroise dans la région d'Uvira, ville de la province du Sud-Kivu. Plus de 200 000 réfugiés rwandais et burundais, d'ethnie hutue, ont continué, mercredi, leur exode dans l'est du pays, fuyant les combats pour gagner Bukavu, ville située plus au nord. L'ONU redoute « *un désastre humanitaire* ». – (*AFP.*)

Les municipales en Albanie sont jugées « libres et honnêtes »

TIRANA. La délégation du Conseil de l'Europe qui a observé les élections municipales du dimanche 20 octobre en Albanie a jugé, mardi, que le scrutin avait été « *libre et honnête* » en dépit de quelques irrégularités. La délégation s'est déclaré, dans un communiqué, « *satisfaite du déroulement des élections, tout en regrettant quelques cas d'irrégularités suffisamment graves pour devoir être examinées soigneusement par la Commission électorale centrale* ». Les municipales ont été dominées par le Parti démocratique du président albanais, Sali Berisha, aux dépens de son principal rival, le Parti socialiste, mais les résultats officiels n'étaient pas connus mardi soir. Ces élections avaient valeur de « *test démocratique* », cinq mois après des législatives entachées d'irrégularités dénoncées par la communauté internationale. – (*AFP.*)

EUROPE

■ **RUSSIE : la CIA s'inquiète** du contrôle de l'armement nucléaire russe et craint une attaque avec des missiles balistiques menée par d'éventuels mutins, selon un rapport classé « *secret* », révélé mardi 22 octobre par le *Washington Times*. Le contrôle entourant les forces nucléaires tactiques « *apparaît comme étant le plus à risque* », affirme le rapport. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : les chefs des deux factions kurdes** en conflit dans le nord de l'Irak Massoud Barzani et Jalal Talabani ont accepté « *le principe d'un cessez-le-feu* », a déclaré mercredi 23 octobre l'émissaire américain Robert Pelletreau. Les deux leaders ont « *accepté en principe d'observer un cessez-le-feu, d'éliminer le terrorisme* (du nord de l'Irak) *et de résister contre les provocations de l'extérieur et les interventions étrangères dans la région* », a précisé M. Pelletreau dans une conférence de presse en Turquie avant de partir pour Washington. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

■ **CUBA : plus de 5 500 maisons ont été entièrement détruites** et près de 53 000 immeubles d'habitation ont été sérieusement endommagés dans l'île de la Jeunesse (au sud de Cuba), ainsi que dans les provinces du centre de Cuba, parcourues, vendredi, sur quelque 300 kilomètres par le cyclone « Lili », selon des bilans établis, mardi 22 octobre, par *Granma*, le quotidien du Parti communiste cubain. Les autorités cubaines ont sollicité, lundi, une aide humanitaire de l'ONU, mettant en avant les besoins en aliments et médicaments de la population sinistrée. – (*AFP.*)

Le Danemark s'oppose à l'UE sur le commerce avec Cuba

COPENHAGUE. Le Danemark est prêt à bloquer les mesures de rétorsion de l'Union européenne (UE) contre la législation américaine renforçant l'embargo contre Cuba (la loi Helms-Burton). Le ministre danois des affaires étrangères, Niels Helveg Petersen, a indiqué, mardi 22 octobre, que son pays « *n'est pas contre le fait que l'UE prenne des mesures contre les Américains* » – lesquels menacent de sanctionner les entreprises étrangères qui commerçent avec Cuba – « *mais les conditions juridiques pour l'usage de l'article 235* [du traité de Maastricht] *ne sont pas remplies* ». Les diplomates européens réfutent l'argumentation danoise. « *Il s'agit clairement d'un problème politique, et non d'un problème légal* », a indiqué un responsable à Bruxelles cité par le *Financial Times*. Récemment, des Danois ont attaqué en justice leur gouvernement lui reprochant de violer la Consitution du pays en concédant trop de pouvoir à l'Union européenne. Les ministres des affaires étrangères de l'Union doivent étudier, la semaine prochaine, à Luxembourg des répliques contre la loi Helms-Burton.

M. Clinton souhaite un élargissement de l'OTAN d'ici à 1999

Pas de réelle polémique sur la politique étrangère

WASHINGTON
de notre correspondant

En décidant, mardi 22 octobre, de se prononcer en faveur de l'élargissement de l'OTAN en 1999 (année du cinquantenaire de la fondation de l'Alliance), Bill Clinton a témoigné de préoccupations à la fois diplomatiques et électoralistes.



ÉLECTIONS

En s'exprimant à Detroit (Michigan), une ville symbole de l'industrie automobile qui a toujours accueilli une importante main-d'oeuvre immigrée originaire des pays d'Europe de l'Est (en particulier polonaise), M. Clinton ne perdait pas de vue la perspective du scrutin du 5 novembre.

Le fait d'évoquer le dossier de l'Alliance atlantique lui permettait, par ailleurs, d'insister sur son prestige de chef de l'exécutif et de commandant en chef des armées, face à son adversaire républicain, Bob Dole.

Sur le fond, il est vrai que la question du choix des pays qui seront admis à rejoindre l'Alliance atlantique constitue un dossier relativement urgent : les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN doivent se réunir à Bruxelles, du 10 au 12 décembre, afin de définir l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etat, prévu en juin, qui devra trancher.

Bien que M. Clinton n'ait cité aucun nom, la liste des probables élus est connue (la Pologne, la Hongrie et la République tchèque), tout en provoquant bien des jalousies parmi les pays d'Europe centrale et orientale qui aspirent à rejoindre l'Alliance (comme la Slovénie). S'agissant du principe même de l'élargissement à l'Est, l'administration américaine est soucieuse d'apaiser les soupçons, voire l'hostilité des nationalistes russes. M. Clinton y a fait référence en soulignant que l'élargissement *« n'est pas dirigé contre quiconque »*.

GARANTIES DE SÉCURITÉ

Connaissant la méfiance des Américains à propos des implications d'un élargissement de l'OTAN, M. Clinton a assuré que les Etats-Unis seront plus forts et davantage en sécurité *« si la famille démocratique continue de grandir »*. Il a cependant rappelé que ce processus s'accompagnera de devoirs en matière de garanties de sécurité pour les nouveaux membres, c'est-à-dire *« l'engagement de considérer une attaque contre l'un d'eux comme une attaque contre tous »*.

C'est bien là que le bât blesse : les Américains sont loin d'être convaincus de la nécessité de risquer des vies américaines pour défendre Budapest, Varsovie, voire Bratislava. Le Congrès a adopté plusieurs résolutions allant dans le sens d'un élargissement de l'OTAN, tout en estimant que le coût d'une telle décision sera lourd, puisque compris entre 61 et 125 milliards de dollars (300 à 625 milliards de francs). Sur ce dossier, M. Clinton est confronté à la surenchère de Bob Dole, partisan d'un premier élargissement de l'OTAN dès 1998.

Le candidat républicain a réitéré sa position mardi, accusant le chef de la Maison Blanche de *« traîner les pieds depuis 1993 »*, par peur de mécontenter Moscou. Il est symptomatique que les divergences entre les deux candidats à l'élection présidentielle sur ce dossier se réduisent peu ou prou à une question de date. Car au-delà de la volée de bois vert que M. Dole adresse systématiquement à la politique étrangère de Bill Clinton (*« absence de ferme leadership »*, *« incohérence »*, etc), sur la plupart des dossiers, les positions des deux hommes ne sont guère éloignées. C'est l'une des raisons qui explique l'absence de polémique d'ordre diplomatique dans la campagne électorale.

Dans l'ensemble, ce n'est pas que les critiques de Bob Dole s'agissant de la propension de M. Clinton à exploiter sur le plan médiatique des demi-succès ou échecs diplomatiques (en particulier à propos du Proche-Orient) soient infondées, mais plutôt que ses propres propositions apparaissent souvent inconsistantes et versatiles. Le Parti républicain, pas plus que les démocrates, n'a été capable de définir nettement le rôle des Etats-Unis dans le monde de l'après-guerre froide. La période électorale accentue cette carence.

Laurent Zecchini

Bob Dole joue la Californie

Le candidat républicain Bob Dole a décidé d'intensifier sa campagne en Californie, où un récent sondage a donné des résultats moins défavorables pour lui qu'ailleurs : il n'y serait devancé que de 10 points par Bill Clinton, contre 18 au plan national. Le grand Etat de l'Ouest américain compte le plus grand nombre de grands électeurs : 54 soit un cinquième de la totalité des votes nécessaires pour emporter la présidentielle. Bob Dole est aussi soucieux de sauver le maximum de sièges républicains pour éviter que la Chambre des représentants ne *bascule côté démocrate*. Cette mobilisation sur la Californie est toutefois risquée, car elle détourne d'autres Etats importants, comme le New Jersey et l'Ohio, une partie des moyens au service de la campagne de Bob Dole.

Les critiques se multiplient contre la « régence inconstitutionnelle » d'Anatoli Tchoubaïs en Russie

Le Kremlin se veut rassurant sur la santé de Boris Eltsine

Arguant de l'incapacité du président russe à diriger le pays, l'ancien chef de l'administration présidentielle, Nikolaï Egorov, a appelé Boris Eltsine à convoquer une élection présidentielle anticipée. Dénonçant la situation de *« régence »* dans le pays, l'ancien confident du président, Alexandre Korjakov, a, de son côté, appelé le chef de l'Etat à céder le pouvoir au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

MOSCOU
de notre correspondant

Dans une interview publiée, mardi 22 octobre, par la *Komsomolskaïa Pravda*, l'ancien chef de l'administration présidentielle, Nikolaï Egorov, a appelé le chef de l'Etat russe, à organiser une élection présidentielle anticipée *« pour sortir le pays de la crise »*. Décrivant un président *« très loin des réalités »*, M. Egorov, remplacé à son poste au mois de juillet par Anatoli Tchoubaïs, a également dénoncé le rôle de son successeur. Selon M. Egorov, l'actuel chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, cache la vérité sur la maladie de Boris Eltsine pour pouvoir gouverner le pays ; il manipule la fille du président, Tatiana Diatchenko (*« la seule personne qu'Eltsine écoute »*, dit M. Egorov) pour exercer son influence sur Boris Eltsine.

EMBRYON DE « CONSEIL D'ETAT »

L'ancien confident et chef de la garde du président, Alexandre Korjakov, aujourd'hui allié à Alexandre Lebed, est lui aussi passé à la charge. Il a estimé, dans une interview publiée, mercredi, par le quotidien britannique *The Guardian*, que, faute d'un transfert constitutionnel du pouvoir du président à son premier ministre, *« les événements prenaient par eux-mêmes le chemin d'un soulèvement populaire »*. Il a lui aussi dénoncé le rôle de *« régent »* d'Anatoli Tchoubaïs, et les plans de ce dernier pour garder le pouvoir et éviter un scrutin présidentiel anticipé en cas de décès de Boris Eltsine.

Ces « plans » semblent peu à peu prendre forme et la *« régence inconstitutionnelle »* d'Anatoli Tchoubaïs, dénoncée depuis des mois par les opposants, vient d'être presque officialisée. Proposé depuis longtemps par les communistes (l'opposition « officielle »), un « Conseil d'Etat », regroupant l'establishement au pouvoir ou dans l'opposition, est en train de prendre corps pour gérer le pays pendant la maladie de Boris Eltsine (ou en cas de décès du président), afin de barrer la route du pouvoir au plus populaire des candidats à la succession, à savoir Alexandre Lebed, limogé le 17 octobre, selon lui parce qu'il *« était un obstacle au plan de Tchoubaïs d'instituer une régence »*.

Après le renvoi du bouillant général, un embryon de *« Conseil d'Etat »* et de *« régence »* est né, lundi 21 octobre : Boris Eltsine a annoncé la création d'un nouvel organe, consultatif, de *« coordination »* des pouvoirs exécutif et législatif. Siégeront dans ce *« conseil »*, le président communiste de la Douma (chambre basse du Parlement), Guennadi Seleznev ; le président du Conseil de la Fédération (Chambre haute), Egor Stroev ; le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et – dès qu'il sera rétabli – Boris Eltsine lui-même. Cependant, pendant sa maladie, le président sera *« remplacé »* au sein de ce conseil par le chef de son administration présidentielle, le jeune Anatoli Tchoubaïs (quarante et un ans). Ce qui officialise le rôle joué par M. Tchoubaïs de « doublure » du président russe, tant que celui-ci n'est pas en mesure d'exercer ses fonctions.

MEILLEUR ÉTAT DE SANTÉ

Sur ce sujet, le Kremlin se veut rassurant : la santé du président est *« satisfaisante »*, alors que certains médias russes continuent à préparer l'opinion à une annulation de l'intervention chirurgicale à hauts risques, qu'ils présentent comme n'étant *« plus nécessaire »*. Le porte-parole du Kremlin a précisé mardi que Boris Eltsine parlait *« avec ironie »* de ces informations, et qu'il était *« fermement décidé »* à se faire opérer. Consultant des autorités russes, le cardiologue américain Michael DeBakey a précisé que *« l'état de santé du président s'améliorait constamment »*, ajoutant que l'opération aurait lieu *« fin novembre »*.

Voyant une de leurs revendications en partie satisfaite, les communistes, qui réclamaient la démission de Boris Eltsine et la formation d'un « Conseil d'Etat » (notamment parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent remporter une présidentielle), semblent soudain partager l'optimisme officiel sur l'état du président. Après sa rencontre, lundi, avec Boris Eltsine, le président communiste de la Douma a estimé que *« malgré sa maladie,* [Boris Eltsine] *contrôle la situation et prend les décisions lui-même. »* En créant ce conseil consultatif, le pouvoir fait coup double. Non seulement il rend plus « gérable » l'absence de Boris Eltsine tout en officialisant le rôle occulte de M. Tchoubaïs, mais il associe à la gestion du pouvoir, et fait taire les communistes, *« opposants »* pas trop menaçants. La formation de ce conseil « consensuel » prend les allures d'une machine de guerre montée contre Alexandre Lebed, dont la popularité et le style « bulldozer » menacent aussi bien le pouvoir que l'opposition établie. Mettant en évidence cette complicité « anti-Lebed », le porte-parole du Kremlin a précisé que Boris Eltsine *« avait écouté, avec intérêt, un rapport »* du président de la Douma sur les réactions des députés à la *démission du général Lebed*. Ce limogeage avait été bruyamment approuvé par les élus, du pouvoir comme de l'opposition communiste.

Jean-Baptiste Naudet

Les Serbes de Pale se rallient avec réticence aux institutions communes de la Bosnie-Herzégovine

SARAJEVO
de notre correspondant

Momcilo Krajisnik, l'élu serbe à la présidence collégiale, a finalement signé, mardi 22 octobre à Sarajevo, la déclaration solennelle pour la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine. Les autres membres de la présidence, Alija Izetbegovic (musulman) et Kresimir Zubak (croate), avaient prêté serment il y a trois semaines, devant la chaise vide de M. Krajisnik. Les pressions diplomatiques s'étaient accrues sur les séparatistes serbes, qui refusent ardemment une réunification de la Bosnie-Herzégovine.

Momcilo Krajisnik, qui fut l'un des plus actifs partisans du siège de Sarajevo, prétextait des problèmes de sécurité pour refuser de venir dans la capitale bosniaque. Pour les Bosniaques, sa venue dans une ville encore profondément marquée par la guerre était une étape difficile. M. Krajisnik a déclaré, mardi, que c'était *« un véritable effort de venir à Sarajevo après ce qui est arrivé aux Serbes de la ville »*. Il a estimé être *« heureux »* si *« ce petit sacrifice constitue une contribution à la paix »*. Nul doute que ses déclarations vont être fort mal accueillies par la presse bosniaque, qui regrette fréquemment que Momcilo Krajisnik n'ait pas accompagné son chef, Radovan Karadzic, sur la liste des personnes accusées de *« crimes de guerre »* par le Tribunal pénal international de La Haye.

M. Krajisnik a accepté de signer la déclaration solennelle après deux journées de discussions avec John Kornblum, le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires européennes. Il a également obtenu l'assurance que certaines futures réunions présidentielles auraient lieu sur le territoire de la République serbe, et non dans le centre de Sarajevo. Momcilo Krajisnik refuse de venir dans le bâtiment officiel de la présidence bosniaque, qui est le bureau d'Alija Izetbegovic depuis le déclenchement de la guerre. Les réunions, dont la prochaine pourrait avoir lieu dès vendredi, se tiendront en alternance au Musée national bosniaque et dans un lycée technique situé dans le faubourg serbe de Lukavica.

MUNICIPALES REPORTÉES

La présidence va donc pouvoir commencer à travailler. Elle doit notamment nommer un premier ministre avant le 30 octobre. *« Nous n'attendons rien de spectaculaire au cours des premières semaines*, annonce un diplomate occidental, *l'important était que Krajisnik cesse de boycotter l'idée même d'une Bosnie-Herzégovine. »* Il semble que John Kornblum ait négocié la venue immédiate de M. Krajisnik à Sarajevo parallèlement au report des élections municipales, initialement prévues pour la fin du mois de novembre. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a annoncé, mardi, que le scrutin se déroulerait au printemps 1997. *« Washington n'a pas apprécié que les pays européens et les organisations internationales réclament un report des élections municipales*, poursuit ce diplomate ; *il fallait un succès diplomatique afin d'atténuer ce retard pris sur le calendrier. »*

La date de la tenue des municipales est une question brûlante pour les Etats-Unis, qui avaient promis de rapatrier leurs soldats de Bosnie avant la fin de l'année. Il devient évident que ce délai ne sera pas respecté et que les pays occidentaux maintiendront une présence militaire en Bosnie l'an prochain. Le sujet reste cependant tabou jusqu'à l'élection présidentielle américaine, le 5 novembre. D'ici là, les diplomates et les officiers de l'OTAN ont pour consigne de ne pas évoquer les problèmes du calendrier de la paix bosniaque.

Le ralliement de Momcilo Krajisnik aux institutions communes bosniaques intervient donc au bon moment. Il reste à savoir si ce geste symbolise un véritable virage de la politique serbe ou s'il n'aura été, une fois de plus, qu'un peu de poudre aux yeux.

Rémy Ourdan

L'épiscopat catholique relance le débat politique sur les valeurs morales en Angleterre

LONDRES
de notre correspondant

La conférence des évêques catholiques a publié, lundi 21 octobre à Londres, une déclaration sur la situation sociale en Angleterre qui relance le débat sur les valeurs morales après dix-sept années de gouvernement conservateur : *« La perte de confiance dans le concept du bien commun*, écrit-elle, *est un des principaux facteurs du pessimisme ambiant. Elle témoigne de (...) la désagrégation du ciment qui unit les individus. »*

Au pays de l'euroscepticisme, les évêques affirment qu'*« on peut être à la fois britannique et européen »*. Ils réclament un salaire minimum et soulignent que *« la puissance publique doit toujours être l'arbitre entre la loi du marché et le bien commun »*, car *« l'économie de marché sans contrôles aboutit à une option contre les pauvres »*. *« Il n'est pas moralement acceptable de chercher à réduire le chômage par des salaires de misère »*, ajoutent-ils. Leur document condamne l'avortement comme une *« infamie »*, mais aussi *« l'emprisonnement arbitraire, l'esclavage, les conditions de travail inacceptables traitant les personnes comme des outils de profit, le meurtre, le génocide et l'euthanasie »*.

DIMENSION SOCIALE DE LA FOI

Cette réaffirmation de la dimension sociale de la foi chrétienne a été bien accueillie par l'Eglise anglicane et réjouit aussi le chef du Labour, Tony Blair. En revanche, le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, a réaffirmé que le salaire minimum serait *« désastreux »*, et le député tory David Wilshire a accusé les évêques de faire de la politique : *« Mon Nouveau Testament ne dit pas que Dieu prône le SMIC, ni que le Très Haut est en faveur de l'Europe. »*

Le même jour, le *Times* publiait le « Manifeste à la nation » de Frances Lawrence, la veuve d'un directeur d'école dont l'assassinat à coups de couteau par un voyou a bouleversé l'opinion. Elle y réclame une croisade contre la violence et pour les valeurs civiques, l'interdiction de la vente des poignards, un meilleur statut pour les enseignants et les policiers. Au même moment, les parents des victimes de Dunblane poursuivent leur campagne pour l'interdiction totale des armes de poing.

Religion et valeurs morales font un retour en force dans le débat politique. Le premier ministre, John Major, vient de faire état de la foi *« simple »* qui sous-tend ses choix politiques. En face, M. Blair profite d'autant plus de l'apparent soutien de l'épiscopat catholique qu'une bonne partie du clergé anglican a aussi viré vers le Labour. Dans un pays qui se déchristianise à grande vitesse – les anglicans pratiquants sont désormais à peine plus nombreux que le 1,5 million de catholiques –, un tel cheval de bataille peut être payant, en raison de l'exaspération de l'opinion face à la violence, aux « affaires » et à la fracture sociale. Mais le *Guardian* met en garde contre *« un renouveau religieux à l'américaine »*, ajoutant que *« les politiciens ne doivent jamais se prendre pour des prêtres, encore moins pour des saints »*.

Patrice de Beer

La proposition de médiation de l'Eglise au Pays basque embarrasse le gouvernement espagnol

MADRID
de notre correspondante

L'Eglise s'est offerte de servir de médiateur au Pays basque, pour tenter d'ouvrir des négociations entre le gouvernement de Madrid et l'organisation séparatiste ETA. Deux évêques du Pays basque, Mgr Jose Maria Setien, de Saint-Sébastien, et Mgr Ricardo Blazquez, de Bilbao, viennent de faire, à quelques jours d'intervalle, des propositions en ce sens, avec le soutien de la Conférence épiscopale espagnole.

Mgr Setien, dont le prestige et l'autorité sont reconnus au Pays basque, avait déjà suggéré ses bons offices, sans succès, il y a quatre ans. Cette fois, il a estimé que le contexte avait changé et que se dessinait *« dans l'ensemble des formations politiques concernées, une volonté de dialoguer »*. Quant à l'évêque de Bilbao, Mgr Blazquez, plus récent dans cette région où il est arrivé, il y a un an à peine, c'est au cours d'une conférence de presse, lundi 21 octobre, qu'il a réitéré l'offre de l'Eglise, réaffirmant l'engagement de celle-ci *« dans le camp de la paix »*. Pour faire bonne mesure, il s'est prononcé en faveur du rapprochement du lieu de détention des quelque six cents prisonniers de l'ETA de la ville où vivent leurs familles.

DÉMARCHE « INTEMPESTIVE »

Cette prise de position devait lui valoir les applaudissements du Parti nationaliste basque (PNV) qui a fait du dossier des prisonniers une de ses premières revendications, quitte à mettre sous pression son allié au sein du pacte de gouvernement, le Parti populaire de José Maria Aznar. Le gouvernement espagnol se serait bien passé de cette démarche des évêques, jugée *« intempestive »* ou du moins *« inopportune »*. Madrid, qui n'entend pas céder sur la question des prisonniers, estime que les *« conditions ne sont pas réunies pour ouvrir un dialogue avec l'ETA »*, a souligné le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja.

Cet embarras se comprend d'autant plus que la situation est particulièrement sensible en ce moment. Des manifestations ont eu lieu en fin de semaine, pour protester contre la détention depuis neuf mois, par l'organisation séparatiste, du fonctionnaire Jose Antonio Ortega Lara. D'autre part, après deux mois de quasi-silence de l'ETA – le dernier assassinat, celui de l'entrepreneur Isidro Usabiaga, remonte à la fin de juillet – les analyses les plus contradictoires se font jour.

Officiellement, la police espagnole attribue cette absence d'actions terroristes de l'ETA aux récents revers qui lui ont été infligés, notamment la capture du chef de la logistique de ses commandos, Julian Atxurra Egurola, dit *« Pototo »*. D'autres voix autorisées suggèrent que l'accalmie est due à des négociations secrètes qui seraient en cours entre l'organisation basque et le gouvernement. Le chef de l'opposition, le socialiste Felipe Gonzalez, a critiqué les évêques, expliquant que, dans un contexte aussi délicat, *« la discrétion doit prévaloir, même pour l'Eglise »*.

Marie-Claude Decamps

EXTRÊME DROITE La pénétration des thèmes du Front national parmi les ouvriers et les employés inquiète les confédérations syndicales, qui doivent faire face à des infiltrations lepénistes dans certaines de leurs organisations et à la création de syndicats d'extrême droite dans certaines professions. La CFDT et la CGT sont en pointe dans ce combat contre un parti qui s'appuie sur ses scores électoraux dans ces catégories sociales. ● DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL du Front national et principal promoteur d'une nouvelle stratégie « sociale » de son parti, Bruno Mégret privilégie la création de syndicats concurrents par rapport à l'infiltration des organisations existantes. ● LE DÉBAT n'est pas encore tranché au sein du parti d'extrême droite, dont le président, Jean-Marie Le Pen, tient à ménager la sensibilité ultra-libérale, anti-syndicale et hostile aux fonctionnaires.

Le Front national marque des points sur le terrain social

Le FN exploite ses résultats électoraux, qui l'ont placé en tête du vote ouvrier au premier tour de l'élection présidentielle. Les syndicats s'inquiètent des succès de cette politique de pénétration au sein du monde de l'entreprise

LES SYNDICATS ne présentent pas de front uni face à l'offensive menée par le Front national, qui chasse désormais ouvertement sur leurs terres. Si la CFDT et la CGT ont commencé, depuis dix-huit mois, à élaborer des stratégies, chacune de leur côté, pour lutter contre la pénétration des idées d'extrême droite parmi les salariés, la question n'a pas été abordée de manière aussi nette à FO, à la CFTC ou à la CFE-CGC. Lors de son congrès confédéral, en mars, FO a adopté une résolution qui ne comporte pas un mot sur le Front national, alors qu'un second texte, rejeté, exigeait *« l'interdiction des syndicats et des listes professionnelles présentés par le FN »*.

Votée à la quasi-unanimité, le 16 octobre, la résolution du conseil national de la CFDT comprend un paragraphe entier consacré à la contre-offensive à mener contre le Front national. *« A tous les niveaux de l'organisation, la CFDT combattra par tous les moyens efficaces la création de syndicats FN »*, est-il précisé.

De même, la CGT a rendu publique, le 12 septembre, une déclaration indiquant qu'elle est *« bien décidée à empêcher l'implantation de pseudo-syndicats que le Front national entend créer et developper sur fond de crise, de chômage et d'exclusion »*. Lancé en mars 1996 par l'association Ras l'Front, un appel de syndicalistes intitulé « Tous ensemble contre le fascisme et le racisme » a recueilli près de mille cinq cents signatures : un tiers pour la CGT, près d'un quart pour la FSU ; puis viennent SUD (14 %), la CFDT (11 %), les deux UNEF (4,5 %) et FO (1,7 %).

Avec quatre syndicats créés en un an – un à la RATP (où, après avoir été dissous, il renaît sous le nom de Force nationale), un aux Transports en commun lyonnais, un dans la police et un dernier dans la pénitentiaire –, le Front national a investi le terrain syndical. Il a aussi créé une fédération nationale des fonctionnaires et une association dans l'éducation, le Mouvement pour l'éducation nationale (MEN), chargée de répandre les idées du Front sur l'identité et la préférence nationales (*Le Monde* du 12 octobre). D'autres syndicats pourraient suivre, notamment à La Poste, où un tract a circulé cet été à Marseille.

SITUATION OBSCURE À FO

Le Front national a tiré les conséquences du scrutin présidentiel de 1995. Premier parti chez les ouvriers, avec 27 % des voix, contre 20 % sept ans plus tôt et 9 % aux européennes de 1984, il est passé de 12 % en 1984 à 14 % en 1988 et à 19 % en 1995 chez les employés, et de 14 % à 17 %, puis 28 % chez les chômeurs. Un sondage « sortie des urnes », réalisé le jour du premier tour par l'institut CSA et publié par *La Tribune-Desfossées*, indiquait aussi que 7 % des sympathisants de la CGT disaient avoir voté pour Jean-Marie Le Pen. Ce pourcentage était de 5 % pour la CFDT, 6 % pour la CFTC (mais avec un vote villiériste à 11 %) et atteignait 16 % pour FO, 17 % pour la FEN et 24 % pour la CFE-CGC.

A côté de syndicats FN créés avec des militants transfuges d'autres syndicats, l'infiltration reste la seconde pratique du Front national. Le Cercle national des travailleurs salariés (CNTS) est chargé d'accueillir et d'aider ces adhérents syndiqués. L'entrisme pratiqué il y a une dizaine d'années, à la CFTC comme à la CFE-CGC, s'est soldé par un double échec : Jean Bornard, alors président de la CFTC, s'est séparé, en 1984, des éléments indésirables ; Paul Marchelli, son homologue de la CFE-CGC, a verrouillé les statuts de sa centrale en 1987. Toutefois, ces deux centrales comptent des fédérations ou des unions départementales peu ou prou gagnées aux idées du Front national.

A FO, la situation est plus obscure. Le Front national a ses entrées dans de toutes petites fédérations comme dans certaines unions départementales, mais toute collusion avec l'extrême droite, dès qu'elle est découverte, entraîne la sanction du syndiqué démasqué et sa mise à l'écart. Cependant, les représentants de certaines sensibilités extrémistes au sein de FO ont des contacts avec des dirigeants du Front national.

Ce ce qui inquiète le plus la CFDT et la CGT, c'est la progression du Front national sur les lieux de travail. Interviewé dans le bimensuel de l'union départementale CGT du Loiret, un délégué CGT a pu déclarer que la diffusion des idées du Front national ne constitue pas *« un obstacle »* à l'intérieur de la CGT. *« Accepter la confrontation des idées jusqu'à celles du Front national, qui existe de toute façon, c'est aussi le moyen de bien les comprendre »*, affirmait-il. Dans un colloque sur « L'extrême droite et l'Alsace » organisé par l'union régionale CFDT, Raymond Buchhozer, délégué syndical cédétiste aux usines Peugeot de Mulhouse, relevait que des adhérents CGT et CFDT avaient déclaré avoir voté pour M. Le Pen, au premier tour de la présidentielle de 1995. *« Dans l'atelier où je travaille, les trois quarts des portes des WC sont remplis de graffitis racistes, xénophobes, où les Arabes sont la cible privilégiée, le Front national est glorifié, et Le Pen plébiscité »*, a-t-il expliqué.

Avec ses équipes syndicales sur le terrain, la CFDT a lancé une grande enquête sur « le racisme dans l'entreprise », placée sous la responsabilité du sociologue Michel Wievorka. Des formations, pour permettre aux syndiqués CFDT de répondre aux arguments du Front national, sont aussi développés. La CGT, de son côté, a adressé à l'ensemble de ses syndicats un dossier intitulé : « Faire barrage à l'implantation du Front national dans le syndicalisme ». Cependant, certains responsables syndicaux n'osent pas distribuer les tracts anti-Front national dans leur entreprise, de peur de déclencher des réactions de rejet.

Alain Beuve-Méry

Le Var est « gangrené », selon la CFDT

L'Observatoire des libertés mis en place par la CFDT de Provence-Alpes-Côte d'Azur au lendemain des élections municipales de juin 1995 a pour mission de *« collecter les informations »* sur Toulon, Nice, Marignane, Orange et Vitrolles, *« afin de savoir comment cela fonctionne réellement »* et de *« démonter le système pour pouvoir dénoncer et répondre »*. Pour Marc Sonnet, secrétaire général adjoint de l'union régionale, *« la situation la pire est celle du Var, où l'essentiel de FO, de la CGC et de la CFTC est gangrené »*. *« A Toulon,* ajoute-t-il, *Le Chevallier a comme adjoints un élu prud'homal de la CFTC et un ex-responsable de l'UD-FO »*, explique-t-il, tandis que *« dans la principale entreprise toulonnaise le délégué CFTC intervient pour tenter de faire retirer les affichages "politiques" dès que la CGT ou la CFDT dénoncent le FN »* et qu'*« à La Ciotat le délégué syndical FO aux chantiers navals était candidat FN à la mairie »*. Des tentatives d'infiltration frontiste ont été observées aussi à la CFDT parmi les pénitentiaires.

Bruno Mégret, délégué général du Front national

« Le syndicalisme officiel n'est plus légitime »

« Le Front national vient de susciter la création d'un FN-pénitentiaire, d'une fédération de syndicats de fonctionnaires, et annonce la création prochaine d'un FN-routiers. Pourquoi cette frénésie syndicale ?

– Pour une raison fondamentale : le syndicalisme officiel, tel qu'il existe actuellement, n'est plus légitime. Les syndicats prétendument représentatifs n'assurent plus leurs fonctions au service des salariés. Ils ont tendance à détourner leur colère, à exploiter leurs problèmes et servent de supplétifs, aussi bien au pouvoir qu'au patronat. Ils ne dénoncent pas le danger majeur du mondialisme. Ils ne posent pas, non plus, les vraies questions, comme celle de la défense de l'exclusivité nationale dans les emplois publics.

» Il est des secteurs où notre engagement social prendra d'autres formes. Je viens, par exemple, d'aller apporter le soutien du Front national aux salariés de Moulinex menacés de licenciements massifs à cause du mondialisme (Le Monde *daté 20-21 octobre*). Cette démarche va se généraliser, car le mondialisme est aujourd'hui la cause majeure de régression sociale. Or le FN est le seul à le combattre. Il est, à ce titre, le principal mouvement social.

» Je voudrais saisir cette occasion pour dire que nous sommes très critiques à l'égard du grand patronat – à l'exception de quelques noms, comme Jacques Calvet –, qui joue le jeu du mondialisme au risque d'aller à l'encontre des intérêts de la nation et de jeter des millions de Français dans la misère. Je mets ces patrons en garde : dans les années 60, ils ont eu recours à la main-d'œuvre immigrée, ce qui a eu des conséquences dramatiques sur la société française, mais aussi sur leurs propres entreprises en retardant la modernisation de leurs outils de production ; de la même manière, la voie mondialiste dans laquelle ils s'engagent sans réserve va produire dans l'avenir, pour notre pays, des difficultés considérables, dont ils seront eux aussi victimes.

– Le Front national s'est fait discret sur le mouvement de la fonction publique du 17 octobre...

– Nous soutenons les salariés du secteur public car celui-ci est aujourd'hui gravement menacé, mais nous ne soutenons pas les syndicats qui organisent les grèves.

– Le FN défendant le service public, voilà qui est nouveau...

– Oui, mais il n'y a, en cela, rien d'étonnant, car nous savons qu'en France l'Etat est la colonne vertébrale de la nation, et les agents de l'Etat, qui sont à son service, jouent donc un rôle essentiel. Il est dès lors normal que le Front national, qui défend la nation, défende les services publics et leurs agents.

– Tout le service public ?

– Nous considérons qu'il faut dégager l'Etat des secteurs de l'économie de marché : l'Etat n'a pas à produire de voitures, ni à jouer les banquiers ou les assureurs ; mais il convient de maintenir sous le contrôle de la puissance publique les grands services essentiels au fonctionnement de la nation, à sa sécurité, c'est-à-dire la production d'énergie, les transports publics, les entreprises de communication et de télécommunications, et le secteur de l'armement.

– Il n'y a pas si longtemps, vous qualifiiez les fonctionnaires de privilégiés et demandiez des « dégraissages »...

– Les fonctionnaires sont privilégiés dans la mesure où ils ont une garantie de l'emploi, mais, avec le mondialisme, c'est la dérégulation qui est prévue et, avec elle, la privatisation, qui peut conduire à une régression sociale. Certes, il faut réduire les dépenses publiques : il est donc nécessaire d'introduire dans la fonction publique et dans les entreprises publiques le critère de l'efficacité. Le statut des fonctionnaires sera d'autant mieux préservé, leur rémunération sera d'autant mieux défendue que la fonction publique cessera d'être pléthorique. Il vaut mieux moins de fonctionnaires, bien formés, bien rémunérés et bien considérés, qu'une multitude de fonctionnaires prolétarisés et méprisés. »

Propos recueillis par Christiane Chombeau

Offensive lepéniste chez les gardiens de prison

MONTPELLIER
de notre correspondant

Créé le 5 septembre à Fabrègues, dans l'Hérault, le Front national-pénitentiaire (FN-P) entend *« dire tout haut ce que les agents pensent tout bas »*, selon son président et fondateur, Damien Francès, transfuge de la CGT, où il a milité pendant vingt-sept ans. Dire tout haut que *« le personnel est démobilisé parce qu'il y a des agressions impunies tous les jours contre les agents »*. Et que les chefs d'établissement *« minimisent cette situation auprès du ministère pour préserver leur tranquillité »*. M. Francès dit avoir déjà recruté cinq cents adhérents. Il prépare les élections professionnelles de janvier en affirmant qu'il fait *« du syndicalisme et rien d'autre »*.

Les écrits du FN-P sont plus explicites. Un tract se prononce pour *« le retour à une vraie peine de prison en stoppant les stages de voile, les escapades en VTT pour les détenus qui sont de plus en plus récidivistes »*. Il demande : *« Quoi de plus normal que de faire payer, par les mutins, à travers leur argent ou leur sueur, les destructions des prisons ? »* Il conclut : *« Nous nous opposons aussi à la libération des pédophiles et autres agresseurs sexuels sans suivi médical et contrôle strict des forces de l'ordre. »*

Le FN-P se défend d'être inféodé au Front national, mais une clause de ses statuts encadre l'adhésion de ses membres à un parti politique. *« Tout responsable du syndicat devra en aviser par écrit et sans délai par lettre recommandée le bureau national »*, lit-on dans les statuts. *« Tout contrevenant à ce principe,* est-il précisé, *sera immédiatement exclu. »* Un courrier du 4 juillet 1996, émanant du siège du Front national à Saint-Cloud, proposait par ailleurs aux gardiens de prison de les mettre en rapport avec les futurs responsables du FN-P.

La création du FN-P a amené six syndicats de justice de Languedoc-Roussillon à demander par écrit au procureur de la République de Montpellier d'engager une procédure de dissolution. *« L'idéologie du Front national et la tradition formulée dans le code du travail, qui impose à tout syndicat d'être indépendant d'un parti politique, nous contraignent à agir »*, déclare Antonio Fulleda, juge d'instance à Béziers et vice-président du Syndicat de la magistrature (SM).

Le ministère de la justice a annoncé qu'il va saisir le tribunal de grande instance de Montpellier pour *« vérifier la régularité »* du FN-P au regard du code du travail. Un récent avis du Conseil d'Etat indique, en effet, que seul un juge territorialement compétent peut se prononcer sur la question.

Jacques Monin

Jean-Marie Le Pen ménage les libéraux de son parti

LE FRONT NATIONAL annonce depuis des mois une clarification de ses positions en matière sociale. C'est donc avec curiosité qu'était attendu le colloque prévu sur ce sujet du 18 au 20 octobre à Marseille. Et puis, il y a eu l'élection législative de Gardanne, avec un candidat d'extrême droite présent au second tour. Jean-Marie Le Pen a demandé à Bruno Mégret de reporter ce colloque.

La version officielle est que M. Le Pen a voulu, par ce geste, mobiliser toutes les énergies de son parti sur l'élection. Elle est difficile à croire, malgré l'intérêt évident du scrutin de Gardanne. Aussi, les commentaires vont-ils bon train au « Paquebot », le siège du Front national, à Saint-Cloud. L'un touche au *timing* de l'événement par rapport aux autres campagnes nationales : M. Le Pen aurait jugé inopportun de lancer un débat sur le social alors que le parti est à peine engagé dans une campagne contre le projet de loi Toubon sur le racisme. L'autre suggère que M. Le Pen estimait le colloque prématuré : souhaitant se prononcer dans ce domaine, il désire le faire sans heurter aucune des sensibilités – notamment les ultra-libéraux – qui composent le Front national.

Comme le montrent les réponses de M. Mégret aux questions du *Monde* et les diverses activités syndicales et associatives lepénistes des douzes derniers mois, l'extrême droite s'apprête à tenir un discours destiné à « fixer » ses nouveaux électeurs venus de la gauche et à attirer les déçus de la droite attachés à une présence de l'Etat dans les services publics. Ce discours ne doit pas, cependant, masquer le fond libéral et nationaliste du parti.

STRATÉGIES VARIÉES

Lorsqu'il se présente comme défenseur de la Sécurité sociale, le Front national le fait en demandant, notamment, la séparation des caisses destinées aux Français et aux étrangers et en évitant de se prononcer sur la couverture minimum, car il continue d'être partisan d'une concurrence du secteur privé. De même, s'il penche vers une retraite par répartition, le Front national ne souhaite pas heurter tous ceux qui préféreraient la capitalisation. Lorsqu'il défend les entreprises publiques, il le fait dans l'esprit d'une « résistance » au « mondialisme » incarné par Maastricht.

Enfin, lorsqu'il suscite la création de syndicats, parce qu'il estime qu'il a plus à gagner en opérant à visage découvert, il n'en accepte pas moins des démarches différentes. Certains médecins lepénistes préfèrent ainsi continuer à infiltrer les syndicats existants et maintenir leur Cercle national des corps de santé, alors que d'autres ont créé un syndicat au sein de la Fédération nationale entreprises et liberté. Il existe aussi un Centre national des travailleurs syndiqués, qui veut rassembler les militants lepénistes engagés ailleurs que dans les structures amies du Front national.

Ch. Ch.

L'UDF vote les recettes budgétaires, mais dénonce l'attitude du RPR et du gouvernement

De nouvelles divergences pourraient apparaître sur la loi de financement de la Sécurité sociale

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 22 octobre, par 431 voix contre 95 et 9 abstentions, la première partie du projet de loi de finances pour 1997, celle qui fixe les recettes de l'Etat. Le RPR a voté pour, ainsi que la quasi-totalité du groupe UDF. Mais cinq députés libéraux et centristes se sont abtenus, traduisant ainsi la mauvaise humeur de leur groupe devant le rejet de tous ses amendements. ***(Lire notre éditorial page 12.)***

LE FEU couve toujours à l'intérieur de la majorité. Les défaites enregistrées par l'UDF, la semaine dernière, sur la taxe sur les carburants, la TVA, ou encore la réduction des avantages fiscaux consentis dans le cadre de la loi Pons, ne l'a pas conduit a revoir sa stratégie. Bien au contraire. Désormais convaincus que l'opinion entend leur « différence », les députés de la confédération libérale et centriste se plaisent à jouer ce nouveau rôle d'opposants internes à la majorité.

Mardi 22 octobre, dans les couloirs du Palais Bourbon, Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), revendiquait haut et fort le droit à *« l'indépendance d'esprit »*. *« Etre la tête de turc du RPR ne me gêne pas »* confiait, bravache, le président de la commission des finances sur lequel se concentre une bonne partie de la vindicte néogaulliste. Président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, qui n'a pas du tout apprécié les initiatives de l'UDF à l'Assemblée nationale, évoque *« les intentions malicieuses de Pierre Méhaignerie »*. Selon lui, l'amendement portant sur la loi Pons était *« une attaque personnelle contre le président de la République »*. Un tir de barrage préventif, en quelque sorte, car pour M. Méhaignerie, *« le combat n'est pas terminé »*. Selon lui, l'UDF pourrait *« faire rebondir la discussion budgétaire au Sénat »*. Les députés libéraux et centristes comptaient d'ailleurs profiter, mercredi 23 octobre, du déjeuner de la majorité, autour du premier ministre, pour, en marge, enrôler leurs « amis » sénateurs.

En pleine veine créatrice, l'UDF s'interroge aussi sur l'opportunité d'ouvrir un nouveau front lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Elle pourrait, à cette occasion, comme le suggèrent Ladislas Poniatowski (UDF-PR, Eure) et, dans une moindre mesure, Jean-Pierre Thomas (UDF – PR, Vosges), appliquer avec davantage de rigueur la règle du donnant-donnant qu'avait énoncée son président de groupe Gilles de Robien lors du vote de confiance. En clair, son approbation finale du texte ne serait plus acquise d'avance mais conditionnée à la prise en compte de ses propositions.

A l'occasion du vote solennel sur la première partie du budget, mardi, l'UDF a déployé beaucoup d'énergie pour manifester sa mauvaise humeur à l'égard du gouvernement et de ses partenaires du RPR. Jean Arthuis et Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, ont pourtant tenté de dissiper le malaise. Les élus UDF se sont-ils plaints de ne pas avoir été assez entendus ? Ont-ils déploré le rôle marginal laissé au Parlement ? Se félicitant d'avoir constaté une *« très grande convergence sur la politique budgétaire pour 1997 »*, le ministre de l'économie a certifié que les députés avaient pu apporter des *« améliorations nombreuses et substantielles »* au texte du gouvernement. M. Auberger a avancé d'autres arguments : *« Si certains ont noté que l'Assemblée avait peu modifié le budget, c'est que les orientations avaient été débattues et arrêtées au printemps dernier. »* Et d'ajouter que, compte tenu du contexte de rigueur, *« les marges de manœuvres étaient relativement limitées »*.

RIPOSTE POLITIQUE

Ces deux interventions de dernière minute n'ont pas suffi à apaiser les esprits. Le matin même, le groupe UDF devait accueillir Alain Juppé lors de sa réunion hebdomadaire. Gilles de Robien a préféré le décommander afin d'éviter *« un débat frontal entre le premier ministre et les députés »*. Du coup, c'était le chacun chez soi. Tandis que M. Juppé se rendait finalement devant le groupe RPR et s'estimait *« globalement satisfait »* des positions adoptées par les députés néogaullistes, les élus UDF débattaient à huis clos de la riposte politique qu'il convenait d'opposer à l'affront du gouvernement et du RPR. Partisans de la ligne dure, plusieurs députés ont exprimé leur volonté de s'abstenir. Pour marquer davantage le coup, M. Poniatowski proposait même de tirer au sort une trentaine d'abstentionnistes.

Finalement, le groupe UDF optait pour un soutien *a minima* et pincé se réduisant à une déclaration courte et sèche, avalisée à l'heure du déjeuner par François Léotard et Pierre Méhaignerie. Porte-parole de l'UDF sur le budget, Jean-Pierre Thomas délivrait, en séance publique, une déclaration grinçante : *« Après en avoir délibéré ce matin, le groupe UDF votera ce budget. Mais il regrette profondément que vous ayez refusé de prendre en compte ses amendements (...). Le Parlement a vocation par le débat, par les amendements, par sa fonction de contrôle, à renforcer la crédibilité des réformes engagées par le gouvernement. C'est avec un sens profond de nos responsabilités que nous avons mené ce débat et que nous entendons continuer à le mener. Merci de nous y aider. »*

Jean-Pierre Soisson (RL, Yonne) parvenait involontairement à détendre l'atmosphère. *« Toutes les majorités que j'ai connues se sont délitées de l'intérieur (...). Dès lors qu'on vote, il vaut mieux voter dans la gaieté »*, indiquait-il. Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique), qui avait annoncé son abstention. décidait finalement de soutenir le gouvernement. Mais, le scrutin achevé, M. de Robien grattait toujours la plaie. *« Un budget verrouillé est un acte de méfiance vis-à-vis du Parlement »*, affirmait-il en trouvant un motif supplémentaire de contentieux : l'annonce *« prématurée »* par le président du groupe RPR, Michel Péricard, de la mise en place d'un groupe de travail mixte sur le projet de loi antiraciste. *« J'apprends par une dépêche que le RPR propose tout seul un groupe de travail RPR-UDF sur le projet de loi Toubon »* déclarait-il. Offusqué.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

L'analyse du scrutin

L'ensemble de la première partie du projet de loi de finances pour 1997 a été adoptée par 431 voix contre 95, sur 535 votants et 526 suffrages exprimés, la majorité requise étant de 264 voix.

● **Ont voté pour :** 234 RPR (sur 259) ; 191 UDF (sur 206) ; 6 République et Liberté (sur 23).

● **Ont voté contre :** 61 PS (sur 63) ; 24 PC (sur 24) ; 9 RL : Pierre Carassus, Jean-Pierre Chevènement, Régis Fauchoit, Jean-Pierre Michel, Alfred Muller, Georges Sarre, Gérard Saumade, Christiane Taubira-Delannon, Emile Zuccarelli ; 1 non-inscrit : Bruno Retailleau.

● **Se sont abstenus :** 1 RPR : Marie-Fanny Gournay ; 5 UDF : Jean-Louis Beaumont, Bernard Coulon, François d'Harcourt, Christian Martin et Serge Monnier ; 3 RL : Pierre Bernard, Jean Juventin et Jean Urbaniak.

● **N'ont pas participé au vote :** 24 RPR : 21 d'entre eux ont fait savoir qu'ils *« n'avaient pu rejoindre à temps l'hémicycle »*, mais que leur intention était de voter pour. Restent Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, Patrick Labaune et Daniel Pennec ; 10 UDF : Alain Barrès, Jean-Pierre Bastiani, Yves Bonnet, Yves Bur, Jean-François Deniau, Renaud Dutreil, Francis Saint-Ellier, François Sauvadet, Guy Teissier et Patrick Trémège. 2 PS : Michel Pajon et Alain Rodet ; 5 RL : Jean-Louis Borloo, Bernard Charles, Claude Hoarau, Jacques Le Nay et Aloyse Warhouver. 1 non-inscrit : Michel Noir.

Les retraités, eux aussi, descendent dans la rue pour leur pouvoir d'achat

EMMENÉ par des tempes grisonnantes ou franchement blanches, le cortège s'écoule d'un pas de promeneur, joyeux quoique silencieux. Quelques rengaines vieillottes aux paroles détournées jaillissent du mégaphone, mais la foule ne s'égosille pas en retour. Quand les slogans sont épuisés, un air d'accordéon prend le relais : mardi 22 octobre après-midi, les retraités défilent à Paris pour la défense de leur pouvoir d'achat et pour affirmer leur volonté d'obtenir une *« véritable prestation d'autonomie »*.

Environ quinze mille personnes ont envahi le pavé parisien, mais d'importantes manifestations se déroulent aussi, notamment, à Marseille, à Lyon, à Lille, à Grenoble, à Rouen, à Saint-Etienne. L'éventail des organisateurs est fort large (CFTC, CNR, CFDT, FNAR, CFE-CGC, FNSEA, CGT, MODEF, FEN, UFR, FGR, UNRPA, FSU). Force ouvrière, qui n'appelait pas à manifester, a fait savoir que *« les revendications des personnes âgées* [étaient] *indissociables de celles des autres générations »*. Le Front national a exprimé son soutien aux retraités, mais lorsqu'une poignée de militants de son Centre national des préretraités et des retraités ont tenté de se joindre au cortège parisien ils en ont été fermement dissuadés.

Les retraites *« s'effilochent »*, *« s'épuisent »*, entend-on ici ou là tout au long de la manifestation à Paris. La CSG (contribution sociale généralisée) et le RDS (remboursement de la dette sociale) sont désignés comme porteurs de beaucoup de maux. *« Tout le monde peut se plaindre de ces ponctions*, reconnaît Carmen, soixante-cinq ans, fort élégante sous son chapeau de tweed. *Mais il faut souligner que nous, les retraités, on supporte déjà la crise sociale, le chômage, à travers l'aide que nous apportons à nos enfants ! » « Depuis que je suis petite, je veux m'occuper des enfants*, résume Thérèse, cinquante-six ans. *J'étais institutrice. Eh bien, aujourd'hui, c'est encore pour les enfants que je suis ici. Pourront-ils finir leur vie correctement ? »*

Habitués de la protestation sociale, les manifestants ne s'étonnent pas vraiment de se trouver une nouvelle fois dans la rue, puisque *« c'est là que se font les lois »*. Pour Albert, soixante-treize ans, ancien cheminot, *« les retraités sont calmes, paisibles, on ne les met pas dans la rue comme ça. Ce n'est pas du tout mon tempérament, mais il faut reconnaître qu'on est à cent coudées des promesses du candidat Chirac »*.

Bien qu'au sommaire des revendications, l'avenir de la prestation d'autonomie n'a pas paru véritablement au centre des préoccupations. *« Il faut qu'elle soit distribuée par la Sécurité sociale, qu'elle porte un caratère légal. C'est humiliant d'obtenir une allocation comme si on était des assistés ! »*, réclame Roger, soixante-quatorze ans. *« Elle doit devenir un risque maladie comme l'accident du travail ou la maternité »*, revendique, essoufflé, un autre.

Aude Dassonville

La non-présentation du carnet de santé ne sera pas assortie de sanctions

« CRÉER UN CHOC dans les consciences » afin que les Français puissent *« s'approprier et gérer leur santé »* : Jacques Barrot n'a pas été avare de formules-choc, mardi 22 octobre, lors de la présentation officielle du *« carnet de santé »* qui peut, selon lui, *« changer le paysage sanitaire du pays »*.

Ce document de couleur jaune et bleu, qui va être distribué à 45 millions d'assurés de plus de seize ans d'ici à la fin de l'année, doit éviter consultations, prescriptions et examens redondants, permettre un meilleur suivi des patients et freiner la progression des dépenses médicales (*Le Monde* du 22 octobre). Pour tenir cette conférence de presse, le ministre des affaires sociales était accompagné de son secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, qui a effectué un aller et retour entre Paris et Jérusalem où il accompagne le président de la République.

A raison de 4 francs l'exemplaire (fabrication et distribution), le coût de ce nouvel *« outil de santé publique »* s'élèvera à 180 millions de francs pour les caisses d'assurance-maladie. Mais les pouvoirs publics en attendent un rapide retour sur investissement, même si M. Barrot s'est refusé à chiffrer les économies qu'il pourrait générer. Sa présentation – à chaque consultation, en ville comme à l'hôpital – sera certes obligatoire, dès que l'assuré l'aura en sa possession, mais son efficacité pourrait être limitée tant que la non-présentation ne sera pas sanctionnée. Ce document devrait, néanmoins, être efficace, 80 % des Français se disant prêts à le présenter systématiquement à leurs médecins, selon un sondage Ipsos réalisé fin août auprès de 1 016 personnes pour le compte du gouvernement. Plus efficace, en tout cas, que son avatar précédent.

Le « carnet Barrot » a été précédé, en effet, par le « carnet Veil », qui s'est transformé en un petit fiasco financier. Ministre des affaires sociales d'Edouard Balladur, Simone Veil avait instauré un *« carnet médical »* pour les 4,5 millions de personnes de plus de soixante-dix ans souffrant d'au moins deux affections nécessitant des soins importants. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts) en avait fait imprimer plus de 4 millions. Son bon usage aurait même pu générer 12 milliards de francs d'économies par an, selon une étude réalisée alors par la Caisse d'assurance-maladie des travailleurs indépendants.

MANQUE DE COORDINATION

Mais le gouvernement Balladur en laissa la diffusion au bon vouloir des médecins libéraux, qui ne se précipitèrent pas pour le proposer aux malades concernés. D'autant que de nombreuses personnes âgées y virent un signe de discrimination à leur encontre, alors que les pouvoirs publics voulaient en faire un outil pour améliorer la qualité du suivi médical. Deux ans après son instauration, 43 000 carnets avaient été distribués, soit moins de 1 % des documents imprimés. Les autres ont été mis au pilon, entraînant une perte sèche de plusieurs millions de francs pour les caisses.

Cet exemple révèle aussi le manque de coordination entre l'Etat et l'assurance-maladie, encore illustré récemment par leurs discordances sur les dossiers des ambulanciers et des visites de nuit des médecins. Réuni mardi, le conseil d'administration de la Cnamts a mandaté son président, Jean-Marie Spaeth (CFDT), et son vice-président, Georges Jollès (CNPF), pour protester auprès du gouvernement contre *« la non-prise en compte répétée par le gouvernement de propositions qui relèvent clairement de la gestion de l'assurance-maladie »*. Quelques heures plus tard, M. Barrot annonçait qu'il les recevrait *« dans les prochains jours »*.

Jean-Michel Bezat

Les fabricants de tabac s'accordent sur des hausses de prix

LES PRIX DU TABAC augmenteront à deux reprises au cours des prochains mois : le 20 décembre 1996, puis le 5 mai 1997. C'est ce qui ressort des tarifs rendus publics, mardi 22 octobre, par plusieurs fabricants et distributeurs. Dans le cadre du projet de budget pour 1997, le gouvernement souhaitait obtenir une majoration de 4,8 milliards de francs de la fiscalité sur ces produits. Pour y parvenir, il fallait soit que l'Etat relève les taux d'imposition, soit que les fabricants augmentent leurs prix de vente. Cette dernière solution a eu la préférence des industriels.

La Seita a ainsi annoncé que le paquet de Gauloises brunes (11,90 francs) passera à 12,90 francs le 20 décembre, puis à 13 francs le 5 mai ; celui de Gauloises blondes (15,20 francs) grimpera à 16,80 francs, puis à 17,20 francs. A compter du 20 décembre, chez Philip Morris, le paquet de Marlboro passera de 18 francs à 19,30 francs. De même, Rothmans France a indiqué que le paquet de Peter Stuyvesant, actuellement à 17,70 francs, passera à 19 francs, puis à 19,20 francs.

La reconnaissance de la nation pour les anciens de la guerre d'Espagne

LES MEMBRES FRANÇAIS des brigades internationales qui ont combattu en Espagne entre 1936 et 1939 bénéficieront désormais de la carte du combattant. Dans un courrier, daté du 19 octobre, adressé aux députés communistes François Asensi (Seine-Saint-Denis) et Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne), qui l'avaient saisi de cette affaire, et au colonel Rol-Tanguy, président d'honneur de l'association des amis des combattants de l'Espagne républicaine, Jacques Chirac indique que la mesure sera effective le 23 novembre, jour du transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : selon la dernière enquête de BVA** pour *Paris-Match* (daté 24 octobre), réalisée du 17 au 19 octobre auprès de 924 personnes, Alain Juppé est en chute de sept points en un mois, avec 24 % de bonnes opinions, contre 70 % de mauvaises, tandis que Jacques Chirac est en baisse de cinq points, à 35 % de bonnes opinions. Pour le baromètre de CSA pour *La Vie* (daté 24 octobre), réalisé les 11 et 12 octobre auprès de 1 011 personnes, le premier ministre est à son plus bas niveau depuis mai 1995, avec 31 % de bonnes opinions ; pour sa part, le chef de l'Etat baisse de six points, avec 38 % de cote de confiance.

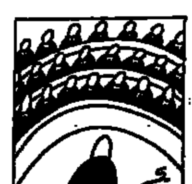
■ **MUNICIPALES : le premier tour de l'élection municipale partielle de Dreux (Eure-et-Loir) a été fixé au 17 novembre.** Après l'invalidation de l'élection du maire (RPR) Gérard Hamel par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 23 octobre), les trente-deux élus de la majorité RPR et UDF se sont démis de leur mandat, mardi 22 octobre, comme ils l'avaient annoncé.

■ **SYNDICATS : Lionel Jospin et Nicole Notat**, conduisant des délégations du Parti socialiste et de la CFDT, se sont rencontrés, mardi 22 octobre, au siège du PS, pendant plus de deux heures. La secrétaire générale de la CFDT a indiqué que l'objectif était de *« se comprendre pour ne pas se tromper sur les positions de l'autre »*. Le premier secrétaire du PS a insisté sur *« le climat tout à fait excellent »* et la *« franchise »* de la rencontre.

PARLEMENT

Le Sénat approuve une proposition sur le « bracelet électronique »

LES SÉNATEURS ont adopté, mardi 22 octobre, la proposition de loi de Guy Cabanel, président du groupe du Rassemblement démocratique et européen, relative au placement sous surveillance électronique (PSE). Les députés ayant refusé d'introduire cette innovation dans la réforme de la détention provisoire, il s'agit, cette fois, de permettre, au moyen d'un « bracelet électronique », la surveillance à distance des seuls condamnés, dans le cas de peines ou de fins de peine inférieures à un an. A la demande du gouvernement, la possibilité d'utiliser le PSE a été étendue aux libérations conditionnelles. Ce système a été approuvé par la majorité RPR et UDF et par les socialistes. Le groupe communiste a voté contre, au motif, selon les termes de Nicole Borvo (Paris), que cette mesure *« ne favorisera en rien la réinsertion des délinquants tout en permettant une mainmise totale sur la vie de l'individu »*.


PARLEMENT

■ **JUSTICE : les députés ont adopté**, mardi 22 octobre, les crédits du ministère de la justice, qui s'élèveront en 1997 à 23,9 milliards de francs (+ 1,77 % par rapport à 1996). La majorité RPR et UDF a voté pour, l'opposition socialiste et communiste contre. Le ministre de la justice, Jacques Toubon, a souligné que son budget est l'un des rares à voir ses crédits augmenter, ainsi que ses effectifs (+ 327 agents). Julien Dray (PS, Essonne) a interpellé le ministre sur la dégradation de la centrale de Fleury-Mérogis. M. Toubon a indiqué que 65 millions de francs ont été engagés pour le désamiantage *« total »* de la centrale, qui sera terminé à l'été 1997.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la commission des finances de l'Assemblée nationale** a réduit de 5 milliards de francs, mardi 22 octobre, les crédits du compte de privatisation programmés en 1997, pour obtenir des précisions sur le montant que l'Etat compte verser de nouveau au Crédit lyonnais. La commission des finances a adopté un autre amendement d'Hervé Mariton (UDF-AD, Drôme), clôturant le compte d'affectation spéciale consacré au Fonds national des haras et des activités hippiques.

■ **IMMOBILIER : le Sénat a adopté en première lecture**, mardi 22 octobre, une proposition de loi, déjà votée par l'Assemblée nationale, qui prévoit l'obligation, sous peine de nullité, d'indiquer la superficie lors des contrats de vente d'appartements d'immeubles en copropriété. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PCF n'ont pas participé au vote. A la demande du gouvernement, les sénateurs ont exclu du champ d'application les dépendances et raccourci de trois à un mois le délai permettant d'intenter un recours en nullité.

■ **FRAMATOME : la conférence des présidents de l'Assemblée nationale a élargi**, mardi 22 octobre, de deux à sept députés la mission parlementaire d'information sur Framatome. Cette décision a été prise à la demande de Laurent Fabius, président du groupe socialiste, afin que tous les groupes soient représentés au sein de la mission.

■ **IVG : le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale**, Hervé Gaymard, a indiqué, mardi 22 octobre sur Europe 1, qu'il *« balaie »* la proposition de loi d'une trentaine de parlementaires RPR et UDF demandant la suppression du remboursement des IVG non thérapeutiques par la Sécurité sociale (*Le Monde* daté 13-14 octobre).

■ **CORSE : l'Assemblée nationale a annoncé**, mardi 22 octobre, la création d'une mission d'information parlementaire sur la Corse, demandée en septembre dernier par le député (UDF-PR) de Corse-du-Sud José Rossi. Constituée à la proportionnelle des groupes, cette mission d'information devrait être présidée par Henri Cuq (RPR, Yvelines), tandis que Xavier de Roux (UDF-rad., Charente-Maritime) devrait en être le rapporteur.

LE MONDE / JEUDI 24 OCTOBRE 1996

IMMIGRATION Au terme de l'informatisation des préfectures engagée en 1990, le ministère de l'intérieur dispose d'un nouvel outil pour mesurer les flux migratoires. Selon un document confidentiel, 90 000 titres de séjour ont été délivrés en 1995, contre 146 000 en 1993. ● CES STATISTIQUES divergent de celles de l'Office des migrations internationales (OMI), qui enregistrent une baisse plus rapide du nombre d'entrées sur le territoire (50 000 en 1995). Des différences dans les modes de calculs et dans la fiabilité des instruments statistiques expliquent pour partie ces divergences. ● LES VIOLENTES POLÉMIQUES sur les chiffres de l'immigration avaient amené à confier en 1990 au Haut-Conseil à l'intégration la publication de ces statistiques. Le travail, non rendu public, du ministère de l'intérieur vient souligner l'urgence de rationaliser et d'unifier les instruments de mesure.

Le ministère de l'intérieur a délivré 90 000 titres de séjour en 1995

La Place Beauvau a mis en place un nouveau mode de comptage. Ses données, confidentielles, enregistrent une décrue des flux migratoires depuis 1993, mais demeurent plus élevées que celles publiées par l'OMI. Les spécialistes tentent d'expliciter ces divergences

LE DÉBAT agite les observateurs de l'immigration depuis déjà plusieurs semaines. Des statistiques, non encore publiées, tendent à tempérer l'ampleur de la baisse des entrées d'étrangers en France, telle qu'elle est officiellement constatée depuis la mise en œuvre des lois Pasqua. Ironie de l'histoire, ces chiffres inédits émanent du ministère de l'intérieur.

Six ans après ses premiers balbutiements, en 1990, l'informatisation des préfectures a permis de « sortir » des chiffres nationaux. Selon un comptage contenu dans un « *document de travail* » de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) rédigé par Guy Laflamme, un statisticien canadien, 146 390 titres de séjour de toutes sortes ont été délivrés en 1993. Ce chiffre est descendu à 132 840 en 1994. Pour 1995, selon ce même document, le ministère de l'intérieur a délivré quelque 90 000 nouvelles cartes. S'agissant des seules migrations en provenance de pays non européens, ces nouveaux chiffres tempèrent l'idée d'une décélération brutale : la baisse du nombre de titres de séjour délivrés n'aurait été que de 10,5 % entre 1993 et 1994, alors qu'elle frôlait 34 % selon les chiffres de l'Office des migrations internationales (OMI).

Depuis le début des années 90, le ministère de l'intérieur avait cessé d'être considéré comme une source d'informations statistiques. Peu fiables, les chiffres qu'il diffusait auparavant avaient cédé le pas à ceux publiés par la direction de la population et des migrations du ministère des affaires sociales à partir de deux sources : l'OMI, qui organise le contrôle sanitaire, en principe obligatoire, pour les nouveaux arrivants, et l'Office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui attribue le statut de réfugié.

Dès 1989, la contestation des statistiques de l'immigration par le Front national avait conduit Michel Rocard à confier à un Haut-Conseil à l'intégration (HCI), composé de neuf « sages » et présidé par Marceau Long, le soin de diffuser une information rigoureuse. Le Haut-Conseil s'est attelé à cette tâche, et la polémique alimentée par l'extrême droite a perdu de sa vigueur. Tous les acteurs du jeu républicain ont reconnu l'existence d'un flux d'immigration annuel d'environ 100 000 arrivées (par regroupement familial, arrivée de conjoints de Français, de travailleurs et de réfugiés).

L'année 1993 a néanmoins marqué un tournant, avec une décrue spectaculaire qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui, pour aboutir au chiffre de 49 000 en 1995 (94 000 en 1993, 64 000 en 1994), selon l'OMI et l'Institut national d'études démographiques (INED). La diminution des flux de regroupement familial s'est combinée, à partir de 1994, avec l'effet dissuasif des lois Pasqua. La baisse de l'immigration de non-Européens est apparue encore plus rapide que celle des ressortissants de l'Union. Cette décrue venait à l'appui de discours vantant l'efficacité du dispositif Pasqua.



Les spécialistes s'accordent sur un point : la différence entre les chiffres de l'OMI et les nouvelles statistiques du ministère de l'intérieur n'a rien de suprenant. Chacun de ces indicateurs mesure une réalité différente avec un instrument imparfait. L'OMI additionne des flux de personnes au moment où elles passent la visite médicale réglementaire. Le champ de compétence de cet office public estdonc délimité de façon arbitraire. Le ministère de l'intérieur, lui, comptabilise le nombre de titres de séjour valables au moins un an et délivrés pour la première fois pendant une année donnée.

Chacun des instruments statistiques a ses faiblesses. Ainsi, certains étrangers – les Européens, les familles de certains pays d'Afrique et les enfants de Français – ne sont pas astreints au contrôle sanitaire de l'OMI. Quant au ministère de l'intérieur, il enregistre parfois la délivrance d'un titre de séjour plusieurs années après l'entrée réelle de l'étranger concerné. C'est le cas des enfants entrés par le biais du regroupement familial, qui n'obtiennent une carte qu'à l'âge de seize ou dix-huit ans. C'est aussi le cas des demandeurs d'asile déboutés qui ont bénéficié de la mesure de régularisation décidée en 1991. De même, les étudiants ne sont pas compris dans les statistiques de l'OMI. Mais ils le sont au ministère de l'intérieur. Cela peut expliquer en partie les chiffres plus élevés du ministère. « *Il faudrait retirer ces faux flux des chiffres du ministère de l'intérieur,* explique Michel Jacod, chef du département de démographie à l'Insee. *Mais cette opération est complexe car le plan d'informatisation du ministère n'a pas été conçu pour enregistrer un flux de personnes mais des délivrances de titres de séjour. Il faudrait modifier l'organisation du système de collecte.* »

« Une bataille politique sur le point de savoir s'il y a 50 000 entrées de plus ou de moins par an n'a aucun intérêt »

Il reste à expliquer la baisse relativement modérée révélée par les statistiques du ministère. « *On nage en pleine mélasse* », reconnaît-on Place Beauvau, en promettant de rendre publics prochainement « *des chiffres qui tiennent mieux la route* ». A la demande du Haut-Conseil à l'intégration (HCI), des études complémentaires ont d'ailleurs été demandées à l'Insee et au service statistique du ministère de l'intérieur. Mais les résultats, annoncés pour la fin de l'été, se font attendre. Le ministère de l'intérieur semble s'être fait tirer l'oreille pour communiquer ses fichiers à l'Insee

Cependant, des pistes d'explication émergent. « *Il est possible que les préfectures gèrent la situation des étrangers de façon plus souple que ne le reflètent les procédures contrôlées par l'OMI* », avance Michèle Tribalat, chargée de recherches à l'INED. Autrement dit, les préfectures procéderaient de leur propre chef à des régularisations qui n'apparaissent pas nécessairement dans les chiffres des visites médicales de l'OMI. L'extrême fermeté affichée par le gouvernement recouvrirait, en réalité, des attitudes locales diversifiées. Le volume, variable selon les préfectures, de situations saisies dans les ordinateurs sous la rubrique « *autres* » plaide dans ce sens. L'explication n'est d'ailleurs pas formellement démentie au ministère de l'intérieur.

Pour Mme Tribalat, qui siège au groupe statistique du Haut-Conseil, il convient de rester prudent. L'outil informatique reste insuffisamment maîtrisé par les préfectures, ce qui occasionne retards et erreurs. Mais la démographe, spécialiste de l'immigration depuis vingt ans, reconnaît que, sous réserve de vérification informatique, les chiffres du ministère constituent « *un outil nouveau reposant sur une base commune d'enregistrement d'une plus grande exhaustivité* » que les statistiques de l'OMI. Que ce nouvel instrument de mesure, encore incertain, englobe un champ plus vaste et conduise à estimer autour de 100 000 un flux annuel que l'on croyait être tombé à 50 000 ne surprend pas Mme Tribalat. « *Une bataille politique sur le point de savoir s'il y a 50 000 entrées de plus ou de moins par an n'a aucun intérêt dans un pays de 58 millions d'habitants* », explique-t-elle. Il est vrai que la polémique récurrente sur l'immigration se nourrit de vagues statistiques sur les flux d'entrées, en oubliant que nombre d'immigrés – environ 30 000 par an – quittent chaque année la France.

Philippe Bernard

Combien et à quel titre ?

● **Flux.** Les entrées légales d'étrangers proviennent de cinq sources principales : l'arrivée des épouses et enfants de travailleurs immigrés (regroupement familial), les mariages « mixtes », la régularisation des parents étrangers d'enfants français, le statut de réfugié et l'embauche de travailleurs. Les quatre premiers flux, qui constituent 70 % du total, résultent de l'application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Convention de Genève.

● **Chiffres.** En 1995, 49 396 étrangers ont légalement immigré en France, selon les chiffres établis par l'Institut national d'études démographiques à partir des données de l'Office des migrations internationales. 14 360 l'ont fait au titre du regroupement familial, 13 387 comme conjoints de Français, 13 106 (dont 60 % de ressortissants de l'Union européenne) comme travailleurs et 3 751 comme réfugiés.

● **Nationalité.** L'année 1994 a été un millésime record pour les acquisitions de nationalité française en raison de la « liquidation » du stock de dossiers antérieurs à la réforme de 1993 : 126 000 étrangers sont devenus français, dont environ 50 000 par naturalisation, 43 000 par déclaration (mariages, enfants) et 33 000 par la nouvelle « *manifestation de volonté* ».

L'urgence de rationaliser et d'unifier les outils statistiques

COMBIEN d'étrangers s'installent-ils en France chaque année ? La question n'intéressait personne voici une quinzaine d'années. Elle a pris aujourd'hui des allures d'enjeu national, presque au même titre que les indicateurs économiques. Or, dit-on, il est des chiffres comme des vérités : tous ne sont pas bons à dire. C'est, en tout cas, sur cette rhétorique du soupçon que l'extrême droite a construit, dans les années 80, la popularité de son discours de haine de l'étranger, exploitant à merveille la faiblesse des outils statistiques français.


ANALYSE

Le Front national a su tirer parti des faux-semblants du recensement des étrangers en France pour dénoncer de prétendus mensonges officiels. Entre 1982 et 1990, affirment les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le nombre d'étrangers en France n'a pratiquement pas varié. Cette vérité statistique tranche avec la perception de l'« homme de la rue », qui tend à repérer les étrangers non à leur carte d'identité mais à la couleur de leur peau. Elle s'explique par le fait que les étrangers de la veille deviennent français et sont ensuite remplacés par d'autres étrangers plus récemment arrivés. Ce décalage a nourri le malaise. Il a conduit les démographes à forger de nouveaux concepts permettant de mieux rendre compte de la place des familles issues de l'immigration.

La nouvelle série statistique sur les flux d'entrée produite par le ministère de l'intérieur exige le même type de pédagogie. Sa valeur tient théoriquement au fait qu'elle reflète une vision de l'immigration plus large et sans doute plus complète de la réalité. Mais sa qualité reste à confirmer. Aussi peut-on comprendre les réticences de l'administration à diffuser des chiffres dont la fiabilité et les conditions de collecte restent incertaines.

En revanche, les réticences « techniques » et financières qui s'opposent aujourd'hui aux ultimes vérifications ne peuvent être justifiées. Le fait qu'il ait fallu un financement européen et un statisticien canadien pour effectuer une première expertise des chiffres du ministère de l'intérieur apparaît symbolique à cet égard. Voici déjà six ans, le Haut Conseil à l'intégration avait souligné que l'éclatement de la production statistique sur l'immigration était source de confusion. Pour l'essentiel, le constat reste exact. Tout se passe comme si les différentes administrations, tétanisées par la charge politique de ce dossier, hésitent à ouvrir la boîte de Pandore.

« DIRE LA VÉRITÉ »

Une telle attitude ne peut que faire le jeu du Front national. D'autant que ces chiffres du ministère et la réalité qu'ils semblent révéler n'ont rien d'extraordinaire. Que 146 000 titres de séjour aient été délivrés en 1993, que ce nombre ait baissé à 90 000 en 1995, doit-il bouleverser la face du pays ? Néanmoins, les incohérences avec les statistiques de l'Office des migrations internationales (OMI) soulignent l'urgence d'une rationalisation des instruments statistiques et d'une réaffirmation de l'autorité du Haut Conseil à l'intégration, garant de la transparence. La contradiction entre le poids politique accordé à ces chiffres et le bricolage statistique qui préside à leur calcul est difficilement défendable.

Mais l'essentiel réside dans la capacité des politiques à assumer publiquement l'inéluctabilité des flux d'immigrants. Bon an mal an, 100 000 étrangers, dont des Européens, s'installent en France tandis que 30 000 en repartent. Le solde migratoire net avoisine donc 70 000 personnes alors que, chaque année, 100 millions d'étrangers franchissent nos frontières. Constater l'évidence de ces flux induits par l'ouverture économique et le respect des droits de l'homme n'empêche nullement de se donner les moyens de les contrôler et de les limiter. Mais rares sont les responsables politiques à oser ce constat.

Lorsqu'il était au ministère de l'intérieur, Charles Pasqua avait eu une phrase prônant l'« *immigration zéro* », oubliant que, sénateur d'opposition, il avait été l'auteur d'une proposition de loi instaurant des quotas d'entrée. Il a fallu la crise des « sans-papiers » pour que son successeur, Jean-Louis Debré, admette la nécessité des flux. Lionel Jospin, lui, a commencé timidement à « *dire la vérité* » sur les chiffres. Mais le silence radio sur cette question finalement décidé par le PCF, lors de son dernier conseil national préparatoire à son 29e congrès, en dit long sur le poids des habitudes, dans un domaine où les silences sont pourtant pain bénit pour l'extrême droite.

Ph. B.

Un hôtel-casino, dont la concession doit être attribuée au groupe Partouche, va être construit à Lyon

LYON
de notre correspondant régional

Isidore Partouche l'avoue sans détour : il aurait été « *vexé* » de n'avoir pas été désigné concessionnaire du futur casino de Lyon. « *Je suis reconnu comme le spécialiste, le meilleur gestionnaire,* explique-t-il simplement. *J'ai vingt-cinq ans de casino derrière moi.* » Mardi 22 octobre, Raymond Barre, maire de Lyon, a confié la construction de l'hôtel-casino de la Cité internationale de la ville au groupe Partouche. Ce choix sera soumis au vote du conseil municipal du 16 décembre.

Avec roulette, black-jack, chemin de fer et, surtout, bandits-manchots, la municipalité espère relancer son projet de Cité internationale. Sur cet espace, dans le sixième arrondissement, entre le Rhône et le parc de la Tête-d'Or, se dressent le siège d'Interpol, un Palais des congrès qui a accueilli, en juin, le sommet du G 7, le Musée d'art contemporain et des immeubles de bureaux, dont le nombre n'est pas à la hauteur, cependant, de ce qui était attendu. Et toujours pas de grand hôtel de luxe, faute d'investisseurs. Il fallait un plus pour attirer les capitaux. Ce sera donc un casino.

Depuis la loi du 5 janvier 1988, une ville peut implanter un casino sur son terriroire à condition qu'elle soit classée touristique, qu'elle soit le centre d'une agglomération de plus de 500 000 habitants et qu'elle participe au fonctionnement d'un centre dramatique national, d'un orchestre national et d'un théâtre d'opéra... Jusqu'à présent, aucune agglomération française ne s'était aventurée sur le terrain de ces jeux d'argent. Lyon est la première. M. Barre y a mis quelques formes : il « *aurait préféré ne pas présenter ce projet* », avait-il dit en janvier à son conseil municipal. Mardi, il a espéré que « *ce casino puisse exercer son activité dans des conditions compatibles avec le niveau de l'hôtel et la qualité de la vie à Lyon* ».

Trois candidats avaient répondu à l'appel d'offres de la ville : le numéro un français, le groupe Barrière, associé au sud-africain Sol Kerzner, à l'hôtelier Accor et à Chargeurs ; le promoteur immobilier Michel Boucau ; le groupe Partouche, numéro deux en France, qui possède des participations majoritaires dans dix-huit casinos. Entré en Bourse, au second marché, en 1995, ce groupe a réalisé, la même année, plus de 770 millions de chiffres d'affaires.

UNE « BELLE OPÉRATION »

Dans l'agglomération lyonnaise, Partouche exploite déjà, outre l'hôtel Pulmann de la Part-Dieu, Le Lyon-Vert, un établissement situé dans la banlieue ouest, acquis en 1991 : jeux traditionnels, quatre cents machines à sous, un million de visiteurs par an, un chiffre d'affaires de 293 millions de francs. Le groupe vient de racheter, à une filiale de la Compagnie générale des eaux, 30,3 % des actions de la Société fermière du casino municipal de Cannes (SFCMC), qui coiffe, outre le casino de la Croisette, deux hôtels de luxe et le golf de Mandelieu. Coût de la transaction : 280 millions de francs. Malgré la somme, rondelette, Partouche ne dispose pas de siège d'administrateur. Son premier objectif dans cette « *belle opération* » est de prendre pied chez son principal concurrent, le groupe Barrière, qui détient 60 % de SFCMC.

Pour entrer dans la Cité internationale, le groupe Partouche, qui aurait certainement vu d'un mauvais œil un groupe concurrent à quelques kilomètres du Lyon-Vert, va investir près de 300 millions de francs pour la construction d'un hôtel de 210 chambres, dont l'enseigne sera confiée au groupe anglais Hilton. Une trentaine de millions de francs seront nécessaires pour l'équipement du casino.

Il faut d'abord que le ministère de l'intérieur autorise l'exploitation de jeux traditionnels. Le concessionnaire devra attendre un an minimum de fonctionnement avant de formuler une demande de machines à sous. Les bandits-manchots sont la vache à lait des casinos : les 400 appareils du Lyon-Vert représentent 90 % du chiffre d'affaires. M. Partouche prévoit d'en installer autant à la Cité internationale. Il ne doute pas obtenir des autorités les feux verts nécessaires : « *En France, il y a des lois, nous sommes dans un pays de droit.* » L'ouverture est prévue en 1999. La municipalité compte dégager de cette activité entre 20 et 25 millions de recettes par an.

Bruno Caussé

Quinze ans de réclusion pour le peintre du Bon Marché qui a tué son chef de service

Philippe Jégado avait assassiné Claude Mauger, le 15 juillet 1992, dans les sous-sols du magasin

Philippe Jégado comparaissait, lundi 21 et mardi 22 octobre, devant la cour d'assises du tribunal de Paris. Cet ancien peintre en bâtiment, employé au Bon Marché, était jugé pour le meurtre, le 15 juillet 1992, de son chef de service. Les deux jours d'audience ont mis en évidence le parcours fait d'échecs et de galères de ce jeune homme « poussé tout seul ». La cour l'a condamné à quinze ans de réclusion.

15 JUILLET 1992, 17 heures, deuxième sous-sol du grand magasin parisien Au Bon Marché. Dans l'atelier de peinture, Philippe Jégado, trente-quatre ans, peintre en bâtiment, tient en joue son chef de service avec un pistolet 22 long rifle. *« Ordure ! Je vais te tuer. Tu ne reverras pas ton petit-fils. »* Claude Mauger, quarante-huit ans, est à genoux, terrorisé, en pleurs. L'employé vient d'apprendre son licenciement.


PROCÈS

22 octobre 1996, salle d'assises du tribunal de Paris. Philippe Jégado fait signe à son avocat d'arrêter sa longue plaidoirie. L'accusé ne veut plus être défendu. En tout cas pas comme ça. Le droit du travail, le licenciement abusif, les cadences oppressives... Non. Rien de tout cela. *« La vérité de cette histoire, je l'ai vue se dérouler tout au long du procès. Il y avait des réalités différentes, des images de la vérité. Elles étaient toutes vraies. C'est un concours de circonstances. A vous de juger. »*

Des images de la vérité ? Philippe Jégado n'a eu de cesse de ressasser les siennes. Ici, devant ses juges, pendant deux jours. Au Bon Marché, face à son chef de service agenouillé, pendant trois quarts d'heure qui lui auront paru dix minutes. Après les faits, face à lui-même, pendant trois mois, à marcher dans les bois de Rambouillet. Trois mois de cavale à vivre *« comme un légume »*, avant de se livrer aux gendarmes pour enfin *« affronter la société »*.

C'est un caractère entier, de confusion et de sincérité mêlées, qui déborde du carré des accusés. Front large, cheveux courts, regard noir, Philippe Jégado, qui a aujourd'hui trente-huit ans, est un garçon *« poussé tout seul »*, issu d'une famille en lambeaux : une mère serveuse, battue et cancéreuse, qui meurt en 1973 alors qu'il est en prison ; un père O.S. chez Renault, alcoolique et violent, qui *« a tout cassé »* et décède en 1987 ; une sœur éloignée, qu'il ne voit pas pendant dix ans ; un frère placé, devenu clochard, qui, en 1992, sera assassiné. *« Il y a des gens qui n'ont pas de chance,* dit-il. *C'est la roue, c'est le destin. »*

Devant la cour d'assises, il égrène un chapelet de galères et d'échecs : LSD, morphine, héroïne, vols, prison... Il s'en sort une première fois par amour. *« C'est la seule période de bonheur que j'ai eue, monsieur le Président ; alors j'aimerais bien la garder pour moi, si ça ne vous dérange pas. »* Et puis à nouveau rupture, overdose, alcoolisme. Il a, pour lui, une volonté de Sisyphe et une foi inébranlable dans la capacité de l'homme à s'améliorer : il obtient, en 1988, un emploi de peintre au Bon Marché.

Jégado le solitaire a alors trente ans, un domicile, une nouvelle amie, 7 000 francs par mois dont 1 600 sur un plan d'épargne pour un rêve de fils de Bretons : une maison en Bretagne. Il sait enduire, peindre et connaît la vitrerie. Le travail est son moyen d'expression. Il peint des meubles pour Noël, colle des affiches pour les soldes. Au Bon Marché, qui peaufine son label familial, il a trouvé sa famille. Mais la roue tourne, inexorablement. Son amie le quitte. Il perd son logement, dort à l'hôtel, compte bientôt sur le 1 % patronal pour se reloger. Ses seuls biens – deux jeans, cinq tee-shirts, un pistolet hérité de son père – tiennent dans un placard de fer. Le Bon Marché est son unique maison.

Menuisier depuis près de trente ans au Bon Marché et à la Belle Jardinière, Claude Mauger, lui, devient chef de l'atelier menuiserie-peinture, en 1991. Consécration de la fidélité et du labeur. *« Il aimait ses enfants, ses petits-enfants, il n'y avait aucune méchanceté chez lui »*, lance sa femme dans un sanglot. Mais l'homme ne parlait jamais de son travail à la maison. Images brouillées de la vérité. *« Peut-être chez lui, il n'était pas méchant,* dit Philippe Jégado. *Mais avec la blouse, sur laquelle il y avait un demi-galon, M. Mauger, ce n'était plus le même homme. »*

« SOUFFRE-DOULEUR »

A la barre, les menuisiers, ses employés, parlent d'une *« tension permanente »* à l'atelier. Ils disent leur chef *« injuste », « sec », « directif »* et *« colérique ». « Il se sentait agressé. Il répercutait la pression au centuple. » « C'était un impulsif, un timide,* tempère un supérieur. *Qui devait affirmer son autorité en haussant la voix. » « Il fallait toujours qu'il embête quelqu'un,* dit un autre employé. *Il avait trouvé Jégado. » « Ils nous traitait comme des chiens »*, renchérit l'accusé. *« Moi, j'étais peintre, pas souffre-douleur. Je le respectais, je pense toujours avoir été sincère avec lui. Mais je voulais le moucher. Parce que Mauger n'était pas peintre et qu'en peinture il n'y connaissait rien. »*

« Ce que tu nous fais faire, dit-il donc le 18 juin 1992 à son chef, *c'est du travail de bougnoule. »* La réponse provoque un séisme : *« Ton 1 % patronal, tu ne l'auras pas. » « Je n'ai pas réfléchi, je lui ai donné une gifle. »* Alors ce sont des rapports écrits qui remontent, des mensonges de toutes parts qui prennent corps sur des fonds de vérité. Et, au bout du compte, des mesures de sanction qui sont envisagées. Le 15 juillet 1992, le licenciement de Philippe Jégado est arrêté. *« Pour moi, tout s'écroule. Quand je suis entré au Bon Marché, j'ai eu un numéro de Sécurité sociale, un compte en banque, une Carte bleue, j'ai payé des impôts. Là, je perdais tout. »* A la levée du travail, à 16 h 48, Claude Manger est frappé au visage par le jeune peintre une première fois. Le chef de service trouve refuge chez deux supérieurs qui reviennent dans l'atelier de peinture. Philippe Jégado, entre-temps, est allé chercher son pistolet. Les hommes se font face, Jégado demande à Claude Mauger de s'agenouiller.

« Et que pensez-vous à ce moment-là ? », demande le président Alain Verleene. *« Je sais que tout est perdu, alors que rien n'a commencé. Je sais que ma vie est brisée. Moi, j'ai pas rencontré des gens qui m'ont donné la main. Je me suis reconstruit tout seul. »* La voix se brise. *« C'est pas grand-chose, vous savez, d'être peintre. Je n'étais plus toxico. J'étais devenu, je pense, un ouvrier respectable. J'avais des projets, je rêvais d'une petite maison en Bretagne, je voulais faire de l'apiculture, j'aurais voulu avoir des enfants. »* La voix devient inaudible. *« Et tout se brisait parce que M. Mauger ne pouvait plus me supporter. Je me suis dit : Je vais mourir, oui, mais tu vas mourir avec moi. – Et que lui avez-vous dit ? – Je lui ai demandé s'il croyait en Dieu. Il m'a répondu que oui. Alors je lui ai dit : Dieu nous jugera tous les deux. Et j'ai tiré. »*

La cour d'assises a condamné Philippe Jégado à quinze années de réclusion.

Jean-Michel Dumay

Le procureur demande une peine de prison ferme contre Jean Bousquet

Le réquisitoire décrit un élu « délinquant »

NÎMES
de notre correspondant

Le parquet de Nîmes a requis, mardi 22 octobre, une *« importante »* peine de prison ferme à l'encontre du député (UDF, radical) et ancien maire de Nîmes Jean Bousquet, qui comparaissait devant le tribunal correctionnel pour avoir fait supporter durant quatre ans le gardiennage de sa propriété privée aux contribuables de la ville. *« En utilisant des fonds publics pour son confort personnel, M. Bousquet a jeté le discrédit sur tous ceux qui sont investis d'un mandat électif »*, a estimé le substitut du procureur, Brigitte Sibué, en réclamant une amende de 500 000 francs et la privation des droits civiques, pour cinq ans, du PDG de Cacharel. Pour les onze autres prévenus, Mme Sibué a requis des peines de principe ou de prison avec sursis assorties, pour les fonctionnaires municipaux, d'une interdiction d'exercer leur profession.

Ce réquisitoire sévère est intervenu à l'issue d'une audience pendant laquelle l'ancien maire de Nîmes était apparu intouchable. Jean Bousquet avait tenté de se placer au-dessus de la mêlée en faisant porter, dès le départ, la responsabilité des fausses factures de son gardiennage sur l'administration municipale. Durant toute la journée, le président du tribunal, Jean-Claude Panzani, a vu défiler l'état-major de la précédente municipalité. Ces fonctionnaires de très haut niveau qui, durant douze ans, avaient redessiné la ville, se comportaient à présent comme des enfants, s'emmêlant dans leurs réponses et se rejetant les uns les autres la paternité des erreurs commises.

Dans son réquisitoire, la représentante du ministère public a estimé que l'ancien maire de Nîmes était *« un délinquant qui utilise à son profit l'argent qui ne lui appartient pas (...), un élu qui a transformé ses employés municipaux en une bande de gangsters »*. Sur le fond, Brigitte Sibué a mis en doute les menaces dont Jean Bousquet aurait été victime, expliquant qu'une municipalité ne pouvait décider d'assurer la protection d'un élu que de manière ponctuelle et exceptionnelle. *« C'est à l'Etat, qui dispose de services spécialisés, qu'il appartient d'assurer cette mission. Lorsque M. Bousquet, en tant que PDG de Cacharel, pensait être menacé par Action directe, le ministère assurait la protection de cinquante à cent industriels français. »*

« PROCÈS POLITIQUE »

Refusant d'accorder la moindre circonstance atténuante à Jean Bousquet, Brigitte Sibué a poursuivi : *« Cet homme est un seigneur qui pense que tout lui est dû. Il n'a pas payé son gardiennage, de même qu'il ne paie pas non plus directement son personnel de maison. Peut-être aussi a-t-il eu l'intention de faire régler les honoraires de son avocat, Me Varaut, par la ville de Nîmes. »* Aussitôt, une bronca a secoué la salle d'audience. *« Je n'ai jamais vu de ma carrière une mise en cause de la sorte »*, a clamé Jean-Marc Varaut tandis qu'un de ses confrères criait au *« procès politique ». « Je ne veux pas entendre ce mot ici »*, a répondu le président, alors que les quatorze avocats de la défense quittaient la salle. Lors de leur retour, trois quarts d'heure plus tard, Brigitte Sibué a déclaré *« retirer purement et simplement ses propos »* avant de poursuivre son réquisitoire.

Richard Benguigui

La Banque de France admet sa maladresse à l'égard d'un employé pris en otage

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Pris en otage pendant sept heures avec son épouse et son fils de six ans avant d'être transformé en bombe humaine, Emmanuel Demaimay est manifestement la victime la plus émouvante du retentissant hold-up commis le 16 décembre 1992 à la Banque de France de Toulon, pour un montant de 146 millions de francs.

D'autant que la situation de victime lui a longtemps été refusée. Alors qu'il était encore agité de tremblements après avoir regardé les démineurs détacher sa ceinture d'explosifs, M. Demaimay a dû subir pendant des heures les interrogatoires de la police, qui soupçonnait cet agent de surveillance d'être un otage consentant, complice des malfaiteurs. Puis, pendant plusieurs semaines, il a été ostensiblement suivi pas à pas par les enquêteurs. Parallèlement, l'enquête administrative menée par la Banque de France se déroulait avec son cortège de soupçons et même de reproches à peine voilés. M. Demaimay comprit alors qu'il devait partir et négocia un licenciement avec une indemnité de 250 000 francs vite absorbée par les frais de procédure.

A l'audience, devant la cour d'assises du Var, qui juge depuis le 14 octobre les onze personnes accusées d'avoir participé à l'attaque de la banque, les soupçons sont revenus, alimentés par les déclarations confuses de ceux qui tentent de brouiller les pistes. Jusqu'au moment où Me Paul-Albert Iweins, conseil de la Banque de France, a trouvé les mots qu'il fallait : *« La Banque de France fait amende honorable. Je crois que la banque a commis une erreur »*, déclarait l'avocat, avant d'ajouter : *« On n'a pas entouré M. Demaimay comme il aurait dû l'être. A la Banque de France, on n'a pas fait de victimologie. On a peut-être fait un peu trop d'administratif. Non seulement c'est une victime que l'on n'a pas reconnue, mais en plus on l'a soupçonnée. »*

« UN PESTIFÉRÉ »

Me Iweins ne s'est pas arrêté là. Il a décrit cette scène épouvantable qui est sans doute l'une des plus douloureusement ancrées dans la mémoire de M. Demaimay. C'est l'instant où, après le départ des malfaiteurs, les employés de la banque disent à l'otage d'aller ailleurs, dans une autre pièce, à un autre étage. *« A ce moment-là, c'est un pestiféré,* remarque l'avocat. *Il porte une bombe sur lui. »*

Mardi 22 octobre, M. Demaimay avait donc deux avocats : le sien et celui de la Banque de France, qui s'est enfin souvenue que l'agent de surveillance était son employé. Ce fut une bouffée d'air frais dans la tempête du débat d'assises, qui a vite repris ses droits. Car Me Iweins et son confrère Marc Risoli ont voulu effacer l'image décidément trop idyllique donnée par Hélène Renaux, la secrétaire comptable qui a donné aux malfaiteurs les renseignements permettant la réussite du fabuleux hold-up. Elle aussi est une employée de la banque, et c'est là son plus grand crime.

Du côté des parties civiles, on ne croit pas à l'amour d'Hélène pour un homme qui fréquentait des malfaiteurs. On souligne qu'elle a su *« utiliser les hommes »* dans un comportement surtout dominé par *« l'appât du gain »*. Certes, elle a tout avoué, tout reconnu dans une émouvante déclaration. Mais Me Risoli donne un sens moins poétique à son attitude : *« 140 millions sont encore dehors. Vous pouvez avoir la fantaisie au cœur quand il y a 140 millions qui vous attendent. »*

Maurice Peyrot

L'avocat Eric Delcroix condamné pour des propos « révisionnistes »

Me ÉRIC DELCROIX, avocat au barreau de Paris et conseil habituel des historiens révisionnistes ou de leurs éditeurs, a été condamné, mardi 22 octobre, à 20 000 francs d'amende par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour contestation de crimes contre l'humanité, après la parution, en septembre 1994, d'un livre intitulé *La Police de la pensée contre le révisionnisme*.

Le tribunal, présidé par Martine Ract-Madoux, reproche à Me Delcroix d'avoir qualifié de *« mythe »* ou de *« croyance de nature de moins en moins scientifique et de plus en plus religieuse »* l'extermination des juifs dans les chambres à gaz, ces propos laissant *« entendre au lecteur qu'il existe un doute sur la réalité de cette extermination »*. L'avocat est condamné à payer 1 franc de dommages et intérêts à six associations d'anciens déportés. Sa condamnation ne sera pas inscrite à son casier judiciaire.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le maire (RPR) de Talant (Côte-d'Or), Baptiste Carminati, a été mis en examen**, mardi 22 octobre, pour *« ingérence et abus de biens sociaux »* et placé en détention provisoire. M. Carminati, suppléant du député et maire (RPR) de Dijon, Robert Poujade, et président d'une importante société de travaux publics, était en garde à vue depuis lundi matin 21 octobre dans le cadre d'une enquête sur le financement de travaux réalisés dans ses propriétés.

■ **RÉQUISITOIRE : François Cordier, substitut du procureur de Paris, a requis une peine d'amende**, mardi 22 octobre, contre Georges Mathis, directeur du journal de rue *Le Réverbère*, qui comparaissait pour *« injure publique »* et *« provocation à la haine raciale »* devant le tribunal correctionnel de Paris (*Le Monde* du 23 octobre). Le jugement a été mis en délibéré au 19 novembre.

■ **DROGUES : 5 kilos d'héroïne ont été saisis dans les milieux turcs d'extrême gauche**, dont deux sympathisants ont été interpellés dans la région parisienne. Recep Tankaz, arrêté à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) alors qu'il s'apprêtait à livrer 1 kilo d'héroïne, et son beau-frère, Adem Dural, ont été placés sous mandat de dépôt lundi 21 octobre. En perquisitionnant chez les deux suspects, les policiers ont découvert quatre autres kilos d'héroïne, ainsi qu'un revolver.

■ **UNIVERSITÉS : devant l'exaspération des directeurs d'IUT, François Bayrou a annoncé**, mardi 22 octobre, qu'il n'avait *« pas l'intention de laisser des tensions durables s'installer »*, contrairement au faible espoir de négociations laissé la veille (*Le Monde* du 23 octobre).

■ **TRAFICS : quatre gendarmes de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) dont l'adjudant-chef commandant l'unité, ont été placés sous mandat de dépôt**, mercredi 23 octo-bre, dans le cadre d'une affaire de malversations. Cinq autres gendarmes ont été placés sous contrôle judiciaire. Selon le général Decubber, commandant de la 4e circonscription de Marseille, ils auraient perçu des *« avantages en nature en échange d'indulgence sur des infractions »*. Il a également admis que ces gendarmes avaient détourné *« des objets placés sous leur surveillance »*.

Le Patriarche, épinglé comme « secte », continue à être subventionné

L'EMBARRAS des autorités françaises chargées de la lutte contre la toxicomanie dure depuis une vingtaine d'années. C'est un secret de Polichinelle dans les milieux spécialisés, mais rien n'y fait : l'Etat français subventionne depuis ses débuts l'association internationale le Patriarche, fondée par le charismatique et très controversé Lucien J. Engelmajer pour venir en aide aux drogués. Cinq millions de francs ont été alloués au Patriarche cette année, 6 millions l'an dernier, 7 en 1994, 8 en 1993... La nouvelle mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), présidée par Françoise de Veyrinas, maire-adjoint (UDF-FD) de Toulouse, a essayé, en vain, d'empêcher l'octroi de ce subside annuel.

L'affaire prend cette année un air de scandale. Le rapport parlementaire sur les sectes cite en effet le Patriarche parmi *« les mouvements sectaires de 2 000 à 10 000 adeptes »* (*Le Monde* du 11 janvier). Son *« type dominant »* est qualifié de *« guérisseur »* et son *« type associé »* de *« psychanalytique »*. L'association, qui assure accueillir *« 1 800 toxicomanes, dont 500 Français, dans 70 lieux de vie »* répartis à travers l'Hexagone, se dit victime d'une *« diabolisation »*. Son opacité et ses méthodes musclées ont pourtant souvent été dénoncées. D'anciens patients en sont sortis traumatisés, d'autres assurent y avoir trouvé un sens à leur vie et y sont restés.

« UNE BROUTILLE »

Un porte-parole du Patriarche nous a confirmé le montant de la subvention pour 1996, en faisant aussitôt remarquer qu'elle représentait *« une broutille »* dans son budget global de fonctionnement. Il est aujourd'hui impossible d'obtenir communication de la somme exacte et de la répartition des fonds privés qui alimentent le Patriarche. *« Nous travaillons avec des produits de récupération, des dons en nature et donc pas seulement avec de l'argent privé,* explique le porte-parole. *Nous avons aussi une société d'édition, une association des Artistes du Patriarche, et il n'est pas aisé d'obtenir quelque chose de très clair et de très précis. »*

Une énième enquête vient d'être demandée par la MILDT à l'inspection générale des affaires sociales afin de vérifier l'utilisation des fonds publics versés au Patriarche. La Cour des comptes vient, dans le même objectif, d'y effectuer une visite. L'inspection générale des finances a par ailleurs été saisie en vue d'examiner la valeur du patrimoine et le montant des financements privés dont bénéficie l'association. A la MILDT, on se dit *« très mal à l'aise »* et empêché d'agir pour *« des raisons techniques »*.

A elle seule, l'organisation internationale de Lucien J. Engelmajer bloque le développement programmé des communautés thérapeutiques. Un texte visant à encadrer cette forme de prise en charge, encore marginale en France, est en effet à l'étude, mais, s'il était publié, le Patriarche ne manquerait pas d'y trouver une nouvelle occasion de profiter de la manne publique. Le *statu quo* est donc de mise. En attendant, l'association se plaint d'avoir dû fermer sa *« maison d'accueil pour sidéens »* toulousaine, qualifiée de *« sidatorium »* lors de sa création en 1990. Dénonçant *« les institutions de lutte contre la drogue et le sida qui refusent unanimement de* [lui] *adresser le moindre toxicomane, si ce n'est des malades en fin de vie »*, le Patriarche déplore, *« malgré les immenses services rendus d'un point de vue thérapeutique et économique »*, que cet *« espace de soins »* n'ait *« jamais été soutenu financièrement »*.

Laurence Folléa

VILLES Depuis les années 80, les agglomérations se sont dotées de médiathèques souvent très ambitieuses dans leur architecture et leur fonction. ● LE PUBLIC est au rendez-vous puisque le nombre d'abonnés a presque triplé par rapport à celui des bibliothèques et atteint six millions. Les médiathèques deviennent ainsi des lieux privilégiés pour les contacts sociaux et l'acquisition de connaissances. ● LE PROFIL des abonnés et de ceux qui fréquentent incidemment les salles de lecture est représentatif de la période de crise. Il s'agit d'un public « volatil », plutôt jeune et non actif, voyageant parmi toutes les possibilités du multimédia. Les chômeurs s'y rencontrent de plus en plus. ● A ORLÉANS, le quart de la population est inscrit à la médiathèque et le nombre de documents prêtés a été multiplié par cinq depuis son ouverture.

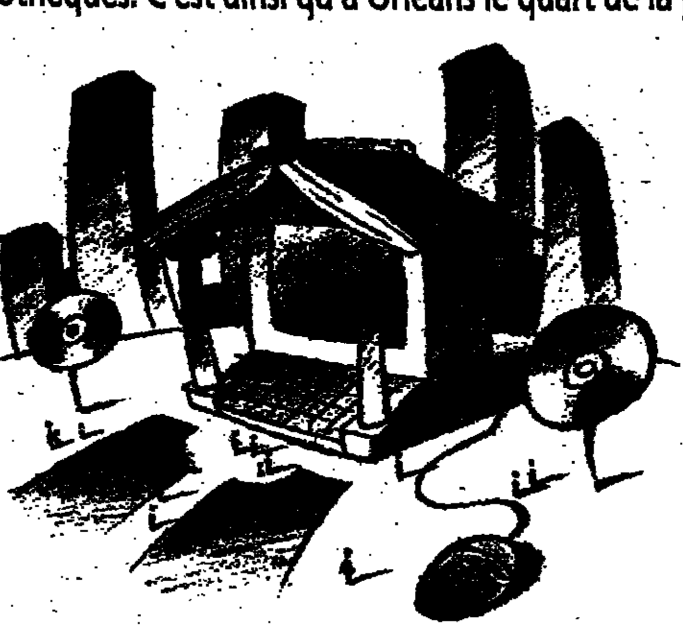
Six millions de personnes sont inscrites dans une médiathèque

Ce nouveau lieu de sociabilité et de culture multimédia connaît un net succès : près de trois fois plus d'abonnés que dans les bibliothèques. C'est ainsi qu'à Orléans le quart de la population fréquente désormais régulièrement les salles de lecture

ORLÉANS
de notre correspondant

Impossible de la manquer, avec son pelage gris. Les Orléanais, après avoir un peu tourné autour de la bête, se sont habitués à l'étrange objet en forme de boomerang. Ouverte en 1994 – un an avant les élections municipales qui ont vu la réélection de Jean-Pierre Sueur (PS) –, la médiathèque est aujourd'hui plébiscitée. Elle est devenue un lieu de rendez-vous privilégié. Signe de son adoption, les cortèges syndicaux l'ont inclus dans leur tour protestataire de la ville.

On va à la médiathèque comme on va au supermarché. *« C'est pas mal, mais les caissières ne sont pas encore très au point. »* Le personnel n'en revient pas encore de cette audace d'une lectrice néophyte qui avait laissé ses impressions lors de l'ouverture. *« Le personnel n'avait pourtant pas le temps de chômer : il inscrivait huit cents personnes par semaine ! »*, se souvient un des conservateurs.



DAMIEN CHAVANAT

Le succès a été foudroyant. En deux ans, le nombre des lecteurs a été multiplié par trois sur la ville. Le nombre de prêts a dépassé le million en seize mois. La cadence des inscriptions s'est ralentie, mais reste encore très forte : cent trente environ par semaine. Au total, on compte plus de vingt mille inscrits (près du quart de la population) mais le flux réel est beaucoup plus important, les *« fréquentants non-inscrits »* n'étant pas recensés.

Une fillette pousse son père dans l'escalier orange vif : *« Tu vas voir, je vais te montrer la vidéo au niveau 4 ! »* Les enfants servent de guide à ces hésitants qui franchissent la porte pour la première fois. *« On les remarque à la façon de se tenir,* remarque Marie-Claude Sullerot, conservateur. *Nous avons voulu le public le plus large, mais nous sommes déconcertés en même temps par son comportement. »* On s'interpelle un peu bruyamment, des lutins piquent des sprints entre les rayonnages, au troisième âge ça papote au « kiosque », le coin lecture express. *« Trop clean, ça manque un peu de désordre »*, reproche un habitué.

La salle vidéo a été *« dévalisée »* dès le premier mois de l'ouverture. *« C'est un public difficile, qui s'estime compétent dans ce domaine, et dont les goûts ne correspondent pas forcément à nos choix culturels »*, reconnaît Marie-Claude Sullerot. De l'agressivité parfois, mais pas de violences jusqu'ici. Une équipe d'agents de sécurité veille. *« Vous vous rendez compte : dans une bibliothèque ! Il y a dix ans, jamais je n'y aurais cru ! »*, ajoute Agnès Chevalier.

L'entrée est libre. Chacun peut s'installer pour lire un livre, écouter un disque compact, consulter un CD-ROM, assister à une projection ou à une conférence. Impossible donc de connaître le flux réel de la foule qui se presse, ces *« fréquentants non-inscrits »* n'apparaissant pas dans les statistiques. Pour avoir accès à tous les services de prêt, il en coûte 255 F aux Orléanais (de plus de vingt-six ans) contre 485 F aux autres. *« On gagne beaucoup d'inscrits, mais on en perd autant »*, précise une bibliothécaire. La première année, la municipalité avait décidé la gratuité pour tous les chômeurs. Ils furent trop nombreux à venir. Depuis, elle a limité la mesure aux seuls demandeurs d'emploi de la commune d'Orléans. Dans la salle de presse, presque toujours comble, règne une sorte d'anonymat protecteur. Le chômeur ne se sent pas un exclu.

> Des adultes demandent des manuels scolaires. D'autres recherchent des modèles de CV ou des livres de formation, allant de la simple remise à niveau aux disciplines les plus « pointues »

« Des adultes nous demandent des manuels scolaires », indique Marie-Claude Sullerot. D'autres recherchent des modèles de CV ou des livres de formation, allant de la simple remise à niveau aux formations les plus *« pointues »*, en passant par la préparation des concours administratifs. Des organismes de formation recommandent même à leurs stagiaires d'aller à la médiathèque pour pianoter sur les écrans ! *« Nous servons de support parascolaire ou d'insertion »*, reconnaît la direction. Un dossier de subventions pour l'acquisition d'ouvrages de formation a été déposé. *« Ce public de crise se développe à un moment où les budgets municipaux n'augmentent pas. »*

Conséquence de cette ouverture à un très large public, les missions traditionnelles de conservation s'assument mal. *« Depuis l'acquisition du manuscrit du* Cornet à dés *de Max Jacob, nous n'avons pratiquement rien acheté pour le fonds patrimonial. Rotation, usure, déprédations : le fonds se dégrade. Nous ne suivons plus certaines collections d'études. Nous sommes obligés de faire des choix »*, explique Marie-Claude Sullerot. Ce qui n'empêche pas l'organisation d'expositions où un public devenu boulimique découvre les trésors livresques du lieu (le plus vieux manuscrit remonte au VI[e] siècle et le fonds possède de croustillantes « mazarinades ») qui n'avaient été montrés qu'à une petite aristocratie d'érudits.

Les élus – de la majorité municipale comme de l'opposition – ont les yeux fixés sur les coûts de fonctionnement. Le vaisseau parfois peine, a des ratés de climatisation. On sue à grande eau dans la salle de lecture, aux murs drapés de vert. C'est la grande inconnue de ces équipements qui ont la faveur des édiles et du public. Il leur faut bien vieillir.

Régis Guyotat

De nouvelles maisons de la culture

A VOIR LA CADENCE à laquelle les médiathèques prolifèrent, le livre n'est pas menacé en France. *Il y avait 2,6 millions de* lecteurs inscrits dans les bibliothèques municipales en 1980. Grâce aux médiathèques, ils sont aujourd'hui plus de 6 millions.

Elles sont l'occasion d'abord de faire de l'architecture. Emblématique comme au Carré d'Art à Nîmes ou à Villeurbanne. Résolument contemporaine comme à Poitiers et à Orléans. Mettant à profit une réhabilitation comme à Chaumont (des silos) ou à Arras (un couvent). Mêlant le contemporain et la restauration comme à Limoges. Associée à un centre culturel comme à Meaux ou à Guingamp, ou à une bibliothèque universitaire comme à Blois, où Jack Lang refuse le mot de « médiathèque ».

« Médiathèque, cela suppose que tous les « médias » soient égaux. Or nous ne pouvons renier le livre », résume un conservateur. Les bibliothécaires sont confrontés à un nouveau rôle, celui de technicien multimédia où l'on glisse *« des incunables à Internet »*. Dérive ? Comment concilier les missions traditionnelles – la conservation et l'enrichissement des fonds anciens – avec les exigences d'un public de plus en plus large ?

Car le succès des médiathèques est dû à l'arrivée massive de nouveaux publics. En ce sens, on peut parler de « démocratisation de la culture » qui trouve ici une application concrète. Ces nouveaux lecteurs sont en général des « non-actifs ». Il s'agit d'un public de crise, volatil, jeune, tapotant ici sur un écran, consultant là un usuel ou coiffant un casque pour écouter un CD. *« Avant, c'était un public marginal ; maintenant, il ne l'est plus »*, confie un spécialiste. Difficile de les recenser et de les étudier puisque beaucoup sont des *« fréquentants non-inscrits »*.

COÛTS ÉLEVÉS

Naguère les bibliothèques regorgeaient d'habitués avec leurs places et leurs petites manies. *« Nous n'en voyons plus, à moins qu'ils n'aient changé de look »*, ajoute un conservateur. Le temps des érudits est révolu. Voici l'ère des consommateurs. Certains jetteront peut-être une larme sur ces *« lieux d'anachronisme salutaires »*, qu'étaient les bibliothèques d'antan.

Il y a eu le règne des maisons de la culture. Voici maintenant la médiathèque, centre d'animation culturelle. Le point noir, c'est leur coût de fonctionnement. Certains élus, dans l'euphorie de la décentralisation, ont dépensé sans compter. On a vu grand parfois, comme à Bordeaux où on s'est laissé griser par la technologie. Même si elles ne sont pas assimilées à des « danseuses », les médiathèques pèsent dans les budgets. Elles représentent le troisième poste des dépenses culturelles de fonctionnement des villes de plus de 10 000 habitants. Or les budgets municipaux sont en crise. Les médiathèques en souffrent : ici, on réduit les acquisitions de livres ; ailleurs, on rogne sur les heures d'ouverture.

Le modèle français de la médiathèque est pourtant exemplaire. *« La France apparaît comme un des pays où les bibliothèques publiques continuent de progresser et d'innover »*, estime Michel Melot, membre du conseil supérieur des bibliothèques. La « médiathèque », illustration inattendue de l'« exception » française ?

R. G.

Les PME de la région parisienne « ont le moral en berne »

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES *« ont le moral en berne »*, selon le sondage réalisé du 23 septembre au 4 octobre par l'IFOP auprès de 1 207 chefs d'entreprise de moins de cinq cents salariés de Paris et des départements de la petite couronne publié par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris. Trente-neuf pour cent des patrons interrogés déclarent que leur chiffre d'affaires a baissé, alors que 21 % annoncent le contraire. Trente-sept pour cent voient leur situation financière se détériorer et 12 % seulement la jugent meilleure. Cinquante-trois pour cent craignent une dégradation de la situation dans les six prochains mois. Trente pour cent ont donc l'intention d'investir contre 41 % au mois de mars. Tout en *« prenant acte de ce pessimisme »*, Hubert Flahault, président de la CCI, a estimé que *« des facteurs de reprise sont désormais réunis »*.

Didier Pineau-Valencienne mécène à Grenoble

LE PDG DU GROUPE Schneider Electric (plus de sept mille emplois à Grenoble), Didier Pineau-Valencienne, souhaite mener plusieurs actions en partenariat avec cette ville. Mardi 22 octobre, il a donné son accord pour participer financièrement au projet de cité scolaire internationale que souhaitent créer, dans le quartier d'affaires Europole, le conseil régional et la ville. Par ailleurs, son groupe aidera le musée dans sa politique d'acquisition de peintures et de sculptures. *« Nous saurons apporter notre contribution à une ville où nous avons nos racines »*, a promis le PDG au maire PS, Michel Destot. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ ***ILE-DE-FRANCE*** : une convention d'étude visant à améliorer la liaison ferroviaire entre la Normandie et la vallée de la Seine a été signée, le 22 octobre, par les représentants de l'Etat, de la SNCF et des régions Ile-de-France, Haute-Normandie et Basse-Normandie. Le projet concerne notamment la gare de la Défense et le prolongement de la ligne de métro n° 1 depuis la Grande Arche jusqu'à la nouvelle gare, ainsi que le raccordement de cette dernière aux voies du TGV Nord et à Roissy.

■ ***AIX-LES-BAINS*** : les travaux de construction du nouvel établissement hôtelier et thermal d'Aix-les-Bains (Savoie) ont commencé le 18 octobre. Ce chantier de 287 millions de francs, dont 100 millions apportés par les collectivités territoriales, doit permettre aux thermes, propriété de l'Etat, de conquérir une nouvelle clientèle. – *(Corresp.)*

■ **PARIS** : le chantier de la ZAC du bassin de La Villette, dans le dix-neuvième arrondissement, devait être une nouvelle fois occupé, mercredi 23 octobre, par les riverains. Ceux-ci contestent la densification de ce projet de cent quatre-vingt-dix logements et le manque d'équipements collectifs (crèche et école, local d'animation).

DISPARITIONS

Le général Yves Ezanno

Un héros de la seconde guerre mondiale

LE GÉNÉRAL de corps aérien (cadre de réserve) Yves Ezanno, héros de la guerre 1939-1945, compagnon de la Libération et ancien commandant de la défense aérienne française en 1964, est décédé, dimanche 20 octobre, au Cannet (Alpes-Maritimes), dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Né le 14 juillet 1912 à Clamart (département de la Seine, aujourd'hui les Hauts-de-Seine), Yves Ezanno entre en 1939 à l'Ecole de l'air installée à Versailles. Jeune lieutenant, il rejoint dès l'été 1940 les Forces françaises libres (FFL) à Londres, en empruntant un avion de liaison Simoun à partir du terrain de Royan, où l'école avait dû se replier. A la tête de la 4e escadrille du groupe de combat numéro un en Angleterre, qui débarque à Douala, il participe aux opérations du Gabon, du Fezzan et de la Libye à la fin de 1940. Pendant l'été 1941, il est, avec d'autres pilotes et mécaniciens français, affecté en Syrie, aux côtés d'équipages de la Royal Air Force (RAF).

En mars 1942, il est promu capitaine, puis commandant en 1943. Il va successivement commander des escadrilles au groupe de bombardement « Lorraine » et au groupe de chasse « Alsace », deux formations des Forces aériennes françaises libres (FAFL) *qui recevront*, le 28 mai 1945, des mains du général de Gaulle, la croix de compagnon de la *Libération. Au sein de ces unités*, Yves Ezanno participe à des missions contre les convois allemands en *Méditerranée* et il protège les troupes alliées engagées face à l'Afrikakorps du feld-maréchal Erwin Rommel jusqu'à *El Alamein* et la *couverture du port d'Alexandrie*.

En 1944, Yves Ezanno commande le 198e Fighter Squadron de la RAF, avec lequel il multiplie les sorties contre les objectifs allemands en France (il sera responsable de la destruction des radars côtiers de Cherbourg), en Belgique et aux Pays-Bas. Puis, c'est le débarquement en Normandie, c'est-à-dire les attaques de convois, de batteries, de points fortifiés, de colonnes blindées, de péniches sur la Seine et encore les reconnaissances armées sur les arrières de l'ennemi. Il s'illustre notamment dans les batailles de Caen, de Falaise et de Mortain. Il bombardera ensuite les ports du Pas-de-Calais et d'Anvers qui servent de bases d'appui aux Allemands.

MISSIONS DE GUERRE

A cette occasion, lui-même est fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944, au titre de commandant aux Forces aériennes françaises libres (FAFL). Il sera néanmoins abattu par la DCA allemande à Walcheren, une île néerlandaise que les Britanniques durent inonder pour contraindre l'adversaire à se rendre. Blessé, Yves Ezanno parvient à rejoindre les lignes alliées sous le feu des avant-postes allemands. Promu lieutenant-colonel en 1945, Yves Ezanno commande jusqu'en 1948 la base-école de chasse de l'armée de l'air française qui, à l'époque, *a été implantée* à Meknès *(Maroc)*.

En 1951, le colonel Ezanno commande la base aérienne de Saint-Dizier (Haute-Marne) et, deux ans après, détaché au commandement suprême des forces alliées en Europe (Shape), il devient le chef des *opérations de la* 4e Allied Tactical Air Force (ATAF) à Trêves (Allemagne). En 1957, il commande le groupement *aérien tactique numéro* 2 à Oran (Algérie). A ce titre, il participe aux opérations de l'Ouarsenis et d'Aïn Selfra, et est responsable de la conduite des actions aériennes du plan établi, pour l'Oranie, par le général Maurice Challe, commandant en chef en Algérie. Au total, depuis le second conflit mondial et jusqu'aux opérations en Algérie, Yves Ezanno aura accompli quatre cent douze missions de guerre.

En 1959, Yves Ezanno est à nouveau – avec le grade de général de brigade aérienne – mis à la disposition du Shape, puis il devient – avec le grade de général de division aérienne – l'adjoint du représentant français au Groupe permanent du pacte atlantique en 1961. En 1962, Yves Ezanno est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien. Il va alors, de 1964 à 1967, commander la défense aérienne française. Placé dans les cadres de réserve en 1967, le général Ezanno est, durant les deux années suivantes, PDG de l'Office français pour l'exportation de matériel aéronautique (Ofema), avant d'en devenir le président d'honneur.

Titulaire de nombreuses décorations étrangères, dont les Distinguished Flying Cross (DFC) britannique et américaine, le général Ezanno *était compagnon de* la Libération, croix de guerre 1939-1945 et des théâtres d'opérations extérieures (TOE), et grand-croix de la *Légion* d'honneur.

Jacques Isnard

Daniel Apruz

Un romancier à l'ironie fraternelle

L'ÉCRIVAIN Daniel Apruz est décédé, vendredi 18 octobre, à Malakoff, des suites d'un cancer. Il *était âgé de cinquante-neuf ans.*

Daniel Apruz est né porte de Vanves à Paris, en 1937, près de cette banlieue dont il n'aura de cesse, dans maints de ses romans, de célébrer les charmes des petites gens. De son vrai nom Daniel Aprusense, enseignant, militant syndicaliste et politique, il a été, à l'instar de son ami Daniel Zimmermann, marqué à vie par l'humiliation que représenta pour lui la guerre d'Algérie. La littérature sera dès lors le territoire de sa résistance à toutes les oppressions.

Dès son premier roman, *La Baleine* (Buchet-Chastel, 1968), remarqué par Queneau, il avait fait montre d'une imagination burlesque servie par une écriture libre et légère comme l'air. Ce romancier possédait une espèce de grâce innée.

Onze autres romans suivront, dont *La Bélamour* (Buchet-Chastel, 1970), *Le Bon Temps* (Buchet-Chastel, 1972), *Les Pendules de Malac* (Calmann-Lévy, 1980), prix de l'Humour noir, *Légendes de la rue basse* (Manya, 1992).

LA RÉVOLTE DES EXCLUS

Au début de l'année, Daniel Apruz avait publié *L'An deux mil* (Editions Méréal), un roman âpre dans lequel, avec un humour désopilant, il racontait comment un aventurier proposait aux municipalités de les débarrasser à peu de frais de leurs SDF en les ramassant et en les déportant dans une décharge publique. Ce livre n'était en rien désespéré, car cet écrivain croyait encore en une future révolte des exclus. « *Il suffit d'attendre* », disait-il.

A l'occasion de la parution de *L'An deux mil*, la bibliothèque de Malakoff avait organisé une soirée en son honneur, le 16 février 1996. Dans une salle archicombie, Daniel Apruz, déjà miné par la maladie, avait d'emblée dissipé tout malaise en se félicitant d'avoir retrouvé la ligne de ses dix-huit ans. *Il fut tel qu'il* avait toujours été : chaleureux, fraternel, expansif, la littérature au bord du cœur.

Les éditions Méréal publieront en 1997 *Le Coq*, un recueil de nouvelles inédites. Une occasion de retrouver une voix qui jamais ne connut l'aigreur et toujours célébra les hommes.

Pierre Drachline

■ **ABDELHAMID BENHADOUGA**, écrivain arabophone algérien, est décédé d'un cancer, lundi 21 octobre, à Alger, à l'âge de soixante et onze ans. Romancier, poète et essayiste arabophone, Abdelhamid Benhadouga, natif d'El Hamra, partageait avec Tahar Ouettar une notoriété qui avait largement dépassé les frontières de son pays. Son œuvre la plus célèbre, *Vent du sud* (1982), portée à l'écran et traduite en plusieurs langues, a marqué de son style le nouveau roman arabophone algérien où l'amour, en butte aux *préjugés qui entourent* la femme, est valorisé et porteur d'espoir et de liberté. Il était également l'auteur d'une trilogie consacrée à l'histoire algérienne, *Djazya et les derviches*. Parallèlement à sa carrière littéraire, Abdelhamid Benhadouga, avait occupé plusieurs fonctions importantes dans le domaine de l'audiovisuel et s'était brièvement laissé tenter par la politique en acceptant d'assumer la présidence par intérim du Conseil consultatif national (CCN), un organisme désigné par les autorités après la dissolution de l'Assemblée nationale au début de 1992.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 21-mardi 22 octobre sont publiés :

● **CGM** : un arrêté fixant les modalités du transfert au secteur privé de la participation majoritaire indi*rectement détenue par l'Etat dans* la Compagnie générale maritime, ainsi qu'un avis favorable de la *Commission de la privatisation.*

● **Prep'ENA** : un arrêté relatif à l'attribution de bourses aux stagiaires du cycle de préparation au troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Le montant des bourses est fixé à 11 392 francs brut par mois.

● **Apprentissage** : un arrêté sur le reversement aux régions et à la collectivité territoriale de Corse d'une *fraction de la taxe d'apprentissage.*

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Jeannine Aubry,
Mme Sylvie Aubry,
M. Joachim Aubry-Badaoui,
son épouse, sa sœur, sa fille, son petit-fils,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean AUBRY,

survenu le 20 octobre 1996, à Tours.

Cet avis tient lieu de faire part.

2, allée de Venise,
37200 Tours.

– Jérusalem, Paris, Oran.
Mme Esther « Bambi » Askénazi,
ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher

Léon ASKENAZI « Manitou »,

survenu à Jérusalem, le lundi 21 octobre 1996, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 22 octobre, à Jérusalem.

4/A Mévo Timna, Ramat Eshkol,
Jérusalem.

1, rue Saulnier,
75009 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Oran, Paris, Jérusalem.
Le bureau et les membres de l'association Kiriat Hana David – la ville où vécut David – ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu à Jérusalem, le lundi 21 octobre 1996, 8 Heschvan 5757, du

Rav Yéhouda Léon ASKENAZI - Manitou
membre du comité d'honneur
de l'AKHD,
directeur du centre Yaïr,
Prix de la Knesset.

L'inhumation a eu lieu le mardi 22 octobre à Jérusalem.

– L'Institut de français de l'université de Bari fait part du décès du professeur

Vito CAROFIGLIO.

A Bari, le 22 octobre 1996.

– Armelle,
son épouse,
Gaëlle et Cédric,
ses enfants,
Virginie et Antoine,
Jacqueline et André,
ses parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard FEDIDA,

parti dans son dernier vol.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 25 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi.

La messe à son intention aura lieu samedi 26 octobre, à 15 heures, en l'église Sainte-Anne de Ploubazlanec.

– *Jean-Pierre et Nelly Legrand* ont la douleur de faire part du décès de

GILLES,

leur fils, le 18 octobre 1996, à l'âge de vingt-neuf ans.

[La direction et l'ensemble du personnel du journal s'associent à leur chagrin.]

– Le directeur,
Les représentants des institutions membres du conseil de surveillance
Et le personnel de la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Claire GUYOT-ROUGEMONT,
ingénieur au CNRS,

dimanche 20 octobre.

Ils auront toujours une pensée affectueuse en souvenir du travail efficace réalisé avec la plus grande gentillesse, la rigueur et le souci du service public de 1987 à 1992.

– *Mme Hélène Leprette*,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre LEPRETTE,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45 avec palmes,
croix de guerre T.O.E.,

rappelé à Dieu le 21 octobre 1996.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart.

67, rue Bonnelais,
92140 Clamart.

– Michèle Reverdy et Jacques Dufour,
Anne Reverdy,
Olga Zanghi,
Margherita et Roberto Caccace,
ont la douleur de faire part du décès,
le 19 octobre 1996, de

Jenny LUCCANTONI,
née PISCOPO.

73370 La Chapelle-du-Mont-du-Chat.

– Nadine *Meiller*,
son épouse,
Floran et Clément,
ses fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude MEILLER,

survenu le 18 octobre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 octobre à 15 heures en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch (Alésia), suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge (porte d'Orléans).

Credo in unum Deum

M. Joseph Neirynck †,
son père,
Mimy de Schaepdryver †,
son épouse,

Francis et Jacqueline Neirynck-Schlumpf,
Pauline et Nathalie,
Baudouin et Cynthia Neirynck-Au Yeung,
Marie et Astrid,
Mandjé et Chantal Bamba-Neirynck,
Sarah et Gabriel,
Christophe et Martine Habisreutinger-Neirynck,
Florence et Nicolas,
Olivier et Béatrice Neirynck-Marissiaux,
Corentin et Clémentine,
ses enfants, beaux-enfants
et petits-enfants,

M. et Mme Jacques Neirynck-Roy,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georgette Werbrouck,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Chardent-Neirynck,
leurs enfants et petits-enfants,
son frère, ses belles-sœurs, sa sœur et son beau-frère,

M. † et Mme Jean de Schaepdryver,
M. † et Mme Joseph Wayne-de Schaepdryver,
M. † et Mme Joseph Dutordoir-de Schaepdryver,
Mlle Thérèse de Schaepdryver †,
M. et Mme Jean Meert-de Schaepdryver,
M. et Mme John Kelly-de Schaepdryver,
M. † et Mme Jacques de Schaepdryver,
M. † et Mme Jean Wautier-de Schaepdryver,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Le personnel médical de l'*unité 52 des* cliniques Saint-Luc, UCL,

font part, dans l'Espérance, du décès de

Jean-Pierre Arthur Marguerite NEIRYNCK,
époux de Mimy de Schaepdryver,
ingénieur civil E-M U.I.L.v.
officier de l'ordre de la Couronne,

né à Uccle le 30 août 1934 et décédé à Bruxelles, le 22 octobre 1996.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Woluwé-Saint-Pierre, aura lieu en la cathédrale des saints Michel et Gudule le **vendredi 25 octobre à 11 heures.**

Le défunt repose au funérarium des cliniques Saint-Luc à Woluwé-Saint-Lambert, où la famille sera présente les mercredi 23 et jeudi 24 octobre de 19 heures à 21 heures.

Les personnes désireuses de témoigner leur sympathie par l'envoi de fleurs ou de télégrammes sont invitées à verser leurs dons au compte n° 046-0063568-37, Pr. A. Ferrant, Cliniques universitaires Saint-Luc, avec la mention « En souvenir de Jean-Pierre Neirynck ».

Le présent avis tient lieu de faire part.

1150 Bruxelles,
avenue Baron Albert-d'Huart, 57.

Pas de nom de firme.

– *Marie-Anne Pannetier*,
son épouse,
Guy Pannetier,
son frère,
Bernard, Dominique, Laurence, Jérôme,
ses enfants,
Yoann, Maël, Manon, Maya, Eloa,
ses petits-enfants,
Sa famille, ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond PANNETIER,

survenu le *19* octobre 1996, en sa soixante et onzième année, dans sa propriété du Bastet, où il repose désormais, selon sa volonté.

Les obsèques ont eu lieu le 21 octobre.

Une cérémonie aura lieu ultérieurement dans la région parisienne.

16, résidence du Parc,
91300 Massy.

Pinède du Bastet,
83590 Gonfaron.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 25 octobre 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris 7e, à l'attention de

M. Guy CRESCENT,

rappelé à Dieu le 16 octobre 1996.

– Une messe sera célébrée, le vendredi 25 octobre à 17 h 30, pour

M. Philippe TOCCANIER,

en la chapelle des Sœurs franciscaines missionnaires de Notre-Dame.
220, rue de la Convention, Paris 15e.

Anniversaires de décès

Victor LAZARUS-GIRAUD

8 avril 1973
24 octobre 1993

Ceux qui l'aiment.

– Le *23 octobre 1990*,

Julien GISBERT

nous a quittés à dix-sept ans.

Ses parents rappellent son souvenir à *tous ceux qui l'ont* connu et aimé.

Messes anniversaires

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES FILS DES MORTS POUR LA FRANCE, « LES FILS DES TUÉS », 25, rue Lavoisier - 75008 PARIS Tél. : 01-42-65-35-83,

ravivera la flamme à l'Arc de triomphe LE SAMEDI 2 NOVEMBRE à 18 h 30.

Elle invite tous les orphelins et orphelines de guerre et les pupilles de la *nation* à témoigner par leur présence de la permanence du souvenir de leur père ou mère « MORT POUR LA FRANCE ».

Conférences

LE DIABLE, L'AMOUR ET LE BON DIEU

Sept jeudis de suite, à 20 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine.

● *Le 7 novembre*, « *Le diable* et la chair », Jean-Deny Vincent et Claude Geffré, o.p.

● Le 14 novembre, « La confiance et le doute », Alain Duhamel ; Flora Groult et J.-E. Collange, théologien protestant.

● Le 21 novembre, « La grâce et la foi » : Jean d'Ormesson, Jean Daniel et Louis Pernot, pasteur.

● Le 28 novembre, « La souffrance et la mort » : Daniel Sibony, psychanalyste, Marie de Hennezel, auteur de *la Mort intime* et Alain Houziaux, pasteur.

● Le 5 décembre, « La liberté et le destin » : Michel Tournier, Gilles Bernheim, rabbin et Stan Rougier, prêtre-écrivain.

● Le 12 décembre, « Le salut et l'au-delà » : Pascal Bruckner, G. Martelet, s.j.

● Le 19 décembre, « L'amour et la solitude », Jacques de Bourbon-Busset et J.-P. Jossua, o.p.

Introductions par Alain Houziaux, pasteur. Libre participation aux frais.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, jeudi 24 octobre 1996, à 20 h 30 : hommage à I. Rabin au cours d'une soirée politique sous la présidence de M. H. Bulawko.

– Les enseignements de psychanalyse 1996-97 de l'EPCI (Ecole de propédeutique à la connaissance de l'inconscient) débutent le 4 novembre, 95, rue de Reuilly, 75012 Paris, avec le cours : « Psychanalyse ou psychothérapie ? », qui aura lieu chaque lundi, de 19 h 30 à 20 h 30, par Gérard Bonnet, psychanalyste (APF), auteur de La Violence du voir (PUF 1996). Ecrire : 1, rue P.-Bourdan, 75012 Paris. Tél. : 01-43-07-89-26.

– Hébreu pour tous. Stages individuels du professeur Jacques Benaudis, pour une maîtrise express parfaite du langage moderne/biblique : 01-47-97-30-22/01-02-43-45-78.



Cuba, marché libre

Le goût d'entreprendre renaît dans l'île depuis l'effondrement du camp socialiste. Aujourd'hui, plus de 200 000 Cubains se sont établis à leur compte. Ce petit commerce est toléré par l'Etat aux prises avec de graves difficultés économiques

JOLIE brunette qui ne fait pas ses quarante ans, Raquel Gonzalez peine sur les comptes de la journée. Elle a ouvert un salon de coiffure dans l'entrée-salle à manger de son petit deux-pièces, au rez-de-chaussée d'un vieil immeuble de la ville coloniale. *« Avant, je ne travaillais pas, je commandais. Maintenant je dois tout faire, coiffer, balayer... »*

A la suite d'une longue maladie provoquée par une mystérieuse épidémie de névrite, Raquel a renoncé à son emploi de fonctionnaire dans l'Entreprise de services de la Havana Vieja, où elle supervisait l'atelier de coiffure pour 161 pesos (42 francs) par mois. Malgré la patente, 200 pesos par mois, les shampooings et les teintures, qu'il faut payer en dollars au « shopping », Raquel a multiplié ses revenus *« par trois ou quatre, selon les mois »*.

Que les Cubains aient l'esprit d'entreprise n'étonnera pas ceux qui connaissent Miami. Depuis plus de trente ans, la métropole du sud de la Floride a été dopée par l'afflux d'un million d'exilés cubains, dont le pouvoir économique n'a cessé de croître. Longtemps étouffé par le modèle étatique et centralisé adopté par les autorités castristes, le goût d'entreprendre renaît dans l'île depuis l'effondrement du camp socialiste.

La belle maison d'angle en pierre de taille témoigne de la splendeur passée des quartiers résidentiels de La Havane. Dans le jardinet qui la sépare de la rue, Anton Vega a planté son enseigne : Restaurant Nerei. Agé de trente-sept ans, il a démissionné des Forces armées cubaines pour se lancer dans *« l'aventure gastronomique »*. L'ancien ingénieur en système de calculs a transformé le rez-de-chaussée de la maison familiale en *paladar*, un nom tiré d'un feuilleton télévisé brésilien qui a passionné les Cubains. L'éclosion des *paladares* est la manifestation la plus visible, à La Havane et dans les grandes villes de province, de cette libération, encore très contrôlée, de l'initiative individuelle.

« C'est une demi-ouverture. Nous n'avons pas le droit de louer un local. Ouvrir un restaurant chez soi constitue une gêne pour la famille, sans parler des problèmes d'hygiène », explique Anton. La cuisine est propre, mais l'équipement date d'avant la révolution. Il a pu acheter, d'occasion, une grosse cuisinière à gaz et de robustes Frigidaire des années 50. Entre la réfection du local et l'acquisition du matériel, il a déjà investi plus de 5 000 dollars, le tiers environ de ce qu'il prévoit de gagner cette année.

« Il manque encore beaucoup de choses : on essaie de compenser par un sourire », s'excuse Anton. Depuis plusieurs semaines, on ne trouve plus de petites cuillers dans l'île, *« même dans les boutiques en dollars »*. Comme la plupart des patrons de *paladares*, Anton se plaint des restrictions imposées par les autorités pour protéger les restaurants appartenant à l'Etat. *« Nous sommes limités à douze couverts, et ne pouvons pas vendre de viande de bœuf, de crevettes ou de langoustes. Nous devons acheter la bière au prix fort, dans les boutiques en dollars, alors que les restaurants d'hôtel ont des prix de gros »*, égrène-t-il.

Malgré cette *« concurrence déloyale »*, beaucoup de touristes préfèrent l'ambiance chaleureuse des *paladares* aux tristes salles à manger des grands hôtels. Porc ou poisson au riz, les menus manquent de variété, mais ils permettent aux visiteurs de goûter la cuisine familiale cubaine et d'échapper au service lent et guindé des fonctionnaires de la restauration étatique. De petits gestes marquent la différence. Anton s'affaire auprès des clients, offre un verre de rhum en digestif : autant d'attentions qui n'entrent pas dans les attributions de ses concurrents du secteur public et ne leur viendraient même pas à l'esprit.

« Nous aidons à la solution de deux grands problèmes de la révolution : l'alimentation et le chômage », lance Juan Carlos, prospère entrepreneur dont le restaurant ne désemplit pas. Le taux de retour sur investissement et le cash-flow n'ont plus de secret pour ce jeune Cubain. Au bout du rouleau il y a deux ans, il avait tenté sans succès de fuir vers la Floride sur un petit radeau. Plus question de partir aujourd'hui. La semaine dernière, un Cubain de Miami exhibant une chaîne en or est venu dîner dans son *paladar*. *« La frime ne m'impressionne plus. On peut s'en sortir ici à condition de savoir s'y prendre. Et puis l'Etat policier garantit la sécurité des petits commerçants »*, plaisante-t-il.

RESTAURATEURS, plombiers, chauffeurs de taxi, vendeurs de rue, plus de 200 000 Cubains sont aujourd'hui installés à leur compte. Les autorités ont publié une liste de plus de cent cinquante activités qui peuvent être exercées de manière indépendante, moyennant le paiement d'une patente. Avec la « dollarisation » de l'économie, l'apparition des *cuentapropistas* est la plus visible – et la plus lourde de conséquences – des réformes introduites par les autorités pour tenter de sortir de la crise la plus grave qu'ait connue la révolution cubaine depuis l'entrée des *barbudos* à La Havane en 1959. *« Pour la première fois, une fraction importante de la population a coupé le cordon ombilical qui la reliait à l'Etat »*, résume Martha Beatriz Roque, une économiste dissidente.

Jusqu'au début des années 90, l'Etat, seul employeur et seul producteur, garantissait plutôt mal que bien un accès égalitaire à un niveau de consommation minimum. La *libreta*, le carnet de rationnement, permettait aux Cubains d'acquérir à bas prix les aliments et les produits de base. Ce système n'a pas résisté à la fin des relations privilégiées avec l'ex-Union soviétique. Brutalement privés de pétrole bon marché, de matières premières, de pièces détachées et de marchés garantis, les Cubains ont été soumis à un plan d'ajustement dont la soudaineté et l'intensité ont de quoi impressionner les technocrates du Fonds monétaire international. La crise a aussi mis en évidence l'inefficacité de l'appareil de production étatique.

> « Pour la première fois, une fraction importante de la population a coupé le cordon ombilical qui la reliait à l'Etat »

Prudent, Sergio Moliner s'est lancé dans l'aventure en conservant sa bouée. Employé public, cet ingénieur électromécanicien consacre ses journées à réparer, pour 344 pesos par mois, les centrales thermiques défaillantes. Le soir et en fin de semaine, ce mulâtre avenant se transforme en artisan, sculptant de petits porte-clés en acajou qu'il vend aux touristes sur le Malecon. *« Voilà ma Mercedes après vingt-deux ans de travail, et encore j'ai un bon salaire »*, plaisante-t-il devant sa Flying Pigeon, lourde bicyclette importée de Chine au début de la « période spéciale ». *« Avec mes sculptures, j'arrive à doubler mon salaire. Ça aide, mais ce n'est pas avec ça que je pourrai m'offrir une voiture, ni même acheter à mon fils la chemise à 14 dollars dont il rêve »*, soupire Sergio derrière ses lunettes de soleil. « Le problème, *c'est que les changements se font trop lentement et souvent à contretemps »*, intervient un autre vendeur, qui accepte de *« parler politique »* à condition de rester anonyme. *« Les grandes décisions sont prises au rythme des congrès du parti, tous les quatre ou cinq ans, alors que l'économie change tous les jours. La vérité c'est que l'économie n'a pas d'idéologie. Quel que soit le régime, il faut une économie forte pour garantir la protection sociale »*, ajoute ce vendeur de souvenirs, autodidacte et expert en marchandage.

En cette chaude fin de journée, le cercle s'agrandit autour d'une bouteille d'*aguardiente*, tord-boyaux qui délie les langues. Rafael, un noir longiligne à la dégaine de rappeur, se plaint de ne pouvoir acheter *« trois Cocas »* avec son salaire mensuel de 150 pesos. Monter un petit commerce ? *« Ils vont nous assassiner avec les impôts. Tant que le "Vieux"* [Fidel Castro] *sera là, les choses ne changeront pas vraiment »*, affirme-t-il.

DEUX pas en avant, un pas en arrière : concession imposée par la crise, le travail à compte personnel est cependant pris dans un strict carcan. Pas question pour les autorités de permettre la création de petites entreprises, ni la réapparition du salariat privé. L'an dernier, le « commandant en chef » avait évoqué cette possibilité lors du congrès des femmes cubaines. Depuis le discours s'est durci. *« Nous n'avons jamais pensé travailler en faveur d'une bourgeoisie nationale riche. Nous ne faisons que tolérer son existence. Il faut taxer le vol, car certains prix sont du vol et nous avons dû légaliser le vol »*, tonnait Fidel Castro en annonçant la création d'impôts visant notamment les bénéfices des *cuentapropistas*.

La multiplication des contrôles, souvent suivis de procès-verbaux et d'amendes, ont donné un coup d'arrêt au boom des *paladares*. Selon les chiffres publiés dans la presse officielle, le nombre de travailleurs indépendants a légèrement baissé ces derniers mois, redescendant en dessous de 200 000. Pour échapper au fisc, nombre de restaurateurs et de vendeurs de rue sont repassés dans le secteur informel, offrant leurs services clandestinement.

« On envisage d'organiser un syndicat des travailleurs installés à leur compte. Si un syndicat indépendant était créé, il pourrait se convertir en une force d'opposition puissante, dangereuse pour l'Etat », note le patron d'un *paladar*. Prenant les devants, les autorités ont confié le dossier à la Centrale des travailleurs cubains (CTC), l'unique organisation syndicale, appendice du Parti communiste.

Il est question soit de créer un nouveau syndicat, affilié à la CTC, auquel les travailleurs indépendants auraient l'obligation de s'inscrire, soit de les rattacher par secteurs d'activité aux syndicats existants. Le commandant en chef a mis en garde contre *« le problème gravissime que constitue l'apparition d'un secteur qui pourrait s'enrichir de manière considérable. Plus cette nouvelle classe sociale sera puissante, plus son influence sur la société sera grande et plus elle constituera un défi pour le socialisme. »*

LE durcissement des relations avec les Etats-Unis, symbolisé par la loi Helms-Burton – qui tente d'internationaliser l'embargo américain –, a renforcé le clan des « durs », qui veulent freiner les réformes économiques. *« Dans le discours officiel à usage interne, on a redonné du lustre à l'entreprise publique, au développement autocentré »*, note un diplomate.

Les hésitations et les coups de frein face à l'irruption des relations mercantiles dans l'économie cubaine illustrent le flou du « léninisme de marché », que les dirigeants n'ont pas encore défini. Sur le plan macroéconomique, la régulation demeure centralisée. Ce n'est pas le marché, mais l'équipe de jeunes technocrates travaillant sous les ordres du « premier ministre » Carlos Lage qui décide de l'affectation des devises. Le système des « vases communicants » arbitré d'en haut est parfois surprenant : c'est ainsi que les taxes d'aéroport et les droits de survol du territoire cubain perçus par l'Institut de l'aviation civile sont en partie affectés à l'achat de matières premières pour la fabrication de chaussures.

« Il n'y a pas de plan global, mais des mesures ponctuelles dictées par les circonstances », affirme Martha Beatriz Roque. *« Il est interdit de se référer à la cause réelle des problèmes, à savoir les erreurs du gouvernement révolutionnaire qui, pour se disculper, n'invoque que les causes externes comme le blocus des Etats-Unis ou la disparition du bloc socialiste. »*

Le débat se poursuit à propos de la régulation des espaces de liberté ouverts au niveau micro-économique. L'égalitarisme reste le mot d'ordre pour l'accès à la santé et à l'éducation, noyau dur du socialisme à la cubaine. *« Le travail à compte personnel peut être considéré comme positif dans la mesure où il valorise l'effort individuel. L'ère du paternalisme étatique est révolue »*, explique Dario Machado, membre du comité central du Parti communiste. L'appât du gain et la consommation compulsive demeurent cependant des tares que le parti entend combattre. *« Nous respectons ceux qui gagnent de l'argent de manière honnête, dans le respect des lois, mais l'enrichissement illicite doit être sanctionné »*, ajoute Dario Machado.

Pour justifier leur entêtement à défendre leur îlot socialiste au milieu de la marée montante du marché, les dirigeants cubains appellent à la rescousse l'écologie politique. *« Le capitalisme fondé sur la consommation débridée n'a pas d'avenir. La logique de la croissance à tout prix met en péril les ressources naturelles sans pouvoir garantir le bien-être de la grande masse des habitants de la planète. Le grand défi de la révolution cubaine est de montrer qu'on peut arriver à un autre type de croissance, plus rationnelle, supportable tant sur le plan social qu'écologique »*, résume Dario Machado.

Loin de ces enjeux prométhéens, Raquel redécouvre le B-A-BA du capitalisme. Elle fait mentalement des additions, comptant en silence le nombre de têtes qu'il faudra coiffer pour s'offrir le téléviseur couleur dont elle rêve...

Jean-Michel Caroit
Dessin : Ricardo Mosner

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : *Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;*
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les héritages israéliens de Jacques Chirac

Suite de la première page

Pour mesurer l'immense déception qui s'abat alors sur Israël, on doit se souvenir de l'admiration et de la confiance réciproques qui liaient de Gaulle et David Ben Gourion, le père de l'Etat juif. *« A mes yeux, vous êtes le plus grand homme d'Etat de ce siècle »*, déclare le premier au second, le 13 juin 1960. Il faudra attendre vingt ans avant que Jacques Chirac ne scelle en Terre Sainte la réconciliation entre Israël et le mouvement gaulliste.

Le fameux *« Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples »* – citation presque toujours incomplète du Général décrivant son voyage au Levant pendant la guerre – se poursuit ainsi : *« Je savais qu'au milieu de facteurs enchevêtrés une partie essentielle s'y jouait. Il fallait donc en être. »* Comme de Gaulle hier, Jacques Chirac veut *« en être »*, afin d'affirmer, autant que possible, l'influence de la France, pour son propre compte mais aussi comme instrument d'une présence de l'Europe. Cette ambition se situe dans la lignée d'une « politique arabe » – ou plutôt de « politiques arabes » tant ce monde reste déchiré – aujourd'hui délestée de ses pesanteurs anti-israéliennes et résolument favorable au processus de paix, *entreprise dont* les deux premiers successeurs du Général s'étaient peu ou moins souciés.

ABONNÉ ABSENT

Le deuxième héritage de Jacques Chirac date de cette époque post-gaullienne, jalonnée de gestes hostiles, de propos maladroits et de silences hautains. Quelques mois après avoir été pris à partie à Chicago par des manifestants juifs (février 1970), Georges Pompidou, interrogé par un journaliste sur la perspective d'une amélioration des rapports franco-israéliens, répond, tranchant : *« Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé »*. Son ministre des affaires étrangères, Michel Jobert, mettra un point d'honneur à ne pas se rendre en Israël.

Secouée par les chocs pétroliers (1973 et 1979), la France giscardienne ne ménage guère plus Israël, du soutien à l'admission de Yasser Arafat à l'ONU (octobre 1974) à l'ouverture d'un bureau de l'OLP à Paris (novembre 1974) – que Jacques Chirac dira avoir appris le matin en se rasant – du *refus d'extrader vers Israël* Abou Daoud, le responsable du massacre de Munich (janvier 1977) au « décret Barre » vidant de sa substance la loi anti-boycottage (juillet 1977).

Même un évènement dramatique, *comme le raid sur* Entebbe (juillet 1976), où les deux pays ont partie liée, laisse un goût amer à Paris, où certains ne pardonnent pas à Israël d'avoir osé l'exploit. C'est l'époque où Jacques Chirac pose les premiers jalons à Bagdad de la coopération nucléaire franco-irakienne (décembre 1974) et embrasse le président Saddam Hussein (janvier 1976).

Ce qui frappe alors les Israéliens et les juifs de France, c'est l'insensibilité de Valéry Giscard d'Estaing aux joies, aux drames et aux symboles de l'Etat hébreu, qui le fait réagir à contre-temps. Il attend cinq jours avant de condamner l'attentat de la rue Copernic (octobre 1980), laissant Raymond Barre en première ligne prononcer la malheureuse petite phrase sur *« les Français innocents »*. Il reste étrangement silencieux, au grand dam de Menahem Begin, lorsqu'Anouar Al Sadate écrit l'histoire à Jérusalem en novembre 1977.

AVOIR RAISON TROP TÔT

Choquant, aussi, est le refus d'assumer les décisions prises. *« L'ouverture du bureau de l'OLP, ce n'est pas moi. Le contrat nucléaire avec l'Irak, c'est Chirac. L'affaire du boycottage, c'est Barre »*, dira Giscard à Freddy Eytan (*David et Marianne*, Alain Moreau, 1986). *La* ligne de fuite est aussi peu glorieuse que convaincante, dans un régime où la politique proche-orientale relève du « domaine réservé » présidentiel.

Le double septennat de François Mitterrand a légué à Jacques Chirac son troisième héritage. Adoubé dès le soir de son élection *« véritable ami d'Israël »* par Menahem Begin lui-même, le président socialiste veut apaiser et clarifier les relations entre Paris et Jérusalem. En proclamant avec éclat devant la Knesset (mars 1982) le droit fondamental d'Israël à l'existence et à la sécurité, le chef de l'Etat met du baume sur les cicatrices du passé. En prônant avec une force égale, le droit des Palestiniens à un Etat *« le moment venu »*, il impose un langage de franchise. Israël ne se prive pas de critiquer certaines initiatives proche-orientales de François Mitterrand, comme le double sauvetage du Liban de Yasser Arafat (août 1982, septembre 1983), et son accueil à l'Elysée (mai 1989), qui lui donne pourtant l'occasion de déclarer *« caduque »* la Charte de l'OLP, ou encore l'ahurissante affaire Habache (juin 1992).

De la conférence de Madrid au rendez-vous de Washington (septembre 1993) dans le sillage des *accords d'Oslo, la France, qui*, en quelque sorte, eut raison trop tôt, est contrainte de jouer un rôle mineur qui ne correspond ni à ses ambitions ni à ses responsabilités historiques dans la région. Une marginalisation que Jacques Chirac veut aujourd'hui corriger. Qu'on la déplore ou non, sa position sur le conflit israélo-palestinien a au moins le mérite de la cohérence, de la continuité et, aussi, de refléter un très large consensus français, forgé au fil du temps.

Sur l'Etat palestinien, sur le principe de l'échange de « la terre *contre* la paix », *comme* sur l'avenir du Golan – sans parler de Jérusalem –, elle se situe aux antipodes de celle de Benyamin Nétanyahou. Ce qui annonce plus d'un orage entre la France et Israël. Pendant longtemps encore, leurs relations échapperont à la routine. Faut-il déplorer ces « retours de passion » ? Ou bien les préférer aux risques de l'indifférence ?

Jean-Pierre Langellier

RECTIFICATIF

LÉOPOLD SENGHOR

Après la publication de l'article de Jean Pierre Péroncel-Hugoz sur Léopold Senghor (*Le Monde* du 11 octobre), le général Fricaud-Chagnaud, conseiller du ministre de la défense, nous précise que, *« durant la guerre de 1939, le futur président sénégalais ne fut pas à proprement parler* « tirailleur » *– formation alors réservée à des sujets coloniaux français, non titulaires de la pleine citoyenneté française, statut que Senghor, lui, possédait depuis 1933 – mais soldat d'un régiment métropolitain, versé ensuite, sur sa demande, dans le XXIe régiment d'infanterie coloniale basé également en France »*. D'autre part, le prénom de l'épouse de Léopold Senghor est Colette, et non Paulette, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 9 octobre.

Le Monde

ÉDITORIAL

La course à la baisse des impôts

LE gouvernement français ne manquera pas de se réjouir de la vaste réforme fiscale dont le parti du chancelier Kohl, la CDU, vient d'arrêter le principe. Il pourra faire valoir que, même si ce n'est pas de manière concertée, Français et Allemands marchent du même pas et poursuivent des objectifs très voisins.

De fait, les deux réformes fiscales – celle que Paris veut mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années et celle que les chrétiens-démocrates allemands aimeraient appliquer à compter du 1er janvier 1999 – répondent à une philosophie identique. Il s'agit dans les deux cas d'alléger fortement l'impôt sur le revenu, en commençant par les taux supérieurs d'imposition, de remettre en cause les abattements particuliers dont bénéficient certains contribuables, et, incidemment, d'accorder plus de place à la fiscalité indirecte, et notamment à la TVA.

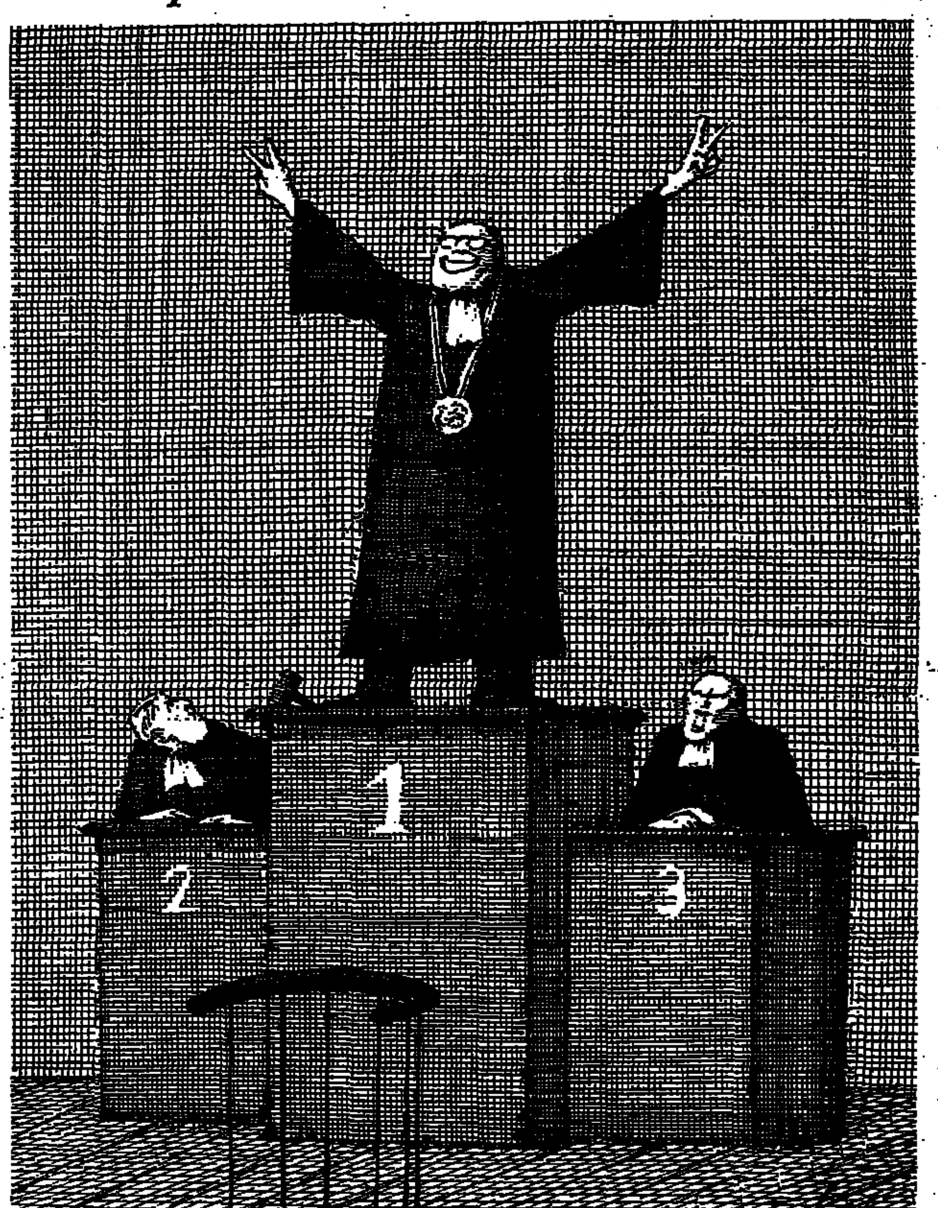
Au vu des nombreux points communs des deux projets, on ne pourra donc contester que l'Europe, notamment l'Europe fiscale, chemine. Mais de quelle Europe s'agit-il ? Le chancelier Kohl a trouvé une formule-choc qui éclaire le débat. Il faut, a-t-il dit, améliorer l'attractivité fiscale de l'Allemagne, qui constitue *« un élément clef de la compétitivité des pays »*. En clair, le but poursuivi n'est pas de dessiner un projet fiscal européen accordant une juste place aux différents prélèvements, aussi bien ceux qui pèsent sur le travail, sur le capital ou sur l'épargne. Il s'agit beaucoup plus, dans une logique du chacun pour soi, de participer à une sorte de surenchère dans le « moins-disant fiscal », pour obtenir des gains de compétitivité.

Or, dans le passé récent, l'Europe a déjà beaucoup souffert de cette course au « moins d'impôt ». Ainsi, en 1990, lors de la libéralisation des mouvements de capitaux, a-t-elle renoncé, sous la presssion de certains pays, comme le Luxembourg, mais aussi l'Allemagne, à tout projet commun. Redoutant de faire les frais de vastes mouvements de fuite des capitaux, tous les pays, à commencer par la France, ont donc été contraints à l'époque de mettre en œuvre des politiques spectaculaires d'allégements de leur fiscalité de l'épargne.

On objectera, bien sûr, que de nombreux pays ont pris conscience des risques induits par ces baisses en cascade. La France, pour ne parler que d'elle, a indéniablement fait en partie machine arrière et pris conscience, notamment dans le cas du dossier de la Sécurité sociale, qu'il fallait rééquilibrer le système des prélèvements, au profit du travail et au détriment du capital. Dans un rapport, la Commission européenne, de son côté, vient de recommander une réduction de la taxation qui pèse sur le travail, compensée par un alourdissement de la fiscalité de l'épargne.

Mais ces suggestions ont-elles la moindre chance d'être retenues si un seul pays ne veut pas jouer le jeu ? Indéniablement, c'est plus la logique de la compétition que celle de l'harmonisation qui l'emporte actuellement : si l'Europe monétaire avance, l'Europe fiscale ne se porte guère mieux que l'Europe sociale.

Victoire *par Leiter*



DANS LA PRESSE

RTL
Pierre-Marie Christin

■ Ce n'est peut-être pas ce que Jacques Chirac voulait, mais partout, on va penser : voilà, nous avons maintenant un allié chez les Arabes, nous avons un ennemi chez les Israéliens. Ce n'est pas une maladresse, sans doute, c'est un pari, une politique peut-être. C'est un pari, mais un pari osé. Un beau geste, dans ces régions, n'est jamais sans conséquences. Rien là-bas n'est innocent, tout est passion, et si la paix est un processus, la guerre est une habitude. Ce n'est pas le moindre mérite de ce qui s'est passé hier que de l'avoir révélé, mais attention, c'est un feu qui brûle dans la région. Il fallait du courage pour y plonger, il va falloir une immense habileté pour ne pas s'y brûler.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'incident de Jérusalem s'explique beaucoup moins par le style Chirac (chaleur, spontanéité, parler dru et recherche du contact populaire) que par une divergence de fond. Les Israéliens considèrent Jérusalem comme leur capitale et leur souveraineté comme indivisible. Les Européens en général et la France en particulier n'acceptent pas l'annexion de la partie arabe de Jérusalem, ne reconnaissent pas la Ville triplement sainte comme la capitale d'Israël. L'incident de Jérusalem va désormais symboliser ce différend. En politique, les gestes et les images parlent davantage aux imaginations que les propos protocolaires et les déclarations millimétrées.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Même si l'on pense que la création d'un Etat palestinien est souhaitable à terme, est-il judicieux de la présenter comme une exigence incontournable tout en proposant ses services comme médiateur, voire pour reprendre l'expression en usage à l'Elysée, comme *« facilitateur »* de la paix ? Et même si l'on est nostalgique des grands contrats d'hier (à quoi s'est réduite, pour une bonne part, la fameuse politique arabe du général de Gaulle), fallait-il s'empresser de délivrer un brevet de bonne conduite à un homme aussi tortueux et obstiné dans sa quête d'une Grande Syrie qu'Hafez El Assad ?

Crise du système représentatif japonais

LE JAPON traverse une phase de « démocratie molle » : apathie de l'électorat, qui déserte les urnes ; faiblesse de programmes et valse des étiquettes ; cynisme enfin de la majorité, qui préfère se rallier frileusement au conservatisme traditionnel des libéraux-démocrates. *Crise de la démocratie parlementaire ?* C'est peut-être aller un peu vite. Le rejet des urnes ne signifie pas une démission de la conscience civique, comme en témoigne l'activisme des mouvements locaux (*Le Monde* du 20 septembre).

En revanche, s'accentue de scrutin en scrutin une crise du système représentatif. Les élections du 20 octobre confirment ce que le renouvellement partiel de la Chambre haute en juillet 1995 avait fait pressentir : l'érosion de la confiance du pays en ses représentants. Elles sont en outre sympto*matiques d'un repli de la deuxième puissance* économique du monde sur des questions intérieures, au détriment des problèmes internationaux qui concernent le pays.

La droite politique s'est exprimée par le passé à travers certains courants du Parti libéral-démocrate (PLD) ou des groupes de pression liés aux industries de défense, mais elle reste, jusqu'à présent, largement cantonnée à des prises de position individuelles sur le passé (responsabilité dans la guerre). Le repli japonais sur les problèmes internes n'a pas pour autant donné à la campagne un tour plus mobilisateur. Une apathie qui se traduit, aujourd'hui, dans les résultats : le PLD gagne par défaut d'autre solution. Pour plusieurs raisons :

– *La « révolution » promise* en 1993 par les soi-disant réformistes – qui, en faisant scission du PLD, ont privé celui-ci de sa majorité – n'a pas eu lieu. Et les électeurs se sont sentis « floués » par les promesses non tenues et par la valse des appartenances qui a suivi. Leurs représentants ont exclusivement cherché à se recaser sur l'échiquier politique dans les refuges qui assuraient les meilleures chances de survie politique.

– Depuis trois ans, les nouveaux partis ont surgi comme bambous après la pluie, mais aucun n'a réussi *à s'imposer en tant que force* politique innovatrice. Le parangon du nouveau style de gouvernement que fut l'éphémère premier ministre Hosokawa jeta le gant huit mois après son arrivée au pouvoir. Ensuite, vint un cabinet encore plus éphémère et incolore (celui de M. Hata), avant que les libéraux-démocrates ne reviennent au pouvoir avec comme allié leur ennemi d'hier, les socialistes.

– Les enjeux de ces élections anticipées, décidées par le premier ministre Hashimoto parce qu'il jugeait que le moment était favorable à son parti – ce en quoi il ne s'était pas trompé –, ont en outre été mal perçus. Sur l'impopulaire taxe à la valeur ajoutée, chaque parti a brandi des chiffres incompréhensibles. Quant à la ré*forme de la bureaucratie « diabolisée »* par tous, elle a été si unanimement promise que le thème a perdu de son impact. A l'exception des communistes, tous les candidats défendaient des positions analogues.

– Enfin, les électeurs n'ont pas été animés par un sentiment de crise. Ils sont certes las d'un système de pouvoir caractérisé par une série de scandales qui, après la corruption, ont pris un tour de « crimes par négligence », notamment avec la contamination des hémophiles par le virus du sida. Un *système de pouvoir de surcroît* inefficace à gérer les situations de crise (séisme de Kobe ou attentats de la secte Aum).

DOUTE SUR L'AVENIR

Les réformes sont nécessaires mais, à tort ou à raison, les Japonais n'en ressentent pas l'urgence. Ils éprouvent un malaise, un sentiment diffus de doute sur l'avenir, mais le pays ne connaît pas de fracture sociale. L'économie frémit, et la génération des quarante ans et plus est consciente des progrès accomplis dans les conditions de vie en dépit des difficultés actuelles.

Les Japonais sont avant tout préoccupés par des réformes qui affectent la réalité de leur vie quotidienne. Aussi se tournent-ils moins, pour obtenir *satisfaction*, vers leurs représentants que vers les mouvements de citoyens qui, au niveau local, se battent sur des questions concrètes. Ils ne croient plus guère aux réformes venues du sommet gérées par les politiciens et par les bureaucrates. Ils sont sceptiques sur les chances d'orienter des politiciens plus soucieux d'ajuster les intérêts des groupes de pression que de veiller à l'intérêt général.

Plus qu'une crise de la démocratie, c'est une crise de représentativité que vit le Japon. Elle se traduit par un désintérêt pour la politique nationale. Il est loin d'être certain que le nouveau régime libéral-démocrate qui va se mettre en place remédiera au désaveu de la classe politique dans son ensemble, *dont* témoigne le faible taux de participation aux élections du 20 octobre.

Quelle sera la prochaine étape ? De l'indifférence et la morosité les Japonais passeront-ils à la grogne et à la colère ?

Philippe Pons

La culture contre la haine

par Philippe Douste-Blazy

FONDS de commerce du Front national, le marketing de la haine prospère, et Jean-Marie Le Pen avec lui. Il en a encore fourni la plus limpide des démonstrations. Sa technique repose sur les quatre règles suivantes : rester dans le général, en ne formulant jamais des propositions politiques précises (si le FN peut fabriquer de la haine, il est incapable de produire un programme réaliste de propositions) ; asséner des idées simples et provocatrices, au besoin à coups de sous-entendus racistes pour profiter de l'impact qu'offrent les médias et susciter des réactions ; recourir – comme à Toulon – à toutes les procédures, pour jeter la confusion en prétendant se placer sur le terrain du droit ; enfin, entretenir la polémique ensuite dans tous les médias.

Cette stratégie se révèle redoutablement efficace. Elle permet à M. Le Pen d'exister, de trouver caméras et micros, de dissimuler l'absence de solutions dont il est porteur pour le pays et d'entretenir le climat d'exclusion et de haine dont il a besoin pour prospérer. Pour y répondre efficacement, que faire ?

D'abord renoncer à l'espoir d'éteindre l'incendie raciste en aussi peu de temps qu'il en faut à Jean-Marie Le Pen pour l'allumer. Seule la démagogie peut en effet répondre à la démagogie, à coups de formules à l'emporte-pièce. Dans le passé, on a pu se réjouir de ce type de riposte au FN. Mais la satisfaction aura été bien illusoire, on le constate aujourd'hui.

Attiser la haine est chose simple, en particulier quand la situation économique est délicate. Apaiser la société, en protégeant et en renouant les liens qui unissent celles et ceux qui la composent est autrement plus long et difficile. Raison de plus pour commencer sans attendre.

D'abord en disant aux producteurs de haine qu'ils nous trouveront sur leur route. Prolongeant les déclarations de Jacques Chirac à Auschwitz, la dénonciation par le premier ministre du caractère *« profondément, presque viscéralement raciste, antisémite et xénophobe »* de Jean-Marie Le Pen a marqué la volonté de l'ensemble du gouvernement de tracer une ligne jaune et de ne plus tolérer qu'elle soit franchie.

Mais la volonté politique et la détermination de l'exécutif ne peuvent suffire si elles ne s'accompagnent pas d'un travail en profondeur, qui s'attaque au terreau d'ignorance, d'illusions, de peurs et d'oublis sur lequel prospère l'idéologie du FN. Ce travail concerne chacun de nous.

Combattre l'ignorance, c'est expliquer inlassablement à quel point la notion de race n'existe pas et qu'elle n'est avancée que pour cautionner des idéologies prônant la supériorité de certaines sur d'autres. Ce qui est vrai, c'est qu'il existe entre certains groupes de populations des liens culturels ou des facteurs communs plus forts. Différent, chacun de nous l'est, mais c'est pour mieux souligner que nous sommes tous égaux en droit. C'est même l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme, creuset de la République.

Combattre les illusions, c'est examiner derrière les provocations bruyantes de Jean-Marie Le Pen la réalité de ses propositions. On s'apercevra alors que, derrière les coups de menton mâtinés d'imparfaits du subjonctif, le FN n'a aucune proposition concrète et réaliste à formuler. Sauf à tomber dans une dictature dont son chef s'accommoderait sans doute fort bien, mais qui ne serait plus la démocratie et qui ne serait plus la France.

Combattre les peurs, c'est s'engager, avec tous les élus et les militants de la majorité, sur le terrain. C'est-à-dire là même où s'expriment les inquiétudes des Français, auxquelles il faut répondre à la fois par plus de présence, et sans doute plus d'efforts d'imagination, de solidarité, de reconstitution du lien social, d'animation culturelle.

Combattre l'oubli, c'est enfin revendiquer fièrement l'héritage de ce qu'est la nation française. C'est ce sentiment que le chef de l'Etat a incarné, en allant accueillir Jean-Paul II pour lui présenter l'hommage de la France laïque et républicaine. Comme il a su trouver l'an dernier les mots que tant de nos compatriotes attendaient à l'occasion des cérémonies commémorant la rafle du Vel'd'Hiv'.

L'exemple du combat poursuivi par le maire de Toulon pour littéralement détruire le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon est l'illustration de la stratégie du Front national

Cet effort engage chacun d'entre nous, dans notre vie professionnelle, dans nos comportements à l'égard d'autrui, et notamment dans les valeurs que nous choisissons de transmettre à nos enfants.

Il m'apparaît qu'il engage de ma part une responsabilité supplémentaire. D'abord en tant que médecin, pour lutter contre la vulgate raciste à connotation pseudo-scientifique que tente de propager l'extrême droite ; en tant que maire et responsable politique, ensuite, pour ne pas laisser la place à la démagogie du FN sur le terrain et mieux mettre en lumière l'absence de solution politique qu'il incarne ; enfin, en tant que ministre de la culture : c'est par la culture que l'on amène chaque individu à exprimer le meilleur de lui-même, que l'on cultive la tolérance et le débat démocratique, et que l'on conserve la mémoire d'une grande nation.

En ce sens, l'enjeu culturel est au cœur de l'affrontement politique avec le FN. L'exemple du combat poursuivi par le maire de Toulon pour littéralement détruire le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon est l'illustration de cette stratégie. C'est pourquoi, afin de garantir à Châteauvallon les conditions de son fonctionnement tant financier qu'administratif, j'ai proposé au président Jean-Jacques Bonnaud, ainsi qu'à toute l'équipe de Châteauvallon, de faire de ce lieu un nouveau centre culturel de rencontre à dominante chorégraphique mais ouvert aussi aux autres formes de spectacle vivant. Je souhaite confirmer ainsi que Châteauvallon se place sous le signe des rencontres nécessaires entre toutes les cultures, entre les artistes de tous horizons et les publics.

Au total, pour barrer la route au Front national, c'est une politique culturelle résolue qui s'impose.

Philippe Douste-Blazy *est ministre de la culture.*

La lumière sur la colline

par Bernard Stasi

CETTE lumière sur la colline, ont-ils réussi à l'éteindre ? Haut lieu symbolique et solide bastion pour la liberté de création et d'expression et aussi, parfois, pour le droit à l'insolence (mais dans le domaine culturel, la liberté existe-t-elle si elle ne peut aller jusqu'à l'insolence ?), Châteauvallon, au-dessus de Toulon, rayonnait comme un insolent défi, comme une provocation insupportable, aux yeux du maire FN de la ville et de ses amis.

Depuis son installation à la mairie, il a multiplié les attaques, directes ou insidieuses, pour faire taire cette voix dérangeante, pour réduire ce bastion.

Dans ce combat, M. Le Chevallier a trouvé des alliés inattendus. Etrange décision de justice que celle qui vient d'écarter Gérard Paquet, directeur de l'association de Châteauvallon et âme de la résistance, sous prétexte, notamment, que la mésentente entre la ville de Toulon et l'association risquait de priver celle-ci de ses moyens de fonctionnement.

Ainsi, il suffirait qu'une autorité, municipale ou autre, menace de priver de subsides une association considérée comme insuffisamment docile pour que celle-ci devienne suspecte, perde en quelque sorte sa légitimité aux yeux de la loi. On a du mal à croire que des juges aient consciemment ouvert cette brèche dans le dispositif qui protège les libertés d'association et d'expression.

Etrange préfet, aussi, qui faisant semblant d'ignorer le jugement sans ambiguïté porté par le premier ministre sur le Front national et le soutien constant et vigoureux que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a toujours apporté à Gérard Paquet et à son équipe, se fait le complice objectif et efficace du maire de Toulon.

Le préfet en question fait-il partie, comme on le dit, de ceux qui estiment que, pour faire reculer le FN, il faut adopter ses idées ? Comme s'il était possible de se réjouir d'un éventuel recul électoral du FN au moment où ses idées seraient prises en compte par d'autres ! D'autant que, professées par des personnalités ou des courants de pensée considérés comme plus honorables, ces funestes théories pourraient plus efficacement ronger la conscience française.

Tous ceux qui, en France, sont attachés à la liberté de création et à la liberté d'expression et sont conscients de la menace qui pèse sur elles doivent manifester leur solidarité à l'égard de Gérard Paquet et de son équipe.

C'est sur cette colline, au-dessus de Toulon, qu'il faut aujourd'hui se battre pour faire reculer le FN. Afin que la lumière qui, depuis quelques jours, vacille, puisse à nouveau briller et danser, comme un appel à la résistance et comme une impatiente espérance, au-dessus de la ville sinistrée.

Bernard Stasi *est maire d'Epernay et vice-président de Force démocrate.*

Quand Monsieur Kirili se trompe de combat

par Antoine Perrot

LE plaidoyer *pro domo* du sculpteur Alain Kirili (*Le Monde* du 10 octobre) est d'une candeur admirable, ou d'une désinvolture qui tente de jeter un voile sur les questions que suggère le documentaire de Jean-Luc Léon, *Le Marchand, l'artiste et le collectionneur*, diffusé par Arte le 4 octobre. Les artistes – pas plus que les Nahon, dont il ne prend d'ailleurs pas la défense – ne sont pas piégés par ce film. Ils sont simplement renvoyés à l'image de cette double ambition, qu'ils prennent pour modèle, d'être créateurs et d'assumer, comme le dit joliment Kirili, *« les responsabilités sociales et économiques que* [leur] *œuvre exige »*.

Son texte illustre parfaitement ce dédoublement. Il amalgame élans généreux et interrogations légitimes sur les menaces qui pèsent sur la création contemporaine avec le discours geignard de ces chefs d'entreprise, qui ne supportent pas qu'on écorne l'image de leur respectabilité, mais ne disent mot de leurs profits. Est-ce vraiment la vocation d'un artiste de voler au secours de *« l'activité commerciale de l'art »* c'est-à-dire, bien sûr, de doper sa propre part de marché ou celle de ses marchands ?

Ce documentaire flétrit l'image de l'art contemporain, soit ! Mais il démontre en quelques images grinçantes que l'art est devenu une activité parmi d'autres dans le grand jeu du marché, une activité banalisée et assujettie à sa loi la plus sauvage. Toutes les petites compromissions révélées par ce film ne sont que le fruit de cette soumission au mercantilisme. Que des artistes se noient dans ce modèle réduit de la mondialisation, qu'on nous promet comme le meilleur des mondes, et se réveillent bouffons, qu'importe, s'ils ne se drapaient pas dans l'arrogance de la liberté de création.

N'en déplaise à l'angélisme ambiant, les exigences, qui nous obligent à défendre notre travail, ressemblent de plus en plus ouvertement aux exigences du marché et ne s'apparentent aucunement au courage. Il n'y a aucun courage à rencontrer MM. Lang, Toubon, ou le président de la République, si ce n'est le courage d'un Thomas Couture saluant respectueusement l'Empereur dans les salons officiels du Second Empire.

Un chemin de plus en plus court relie les ateliers au marché de l'art

Il n'y a aucun courage non plus à entretenir la confusion entre exposition et foire, expérience artistique et précarité du marché, création et reconnaissance institutionnelle, intégrité et *lobbying*, ou encore à vouloir préserver l'opacité du marché de l'art. Le courage, le courage politique, serait de s'interroger sur le désengagement des artistes des affaires de la cité.

Il serait grand temps que les artistes reprennent la parole autrement que pour vanter leur *« dignité remarquable »* à subir la crise, qu'ils renouent avec leur fonction critique, retrouvent leur rôle de dénonciateurs et de porteurs d'utopie, s'interrogent sur les formes possibles d'engagement auprès du public, et qu'enfin ils ne laissent pas la place libre aux sirènes de l'autoritarisme et de la régression.

Aucune pensée critique ne s'inscrira jamais dans le chemin de plus en plus court qui relie les ateliers au marché de l'art.

Antoine Perrot *est peintre.*



UNE PME SUR QUATRE EST DÉJÀ CLIENTE D'UNE BANQUE DU GROUPE CIC. CE N'EST PAS UN HASARD...

La Lyonnaise de Banque, banquier depuis l'origine de JET SERVICES, l'a aidé à devenir le leader du transport express de petits colis.



CIC **Lyonnaise de Banque**

La Société Bordelaise a permis à l'entreprise PETIT BOY de placer 10% de son capital en Bourse, pour accompagner son développement.



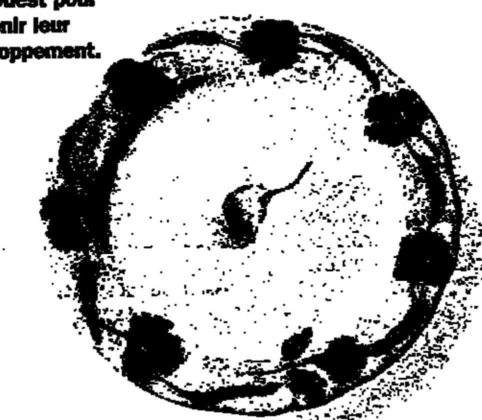
CIC **Société Bordelaise**

Les TRICOTS SAINT JAMES ont agrandi et modernisé leur usine avec l'aide du CIN. Ils exportent aujourd'hui plus d'un quart de leur production dans le monde.



CIC **Banque CIN**

LES FAÏENCERIES DE GIEN ont choisi la Banque Régionale de l'Ouest pour soutenir leur développement.

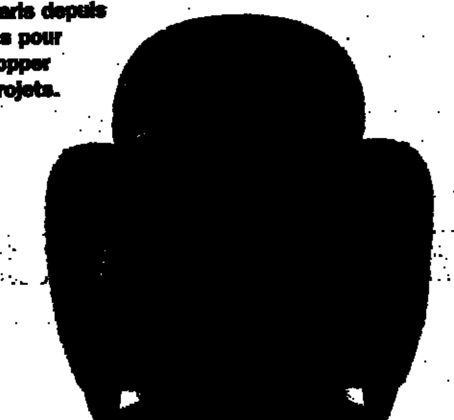


CIC **Banque Régionale de l'Ouest**

La BRA, premier partenaire du développement d'EMIN LEYDIER, de 100 millions à 1,3 milliard de francs en 20 ans : une relation de banque de proximité à taille humaine.

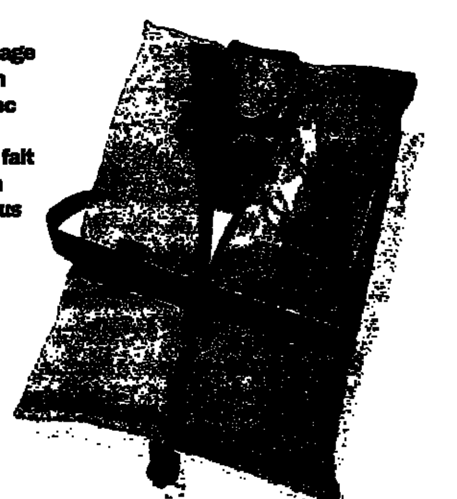
CIC **Banque Régionale de l'Ain**

ROCHE BOBOIS, présent dans 5 continents, fait confiance au CIC Paris depuis 30 ans pour développer ses projets.



CIC **Paris**

CHAMBON. n°1 du sauvetage des navires en haute mer avec les Abeilles International, fait confiance à la BLB depuis plus de 100 ans.



CIC **Bonnasse Lyonnaise de Banque**

En 1985, la société DOUBLET a choisi la Banque Scalbert Dupont pour l'aider à devenir le n°1 mondial du drapeau.

CIC **Banque Scalbert Dupont**

Avec le concours du CIAL, MICHEL HERBELIN fait triompher la qualité française dans plus de 50 pays.



CIC **Banque CIAL**

Depuis 50 ans, la SNVB accompagne le groupe BONGRAIN, entreprise régionale devenue internationale.

CIC **Banque SNVB**

BENETEAU, n°1 mondial de la voile, fait confiance au CIO, chef de file pour son introduction en Bourse en 1984, le rachat de Jeanneau et l'augmentation du capital en 1996.

CIC **Banque CIO**

C C
B A N Q U E S

TOUTE LA FORCE D'UN GROUPE AU SERVICE DES RÉGIONS.

ASSURANCE Jean-Jacques Bonnaud, le président du GAN, a annoncé mercredi 23 octobre des comptes semestriels encore lourdement déficitaires de 965 millions de francs contre une perte de 387 millions au premier semestre 1995. ● LA DERNIÈRE COMPAGNIE FRANÇAISE PUBLIQUE en est encore à la première phase du nettoyage de son portefeuille immobilier hérité de sa filiale bancaire UIC. ● L'UAP ET LES AGF ont franchi ce cap en 1995 en provisionnant massivement, la première pour 4,5 milliards de francs, la seconde en puisant plus de 11 milliards de francs sur ses fonds propres pour déprécier un certain nombre de ses actifs. ● LE COÛT de son immobilier et le niveau des offres de reprise du CIC, la filiale bancaire du GAN, rendront inévitable une recapitalisation de l'assureur par l'Etat. Celle-ci ne pourra être autorisée par la Commission de Bruxelles que dans la perspective d'une privatisation de la compagnie.

Le GAN est encore gravement handicapé par la crise de l'immobilier

Le groupe public a annoncé 965 millions de francs de pertes au premier semestre. Une performance qui détonne au moment où les AGF, AXA et l'UAP affichent une amélioration de leur rentabilité après une année 1995 difficile

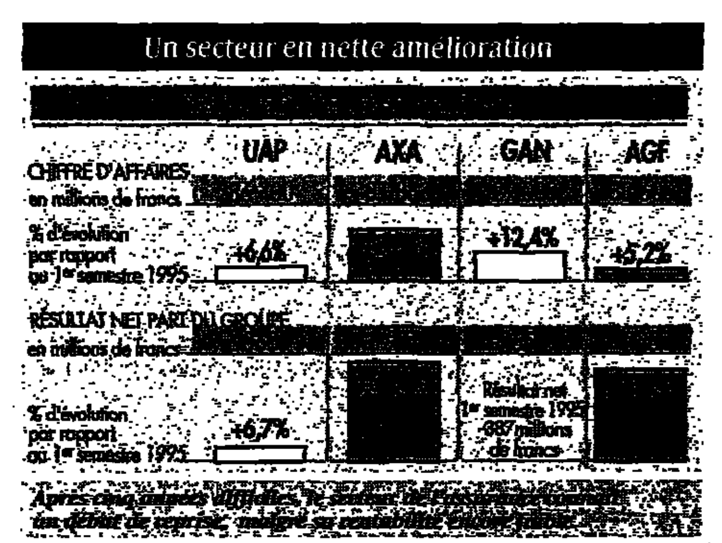
DANS UN ENVIRONNEMENT en nette amélioration, puisque les AGF, AXA et l'UAP ont successivement affiché des résultats en progression, Jean-Jacques Bonnaud, le président du GAN, a annoncé mercredi 23 octobre des comptes semestriels encore lourdement déficitaires de 965 millions de francs contre une perte de 387 millions au premier semestre 1995. La dernière compagnie française encore publique en est encore à la première phase du nettoyage de son portefeuille immobilier, héritée de sa filiale bancaire UIC.

L'UAP et les AGF ont franchi ce cap l'année dernière en provisionnant massivement, la première pour 4,5 milliards de francs, dont 2,9 milliards sur les créances et actifs immobiliers de la Banque Worms, la seconde en puisant – comme le *changement de méthode comptable* l'y autorisait – plus de 11 milliards de francs sur les fonds propres pour déprécier un certain nombre de ses actifs, dont l'immobilier lié au Comptoir des entrepreneurs et à la Banque du Phénix. Le GAN avait certes déjà commencé à se préoccuper de l'UIC, rachetée au CIC en 1994.

La compagnie avait notamment sorti de son bilan quelque 19 milliards de francs de créances immobilières transférées dans une société de cantonnement, Baticrédit. Non seulement cette opération a contraint le GAN à s'endetter pour financer cette structure (dont 3 milliards de francs *auprès du CIC, ce qui porte l'endettement* du Gan vis-à-vis du groupe bancaire à 12 milliards de francs), mais encore les coûts de portage pèsent lourdement sur les comptes de l'assureur. Pour le premier semestre 1996, M. Bonnaud a donc rajouté pour 350 millions de francs de provisions sur l'immobilier et admet qu'il *« n'est pas encore au bout de ses peines »*. L'UIC, qui a encore plus de 3 milliards de francs de crédits sur les professionnels de l'immobilier, a affiché au premier semestre un déficit de 711 millions de francs. Pour l'ensemble de l'année, le GAN estime sa perte entre 1,6 et 1,9 milliard de francs.

RECAPITALISATION INÉVITABLE

Pour supporter ce fardeau et tenter de remettre à flot sa compagnie, Jean-Jacques Bonnaud a entrepris un vaste programme de cessions. C'est dans ce contexte que le Trésor a décidé la vente de 67 % de sa filiale, le groupe bancaire CIC. L'appel d'offres n'ayant abouti qu'à la candidature de deux repreneurs, la BNP et la Société générale, sur une base de 10 milliards



Après cinq années difficiles, le secteur de l'assurance connaît un début de reprise, malgré sa rentabilité encore faible.

de francs alors que le CIC est inscrit dans les livres du GAN pour près de 14 milliards, M. Bonnaud a rapidement fait ses comptes. La vente du CIC à ce prix ferait apparaître une moins-value de 3,2 milliards de francs pour le GAN, sans compter les pertes liées à la mise à niveau permanente du portefeuille immobilier avec les prix de marché au fur et à mesure que des cessions sont réalisées. Quelque 6 milliards seraient encore nécessaires.

Dans ces conditions, une recapitalisation du GAN par l'Etat semble inévitable. Celle-ci ne pourra être autorisée par la Commission de Bruxelles que dans la perspective d'une privatisation de la compagnie. L'immobilier étant un obstacle à toute reprise, M. Bonnaud a donc décidé de réexaminer sa politique immobilière en accélérant la liquidation de son portefeuille. Il reste environ 10 milliards de francs de créances dans Baticrédit, dont le capital est aujourd'hui provisionné à 52 %. L'état-major du GAN envisage de les vendre par lots.

Le GAN va rentrer ainsi dans la deuxième phase du nettoyage de l'immobilier, à l'instar de ses consoeurs. Début juin, l'UAP a cédé au fonds américain Whitehall pour 3,2 milliards de francs de créances. Fin juillet, les AGF ont cédé pour 5,3 milliards de francs d'immeubles. Pour le GAN, une opération de délestage de ses créances *« peut coûter assez cher »*, estime M. Bonnaud, puisque les pertes devraient être enregistrées d'un coup. Si la décote est de 30 %, ce qui peut être considéré comme optimiste, la perte serait de près de 2 milliards de francs. Il affirme cependant qu'il *« n'appuiera sur le bouton »* que si l'Etat s'engage à recapitaliser le GAN. C'est donc pour *« fixer la facture »* que M. Bonnaud affiche aujourd'hui la couleur.

Débarrassé de l'immobilier, partiellement désendetté grâce à la vente du CIC, le Gan, qui détient près de 6 % du marché français, deviendrait alors une assez bonne affaire pour un assureur étranger ou français. Les uns et les autres ont désormais les moyens de faire une offre.

Si les compagnies françaises affichent encore une rentabilité assez faible, estime Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), leurs résultats s'améliorent en assurance dommages en raison notamment de la baisse de la sinistralité due à la nouvelle loi sur l'alcool, au resserrement des risques industriels et à l'obligation d'équiper les véhicules de systèmes antivol. Elles n'ont pourtant pas encore atteint les normes mondiales, et il leur faudrait *« doubler leur rentabilité de 1996 pour arriver à cet objectif »*.

Des rumeurs récurrentes – démenties par les intéressés – font état de l'intérêt d'AXA pour l'UAP. Gérard de la Martinière, directeur général d'AXA, confie pourtant que *« ce qui compte, c'est l'opportunité et… s'il y a complémentarité… »*. La mise sur le marché du GAN, avec ou sans le CIC, pourrait donner des idées aux AGF. Le secteur français de l'assurance n'échappera pas, à l'instar des marchés britannique ou allemand et dans la mouvance des grands mouvements de regroupement des compagnies de réassurance, à une restructuration qui mettra ses compagnies à la taille de leurs concurrentes étrangères.

Babette Stern

Le Crédit lyonnais se serait engagé à reverser 20 % du produit de la vente de la MGM

LES MALHEURS du Crédit lyonnais sont apparus sur la scène publique en 1991 avec la révélation de l'affaire MGM (Metro Goldwyn Mayer). Un engagement [illegible] blement risqué de plus de 6 milliards de francs (à l'origine) de la filiale néerlandaise de la banque publique, aux côtés de deux aventuriers italiens à la réputation douteuse, Giancarlo Parretti et Florio Fiorini. La conquête du prestigieux studio MGM et d'Hollywood tournera à la triste affaire avec des suites judiciaires qui se succèdent sans interruption depuis cinq ans aux Etats-Unis, en Suisse, en Italie et sans doute bientôt en France. À la demande du juge parisien Patrick Fievet, Giancarlo Parretti pourrait finir par être extradé des Etats-Unis vers la France.

De son côté, Florio Fiorini, après avoir purgé quatre ans de prison à Genève à la suite de la faillite de son groupe, la Sasea, et être sorti le 18 octobre des geôles helvétiques, a décidé de saisir le tribunal de commerce de Paris dans une procédure en référé qui sera examinée le 5 novembre. Elle est dirigée à l'encontre du Crédit lyonnais, de son ancienne filiale néerlandaise le CLBN, du CDR (Consortium de réalisation) – l'organisme chargé de gérer et de vendre les actifs à risques de la banque publique – et des liquidateurs suisses de Sasea. M. Fiorini, qui a été extradé de Suisse vers l'Italie pour répondre devant la justice de son pays des circonstances de la faillite des filiales italiennes de la Sasea, veut obtenir la mise sous séquestre de 20 % du produit de la vente de la MGM. Le studio a été cédé le 16 juin 1996 pour 1,3 milliard de dollars (6,7 milliards de francs) par le CDR. Du côté du Lyonnais comme du CDR, on n'hésite pas à parler de *« chantage »* de la part d'un homme *« qui cherche une nouvelle fois à monnayer sa capacité de nuisance »*.

DISCRÉTION ET FANFARONNADES

Le personnage de M. Fiorini est hors du commun. Son groupe, la Sasea, a fait faillite en octobre 1992, laissant un passif supérieur à 3 milliards de francs suisses (12,5 milliards de francs français). Il s'agit, ni plus, ni moins, de la plus importante banqueroute financière de l'histoire helvétique. En dépit d'une discrétion qui n'a d'égale que les fanfaronnades de Parretti, M. Fiorini se trouve mêlé de près ou de loin aux plus importants scandales politico-financiers italiens des dernières années.

Il a quitté son poste de directeur financier de l'Eni en 1982 à la suite de la faillite de la banque Ambrosiano, la banque du Vatican. Officiellement, Fiorini a été révoqué pour avoir été l'auteur d'un plan de sauvetage, resté lettre morte, de la banque Ambrosiano sans en avoir parlé à ses supérieurs. En fait, il avait notamment confié 160 millions de dollars de la trésorerie de l'ENI à la banque du Vatican, qui ont disparu. La justice italienne a longtemps soupçonné la loge P2 d'avoir récupéré l'argent volatilisé de la banque Ambrosiano et de s'en être servi pour financer et corrompre les partis politiques.

Plus incroyable encore, Florio Fiorini aurait été le gestionnaire du fameux compte *« protezione »* de l'Union de banques suisses à Lugano qui était destiné au financement occulte des partis politiques italiens. Sa découverte a marqué le début de l'opération « Mains propres ». C'est le juge d'instruction genevois Jean-Louis Crochet, chargé de l'affaire de la faillite de la Sasea, qui a découvert le fameux compte *« protezione »*.

Florio Fiorini a manifestement encore de la ressource et cherche toujours à régler des comptes avec la banque française. Son avocat, Me Julien Turczynski, affirme que la banque française s'est engagée le 30 octobre 1991, lors d'un accord avec les autres banques créancières de la Sasea, à leur reverser 20 % du fruit de la vente ultérieure de la MGM, que le groupe suisse contrôlait à 50 % (le reste étant aux mains alors de M. Parretti).

A la fin de l'année 1991, le Crédit lyonnais commençait à prendre conscience de l'ampleur de la catastrophe née du financement dans des conditions douteuses de la reprise de la MGM par MM. Parretti et Fiorini. La banque cherchait alors par tous les moyens à sauver ce qui pouvait l'être et à récupérer des garanties à mettre en face de sa masse croissante de créances impayées. La Sasea se trouvait dans une situation financière désespérée et a accepté d'apporter en garantie ses actions MGM au Lyonnais en échange d'un soutien.

Le Lyonnais, qui avait fait de même avec Parretti, se donnait ainsi les moyens de récupérer la MGM, ce qu'il fera en mai 1992, mais va se heurter, toujours en 1991, aux autres banques de la Sasea, qui voient s'envoler le principal actif du groupe. Ces dernières, qui sont une dizaine, dont l'Union de banques suisses, le Crédit suisse, Indosuez ou la BAII, acceptent l'opération à condition d'obtenir des compensations : à savoir une garantie par le Lyonnais du paiement des intérêts pendant deux ans des obligations Sasea et un engagement de versement ultérieur de 20 % du produit de la vente de la MGM après le remboursement des créanciers du studio et de Pathé communication corp., le holding de contrôle de la MGM récupéré [illegible] Lyonnais.

FAUX BILAN

Pour les avocats du Lyonnais et du CDR, la procédure est une pure manoeuvre. L'accord est caduc, car le prix de vente final de la MGM est insuffisant pour permettre un partage avec les banques créancières de la Sasea. Mais M. Fiorini a apparemment dans son jeu d'autres atouts qu'il cherche à exploiter. Il assure détenir des preuves de l'intention délibérée des anciens dirigeants du Lyonnais, et notamment de son ex-président Jean-Yves Haberer et son ex-directeur général François Gille, de cacher la réalité des risques pris par la banque et donc d'avoir publié à la fin de l'exercice 1991 un faux bilan. Une accusation grave puisqu'elle est considérée comme la seule voie pour amener devant les tribunaux les anciens dirigeants de la banque.

Au cours de l'été, Jacques Toubon, le ministre de la justice, saisi par Jean Arthuis, le ministre des finances, a transmis au parquet un dossier sur les anciens dirigeants du Crédit lyonnais. M. Fiorini en a profité pour inonder la brigade financière de la police judiciaire de documents liés à l'instruction de l'affaire Sasea.

Un certain nombre de ces pièces montreraient que les dirigeants de la banque française connaissaient parfaitement dès 1991 la situation catastrophique de la Sasea et auraient dissimulé l'ampleur des risques afin de ne pas voir leur échapper la prise de contrôle de la MGM en cas de faillite prématurée du groupe suisse. Ce faisant, le Lyonnais n'a pas réalisé au cours de l'exercice 1991 la moindre provision sur les risques liés à l'affaire MGM. En 1992, la banque a été contrainte de provisionner ces mêmes risques pour près de 10 milliards de francs.

Eric Leser

EDF ouvre avec ses agents le débat sur le thème de la concurrence

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Pour une fois, ce n'est pas un groupe scolaire qui a envahi le Muséum des sciences naturelles d'Orléans (Loiret) le mardi 22 octobre, mais 200 agents d'EDF-GDF. Après *les conflits sociaux de l'automne dernier*, la direction d'EDF-GDF services (80 000 agents) a en effet décidé de revoir entièrement ses pratiques. Constatant que *« l'information descendante restait trop asservie à la chaîne hiérarchique »*, la direction expérimente dans six unités (Cherbourg, Pau, Poitiers, Lyon métropole, Limoges et Orléans) une nouvelle forme de dialogue : le débat. Si l'unité de Limoges a choisi de discuter de l'organisation du travail, les responsables du Loiret, après avoir consulté 89 agents, ont retenu un thème brûlant : « La concurrence : opportunité ou menace pour notre avenir ? ».

Alors que les 700 agents du département avaient été invités – dans la limite des astreintes imposées par le service –, près de 190, y compris des militants syndicaux, ont participé aux deux heures de débat. Autour de la table, deux intervenants internes : Sylvain Gilbert, délégué à la communication d'EDF-GDF services, et Eric L'Hermitte, directeur de la production d'électricité dans la région Centre, ainsi que deux invités : Franck Vadaine, responsable des services techniques du papetier Kimberley-Clark, et Elie Cohen, économiste et auteur de plusieurs ouvrages sur l'industrie française.

RÉVOLUTION CULTURELLE

Pendant trois quarts d'heure, les deux responsables d'EDF-GDF ont tenu des propos tantôt rassurants, tantôt inquiétants : *« Nous sommes le plus gros électricien du monde. Grâce au nucléaire, nous produisons le kilowattheure moins cher que nos concurrents. Nous sommes donc très bien positionnés, mais il faut rester hypercompétitif car, si nous ne répondons pas aux nouveaux besoins des clients, d'autres le feront. »* Mais ce sont surtout les deux invités que la salle attendait. Ce sont eux qui durent apaiser les principales appréhensions : *« Puisqu'on tient un industriel important, soyons francs : va-t-on perdre un client dans le Loiret ? »*, s'inquiète un agent. *« Actuellement, on est capable d'exporter 20 % de notre production. Que vont devenir nos usines ? »*, demande un militant syndical. *« Qu'attendez-vous d'EDF-GDF, sachant qu'on ne peut pas se diversifier ? »*, interroge une jeune femme, de nombreux arguments à l'appui. *« Le gouvernement peut-il découper EDF en tranches ? »*, *« Va-t-on devoir faire des sacrifices pour s'adapter à la concurrence ? »*.

Le responsable de Kimberley Clark n'a pas caché qu'une véritable révolution culturelle était nécessaire : *« Hier, le fournisseur répondait à la demande du client. Aujourd'hui, il l'aménage. Demain, il devra faire des propositions. Comme toutes les entreprises, nous avons de moins en moins d'expertise en interne. Moi, je veux des agents EDF dans mes murs qui m'aident à entretenir mon usine. »* Mais, a-t-il reconnu, *« demain notre maison mère, à Londres, choisira sans doute un fournisseur unique pour nos treize usines en Europe »*.

Les propos d'Elie Cohen feront également mouche : *« Vous valez environ 300 milliards. Personne n'est prêt à mettre 3 milliards pour ne contrôler que 1 % du capital. Mais, comme vous êtes la dernière tirelire à la disposition de l'Etat, le danger est plutôt qu'il vous impose de financer le canal Rhin-Rhône ou d'augmenter votre participation dans Pechiney pour contrer les fonds de pension américains. Je suis pour une légère ouverture du capital d'EDF afin de tenir l'Etat à distance, car celui-ci va être de plus en plus fasciné par vos comptes »*, a-t-il conclu.

Légèrement inquiets au début, les organisateurs pouvaient être satisfaits de cette première. Même si toutes les inquiétudes n'ont pas été dissipées, les intervenants furent applaudis par une salle qui était loin de leur être acquise.

Frédéric Lemaître

Le nombre de Français possédant des valeurs mobilières a baissé entre 1995 et 1996

Neuf millions de personnes détiennent un contrat d'assurance-vie

L'enquête annuelle de la Sofres sur les porteurs de valeurs mobilières en France révèle que les Français sont moins nombreux, en 1996, à détenir des valeurs mobilières. En revanche, les actionnaires de sociétés cotées ont vu leur nombre augmenter à 5,2 millions de personnes contre 4,8 millions l'an dernier. Et sur cette population d'actionnaires, moins de la moitié possède aujourd'hui des titres de groupes privatisés.

L'ENQUÊTE ANNUELLE de la Sofres sur les porteurs de valeurs mobilières, effectuée à l'initiative de la Banque de France, de la Commission des opérations de Bourse (COB) et de la SBF-Bourse de Paris a été rendue publique mercredi 23 octobre. Elle révèle qu'au mois d'avril 1996, 9,2 millions de Français détenaient des valeurs mobilières – soit 21,2 % de Français âgés de quinze ans et plus – alors qu'ils étaient encore 9,6 millions en 1995.

Au sein de cette population, 5,2 millions de personnes sont actionnaires de sociétés cotées en *détenant directement des titres*, soit une hausse de 8,3 % par rapport à 1995 où ils n'étaient que 4,8 millions. Cette hausse est plus marquée pour les sociétés cotées autres que les privatisées – de 2,1 millions en 1995 à 2,6 millions en 1996 soit une progression de 24 %. A la fin du mois d'avril 1996, quatre actionnaires sur cinq possédaient des actions de sociétés privatisées en 1986 et 1987 ou de 1993 à 1995 soit 4,3 millions de personnes. Alors qu'en 1995, plus de la moitié des actionnaires français détenaient des titres d'entreprises privatisées (54 %), ils ne sont plus aujourd'hui que 48 %, soit moins de la moitié.

Si 6,2 millions d'actionnaires *détiennent encore des titres* d'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières), *ils étaient 6,75 millions* en 1995.

Pour expliquer cette relative désaffection, il y a une double explication : la baisse des taux à court terme, passés sur la période de 7 à 3,5 %, et l'évolution de la fiscalité. On comprend plus aisément que le nombre de porteurs d'OPCVM monétaires soit passé de 3 à 1,8 million. Avec ce recul, pour la première fois en 1996, le nombre de porteurs d'OPCVM obligataires est supérieur aux porteurs de monétaires avec quelque 2,1 millions de détenteurs. Le nombre de porteurs d'OPCVM ac*tions s'établit pour sa part* à 1,5 million d'individus.

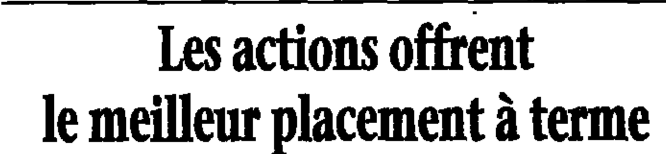
DAVANTAGE DE PEA

Le nombre de titulaires d'un Plan d'épargne en action (PEA) est, en revanche, en légère augmentation. *Environ 2,4 millions* de personnes sont titulaires d'un plan. En 1995, les détenteurs d'un PEA ne représentait que 5,3 % de la population prise en considération. Fait marquant cette année, la pénétration des plans a progressé chez les détenteurs de porte*feuilles supérieurs à 100 00* francs. La palme des placements revient quand même à l'assurance-vie. Environ 9 millions de Français ont aujourd'hui des contrats d'assurance-vie, alors qu'ils n'étaient que 6,3 millions en 1995.

Dans sa structure et sa composition, l'actionnariat individuel n'a pas connu d'évolution particulière au cours des douze derniers mois. Le paysage français est toujours constitué de trois catégories *« historiques »* : les actionnaires qui ont acquis leurs premières actions avant 1986 (34 %), ceux qui les ont acquises en 1986 et 1987 (26 %) et *ceux qui sont devenus action*naires entre 1993 et 1996 (24 %). Cette enquête revèle encore que l'impact des privatisations reste déterminant. Près de la moitié des investisseurs (45 %) ont acquis leurs actions à la faveur d'une des *deux vagues de privatisations*.

François Bostnavaron

★ **Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 7 811 personnes âgées de plus de quinze ans.**



Les actions offrent le meilleur placement à terme

« UN INVESTISSEUR est toujours payé pour le risque qu'il prend », note la société de Bourse BZW dans une étude sur la rentabilité des placements financiers entre 1950 et 1995. Si cette formule n'est *pas nouvelle, l'étude confirme qu'*à long terme le risque et la volatilité liés à l'achat d'actions trouvent leur récompense dans une performance sans équivalent.

Depuis 1951, date de départ de l'enquête, jusqu'à la fin de 1995, les actions sont le placement qui offre de loin la meilleure rentabilité avec un gain réel annuel de 7 %. Simul*tanément, les obligations* ne rapportent que 1,8 % et les placements monétaires n'offrent qu'une rentabilité avoisinant 1,1 %.

Pourtant, en dépit de la rentabilité sur le long terme, les actions n'ont que peu de succès auprès des épargnants, qui préfèrent les placements obligataires et monétaires. Ainsi, sur une période de dix *ans, ils risquent plus de perdre an*nuellement de l'argent en investissant en produit monétaire ou obligataire qu'en actions. Mieux – ou pis –, sur une période de vingt-cinq ans, ils n'auraient jamais perdu d'argent avec les actions, alors qu'avec des obligations ils en auraient perdu dans la moitié des cas.

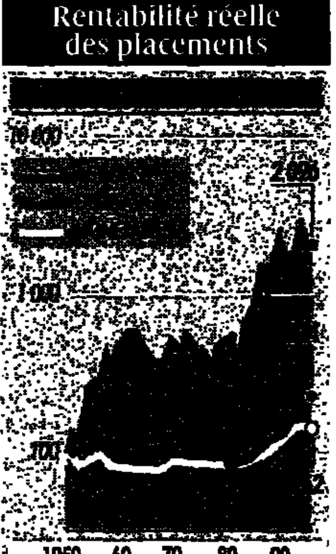
De la fin de 1982 à la fin de 1989, *la rentabilité annuelle d'un place*ment action est de l'ordre de 26 %. Depuis cette période, les six dernières années ont vu le grand retour de placements monétaires et obligataires : sur cette période, la rentabilité des actions est de 0,5 % contre 6 % pour les placements monétaires et 9 % pour les placements obligataires.

Ce constat n'est pas propre à *la* France. Une même étude réalisée par BZW sur les marchés anglais (depuis 1918), allemand et hollandais traduit une grande homogénéité des performances. Ainsi, dans ces trois pays, la rentabilité des actions est respectivement de 7,8 %, 6,4 % et 6,8 %, en comparaison avec les 7 % des actions françaises. Les placements obligataires ont, pour leur part, offert des rentabilités annuelles de 1,9 %, 4 % et 1,3 %, contre 1,8 % en France.

Sur longue période, partout en Europe, les actions sont donc de très loin le placement le plus attractif, ce qui plaide pour une épargne- retraite basée davantage sur des placements en actions, à l'image des fonds de pension britanniques. Ces derniers, qui étaient à l'origine plutôt investis en obligations, sont venus aux actions.

F. Bn

Rentabilité réelle des placements



La COB est installée dans ses nouveaux pouvoirs

LE MINISTRE des finances, Jean Arthuis, a officiellement installé mardi 22 octobre le nouveau collège de la COB (Commission des opérations de Bourse). Une COB sensiblement changée par la loi de juillet 1996, qui transpose la directive européenne sur les services d'investissement. *« La nouvelle loi conforte les principes d'action de la COB : l'indépendance, la transparence et la collégialité »*, a affirmé le ministre. Le texte confirme les missions traditionnelles de l'institution (protection de l'épargne, information des investisseurs, bon fonctionnement des marchés) et étend son champ de compétence à la gestion collective.

L'organisme régulateur des marchés voit aussi sa collégialité renforcée, sur le modèle du conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Michel Prada, président de la COB depuis octobre 1995, a été confirmé à ce poste pour six ans, et son collège est désormais composé de neuf membres (contre six auparavant). Il est élargi à trois personnalités désignées par les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social, ainsi qu'à un représentant du Conseil national de la comptabilité.

En vue de renforcer la transparence du « gendarme des marchés », le règlement intérieur de la COB sera *dorénavant public, le col*lège sera seul habilité à publier des instructions précisant les modalités d'application des règlements et, enfin, les commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat auront la faculté d'entendre le président de la COB.

« Pour ne plus vous exposer à certaines critiques qui pouvaient accréditer une forme d'arbitraire dans vos débats, vous veillerez à ce que désormais le respect absolu du principe du contradictoire soit assuré », a indiqué le ministre. En clair, toute personne mise en cause par la COB pourra faire valoir sa défense. Enfin, la COB est considérée comme une *« autorité administrative indépendante »*. Son président a désormais la capacité de saisir toute juridiction (à l'exception des juridictions pénales).

La Snecma lance une OPA simplifiée sur la SEP

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du motoriste public Snecma était convoqué, mercredi 23 octobre, pour être sais d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur la Société europienne de propulsion (SEP), sa filiale à hauteur de 51 %. Cette opératon vise, selon le gouvernement, à *« réaffirmer la vocation de la Snecm à être le pôle de compétences des moteurs français »*. La SEP est notamment associée aux programmes Ariane pour lesquels elle fournt les moteurs Vulcain. Elle réalise la propulsion des missiles *stratégques*. Ce rapprochement doit également permettre de constituer u pôle freinage associant Carbone-industrie (filiale de la SEP) et Messer-Bugatti (*filiale de Snecma*).

Cotée au second marché, la SEP est actuellement valoisée à 1,6 milliard de francs par les investisseurs. En cas de succès, l'CPA sera suivie d'une offre de retrait avec retrait obligatoire. A terme le gouvernement veut faire jouer au nouvel ensemble *« un rôle fédrateur dans le cadre d'alliances européennes ou internationales »*.

DÉPÊCHES

■ **VOLKSWAGEN : le juge fédéral américain Nancy Emunds a es**timé recevable la plainte déposée par General Motors cntre Volkswagen aux Etats-Unis en mars dans le cadre de l'affaire e vols de secrets industriels qui oppose les deux constructeurs d'utomobiles depuis 1993. Le président du groupe allemand pourrai être cité à comparaître devant une juridiction américaine, ainsi que son vice-président Ignacio Lopez, et non pas seulement en Allemagne.

■ **GAZPROM : le prix des actions du géant gazier russe a été fixé,** le 22 octobre, à 15,75 dollars pour 10 titres (soit 8,20 francs par ac*tion*). Cette introduction sur la Bourse de Londres représente un peu plus de 1 % du capital et devrait permettre à Gazprom e collecter presque 400 millions de dollars (2,8 milliards de francs).

■ **GENERAL MOTORS : un accord est intervenu, mardi 2 octobre,** après vingt jours de grève, entre le syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et la direction de General Motors Canada *(Le Monde* du 18 octobre). Le syndicat a obtenu une limitation e la sous-traitance et un recours aux heures supplémentaires sur la bae du volontariat.

■ **CABLE & WIRELESS : le numéro deux des télécommunications britanniques** se renforce face à British Telecom (BT), en s'alliant à l'américain Nynex et au canadien Bell Canada. Le trio fusionera ses activités au Royaume-Uni, créant une société contrôlée à 52,5 % par Cable & Wireless, la maison-mère de Mercury. Celle-ci ne cantrôle aujourd'hui que 10 % du marché du téléphone, contre 80 % pour BT.

Des finances assainies permettent à la Suède une détente monétaire

La baisse des taux compense une rigueur budgétaire extrême

Pour la vingt-deuxième fois depuis le début de l'année, la Banque de Suède a réduit, mardi 22 octobre, son principal taux d'intervention. La décrue de l'inflation, le redressement de la couronne, et surtout l'assainissement spectaculaire des finances publiques suédoises, ont permis cette détente monétaire de grande ampleur.

LA SUÈDE vit un véritable conte de fées monétaire. Pour la vingt-deuxième fois depuis le début de l'année, la Riksbank – la banque centrale suédoise – a réduit de 0,10 %, mardi 22 octobre, son principal taux directeur (REPO). Depuis le début de l'année, il a été abaissé de 4,06 % et s'établit désormais à 4,85 %.

La décrue de l'inflation et le redressement de la couronne suédoise ont favorisé cette détente spectaculaire des rendements à court terme. Le rythme de hausse des prix à la consommation s'établit sur un an à 0,2 %, bien en deçà de l'objectif de 2 % que s'est fixé la Banque de Suède. En termes réels, c'est-à-dire nets d'inflation, les experts soulignent que les taux suédois restent très élevés (près de 5 % à trois mois).

Parallèlement, la couronne a regagné, depuis la mi-1995, 18 % de sa valeur externe face à l'ensemble des autres devises internationales. Mais c'est surtout l'extrême rigueur de la politique budgétaire suédoise – et ses excellents résultats – qui est à l'origine de l'assouplissement monétaire sans précédent observé depuis le début de l'année.

Le plan d'assainissement des finances publiques mis en place à l'automne 1994, auquel sont venues s'ajouter, depuis, des mesures d'économies supplémentaires, s'est traduit par une réduction spectaculaire du déficit budgétaire suédois. Alors qu'il s'était inscrit à 12,3 % du produit intérieur brut en 1993, il devrait s'établir à 4,1 % cette année et revenir, selon les prévisions de la Caisse des dépôts et consignations, à 2,5 % en 1997, ce qui permettra à la Suède de respecter le critère imposé par le traité de Maastricht (moins de 3 %).

LA DETTE DÉCROIT

Cet effort considérable a permis au niveau de la dette publique suédoise de commencer à décroître (81,8 % du PIB en 1995, 80,8 % en 1996). Plus étonnant encore, l'économie suédoise a bien résisté à ce traitement budgétaire de choc. Après s'être élevée à 3,3 % en 1995, la croissance, tirée par les investissements, atteindra cette année 1,6 % et devrait rebondir à 2,5 % en 1997.

Selon les spécialistes de la banque américaine JP Morgan, la détente monétaire arrive à son terme en Suède. Le taux REPO ne descendra pas en dessous de 4 %, la Riksbank adoptant une attitude plus vigilante à l'égard de l'inflation en raison des fortes hausses de salaires consenties (+ 9 % en deux ans). Elle sera également dans l'obligation, pour assurer la stabilité de sa devise, de maintenir une prime de risque importante sur les taux d'intérêt dans la mesure où le gouvernement suédois conserve ses distances à l'égard de la construction monétaire européenne. L'entrée de la couronne dans le SME n'est pas d'actualité, tandis qu'une large majorité de Suédois, selon les derniers sondages d'opinion, restent opposés à l'adhésion de leur pays à l'Union monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

Le groupe Lagardère vante les mérites du rachat de Thomson

La dette de 23,8 milliards de francs du groupe d'électronique justifie, aux yeux de ses responsables, la reprise pour un franc après une recapitalisation de 11 milliards par l'Etat

« ***NOUS NE FAISONS PAS** un profit de 7 ou 8 milliards de francs d'un seul coup. Il n'y a pas de profit à court terme. Nous ne rachetons pas un franc quelque chose qui vaut des milliards.* » Philippe Camus, directeur général, responsable des finances du groupe Lagardère, qui présentait, mardi 22 octobre, aux analystes financiers et aux investisseurs son plan de reprise de Thomson SA, a tenté de désamorcer les critiques. Le groupe Lagardère est accusé de recevoir un cadeau en récupérant pour un franc le groupe Thomson, préalablement recapitalisé de 11 milliards de francs par l'Etat.

Tel est le sentiment de la Bourse : mardi 22, le cours du titre de Lagardère a touché en séance un plus haut de 186 francs, alors que l'action ne cotait que 133 francs la veille de l'annonce de la décision du gouvernement (*Le Monde* du 17 octobre). Cette envolée est une aubaine : si l'action se maintient à ces niveaux, Lagardère recevra au premier semestre 1997 jusqu'à 3,8 milliards d'argent frais grâce à l'exercice de bons de souscription d'actions. Ce parcours boursier est toutefois explicable : Lagardère était joué perdant par la Bourse, et sans la reprise de Thomson son avenir eût été hypothéqué. La hausse n'est en sorte qu'un rattrapage. En outre, les synergies industrielles entre Thomson et Matra justifient une progression du cours. « *C'est une opération avant tout industrielle. Avec 62 milliards de francs de chiffre d'affaires, Thomson-Matra sera le numéro deux mondial et le numéro un européen de l'électronique de défense* », a déclaré M. Camus.

BON PLACEMENT

Selon lui, le rapprochement entraînera, dès 1999, une forte hausse du bénéfice par action de Lagardère. Le groupe Lagardère apportera à Thomson-CSF, rebaptisé Thomson-Matra, l'ensemble de ses activités défense. M. Camus a rappelé que l'endettement de Thomson SA, fin 1995, était de 23,8 milliards de francs, auxquels s'ajouteront les pertes de 1996, dont 13,8 milliards de francs pour le seul Thomson Multimédia. « *Le groupe Thomson vaut de l'argent, mais il a tellement d'endettement qu'il faut bien que quelqu'un paie* », a expliqué M. Camus pour justifier la recapitalisation de l'Etat.

M. Camus n'a pas pu préciser les efforts financiers réellement consentis par Daewoo, qui récupérera Thomson Multimédia, et du groupe Lagardère, qui ne conserve que Thomson-CSF. La commission de privatisation n'ayant pas encore donné son avis sur la reprise de Thomson, le gouvernement a imposé aux dirigeants du groupe un mutisme absolu sur les détails de leur plan de reprise.

M. Camus a néanmoins tenté de convaincre les actionnaires minoritaires de Thomson-CSF (42 % du capital) que le nouvel ensemble Thomson-Matra, non endetté, serait un bon placement. Si aucun actionnaire n'apporte ses titres à l'OPA que Lagardère s'est engagé à lancer sur Thomson, Lagardère n'aura pas à les payer et économisera 7,6 milliards de francs.

Arnaud Leparmentier

Pierre Fabre prépare sa succession à la tête de ses laboratoires

D'UN CÔTÉ les médicaments, de l'autre les produits de beauté. Pierre Fabre, patron des laboratoires qui portent son nom (5,3 milliards de chiffre d'affaires en 1995), a décidé de clarifier les structures de son entreprise, afin de permettre de futures alliances dans chacun de ces métiers, ou une introduction en Bourse.

Derrière cette réorganisation annoncée le 21 octobre se profile également la succession de ce patron sans héritier direct. Agé de soixante-dix ans, célibataire, le pharmacien de Castres est l'unique actionnaire de la première entreprise privée du Grand Sud-Ouest (6 573 salariés), et cinquième laboratoire pharmaceutique français.

A partir du mois de janvier, le groupe se scindera en deux sociétés. Pierre Fabre Médicament (cancer au système nerveux central, vaccins) pèsera 3,4 milliards de francs, et sera dirigée par Daniel Darbeau, cinquante ans, chez Fabre depuis 1974. Pierre Fabre Dermocosmétique (laboratoires Klorane, Galénic, Ducray, Avène, René Furterer) représentera 1,6 milliard de francs de ventes et sera conduite par le neveu du fondateur, Jacques Fabre, quarante-cinq ans, dans le groupe depuis 1978. Pierre Fabre sera le président du conseil de surveillance de ces deux sociétés et en conservera le contrôle, via sa holding Fabre SA.

Depuis plusieurs années, Pierre Fabre annonce son intention de préparer sa succession. En septembre 1992, il envisageait de rapprocher son entreprise de Servier, pour créer un grand pôle pharmaceutique français. L'accord se limitera à une déclaration d'intention. Deux ans plus tard, le groupe affichait son désir d'entrer en Bourse, mais sans suite. Aujourd'hui, le processus de filialisation devrait faciliter l'accès au marché financier, mais pas avant la fin de l'année 1998, lorsque sera achevé ce processus. L'opération devrait aussi permettre de trouver plus facilement des partenaires.

D. G.

Le secteur parapétrolier français manque de capitaux

LE MINISTRE de l'industrie, Franck Borotra, s'est inquiété de la structure financière des entreprises du secteur parapétrolier en ouvrant les Journées du pétrole et de la pétrochimie. « *Ce secteur est performant, mais il reste insuffisamment capitalisé pour assumer la globalité des fonctions que le marché attend de lui. Cette situation pourrait un jour présenter des analogies avec les fragilités que nous constatons chez les grands sous-traitants de l'industrie automobile.* »

Le secteur parapétrolier français regroupe près de 400 entreprises intervenant dans le forage, l'ingénierie ou la fabrication d'équipements pour l'industrie pétrolière. Employant 44 500 salariés, ces firmes réalisent un chiffre d'affaires de 48 milliards de francs (dont 40 milliards hors de France) et se situent au deuxième rang mondial. Après plusieurs années de crise, l'embellie s'est produite en 1995. « *Les fournisseurs d'équipement dans l'offshore vont mieux*, explique Christophe Armengol, directeur de la stratégie à l'Institut français du pétrole (IFP), *mais la baisse d'activité que connaissent les prestataires de services et les sociétés d'ingénierie depuis 1993 se poursuit.* »

Cette situation conduit à des restructurations : une vingtaine de fusions-acquisitions ont été recensées par l'IFP sur six mois. La plus importante est l'OPA amicale de 1,3 milliard de dollars (6,5 milliards de francs) réussie au mois de mars par le norvégien Kvaerner sur le britannique Trafalgar House, maison mère de l'ingénieriste français Sofresid.

Pour passer des caps difficiles, les entreprises françaises peuvent bénéficier du soutien de la holding publique Isis. En 1995, cette filiale de l'Institut français du pétrole et d'Elf a pris des participations dans trois sociétés, la Compagnie générale de géophysique, Beicip Franlab et Géoservices, en difficulté.

EN BOURSE

Les mieux-portantes se tournent plus volontiers vers la Bourse. Forasol-Foramer (forage pétrolier) a mis 35 % de son capital sur le marché américain Nasdaq au mois de mai, et Bouygues offshore va se faire coter simultanément à Paris et New York au mois de novembre, en introduisant 40 % de son capital.

Ces entreprises suivent l'exemple du numéro un français de l'ingénierie Technip et du leader mondial des tubes flexibles pour hydrocarbures, Coflexip-Stena, cotés sur le marché boursier depuis deux et trois ans. Leurs résultats sont contrastés. Technip enregistre une hausse de 16,2 % de son bénéfice au premier semestre, tandis que Coflexip Stena, en pleine réorganisation, a plongé dans le rouge.

Dominique Gallois

■ *LA BOURSE de Tokyo a terminé* la séance du mercredi 23 octobre en légère baisse. L'*indice* Nikkei des valeurs vedettes a cédé 0,20 %, pour s'établir en clôture à 21 082,15 points.

■ LE DOLLAR était *orienté* à la baisse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques en Europe. Il s'échangeait à 1,5265 mark, 5,1605 francs et 112,65 yens.

■ LES INVESTISSEURS étrangers ont acquis pour 143,2 milliards de dollars d'actions et obligations américaines au premier semestre, selon l'Association américaine des titres.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hong-kong. Il s'inscrivait à 383,60-383,90 dollars l'once contre 382,30-382,70 dollars mardi en clôture.

■ LES COURS du pétrole ont reculé, mardi 22 octobre, *sur le marché* à terme de New York. Le prix du baril de brut *light sweet crude, échéance novembre*, a perdu 17 centièmes à 25,75 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris encore en repli

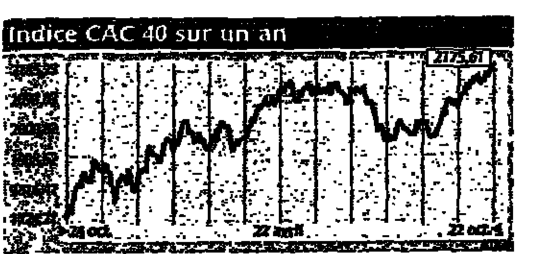
LA BOURSE de Paris était orientée à la baisse mercredi 23 octobre, en fin de *matinée*. A 12 heures, l'indice CAC 40 cédait 0,40 %, à 2 166,83 points, affecté par le recul du dollar. Le billet vert s'échangeait à 1,5249 mark et 5,1577 francs.

Le franc s'inscrivait en repli face à la monnaie allemande, cotant 3,3830 francs pour 1 deutschemark. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était *stable*, à 126,66 *points. Les perspectives* d'immobilisme de la Bundesbank, dont le conseil se réunit jeudi 24 octobre, pesaient sur les cours.

La cotation du titre SEP était suspendue après que le ministère de l'économie et des finances eut donné son feu vert à la Snecma pour qu'elle lance une OPA simplifiée sur 49 % du capital du groupe.

L'action Club Méditerranée, après avoir été réservée deux fois à la baisse, s'inscrivait en recul de 15,83 %, à 338,30 francs. Les investisseurs *étaient déçus par la perspective* de stabilité de son résultat courant au second semestre de l'exercice annuel. Plusieurs sociétés de Bourse recommandent *désormais la vente du titre*.

Le GAN, enfin, perdait 6,67 %, à 113,4 francs, après l'annonce de ses pertes au premier semestre.

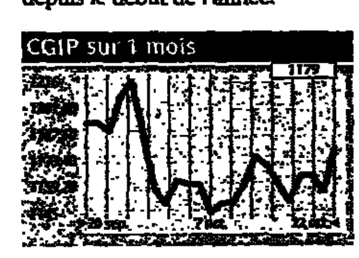


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

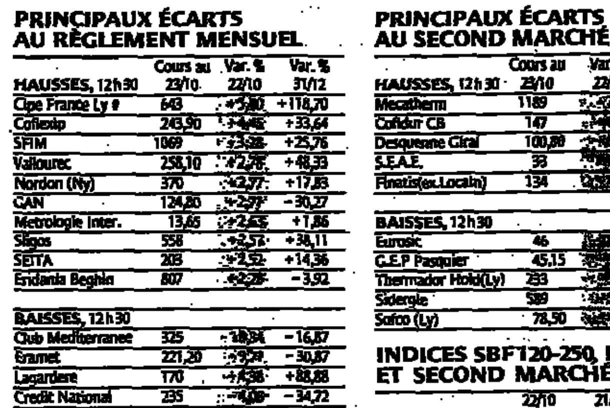
CGIP, valeur du jour

LA BOURSE de Paris a accueilli favorablement, mardi 22 octobre, la publication des résultats semestriels de la CGIP (Compagnie *générale d'industrie et de participations*). La holding a dégagé sur les six premiers mois de l'année un résultat net de 603,5 millions de francs contre 318,5 millions pour la même période de 1995. La CGIP devrait prendre le contrôle de l'équipementier automobile Valeo après la cession d'une partie de sa participation dans Crown Cork qui s'achève le 24 octobre. L'action CGIP a gagné 1,98 %, à 1 179 francs. Le titre a progressé de près de 22 % depuis le début de l'année.



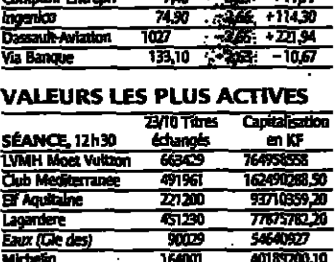
CGIP sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



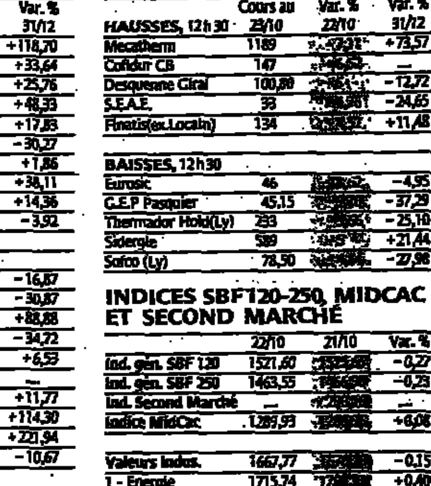
HAUSSES, 12h30	Cours au 23/10	Var. % 22/10	Var. % 31/12
Cipe France Ly #	643	+5,80	+118,70
Coflexip	243,90	+4,45	+33,64
SFIM	1069	+3,38	+25,76
Vallourec	258,10	+2,78	+48,33
Nordon (Ny)	370	+2,77	+17,83
GAN	124,20	+2,77	-30,27
Metrologie Inter.	13,65	+2,65	+1,86
Sligos	558	+2,57	+38,11
SEITA	203	+2,52	+14,36
Eridania Beghin	807	+2,28	-3,92
BAISSES, 12h30			
Club Mediterranee	325	-10,34	-16,87
Eramet	221,20	-9,27	-30,87
Lagardere	170	[illegible]	+88,88
Credit National	235	-4,08	-34,72
Gascogne (B)	440	[illegible]	+6,53
Dassault Systemes	207,60	[illegible]	—
Comptoir Entrep.1	9,40	[illegible]	+11,77
Ingenico	74,90	[illegible]	+114,30
Dassault-Aviation	1027	[illegible]	+221,94
Via Banque	133,10	[illegible]	-10,67

VALEURS LES PLUS ACTIVES



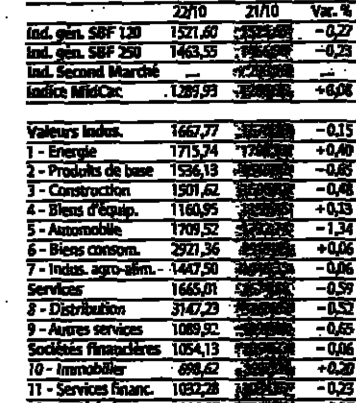
SÉANCE, 12h30	23/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	663429	764958558
Club Mediterranee	491961	162490288,50
Elf Aquitaine	221200	93710359,20
Lagardere	451230	77675782,20
Eaux (Gle des)	90029	54640927
Michelin	164001	40189200,10
Thomson-CSF	243359	39036543,90
Axa	120261	37555025
Bouygues	68092	35053791
Sligos	61913	34179072

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

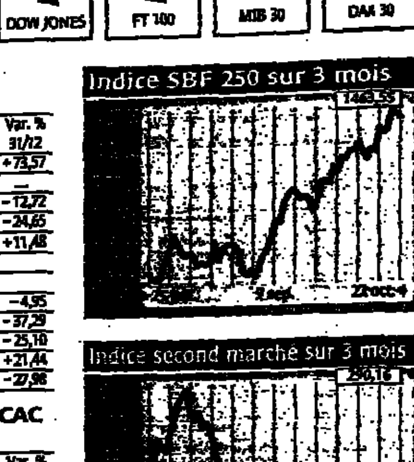


HAUSSES, 12h30	Cours au 23/10	Var. % 22/10	Var. % 31/12
Mecatherm	1189	[illegible]	+73,57
Cofidur CB	147	[illegible]	—
Desquenne Giral	100,80	[illegible]	-12,72
S.E.A.E.	33	[illegible]	-24,65
Finatis(ex.Locain)	134	[illegible]	+11,48
BAISSES, 12h30			
Eurosic	46	[illegible]	-4,95
C.E.P Pasquier	45,15	[illegible]	-37,29
Thermador Hold(Ly)	233	[illegible]	-25,10
Sidergie	589	[illegible]	+21,44
Sofco (Ly)	78,50	[illegible]	-27,98

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

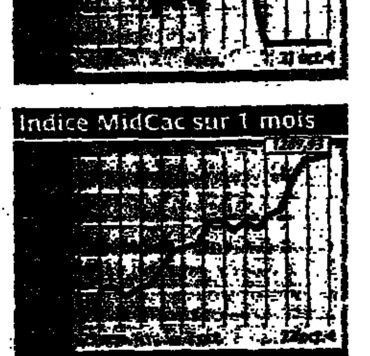


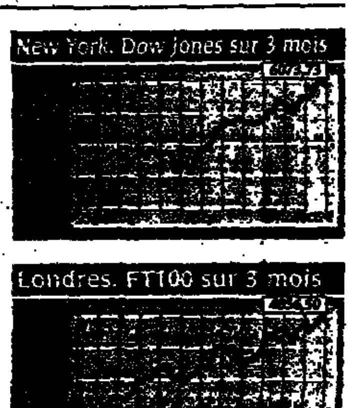
	22/10	21/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1521,60	[illegible]	-0,27
Ind. gén. SBF 250	1463,55	[illegible]	-0,23
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1289,93	[illegible]	+0,08
Valeurs Indus.	1667,77	[illegible]	-0,15
1 - Energie	1715,74	[illegible]	+0,40
2 - Produits de base	1536,13	[illegible]	-0,65
3 - Construction	1501,62	[illegible]	-0,48
4 - Biens d'équip.	1160,95	[illegible]	+0,33
5 - Automobile	1709,52	[illegible]	-1,34
6 - Biens consom.	2921,36	[illegible]	+0,06
7 - Indus. agro-alim.	1447,50	[illegible]	-0,06
Services	1665,01	[illegible]	-0,59
8 - Distribution	3147,23	[illegible]	-0,52
9 - Autres services	1089,92	[illegible]	-0,65
Sociétés financières	1054,13	[illegible]	-0,06
10 - Immobilier	698,62	[illegible]	+0,20
11 - Services financ.	1032,28	[illegible]	-0,23
12 - Sociétés invest.	1394,07	[illegible]	+0,37

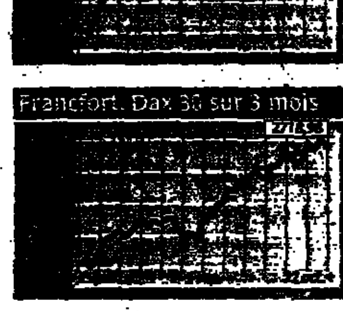


Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois


New York, Dow Jones sur 3 mois


Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

Légère baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 23 octobre en *légère baisse. L'indice Nikkei* des valeurs vedettes a cédé 0,10 %, pour s'inscrire en clôture à 21 082,15 points.

La veille, Wall Street s'était également repliée, victime de prises de bénéfice intervenues sur les titres de *la haute technologie après l'annonce* par Digital Equipment d'une perte nette par action de 48 cents au troisième trimestre, contre une perte attendue de 9 cents.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 29,07 points *(- 0,48 %), à 6 061,80 points. La* baisse de l'indice avait brièvement dépassé les 50 points en milieu d'après-midi, mais le déclenchement de coupe-circuits a permis de réduire rapidement ses pertes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les emprunts du Trésor à 30 ans, principale référence, était remonté à 6,84 %.

Le marché était resté peu actif, en l'absence de statistiques économiques majeures. L'annonce d'une hausse de 0,8 % des ventes dans les *grands magasins au cours des quinze* premiers jours d'octobre avait toutefois été mal accueillie par les investisseurs.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/10	Cours au 21/10	Var. en %
Paris CAC 40	2175,61	2180,22	-0,21
New-York/DJ indus.	6073,73	6090,87	-0,28
Tokyo/Nikkei	21123,70	21303	-0,85
Londres/FT100	4056,50	4073,10	-0,41
Francfort/Dax 30	2718,98	2729,03	-0,37
Frankfort/Commer.	947,26	950,02	-0,29
Bruxelles/Bel 20	2175,87	2172,67	+0,15
Bruxelles/Général	1823,55	1820,87	+0,15
Milan/MIB 30	959	959	—
Amsterdam/Gé. Cbs	408,80	408,40	+0,10
Madrid/Ibex 35	382,45	383,22	-0,20
Stockholm/Affarsal	1707,86	1707,86	—
Londres FT30	2883,30	2896,50	-0,46
Hong Kong/Hang S.	12444,70	12510,10	-0,53
Singapour/Strait t	2038,84	2044,29	-0,26

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	22/10	21/10
Alcoa	58,50	59,50
American Express	46,50	46,62
Allied Signal	64,75	64,62
AT & T	39,87	39,87
Bethlehem	8	8,37
Boeing Co	98,37	98,75
Caterpillar Inc.	73,12	74
Chevron Corp.	67,87	67,12
Coca-Cola Co	50,12	49,75
Disney Corp.	66,62	65,62
Du Pont Nemours&Co	97,25	97
Eastman Kodak Co	79	79,87
Exxon Corp.	88	89
Gén. Motors Corp.H	54,62	53,87
Gén. Electric Co	95,62	95,75
Goodyear T & Rubbe	46,37	46,50
IBM	127	130
Intl Paper	42,62	42,75
J.P. Morgan Co	86,25	86,87
Mc Don Dougl	54,25	54,25
Merck & Co.Inc.	75,62	74,87
Minnesota Mng.&Mfg	71,75	71,62
Philip Moris	92,50	93,50
Procter & Gamble C	97,12	97
Sears Roebuck & Co	48,62	49,37
Texaco	104,37	105,87
Union Carb.	42,37	42,75
Utd Technol	125,37	126,87
Westingh. Electric	18,12	18,50
Woolworth	22	22

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/10	21/10
Allied Lyons	4,69	4,72
Barclays Bank	10,02	10,01
B.A.T. industries	4,23	4,23
British Aerospace	11,73	11,79
British Airways	5,87	5,93
British Gas	1,85	1,86
British Petroleum	6,85	6,87
British Telecom	3,54	3,56
B.T.R.	2,51	2,54
Cadbury Schweppes	5,19	5,18
Eurotunnel	0,94	0,93
Glaxo	10,10	10,09
Grand Metropolitan	4,86	4,93
Guinness	4,62	4,64
Hanson Plc	0,85	0,84
Great Ic	6,35	6,33
H.S.B.C.	12,61	12,71
Impérial Chemical	7,87	7,94
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,30	5,29
National Westminst	7,18	7,22
Peninsular Orienta	6,25	6,29
Reuters	7,94	8,04
Saatchi and Saatch	1,09	1,10
Shell Transport	10,49	10,48
Tate and Lyle	4,85	4,85
Univeler Ltd	13,34	13,43
Zeneca	17,44	17,34

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	22/10	21/10
Allianz Holding N	2729	2732
Basf AG	48,22	49,10
Bayer AG	57,96	58,75
Bay hyp&Wechselbk	44,85	44,50
Bayer Vereinsbank	56,26	56,12
BMW	899,50	904
Commerzbank	34,26	34,13
Daimler-Benz AG	88,93	89,45
Degussa	594	603
Deutsche Bank AG	71,78	71,25
Dresdner BK AG FR	40,93	39,95
Henkel VZ	68,30	69,25
Hoechst AG	57,90	58,55
Karstadt AG	542,50	545,20
Linde AG	955	968
DT. Lufthansa AG	20,29	20,35
Man AG	399,50	402
Mannesmann AG	595,50	595,50
Mettallges AG	29	29,05
Preussag AG	385,50	386,25
Rwe	63,31	63,95
Schering AG	125,20	124,05
Siemens AG	81	80,83
Thyssen	280	281
Veba AG	82,35	82,74
Viag	569,40	564

LES TAUX

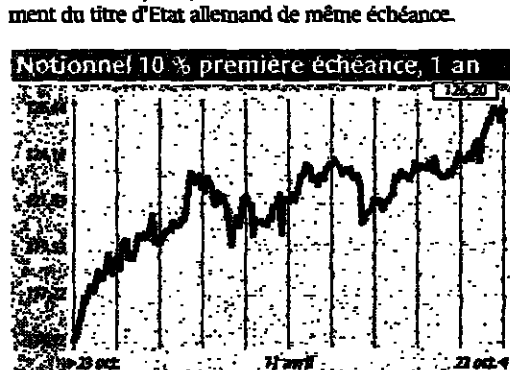
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en léger repli, mercredi 23 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait six centièmes, à 126,58 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'inscrivait à 5,93 %, soit 0,02 % au-dessous du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, les investisseurs ayant mal réagi à l'annonce d'une hausse de 0,8 % des ventes dans les grands magasins au cours des quinze premiers jours du mois d'octobre. Les rendements à trente ans étaient remontés à *6,84 %*, contre 6,81 % lundi. La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,31 %, le niveau de l'argent au jour le jour.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,30	5,97	6,86	2,30
Allemagne	3	6	6,83	1,60
Grande-Bretagne	5,69	7,56	7,93	2,70
Italie	8,19	8,20	8,75	4,30
Japon	0,47	2,73	—	-0,20
Etats-Unis	5,13	6,51	6,81	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/10	Taux au 21/10	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,57	4,56	102,44
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,28	5,27	104,43
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,69	5,69	105,42
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,03	6,02	105,62
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,67	6,64	107,40
Obligations françaises	6,07	6,07	105,60
Fonds d'État à TME	-2,16	-2,28	101,78
Fonds d'État à TRE	-1,77	-1,76	101,91
Obligat. franç. à TME	-1,90	-1,78	101,37
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 22/10	Vente 22/10	Achat 21/10	Vente 21/10
Jour le jour	3,3125	—	3,3750	—
1 mois	3,33	3,43	3,36	3,48
3 mois	3,40	3,55	3,41	3,51
6 mois	3,45	3,55	3,47	3,57
1 an	3,51	3,63	3,55	3,68
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4963	—
Pibor Francs 3 mois	3,4961	—	3,5039	—
Pibor Francs 6 mois	3,5488	—	3,5938	—
Pibor Francs 9 mois	3,5938	—	3,6250	—
Pibor Francs 12 mois	3,6309	—	3,6523	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2344	—	4,2448	—

MATIF

Échéances 22/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	107318	126,20	126,68	126,16	126,64
Mars 97	1396	126,28	126,66	126,28	126,64
Juin 97	286	125,04	125,34	125,04	125,38
Sept. 97	—	—	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	12975	96,41	96,45	96,38	96,44
Mars 97	7878	96,39	96,43	96,36	96,41
Juin 97	4181	[illegible]	96,39	96,32	96,38
Sept. 97	1722	96,28	96,32	96,25	96,31
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1608	94	94,30	94	94,30
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	8377	2180	2187	2176	2182
Nov. 96	550	2185	2188,50	2188	2187
Déc. 96	297	[illegible]	2193,50	2187,50	2192
Mars 97	797	2209	2209	2208,50	2208,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1845 | US/DM ↘ 1,5250 | US/¥ ↘ 112,3000 | DM/F ↗ 3,3798 | £/F ↘ 8,2730

Recul du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la baisse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,5265 mark, 5,1605 francs et 112,65 yens.

Fred Bergsten, directeur de l'Institute for International Economics, *s'attend à ce que le dollar se renforce* contre le yen au cours des prochains mois mais faiblisse ensuite pour s'établir autour de 100 yens à la fin de l'année 1997. Affecté par le repli du billet vert, le franc cédait un peu de terrain, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3815 francs pour un deutschemark. La devise italienne était également en retrait, à 1 000,8 lires pour un mark.

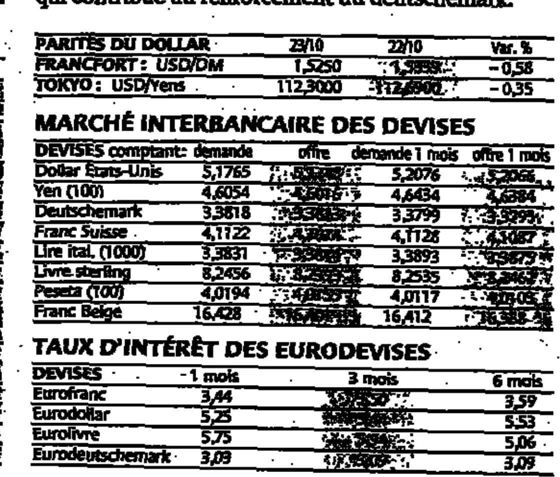
Les opérateurs n'attendent pas de geste de la Bundesbank, jeudi 24 octobre, sur ses taux directeurs, ce qui contribue au renforcement du deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/10	% 21/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,9800	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,4935	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1845	-0,22	4,9000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4080	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,2900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3860	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2600	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3350	[illegible]	7,9800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,2730	[illegible]	7,8200	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1615	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	78,5600	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	410,2700	[illegible]	397	[illegible]
Norvège (100 k)	79,7400	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0400	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0160	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8489	[illegible]	3,5400	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5950	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	112,8100	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	23/10	22/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5250	[illegible]	-0,58
TOKYO : USD/Yens	112,3000	[illegible]	-0,35

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1765	[illegible]	5,2076	[illegible]
Yen (100)	4,6054	[illegible]	4,6434	[illegible]
Deutschemark	3,3818	[illegible]	3,3799	[illegible]
Franc Suisse	4,1122	[illegible]	4,1128	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3831	[illegible]	3,3893	[illegible]
Livre sterling	8,2456	[illegible]	8,2535	[illegible]
Peseta (100)	4,0194	[illegible]	4,0117	[illegible]
Franc Belge	16,428	[illegible]	16,412	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,44	[illegible]	3,59
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,53
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,06
Eurodeutschemark	3,09	[illegible]	3,09

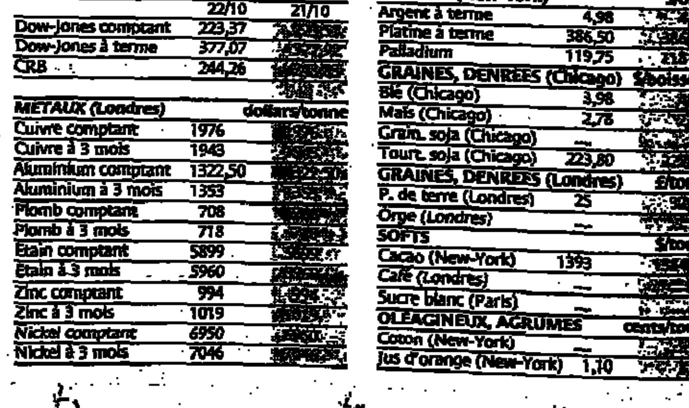
L'OR

	cours 22/10	cours 21/10
Or fin (k. barre)	63450	63600
Or fin (en lingot)	63700	63700
Once d'Or Londres	381	383,35
Pièce française(20f)	362	365
Pièce suisse (20f)	362	365
Pièce Union lat(20f)	364	364
Pièce 20 dollars us	2510	2480
Pièce 10 dollars us	1480	1500
Pièce 50 pesos mex.	2360	2365

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/10	cours 21/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	22/10	21/10
Dow-Jones comptant	223,37	[illegible]
Dow-Jones à terme	377,07	[illegible]
CRB	244,26	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1976	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1943	[illegible]
Aluminium comptant	1322,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1353	[illegible]
Plomb comptant	708	[illegible]
Plomb à 3 mois	718	[illegible]
Etain comptant	5899	[illegible]
Etain à 3 mois	5960	[illegible]
Zinc comptant	994	[illegible]
Zinc à 3 mois	1019	[illegible]
Nickel comptant	6950	[illegible]
Nickel à 3 mois	7046	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,98	[illegible]
Platine à terme	386,50	[illegible]
Palladium	119,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,98	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,78	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	223,80	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	25	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1393	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,10	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 23 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,47 %
CAC 40 : 2165,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	910	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	800	[illegible]	-2	[illegible]
Renault (T.P.)	1689	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1830	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1194	[illegible]	-0,16	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1033	[illegible]	—	[illegible]
Accor	640	[illegible]	-0,31	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	152	[illegible]	-0,19	[illegible]
Air Liquide	795	[illegible]	-0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	459,60	[illegible]	-0,48	[illegible]
Axa	313,80	[illegible]	-0,57	[illegible]
Axime	483,50	[illegible]	-0,10	[illegible]
Bail Investis	773	[illegible]	+0,51	[illegible]
Bancaire (Cie)	513	[illegible]	+0,19	[illegible]
Bazar Hot. Ville	467	[illegible]	-1,47	[illegible]
Bertrand Faure	170,50	[illegible]	-0,23	[illegible]
BIC	760	[illegible]	+0,65	[illegible]
BIS	535	[illegible]	-2,05	[illegible]
B.N.P.	197,40	[illegible]	+0,15	[illegible]
Bollore Techno	530	[illegible]	+0,94	[illegible]
Bongrain	2040	[illegible]	+0,49	[illegible]
Bouygues	519	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1230	[illegible]	+0,16	[illegible]
Cap Gemini	240	[illegible]	-0,95	[illegible]
Carbone Lorraine	779	[illegible]	+0,64	[illegible]
Carrefour	2832	[illegible]	-0,21	[illegible]
Casino Guichard	231,40	[illegible]	+0,04	[illegible]
Casino Guich.ADP	161,80	[illegible]	-0,18	[illegible]
Castorama Dl (Li)	892	[illegible]	-0,33	[illegible]
C.C.F.	231,10	[illegible]	+0,60	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,50	[illegible]	+1,12	[illegible]
Cegid (Ly)	495	[illegible]	-0,40	[illegible]
CEP Communication	369	[illegible]	-0,81	[illegible]
Cerus Europ.Reun	126,40	[illegible]	—	[illegible]
Cetelem	1123	[illegible]	—	[illegible]
CGIP	1179	[illegible]	+0,25	[illegible]
Chargeurs Intl	218	[illegible]	+0,45	[illegible]
Christian Dior	655	[illegible]	-1,83	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	174,80	[illegible]	-0,80	[illegible]
Cipe France Ly #	610	[illegible]	+5,40	[illegible]
Clarins	716	[illegible]	-0,97	[illegible]
Club Mediterranee	398	[illegible]	-18,34	[illegible]
Coflexip	233,50	[illegible]	+4,45	[illegible]
Colas	670	[illegible]	-1,94	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,70	[illegible]	-3,09	[illegible]
Comptoir Moder.	2480	[illegible]	-0,40	[illegible]
CPR	424,90	[illegible]	-0,68	[illegible]
Cred.Fon.France	69,10	[illegible]	-0,07	[illegible]
Credit Local Fce	440,50	[illegible]	-0,11	[illegible]
Credit Lyonnais CI	142	[illegible]	-2,11	[illegible]
Credit National	245	[illegible]	-4,08	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	236	[illegible]	-0,42	[illegible]
Damart	4200	[illegible]	-0,71	[illegible]
Danone	730	[illegible]	-0,54	[illegible]
Dassault-Aviation	1055	[illegible]	-2,65	[illegible]
Dassault Electro	396,50	[illegible]	-0,63	[illegible]
Dassault Systemes	215	[illegible]	-3,44	[illegible]
De Dietrich	203	[illegible]	-0,49	[illegible]
Degremont	400	[illegible]	-0,25	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,10	[illegible]	-0,24	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	148	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	1229	[illegible]	+0,08	[illegible]
Dynaction	132,40	[illegible]	-0,30	[illegible]
Eaux (Gle des)	610	[illegible]	-0,32	[illegible]
Eiffage	240	[illegible]	-7,58	[illegible]
Elf Aquitaine	425,90	[illegible]	-0,58	[illegible]
Eramet	245	[illegible]	-9,71	[illegible]
Eridania Beghin	789	[illegible]	+2,28	[illegible]
Essilor Intl	1379	[illegible]	-0,65	[illegible]
Essilor Intl ADP	1013	[illegible]	+0,69	[illegible]
Esso	534	[illegible]	-0,93	[illegible]
Eurafrance	2128	[illegible]	+0,14	[illegible]
Euro Disney	10,80	[illegible]	-0,92	[illegible]
Europe 1	1080	[illegible]	-1,66	[illegible]
Eurotunnel	7,75	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1140	[illegible]	-0,43	[illegible]
Fimalac SA	486,20	[illegible]	-1,27	[illegible]
Finextel	83	[illegible]	+0,72	[illegible]
Fives-Lille	450	[illegible]	-1,11	[illegible]
Fromageries Bel	4490	[illegible]	+0,77	[illegible]
Galeries Lafayette	1852	[illegible]	+7,24	[illegible]
GAN	121,50	[illegible]	+2,71	[illegible]
Gascogne (B)	457,80	[illegible]	-3,88	[illegible]
Gaumont #	416	[illegible]	-0,24	[illegible]
Gaz et Eaux	2130	[illegible]	-1,64	[illegible]
Geophysique	367,10	[illegible]	-0,24	[illegible]
G.F.C.	435	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	365	[illegible]	-2,46	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	114	[illegible]	—	[illegible]
GTM-Entrepose	242,10	[illegible]	+0,99	[illegible]
Guilbert	846	[illegible]	-0,82	[illegible]
Guyenne Gascogne	1864	[illegible]	-0,26	[illegible]
Havas	339	[illegible]	-0,32	[illegible]
Havas Advertising	623	[illegible]	-1,28	[illegible]
Imetal	781	[illegible]	-0,38	[illegible]
Immeubl.France	325	[illegible]	—	[illegible]
Ingenico	76,95	[illegible]	-2,66	[illegible]
Interbail	220	[illegible]	+0,22	[illegible]
Intertechnique 1	666	[illegible]	+0,75	[illegible]
Jean Lefebvre	258	[illegible]	-0,34	[illegible]
Klepierre	660	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	763	[illegible]	-1,31	[illegible]
Lafarge	309	[illegible]	+0,48	[illegible]
Lagardere	177,80	[illegible]	-4,38	[illegible]
Lapeyre	265	[illegible]	-1,50	[illegible]
Lebon	187,90	[illegible]	+1,11	[illegible]
Legrand	890	[illegible]	+0,56	[illegible]
Legrand ADP	554	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	194	[illegible]	+0,25	[illegible]
Locindus	725	[illegible]	+0,68	[illegible]
L'Oreal	1824	[illegible]	-0,49	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1162	[illegible]	-0,94	[illegible]
Lyonnaise Eaux	460,50	[illegible]	-0,06	[illegible]
Marine Wendel	459	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	49,70	[illegible]	-1,60	[illegible]
Metrologie Inter.	13,30	[illegible]	+2,63	[illegible]
Michelin	246,90	[illegible]	-0,93	[illegible]
Moulinex	95,10	[illegible]	-0,10	[illegible]
Nord-Est	128	[illegible]	-0,62	[illegible]
Nordon (Ny)	360	[illegible]	+2,77	[illegible]
NRJ #	641	[illegible]	—	[illegible]
OLIPAR	87,60	[illegible]	-0,68	[illegible]
Paribas	332	[illegible]	-0,45	[illegible]
Pathe	1480	[illegible]	-1,21	[illegible]
Pechiney	218,30	[illegible]	-0,59	[illegible]
Pernod-Ricard	271	[illegible]	-1,07	[illegible]
Peugeot	569	[illegible]	-1,05	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1919	[illegible]	-0,62	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	445	[illegible]	-1,34	[illegible]
Primagaz	549	[illegible]	-1,09	[illegible]
Promodes	1455	[illegible]	+0,34	[illegible]
Publicis	437	[illegible]	-0,45	[illegible]
Remy Cointreau	128,50	[illegible]	-1,55	[illegible]
Renault	116	[illegible]	+0,94	[illegible]
Rexel	1455	[illegible]	+1,78	[illegible]
Rhone Poulenc A	142,80	[illegible]	-0,70	[illegible]
Rochette (La)	24,40	[illegible]	-0,81	[illegible]
Roussel Uclaf	1290	[illegible]	+0,15	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4580	[illegible]	+0,43	[illegible]
Sade (Ny)	183	[illegible]	+0,81	[illegible]
Sagem SA	3150	[illegible]	-0,12	[illegible]
Saint-Gobain	706	[illegible]	-0,84	[illegible]
Saint-Louis	1330	[illegible]	-1,12	[illegible]
Salomon (Ly)	483	[illegible]	+0,41	[illegible]
Salvepar (Ny)	395	[illegible]	-0,12	[illegible]
Sanofi	464,60	[illegible]	+0,38	[illegible]
Sat	1680	[illegible]	+0,05	[illegible]
Saupiquet (Ns)	707	[illegible]	+1,83	[illegible]
Schneider SA	250,80	[illegible]	-0,43	[illegible]
SCOR	198,80	[illegible]	-0,40	[illegible]
S.E.B.	1039	[illegible]	+0,28	[illegible]
Sefimeg	382	[illegible]	-0,96	[illegible]
SEITA	198	[illegible]	+2,52	[illegible]
Selectibanque	73	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1035	[illegible]	+3,28	[illegible]
SGE	96,90	[illegible]	-0,41	[illegible]
Sidel	322,80	[illegible]	+0,06	[illegible]
Simco	450	[illegible]	+0,37	[illegible]
S.I.T.A.	1050	[illegible]	-1,04	[illegible]
Skis Rossignol	139,50	[illegible]	+0,35	[illegible]
Sligos	544	[illegible]	+2,57	[illegible]
Societe Generale	572	[illegible]	-1,22	[illegible]
Sodexho	2471	[illegible]	+1,09	[illegible]
Sommer-Allibert	165	[illegible]	+1,75	[illegible]
Sophia	193,50	[illegible]	-0,25	[illegible]
Spir Communication	526	[illegible]	+0,76	[illegible]
Strafor Facom	387	[illegible]	—	[illegible]
Suez	227	[illegible]	-0,81	[illegible]
Synthelabo	478,50	[illegible]	+1,14	[illegible]
Technip	464,40	[illegible]	-0,73	[illegible]
Thomson-CSF	161,60	[illegible]	-0,74	[illegible]
Total	417	[illegible]	-0,93	[illegible]
UAP	105,50	[illegible]	-1,04	[illegible]
UFB Locabail	455,90	[illegible]	-1,29	[illegible]
UGC DA (M)	241	[illegible]	-0,04	[illegible]
UIC	43,60	[illegible]	-0,91	[illegible]
UIF	419	[illegible]	-1,90	[illegible]
UIS	163	[illegible]	+0,61	[illegible]
Unibail	512	[illegible]	-0,78	[illegible]
Union Assur.Fdal	588	[illegible]	-0,68	[illegible]
Usinor Sacilor	79,75	[illegible]	-0,81	[illegible]
Valeo	296,70	[illegible]	-0,87	[illegible]
Vallourec	251,10	[illegible]	+2,78	[illegible]
Via Banque	136,70	[illegible]	-2,63	[illegible]
Worms & Cie	258	[illegible]	-1,16	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1423	[illegible]	-0,49	[illegible]
Elf Gabon	1224	[illegible]	-0,32	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	294,20	[illegible]	-0,40	[illegible]
Adecco S.A.	1463	[illegible]	-0,27	[illegible]
Adidas AG #	455	[illegible]	-1,01	[illegible]
American Express	243,20	[illegible]	-0,69	[illegible]
Anglo American #	332,90	[illegible]	-3,42	[illegible]
Amgold #	455	[illegible]	+1,09	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,50	[illegible]	-0,37	[illegible]
A.T.T. #	202	[illegible]	+1,53	[illegible]
Banco Santander #	269,10	[illegible]	-0,40	[illegible]
Barrick Gold #	137,40	[illegible]	+0,80	[illegible]
B.A.S.F. #	164,50	[illegible]	-0,54	[illegible]
Bayer #	197,20	[illegible]	-0,65	[illegible]
Blenheim Group	40,85	[illegible]	-0,48	[illegible]
Cordiant PLC	8,75	[illegible]	-1,14	[illegible]
Crown Cork ord.	247,30	[illegible]	-2,83	[illegible]
Crown Cork PF CV	245,50	[illegible]	-1,42	[illegible]
Daimler Benz #	301	[illegible]	+0,36	[illegible]
De Beers # ●	162,60	[illegible]	-1,41	[illegible]
Deutsche Bank #	242,60	[illegible]	-0,41	[illegible]
Dresdner Bank #	137,90	[illegible]	+0,50	[illegible]
Driefontein #	63,50	[illegible]	+0,31	[illegible]
Du Pont Nemours #	499,90	[illegible]	+0,02	[illegible]
Eastman Kodak #	410	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	2,45	[illegible]	-0,81	[illegible]
Echo Bay Mines #	44	[illegible]	+0,45	[illegible]
Electrolux #	298,50	[illegible]	+0,50	[illegible]
Ericsson #	142,70	[illegible]	-0,42	[illegible]
Exxon Corp. #	453,30	[illegible]	-0,17	[illegible]
Ford Motor #	162,10	[illegible]	-0,30	[illegible]
Freegold #	48,75	[illegible]	-1,72	[illegible]
Gencor Limited #	18,50	[illegible]	-1,62	[illegible]
General Elect. #	497	[illegible]	-0,98	[illegible]
General Motors #	281	[illegible]	+0,03	[illegible]
Gle Belgique #	385,30	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	40	[illegible]	-0,62	[illegible]
Guinness Plc #	38,15	[illegible]	-1,17	[illegible]
Hanson Plc	7,05	[illegible]	+2,12	[illegible]
Harmony Gold #	42	[illegible]	-0,71	[illegible]
Hitachi #	48	[illegible]	-2,50	[illegible]
Hoechst #	196,70	[illegible]	-0,55	[illegible]
I.B.M #	671	[illegible]	-2,23	[illegible]
I.C.I #	65	[illegible]	+0,76	[illegible]
Ito Yokado #	270,10	[illegible]	-3,73	[illegible]
Matsushita #	87	[illegible]	-1,43	[illegible]
Mc Donald's #	232,80	[illegible]	-0,21	[illegible]
Merck and Co #	386,80	[illegible]	+0,56	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	61,20	[illegible]	-0,57	[illegible]
Mobil Corporat.#	618	[illegible]	+0,32	[illegible]
Morgan J.P. #	441,70	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5750	[illegible]	-0,69	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	68,90	[illegible]	-1,59	[illegible]
Nokia A	241,70	[illegible]	-1,36	[illegible]
Norsk Hydro #	240	[illegible]	-2,04	[illegible]
Petrofina #	1613	[illegible]	-0,49	[illegible]
Philip Morris #	481,60	[illegible]	-1,32	[illegible]
Philips N.V #	178,20	[illegible]	-3,64	[illegible]
Placer Dome Inc #	126	[illegible]	+0,23	[illegible]
Procter Gamble #	509	[illegible]	-0,98	[illegible]
Quilmes	311,80	[illegible]	-3,75	[illegible]
Randfontein #	28,90	[illegible]	-2,42	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	376,90	[illegible]	+0,02	[illegible]
Royal Dutch #	883	[illegible]	+0,56	[illegible]
R T Z #	80,05	[illegible]	-1,24	[illegible]
Sega Enterprises	219	[illegible]	-1,36	[illegible]
Saint-Helena #	32,50	[illegible]	+2,46	[illegible]
Schlumberger #	503	[illegible]	-1,25	[illegible]
SGS Thomson Micro.	275	[illegible]	+0,69	[illegible]
Shell Transport #	87,55	[illegible]	+0,22	[illegible]
Siemens #	272,80	[illegible]	-0,10	[illegible]
Sony Corp. #	316,20	[illegible]	+0,25	[illegible]
Sumitomo Bank #	92,10	[illegible]	-0,48	[illegible]
T.D.K #	315	[illegible]	-2,22	[illegible]
Telefonica #	101,50	[illegible]	+0,78	[illegible]
Toshiba #	33,80	[illegible]	-1,47	[illegible]
Unilever #	803	[illegible]	-0,99	[illegible]
United Technol. #	661	[illegible]	-1,81	[illegible]
Vaal Reefs #	421,10	[illegible]	+1,51	[illegible]
Volkswagen A.G #	1966	[illegible]	+0,10	[illegible]
Volvo (act.B) #	110,50	[illegible]	-2,71	[illegible]
Western Deep #	166	[illegible]	+0,06	[illegible]
Yamanouchi #	107,50	[illegible]	-0,37	[illegible]
Zambia Copper	6,20	[illegible]	-1,61	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 23 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,70	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,16	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,29	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,42	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,64	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,54	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,53	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,94	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,30	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	121,50	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,46	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,80	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,64	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,30	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,73	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,01	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,91	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,29	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,09	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,80	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,11	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,13	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,84	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,90	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,92	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,87	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,62	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,80	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121,24	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	121,70	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,66	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	959	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	135	[illegible]
Bains C.Monaco	499	[illegible]
B.N.P.Intercont	487	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	336,10	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,50	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	345	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1865	[illegible]
Concorde-Ass Risq	850	[illegible]
Darblay ◆	430	[illegible]
Didot Bottin ◆	820	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3410	[illegible]
Ecia	690	[illegible]
Enc.Mag. Paris	1051	[illegible]
Fidei ◆	30,05	[illegible]
Finalens ◆	347	[illegible]
F.I.P.P. ◆	104,60	[illegible]
Fonciere (Cie)	511	[illegible]
Fonciere Euris	230	[illegible]
Foncina # ◆	440	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1274	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim ◆	137,60	[illegible]
Gevelot ◆	925	[illegible]
G.T.I (Transport)	206	[illegible]
Immobail	102	[illegible]
Immobanque	610	[illegible]
Lucia ◆	54,50	[illegible]
Monoprix	175	[illegible]
Metal Deploye ◆	395	[illegible]
Mors #	6,50	[illegible]
Navigation (Nle)	76,10	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	250	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1030	[illegible]
Parfinance	218	[illegible]
Paris Orleans	250,20	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	949	[illegible]
PSB Industries Ly	323	[illegible]
Rougier #	360	[illegible]
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	412,50	[illegible]
Silic	703	[illegible]
S.I.P.H. ◆	191	[illegible]
Sofal ◆	44	[illegible]
Sofragi	4000	[illegible]
Sovabail	350	[illegible]
Taittinger	1461	[illegible]
Tour Eiffel ◆	270	[illegible]
Vicat ◆	405	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	[illegible]
Commerzbank AG	117	[illegible]
Fiat Ord.	17,50	[illegible]
Gevaert	298	[illegible]
Gold Fields South	136	[illegible]
Kubota Corp.	29	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	44,40	[illegible]
Robeco	402,20	[illegible]
Rodamco N.V.	142	[illegible]
Rolinco	427,10	[illegible]
Sema Group Plc	72,40	[illegible]
Solvay SA	3090	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 23 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50	[illegible]
AFE #	520	[illegible]
Aigle #	162	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	130	[illegible]
Altran Techno. #	1579	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	724	[illegible]
Assystem #	449	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	571	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	231,40	[illegible]
Bque Vernes ◆	150	[illegible]
Beneteau #	554	[illegible]
B I M P	59,70	[illegible]
Boiron (Ly) #	599	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	252,90	[illegible]
But S.A.	320	[illegible]
Cardif SA	705	[illegible]
C.E.E #	211	[illegible]
CEGEP # ◆	250,10	[illegible]
Cermex # (Ly) ◆	339	[illegible]
CFPI #	257	[illegible]
Change Bourse (M)	265	[illegible]
Christ.Dalloz #	1617	[illegible]
CNIM CA#	168	[illegible]
Codetour	290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	415,90	[illegible]
Confandey S.A.	255	[illegible]
C.A.Haute Normand	343	[illegible]
C.A. Paris IDF	785	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	342,50	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	530	[illegible]
C.A. Oise CCI	271,50	[illegible]
Creeks ◆	31,50	[illegible]
Devanlay	481	[illegible]
Devernois (Ly)	451	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	58	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	440	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	305,20	[illegible]
Europ Propulsion ◆	482	[illegible]
Expand s.a.	333	[illegible]
Factorem	650	[illegible]
Faiveley #	310	[illegible]
Finacor	90	[illegible]
Fininfo	535	[illegible]
Fructivia	603	[illegible]
Gautier France #	260	[illegible]
Gel 2000	50,30	[illegible]
GFI Industries #	626	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	28,50	[illegible]
GLM S.A.	337	[illegible]
Grandoptic.Photo #	772	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	155	[illegible]
Kindy #	149,50	[illegible]
Guerbet	285,10	[illegible]
Hermes internat.1#	1320	[illegible]
Hurel Dubois	425	[illegible]
ICBT Groupe #	202	[illegible]
I.C.C. ◆	134	[illegible]
Idianova ◆	75	[illegible]
Int. Computer ◆	111	[illegible]
IPBM ◆	76,20	[illegible]
M6-Metropole TV	432,90	[illegible]
Manitou #	555	[illegible]
Manutan	417	[illegible]
Marie Brizard	890	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	197	[illegible]
Mecelec (Ly)	77,50	[illegible]
MGI Coutier	241	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	80,95	[illegible]
Naf-Naf #	47,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	656	[illegible]
Onet #	1081	[illegible]
Paul Predault #	175	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	79	[illegible]
Pochet	810	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	229	[illegible]
Radiall #	540	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	208	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1030	[illegible]
Robertet #	1025	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	320	[illegible]
Securidev #	75	[illegible]
Smoby (Ly)#	540	[illegible]
Sofco (Ly)	82,50	[illegible]
Sofibus ◆	356	[illegible]
Sogepag #	135	[illegible]
Sogeparc (Fin)	726	[illegible]
Sopra	318,80	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	64	[illegible]
Sylea	589	[illegible]
Teisseire-France	181	[illegible]
TF1-1	558	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	247	[illegible]
Trouvay Cauvin #	84	[illegible]
Unilog	511	[illegible]
Union Fin.France	633	[illegible]
Viel et Cie #	118	[illegible]
Vilmorin et Cie #	476	[illegible]
Virbac	599	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 23 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	119	[illegible]
Coil	223	[illegible]
Electronique D2	486	[illegible]
FDM Pharma n.	195	[illegible]
Genset	280	[illegible]
High Co. ◆	230	[illegible]
Infonie	154	[illegible]
Joliez-Regol	97	[illegible]
Mille Amis	102,80	[illegible]
Picogiga	157,50	[illegible]
Proxidis	53	[illegible]
Stelax	4,78	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 23 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	700	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	89	[illegible]
Mumm ◆	1300	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	145	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	123,29	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2466,45	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9554,19	[illegible]
Arbitr. Première	9450,26	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17526,84	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	863925	[illegible]
Natio Court Terme	13910	[illegible]
Natio Court Terme2	377747	[illegible]
Natio Epargne	2232,27	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	16257,85	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2432,90	[illegible]
Natio Ep. Obligations	223,40	[illegible]
Natio Epargne Retraite	140,54	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10932,92	[illegible]
Natio Epargne Valeur	573,30	[illegible]
Natio France Index	1176,89	[illegible]
Natio Immobilier	1292,81	[illegible]
Natio Inter	1918,79	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5391,43	[illegible]
Natio Opportunités	161,54	[illegible]
Natio Patrimoine	1551,27	[illegible]
Natio Perspectives	1293,15	[illegible]
Natio Placements C/D	77307,08	[illegible]
Natio Revenus	1117,35	[illegible]
Natio Sécurité	11717,72	[illegible]
Natio Valeurs	1095,61	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monecien	90440,80	[illegible]
Oblig. tres caté.	245,45	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	675,57	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	898,02	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2261,40	[illegible]
Patrimoine Retraite C	304,10	[illegible]
Sicav Associations C	2385,35	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19238,60	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18771,80	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	220,97	[illegible]
Ecur. Capicourt C	226,80	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	235,91	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.	10981,76	[illegible]
Ecur. Expansion C	81146,63	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2957,99	[illegible]
Ecur. Investis. D	181,28	[illegible]
Ecur. Monépremière	11095,79	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12821,02	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	315,27	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	2012,33	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	195,62	[illegible]
Géoptim C	12075,16	[illegible]
Géoptim D	11751,50	[illegible]
Horizon C	1790,01	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	102,08	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11613,47	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11689,62	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12496,57	[illegible]
CNCA		
Amplia o	117312,69	[illegible]
Atout Amérique	143,72	[illegible]
Atout Asie	99,26	[illegible]
Atout Futur C	623,08	[illegible]
Atout Futur D	394,36	[illegible]
Coexis	1888,97	[illegible]
Dieze	1942,05	[illegible]
Elicash o	930379,17	[illegible]
Epargne-Unie	172,67	[illegible]
Eurodyn	1944,38	[illegible]
Indicia ◆	1316,78	[illegible]
Moné.JC o	11731,70	[illegible]
Moné.JD o	11751,70	[illegible]
Oblifutur	518,27	[illegible]
Oraction	1740,35	[illegible]
Revenu-Vert	1211,23	[illegible]
Sévéa ◆	108,77	[illegible]
Synthésis	16902,95	[illegible]
Uni Foncier	1243,57	[illegible]
Uni France	689,27	[illegible]
Uni Garantie C	1795,45	[illegible]
Uni Garantie D	1459,82	[illegible]
Uni-Régions	1575,92	[illegible]
Univar C o	304,04	[illegible]
Univar D o	298,26	[illegible]
Univers Actions	191,27	[illegible]
Univers-Obligations	226,41	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	585,46	[illegible]
Francic Pierre	118,77	[illegible]
Francic Régions	1647,26	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1340,12	[illegible]
Convertic	362,56	[illegible]
Ecocic	1473,83	[illegible]
Oblicic Mondial	3452,23	[illegible]
Oblicic Régions	1176,36	[illegible]
Rentacic	168,48	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1359,33	[illegible]
Lion 20000	16884,36	[illegible]
Lion Association	11485,01	[illegible]
Lion Plus	1478,76	[illegible]
Lion Trésor	2434,50	[illegible]
Oblilion	1900,41	[illegible]
Sicav 5000	600,29	[illegible]
Slivafrance	999,14	[illegible]
Slivam	495,42	[illegible]
Slivarente	235,55	[illegible]
Slivinter	614,38	[illegible]
Trilion	5285,71	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2143,77	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	130,43	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	888,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	109,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22564,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	241,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1273,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1789,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1113,29	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	703,84	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	18810,94	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	644,66	[illegible]
St-Honoré Pacifique	748,43	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1805,09	[illegible]
Stratégie Actions	980,17	[illegible]
Stratégie Rendement	1854,08	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	828,73	[illegible]
Amplitude Monde D	807,32	[illegible]
Amplitude Europe C/D	118,63	[illegible]
Eanciel D	138,74	[illegible]
Emergence Poste D	115,24	[illegible]
Géobilys C	637,27	[illegible]
Géobilys D	608,23	[illegible]
Intensys C	115,61	[illegible]
Intensys D	110,71	[illegible]
Latitude C	145,96	[illegible]
Latitude D	137,32	[illegible]
Oblitys D	603,02	[illegible]
Plénitude D	164,42	[illegible]
Poste Gestion C	43687,99	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5344,84	[illegible]
Solstice D	2359,72	[illegible]
Thésora C	945,10	[illegible]
Thésora D	860,26	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37330,75	[illegible]
Actimonétaire D	31772,91	[illegible]
Cadence 1 D	1072,72	[illegible]
Cadence 2 D	1076,12	[illegible]
Cadence 3 D	1063,78	[illegible]
Capimonétaire C	408,95	[illegible]
Capimonétaire D	375,32	[illegible]
Sogeoblig C	8800,24	[illegible]
Interoblig C	6690,95	[illegible]
Intersélection France D	599,90	[illegible]
S.G. France opport. C	1715,35	[illegible]
S.G. France opport. D	1654,17	[illegible]
Sogenfrance C	1524,56	[illegible]
Sogenfrance D	1407	[illegible]
Sogépargne D	322,05	[illegible]
Soginter C	1838,66	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1222,94	[illegible]
Sogellance D	1666,29	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	149,35	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

OLYMPISME Les clubs et les fédérations sportives commencent à mesurer l'impact des succès français aux Jeux d'Atlanta sur la pratique du grand public. ● L'ESCRIME paraît le grand bénéficiaire des sept médailles conquises de haute lutte à des heures de grande écoute. La fédération s'attend à une augmentation de 20 % du nombre des licenciés et certains clubs atteignent déjà la saturation. ● LE JUDO, cinq cent vingt mille licenciés, s'emploie à *« faire fructifier »* les succès de ses champions par des campagnes de promotion à la radio et à la télévision. D'autres, comme le cyclisme ou le canoë-kayak, observent avec prudence l'évolution du nombre des adhésions post-olympiques. ● L'ATHLÉTISME ne s'attend pas à une vague de vocations, mais Jean Poczobut, le président de la fédération, note l'intérêt des municipalités pour organiser des événements d'athlétisme.

L'« effet Atlanta » ne semble profiter qu'à l'escrime et au judo

Les clubs et les fédérations sportives commencent à mesurer l'impact des médailles obtenues aux Jeux olympiques. Il est très important pour l'escrime et le judo, moins pour le cyclisme, quasi nul pour l'athlétisme

CHEZ PRIEUR et chez Soudet, on n'avait encore jamais vu cela. Les deux magasins de la capitale, spécialisés dans le matériel d'escrime, ont assisté depuis le début du mois de septembre au débarquement de hordes de néophytes avides de conseils et désireux de s'équiper de pied en cap.

Fleurets, épées, masques, vestes et gants se sont arrachés et on a frisé plus d'une fois la rupture de stock. L'intérêt soudain suscité par l'escrime depuis les jeux d'Atlanta a pris une ampleur inattendue. Certains clubs ont enregistré une hausse de 50 % du nombre de nouveaux licenciés. Les sept médailles olympiques des escrimeurs français et les deux titres conquis à l'épée sont passés par là.

L'échec des archers français aux JO n'a pas enclenché le mécanisme inverse, une perte significative de licenciés

« Globalement, nous nous attendons à une augmentation du nombre de licenciés de l'ordre de 20 %, affirme Magali Ouradou, attachée de communication à la Fédération française d'escrime (FFE). *C'est le résultat d'un certain nombre de paramètres : nous avons été avantagés par les horaires de l'escrime aux jeux d'Atlanta, qui ont permis aux finales d'être retransmises à des heures de grande écoute. Nous avons eu aussi la chance que les meilleurs résultats soient venus de l'épée, qui est la plus compréhensible de nos trois armes, enfin la personnalité des escrimeurs a joué un rôle important et les succès des filles ont eu un impact incroyable ».*

Le phénomène a commencé à se manifester dès la fin juillet, pendant les Jeux. Le standard de la FFE a enregistré, à cette période, entre 90 et 100 demandes quotidiennes de renseignements sur la pratique de l'escrime. Début septembre, la cadence est montée jusqu'à 130 appels quotidiens. Pour cette fédération, qui comptait 35 989 licenciés au 31 août, c'est considérable. Les clubs n'ont pas tardé à leur tour à voir l'effet postolympique se manifester à leurs portes. Environ 120 nouveaux membres ont ainsi rejoint l'ASPTT Dijon alors que l'effectif de la section ne dépassait pas les 250 la saison passée. Au Toulouse-Cheminots-Marengo-Sport, on frise le sureffectif avec près de 80 escrimeurs inscrits contre 60 la saison dernière.

« Il est également frappant de constater que la moitié des nouveaux escrimeurs sont des filles, remarque Raymond Barbarou, président du club toulousain et membre du comité directeur de la FFE. *Nous avons enregistré d'assez nombreuses demandes émanant de femmes d'une trentaine d'années qui voulaient savoir s'il était possible de se mettre à l'escrime à leur âge. Mais le problème qui se pose aujourd'hui est celui de notre capacité d'accueil. Nos salles d'armes ne sont pas extensibles. A Toulouse, nous arrivons à saturation. Nous n'avons même pas effectué de campagne de promotion à la rentrée, car nous n'aurions pas pu répondre à une demande supplémentaire ».*

C'est là que le bât blesse. Faute de salles assez vastes et de maîtres d'armes assez nombreux, l'escrime risque de laisser sur le bord de la route plus d'un pratiquant potentiel. Peut-être le regrettera-telle demain, quand l'engouement sera retombé.

« Mais nous n'avons pas intérêt à vendre des prestations de mauvaise qualité et à faire des déçus, estime Claude Leclercq, le directeur technique national. *Nous nous trouvons dans une situation totalement nouvelle, qui n'a rien à voir avec celle que nous avons connue au lendemain des jeux de Barcelone, en 1992. Malheureusement, je ne suis pas sûr que nos clubs s'y soient préparés et qu'ils soient prêts à doubler leurs effectifs ».*

La Fédération française de tir à l'arc (FFTA) s'était trouvée, il y a quatre ans, au lendemain du titre olympique de Sébastien Flute, dans une situation assez similaire. Des demandes d'inscriptions avaient dû être refusées, notamment en région parisienne, de nouveaux cadres techniques avaient été formés dans l'urgence. Mais – et c'est plutôt rassurant pour l'escrime – la FFTA est passée en quatre ans de 34 600 à 50 000 licenciés, avec notamment une augmentation record de 19 % dans l'année qui a suivi les jeux de Barcelone. Et l'échec des archers français aux Jeux d'Atlanta n'a pas enclenché le mécanisme inverse, aucune perte significative de licenciés n'étant signalée à ce jour.

Les gros bénéficiaires potentiels de l'effet d'Atlanta sont évidemment les plus gros pourvoyeurs de médailles, c'est-à-dire, outre l'escrime, le judo et le cyclisme.

« Surfant » sur les succès de ses champions, le premier connaît depuis plusieurs années une augmentation continue du nombre de ses licenciés, augmentation que les six médailles d'Atlanta ne peuvent que prolonger. Le cap des 500 000 licenciés a été franchi le jour même où Marie-Claire Restoux devenait championne olympique. Aujourd'hui, les judokas « encartés » sont près de 520 000 et le phénomène ne semble pas devoir s'arrêter là.

« L'impact des Jeux olympiques est essentiel pour nous, lui seul nous permet de rivaliser avec ces grands sports médiatiques comme le football et le tennis, constate Michel Vial, le président de la Fédération française de judo (FFJDA). *Mais cet impact ne suffit pas, il faut l'accompagner et le faire fructifier. Nous sommes ainsi l'une des seules fédérations sportives à faire de la publicité sur les chaînes généralistes de télévision ».*

Si la FFJDA a appris à gérer sa propre croissance, la Fédération française de cyclisme (FFC) avait fini par s'habituer à voir ses effectifs décliner. On a d'ailleurs du mal à croire que les neuf médailles françaises d'Atlanta pourraient permettre – au moins momentanément – d'inverser la tendance. Pourtant, dans la région Ile-de-France, plusieurs clubs ont noté une augmentation significative (parfois de l'ordre de 50 %) du nombre de nouveaux inscrits depuis la rentrée scolaire. Mais la ligue de Bretagne, bastion du cyclisme français, n'a pour sa part remarqué aucun frémissement dans ses clubs.

Les autres disciplines françaises restent encore prudentes quant aux chiffres. Au canoë-kayak (quatre médailles à Atlanta), on a bien noté une envolée des prises de licences au mois de septembre (+ 50 %), mais on ne sait pas encore s'il faut l'attribuer à un hypothétique effet olympique ou à un phénomène purement technique lié à la récente refonte du système d'adhésion.

Autre sport en verve l'été dernier, avec quatre médailles olympiques dont trois d'or, l'athlétisme qui ne peut, quant à lui, que se désoler du peu de vocations suscitées par les titres de Marie-José Pérec ou de Jean Galfione. Au 30 septembre, l'augmentation du nombre de licenciés était de 0,5 % par rapport à l'année précédente.

Gilles Van Kote



Jean Poczobut, président de la Fédération française d'athlétisme
« Offrir de bonnes conditions d'accueil »

« L'effet des succès remportés à Atlanta par Marie-José Pérec, Jean Galfione et Patricia Girard sur le développement de l'athlétisme en France n'est-il pas décevant ?

– Nous n'attendons pas une augmentation du nombre de licenciés supérieure à celle des autres années, même si nous recevons de nombreuses demandes de renseignements par téléphone. Nous comptons sur environ 1 % de licences supplémentaires. En fait, l'athlétisme reçoit une telle couverture médiatique – notamment télévisée – à longueur de saisons qu'il n'existe plus véritablement d'effet olympique.

» L'effet Atlanta se mesure davantage par l'intérêt que manifestent d'éventuels partenaires institutionnels. Nous avons reçu cinq candidatures de villes françaises désireuses d'accueillir les championnats d'Europe de cross-country, qui n'existent que depuis trois ans. C'est inédit. Bordeaux s'est également alignée pour organiser les championnats d'Europe en salle de l'an 2000.

– Avez-vous demandé à vos derniers médaillés olympiques en date de faire personnellement campagne pour promouvoir l'athlétisme ?

– Nous sommes en train de mettre au point quelques opérations de promotion de l'athlétisme, mais jusqu'ici, ils ont été extrêmement sollicités. Il faut les laisser souffler. De toute façon, ils ont déjà fait la meilleure publicité qui soit à leur discipline grâce à leurs performances. Une campagne de promotion n'a de valeur que si les structures offrent de bonnes conditions d'accueil. Or, nos 1 800 clubs ne disposent pas tous d'une bonne structure pédagogique ; c'est pourquoi il est préférable de mettre l'accent sur la formation et la formation continue des animateurs et des entraîneurs.

– Alors, comment mesurer l'impact des performances de vos champions sur d'éventuelles vocations ?

– C'est très délicat dans la mesure où l'athlétisme est un sport de formation, où l'accès aux écoles d'athlétisme pour les très jeunes est gratuit et où les clubs ne licencient pas toujours tous les pratiquants, mais seulement ceux qui font de la compétition. Sur les plus vieux, l'influence des stars est encore plus difficile à mesurer car la tendance est à un engouement pour les courses sur route, dont on peut prendre le départ sans être licencié, la plupart du temps. Par ailleurs, il y a toujours eu une rotation importante dans les catégories minimes et cadets garçons. C'est l'âge auquel la lassitude s'installe facilement si l'on ne progresse pas. Contrairement à d'autres disciplines, on ne peut pas se leurrer avec l'athlétisme, le chronomètre et le double décamètre sont des juges impitoyables. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Les pilotes français de char à voile défendent leur rang européen sur les plages normandes

ASNELLES (Calvados)
de notre envoyée spéciale

Sur la petite route qui borde la côte écrasée par un ciel bas, entre un stand à huîtres et un marchand de sablés locaux, l'armée de l'air a installé son camion « information carrières ». Mais les noires carcasses de blockhaus datant de la seconde guerre mondiale qui barrent l'horizon ne suscitent aucune vocation pour la voltige.

En ce dimanche 20 octobre, coup d'envoi des 34es championnats d'Europe de char à voile, le meilleur allié des « officiers-carrières » est Michel Jacq, mécanicien navigant dans l'armée de l'air basé à Evreux (Eure) la semaine et « marin sur terre » les week-ends. A Asnelles, il défend jusqu'à samedi 26 octobre son titre européen en « classe 5 » : catégorie de chars légers d'une soixantaine de kilos qui regroupe trente concurrents.

La combinaison encore maculée de sable humide, ce Breton de vingt-huit ans balaie l'idée reçue qui cantonne la pratique du char à voile aux plages du Nord. *« En Angleterre, on roule beaucoup sur les aérodromes désaffectés construits pendant la guerre,* dit-il. *Mais on peut le faire presque partout sur les plages de France, du Nord à la côte basque, et même en Méditerranée, du côté des Pyrénées-Orientales, sur un étang asséché. Moi, je suis originaire de Plouneour-Trez, dans le Finistère-Sud. Dans cette région, de nombreuses grèves se vident et deviennent à marée basse un paradis pour les pilotes de char à voile. »*

C'est là que Michel Jacq a fait connaissance avec les drôles de bolides à voile et à roues. A l'âge de quinze ans, entre deux sorties en planche à voile, lors d'une journée portes ouvertes. *« Le président du club, qui m'a fait faire un tour en biplace, a remarqué que j'avais un bon sens du vent et du pilotage,* raconte-t-il. *Il m'a convaincu de persévérer. »*

RÉGLAGES DE PRÉCISION

Passionné par les réglages de précision, méticuleux, le jeune homme y consacre tous ses loisirs, pour se retrouver quatre ans plus tard en équipe de France. Licencié au Havre, il a troqué sa voiture contre un fourgon et une remorque pour se *« simplifier la vie »*. Il ne sort jamais sans sa planche à voile, instrument de base de sa préparation.

« C'est très utile pour développer ma connaissance des vents et choisir des options tactiques de course en fonction des conditions comme un pilote automobile ou un skipper, explique-t-il. *Mais je risque moins gros en char. Une erreur ne cause qu'un ralentissement, au lieu d'une chute en planche. »*

L'engin de Michel Jacq file tout de même jusqu'à 120 kilomètres heure. Sa mise en branle nécessite une solide poussée et des jambes de sprinter, qu'il entretient par de longues randonnées à vélo. La compétition d'Asnelles l'a mis aux prises d'entrée avec un autre Français : le champion du monde 1993 Tadeg Normand. Il l'avait prévu : *« Tadeg a remporté son titre mondial l'année où j'ai dû renoncer à la compétition à cause de mes obligations professionnelles. Mais, depuis, je l'ai battu chaque année aux championnats d'Europe. »* Et il a *« mémorisé la plage »*, y roulant plusieurs week-ends pour en connaître les moindres trous et bosses.

Dans une discipline où sa distinction européenne lui rapporte, au mieux, la considération des autres compétiteurs et les faveurs d'un grand constructeur de chars du Morbihan, Michel Jacq salue la solidarité des pilotes de l'équipe de France. *« L'an passé, aux championnats d'Europe de Terschelling (Pays-Bas),* se souvient-il, *ils ont tous disposé leur roue de secours le long de la plage pour m'éviter une crevaison irrémédiable lorsque j'étais en tête de la compétition. »*

ESPRIT DE CORPS

Ce remarquable esprit de corps est sans doute renforcé par le fait que dans cette Europe du char à voile, limitée globalement à cinq nations (Allemagne, Belgique, France, Royaume-Uni et Pays-Bas), les titres obtenus garantissent la reconduction de la petite subvention annuelle du ministère de la jeunesse et des sports (700 000 francs pour 1996) à la Fédération française de char à voile, qui revendique 7 000 licenciés, mais une base annuelle de 250 000 à 300 000 pratiquants (grâce aux comités d'entreprise, classes de mer, etc.).

Quelques Danois, un Suisse résidant en France et un Américain constructeur de chars à voile figurent sur les listes d'engagements de ces championnats d'Europe. On y relève aussi quelques noms féminins. Cette année, les dames seront classées avec les messieurs. *« Comme dans les courses de voile »*, disent les organisateurs.

En fait, explique Michel Jacq, étant donné le nombre de grossesses chez les compétitrices habituelles, elles ne sont pas douze, le nombre minimum pour effectuer un classement à part !

P. J.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France ProA
Huitième journée

Besançon-Levallois	93-79
Montpellier-Strasbourg	87-82
Cholet-Chalon-sur-Saône	93-73
PSG-Racing-Le Mans	82-80
Evreux-Antibes	75-66
Dijon-Pau-Orthez	65-82
ASVEL-Limoges	54-61
Gravelines-Nancy	65-78

Classement : 1. Limoges, 16 pts ; 2. Pau-Orthez, 15 ; 3. ASVEL, PSG-Racing, Montpellier, 14 ; 6. Cholet, Le Mans, Nancy, 13 ; 9. Besançon, 12 ; 10. Dijon, 11 ; 11. Strasbourg, Chalon-sur-Saône, Antibes, 10 ; 14. Levallois, Gravelines, Evreux, 9.

BASE-BALL

World Series

Braves Atlanta-Yankees New York	2-5

Les Braves mènent 2-1.

L'Argentine Gabriela Sabatini annonce son retrait du tennis

GABRIELA SABATINI devrait confirmer officiellement, jeudi 24 octobre, la rumeur dont bruissent depuis plusieurs mois les vestiaires du circuit professionnel féminin : à vingt-six ans, elle s'apprête à prendre sa retraite. L'Argentine, ex-numéro trois mondial, a choisi pour dévoiler ses projets d'avenir New York et le Madison Square Garden, théâtre de son triomphe au Masters 1994. Elle y avait dominé au premier tour Martina Navratilova, qui célébrait alors, elle aussi, ses adieux au circuit. En treize années de professionnalisme, « Gaby » a engrangé 27 titres, dont un seul du grand chelem : l'US Open 1990. Ces deux dernières saisons, elle n'a guère joué les premiers rôles sur les courts. Souffrant de blessures abdominales, elle a renoncé cette année à s'aligner à Roland-Garros et à Wimbledon. Rétrogradée à la 29e place mondiale, elle aspire sans doute désormais à un peu de repos après avoir passé la moitié de sa vie à parcourir le monde.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : la Fédération française s'alarme du dopage.** Dans une lettre datée du 18 octobre, Daniel Baal, président de la FFC, Roger Legeay, président de la Ligue du cyclisme professionnel français (LCPF) et directeur sportif de l'équipe GAN, et Jean-Marie Leblanc, vice-président de la LCPF et directeur général du Tour de France, s'adressent au ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, et au président de l'Union cycliste internationale, Hein Verbruggen, pour leur *« apporter tout leur soutien dans la lutte contre le dopage »*. Les trois signataires soulignent *« leur grande inquiétude »* face à un phénomène qui *« paraît faire tache d'huile »*. Les auteurs recommandent la mise en place d'un cadre juridique commun à toutes les instances sportives internationales.

■ **AUTOMOBILISME : Rubens Barrichello rejoint l'écurie Stewart-Ford de formule 1.** Le pilote brésilien a signé un contrat de trois ans en faveur de la nouvelle équipe qui effectuera, l'an prochain, ses débuts en F1 sous la direction de l'ancien triple champion du monde écossais Jackie Stewart (1969, 1971, 1973). Barrichello aura pour coéquipier le Danois Jan Magnussen, qui était cette saison pilote essayeur pour McLaren-Mercedes. – *AFP.*

■ **BASKET-BALL : le CSP Limoges a conforté sa place en tête du championnat de France de Pro A,** en allant s'imposer (61-54) à Villeurbanne, mardi 22 octobre. Très mal partis en Euroligue (une victoire pour quatre défaites), les Limougeands demeurent invaincus en championnat de France. Ils ont mis un terme à *l'invincibilité* de l'ASVEL dans sa nouvelle salle de l'Astroballe, où aucune équipe française n'avait réussi à l'emporter depuis deux ans.

هكذا من الأصل

Risques et promesses des plantes modifiées par la génétique

La commission du génie biomoléculaire, qui a présenté le bilan de dix ans d'activité s'oppose à l'arrêt des expériences tout en recommandant la prudence

La commission du génie biomoléculaire (CGB), qui a pour mission, en France, d'émettre un avis sur les risques liés à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM), a présenté le bilan de ses dix ans d'activité à l'occasion du Salon international de l'alimentation (SIAL) qui a lieu à Paris. Depuis la création de cette instance, le développement des plantes dans lesquelles a été greffé un gène étranger leur conférant de meilleures caractéristiques agronomiques a été très vif. Plusieurs sont déjà commercialisées dans le monde. Avec des risques faibles, mais non nuls dans le cas, par exemple, des variétés rendues résistantes à des herbicides. Pour pallier ces risques, les experts de la CGB recommandent que certaines mises sur le marché européen soient *« temporaires et conditionnelles »*, et qu'elles soient accompagnées d'un suivi biologique.

FAUT-IL freiner la commercialisation des plantes transgéniques ? Faut-il, comme le réclament certains scientifiques européens (*Le Monde* du 30 mai), instaurer un moratoire sur leur dissémination dans l'environnement, en attendant que soient connus tous les risques que peuvent présenter ces plantes de grande culture, dans lesquelles a été greffé un gène étranger les rendant résistantes à un herbicide ou à un insecte ravageur ?

La commission du génie biomoléculaire (CGB), qui a pour mission, en France, d'émettre un avis sur les risques liés à l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le domaine agricole et agroalimentaire, a clairement répondu par la négative, lundi 21 octobre, à l'occasion du Salon international de l'alimentation (SIAL).

« Après dix années d'expérience, instaurer un moratoire serait le meilleur moyen de ne pas répondre aux questions qui se posent encore », a déclaré le président de la CGB, le médecin et généticien Axel Kahn. Dix ans, c'est en effet l'âge de cette commission, composée pour l'essentiel d'experts scientifiques, créée en 1986 par le ministère de l'agriculture.

Dans le même temps, le développement des plantes transgéniques, génétiquement manipulées de manière à présenter de meilleures caractéristiques agronomiques, a littéralement explosé.

Depuis la mise en vente en 1994, aux États-Unis, d'une tomate génétiquement modifiée pour mûrir moins vite, une quinzaine de plantes transgéniques (colza, maïs, coton, pomme de terre, soja...) ont déjà reçu des instances américaines leur autorisation de mise sur le marché.

Le Canada, le Japon et la Chine ont emboîté le pas, et les premières autorisations en Europe sont imminentes. A l'heure où la Communauté européenne peaufine ses réglementations en matière d'OGM, et où experts et écologistes s'inquiètent, ici et là, des risques de cette nouvelle technologie, le Livre blanc que vient de publier la CGB, sous le titre *Les Plantes transgéniques en agriculture*, tombe donc à point nommé pour participer au débat.

« AU CAS PAR CAS »

« En 1987, lorsque nous avons donné les premiers avis favorables à des expériences de plantes transgéniques au champ, les objectifs n'étaient qu'expérimentaux, les perspectives économiques incertaines et l'intérêt de l'opinion publique, au moins en France, pratiquement nul », rappelle Axel Kahn.

Dix ans plus tard, la CGB – dont la mission et l'activité, il faut le souligner, n'ont pas d'équivalent en Europe – a examiné 450 dossiers émanant de laboratoires publics ou privés, 376 d'entre eux concernant une demande d'expérimentation en champ de plantes transgéniques. La CGB a également examiné treize dossiers d'autorisation de mise sur le marché de produits utilisant des OGM : deux sont relatifs à des vaccins, les onze autres à des plantes de grande culture.

« La puissance de la transgenèse [transfert d'un gène étranger] *dépasse de loin ce que la nature peut faire par elle-même, ce qui justifie que soit posé, au cas par cas, le problème de la sécurité »*, résume Axel Kahn.

Même si, comme le souligne le Libre blanc de la CGB : *« Les résultats obtenus par les essais de plantes transgéniques (...) montrent que, en général, le risque est extraordinairement bas au regard des avantages apportés par ces cultures »*, personne ne nie que ce risque existe.

Maïs et colza en tête

NOMBRE DE DOSSIERS EXAMINES 105

100 – 80 – 60 – 40 – 20 – 0

COLZA – MAÏS – 28 % – 28 % – 14 % – 16 % – 14 %

BETTERAVE – TABAC – AUTRES PLANTES (Pomme de terre, melon, tomate, peuplier, laitue, tournesol, chicorée, vigne, soja, courgette).

La commission du génie biomoléculaire (CGB) a autorisé en France, depuis 1987, l'expérimentation en champ de quatorze espèces de plantes génétiquement manipulées. En tête viennent le maïs et le colza, suivis du tabac et de la betterave. Le nombre de dossiers examinés par la CGB est en progression de plus de 30 % par an.

Il concerne notamment les plantes transgéniques productrices de toxines insecticides, dont la culture à grande échelle pourrait favoriser l'émergence de populations d'insectes de moins en moins sensibles à ces toxines. Ou encore les variétés rendues résistantes à certains herbicides dits *« totaux »* (glyphosate ou glufosinate), qui pourraient poser, à terme, *« un important problème économique à l'agriculture européenne »*.

ÉTUDE GRANDEUR NATURE

Si ce caractère de résistance, une fois la plante lâchée dans la nature, se transmet spontanément à une autre variété, voire à une autre espèce végétale, cette dernière deviendra elle aussi résistante à l'herbicide. Et celui-ci, progressivement, perdra son efficacité.

Le scénario n'a rien d'hypothétique. Chez plusieurs espèces végétales, comme le colza, la betterave et la chicorée, le « flux de gènes » d'une variété à une autre peut se faire aisément. Et plusieurs études ont récemment montré que des plants de colza, génétiquement manipulés pour résister à un herbicide, étaient capables de transférer leur résistance, en quelques générations, à des variétés sauvages apparentées (*Le Monde* du 26 juin).

« Le passage à l'échelle commerciale de la culture de ces variétés nécessite une attention particulière vis-à-vis de leurs éventuelles conséquences liées aux surfaces concernées, par exemple de possibles modifications des pratiques culturales ou la perte d'efficacité de produits phytosanitaires d'emploi large et de grand intérêt pour les agriculteurs », précisent les experts de la CGB.

Considérant qu'il est de son devoir d'*« attirer l'attention de tous les partenaires de la filière agricole et des autorités compétentes sur cette question »*, la commission propose que les premières mises sur le marché de colza résistant à un herbicide soient *« temporaires et conditionnelles, et s'accompagnent de l'organisation d'un système de suivi biologique »*.

Afin de préciser les modalités d'un tel suivi, une étude « grandeur nature » a été lancée en 1995, qui regroupe différents centres techniques et industriels français, ainsi que l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Réalisés sur trois sites distincts *« dans des conditions agronomiques »*, ces tests portent sur des plants transgéniques de colza, de maïs et de betterave. Leurs premiers résultats seront rendus publics au printemps 1997.

Catherine Vincent

Sony ouvre un laboratoire de sciences informatiques au Quartier latin

LUC STEELS prêche pour la nécessité d'une véritable recherche fondamentale, totalement libérée des contraintes industrielles. Professeur à l'Université libre de Bruxelles, il dirige le laboratoire de sciences informatiques que Sony est en train de mettre en place sur 400 m² en plein cœur du Ve arrondissement de Paris, à deux pas de l'Institut Curie, de l'Ecole normale supérieure et de la faculté de Jussieu.

Les axes de recherche qu'il va y explorer avec une équipe d'une dizaine de chercheurs français, japonais et anglais ne se limiteront pas aux ressources de l'informatique. Il s'agit d'analyser les besoins des hommes et d'imaginer les technologies capables de les satisfaire. A cet égard, les recherches réalisées en biologie peuvent se révéler précieuses. De même, la linguistique sera mise à contribution. Il s'agit même d'aller au-delà de l'analyse de la langue naturelle, pour tenter de comprendre les processus de formation du langage. La découverte de nouvelles formes de relations entre l'homme et la machine est à ce prix.

Le succès de son baladeur démontre l'efficacité de l'approche de la firme japonaise : Sony avait su discerner un besoin nouveau et avait exploité une technologie existante pour le satisfaire.

Luc Steels cite comme autre exemple l'un des travaux de l'équipe de Tokyo à laquelle son laboratoire est directement rattaché. Une caméra reliée à un ordinateur qui peut se connecter par radio à Internet pour y chercher des informations. La caméra devient ainsi capable de fournir des informations sur « ce qu'elle voit » !

Michel Alberganti

Ganymède, le plus gros satellite de Jupiter, est entouré d'une mince couche d'oxygène

SOUS LES FEUX croisés de la sonde américaine Galileo et du télescope spatial Hubble, le voile se lève petit à petit sur les quatre grosses « lunes » de Jupiter : Io, Europe, Callisto et Ganymède.

Découvertes par Galilée en janvier 1610, elles constituent un groupe à part dans la cohorte des seize satellites connus de Jupiter. En raison de leur taille, inhabituelle pour des satellites, puisque Io et Europe ont la grosseur de la Lune, et Callisto et Ganymède celle de la planète Mercure. Et de leur orbite, située dans le plan équatorial de Jupiter, qui leur fait subir de plein fouet les effets de la puissante magnétosphère jovienne.

Cette fois, c'est Ganymède qui est l'objet de toutes les attentions. En observant ce satellite dans l'ultraviolet à l'aide du spectrographe à haute résolution du télescope spatial Hubble, des astronomes américains de l'université Johns-Hopkins de Baltimore (Maryland) ont vu apparaître la raie caractéristique de l'oxygène. Ils en déduisent que Ganymède est entouré d'une mince atmosphère contenant ce gaz. Conclusion qu'ils présentent à l'occasion de la réunion de la Société américaine d'astronomie qui se tient à Tucson (Arizona) du 23 au 26 octobre.

Cette découverte n'est pas une surprise pour la communauté scientifique, car d'autres chercheurs américains, du Space Telescope Science Institute de Baltimore, utilisant Hubble, ont détecté il y a un an la présence d'ozone, gaz composé de trois atomes d'oxygène, sur Ganymède. *« Cette chimie de l'oxygène à la surface du satellite jovien est un gros argument en faveur de la présence d'une mince atmosphère »*, expliquait alors Keith Noll, un des scientifiques concernés.

Mais l'atmosphère qui entoure le satellite n'a rien à voir avec celle de la Terre. Sa pression est extrêmement faible, similaire à celle que l'on rencontre dans notre atmosphère à plusieurs centaines de kilomètres d'altitude. Contrairement à la Terre, où l'oxygène résulte de l'activité biologique, celui détecté sur Ganymède provient du bombardement de l'astre par des particules chargées et des impacts de météorites. Ceci a pour effet d'arracher les atomes d'oxygène à la couche de glace qui le recouvre. Le même processus a sans doute eu lieu sur Europe, autre grosse « lune » couverte de glace de Jupiter, où l'on a également découvert en 1995 une mince atmosphère d'oxygène.

Doyle Hall, responsable de l'équipe de l'université Johns Hopkins, prend bien soin de préciser que la découverte d'oxygène sur Ganymède *« n'implique aucunement la présence de la vie. Car la surface de Ganymède et d'Europe sont totalement inhospitalières »*. Un pavé dans la mare pour ceux qui imaginaient en août l'existence d'une forme de vie primitive sur Europe, après la transmission par Galileo d'images laissant supposer la présence de glace fondue.

AURORES BORÉALES

Une vraie surprise attendait cependant les astronomes. En plus de la présence des raies caractéristiques de l'oxygène sur leur spectrogramme, ils ont vu apparaître deux pics lumineux, là où normalement il n'aurait dû y en avoir qu'un seul. Ces pics peuvent s'expliquer par une émission de lumière en provenance des pôles nord et sud, et pourraient être dus à des aurores boréales. Ces superbes effets lumineux, couramment observés sur Terre, ont lieu lorsque des particules chargées électriquement sont guidées vers les pôles par les lignes de force d'un champ magnétique et entrent en collision avec les molécules gazeuses de l'atmosphère.

Si cette hypothèse est confirmée, ce sera une première, car jusqu'à présent les aurores boréales ont seulement été détectées sur certaines planètes du système solaire, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, et sur la Terre, mais jamais sur un satellite.

Christiane Galus

L'acétylène découvert dans le noyau de la comète Hyakutake confirme son grand âge

CE FUT la plus belle comète observée depuis 1910, estiment les astronomes. Le spectacle offert par Hyakutake, lorsqu'elle a déployé dans le ciel sa chevelure longue de plus de 20 millions de kilomètres, le 25 mars, n'a pas déçu ses admirateurs. Les scientifiques du monde entier, qui ont pu l'observer de près à cette occasion, tentent maintenant de dresser la liste des substances qu'elle contient.

Une équipe internationale dirigée par Thimothy Brooke, du Jet Propulsion Laboratory, à Pasadena (Californie), comprenant deux Français, Jacques Crovisier et Dominique Bockelée-Morvan, de l'Observatoire de Paris-Meudon, vient de détecter dans la queue de la comète des molécules d'acétylène (C2 h2). C'est la première fois qu'on isole dans une comète ce gaz qui, sur Terre, sert à effectuer des soudures.

Ce résultat – présenté dans la revue internationale *Nature* du 17 octobre – a été obtenu à l'aide du spectrographe à haute résolution monté sur le télescope à infrarouge de la NASA, à Mauna Kea (Hawaii), alors que la comète était encore éloignée de la Terre de 70 millions de kilomètres.

La quantité d'acétylène produite par la fonte du cœur gelé de la comète Hyakutake lors de sa trajectoire vers le Soleil est imposante. Les astronomes ont calculé qu'elle éjectait environ 50 kilos d'acétylène et 6 tonnes de vapeur d'eau par seconde.

Cela correspond à une proportion de 3 à 9 molécules d'acétylène pour 1 000 molécules d'eau. Une composition offrant *« une très forte analogie avec celle des grains interstellaires issus du nuage moléculaire qui a formé notre système solaire »*, explique Dominique Bockelée-Morvan.

> « Une très forte analogie avec la composition des grains interstellaires issus du nuage moléculaire qui a formé notre système solaire »

D'autres molécules découvertes auparavant sur Hyakutake, comme l'éthane, le méthane, le méthyl cyanide et, tout récemment, l'acide cyanhydrique (Nature du 3 octobre), confirment un peu plus encore que la composition des comètes est très proche de celle des poussières interstellaires. Cela renforce l'hypothèse selon laquelle elles auraient une origine plus ancienne qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Ces observations tendraient à prouver, en effet, que les comètes se sont formées directement à partir des poussières interstellaires, avant même l'apparition du système solaire.

Ce dernier est né de l'effondrement sur lui-même, sous l'effet de la force gravitationnelle, d'un nuage composé d'un mélange de ces poussières et de molécules diverses. Cette contraction a provoqué, par échauffement en son cœur, une étoile – notre Soleil – puis, par accrétion, son cortège de planètes, il y a de cela 4,5 milliards d'années.

Mais, dans les solitudes glacées des confins du système solaire, seuls de petits corps célestes – que les astronomes appellent *« planetesimo »* – ont pu s'agréger. Les comètes en seraient les restes primitifs. Le froid qui règne à ces distances énormes a en effet *« congelé leurs constituants qui n'ont, de ce fait, pas subi de transformation métamorphique. Ils sont restés identiques à ce qu'ils étaient à l'origine »*, ajoute Dominique Bockelée-Morvan. Plus que jamais, les comètes restent donc les archives privilégiées de nos origines.

Ch. G.

L'Estonie goûte aux plaisirs de l'indépendance

Des sites militaires de la plus petite des Républiques baltes sont devenus des plages de sable fin

TALLINN
de notre envoyé spécial

Place de la Liberté. Un Estonien tient ostensiblement son téléphone portable au milieu de la circulation. Un portable qui ne le quitte jamais : au restaurant, sur la plage, dans sa chambre à coucher. Jusqu'en 1991, date de l'indépendance de l'Estonie, tout manquait à Tallinn. Même la conversation. La place de la Liberté s'appelait place de la Victoire. Celle du « socialisme triomphant ». C'était l'époque où chacun épiait tout le monde, celle où les propos se devaient d'être chuchotés.

Tallinn se déploie autour d'une baie qui s'ouvre sur le golfe de Finlande. Au nord, Helsinski est à *85 kilomètres, à l'est, les barres de* béton de l'immense banlieue russophone de Lasnamae abritent un quart de la population. Entre l'aéroport *et le* centre *historique*, le quartier de Kadriorg aligne ses maisons de bois. Quant au palais baroque où résidait Pierre le Grand, il accueille aujourd'hui le président de la République.

Au sud, à Nomme, banlieue résidentielle, une forêt de bouleaux et de conifères cache un mélange de styles : du chalet suisse à la villa art nouveau. Le vieux Tallinn, retranché, depuis le XIIIe siècle, derrière de puissants remparts, traduit la vanité des envahisseurs danois, allemands, suédois et *russes. A Toompea, la ville haute*, un autre palais baroque, construit sous le règne de la Grande Catherine, jouxte les restes de la forteresse danoise. En face du Parlement, la cathédrale orthodoxe Alexandre-Nevski incarne l'impérialisme russe. La ville basse de Vanalinn est plus homogène. De Lübeck à Gdansk, la Hanse, puissante union marchande du nord de l'Europe, a fait fleurir au Moyen Age des villes tracées en damier autour de la place du marché. A Tallinn, la place de l'Hôtel-*de-Ville déploie ses maisons* à pignons. Bel exemple d'architecture gothique, la monumentale mairie exhibe un livre d'or où la signature de François Mitterrand voisine avec celle de Miss Tallinn. A deux pas, la rue Harju, qui fut jadis la plus commerçante de la ville basse, affiche un tas de ruines, témoignage du bombardement soviétique qui, en mars 1944, détruisit la moitié de la ville.

EMBOUTEILLAGES

Aujourd'hui, l'heure est à la détente et aux tables rondes. Tandis que la population russophone campe dans ses quartiers de Lasnamae et de Mustamae, les Estoniens, eux, refont le monde aux terrasses des cafés du centre-ville. Avant 1991, une circulation clairsemée flottait dans des avenues trop larges. Depuis deux ans, le parc automobile a doublé. On compte une voiture pour quatre habitants, et la capitale découvre *les embouteillages*, la *municipalité* le stationnement payant, et les stations-service sont devenues les derniers endroits où l'on cause. Ne manquent plus que les feux rouges et les passages cloutés.

Le 20 juin 1992, le plus petit des pays baltes a été la première République de l'ex-URSS à créer sa *monnaie, la couronne, directement* liée au deutschemark. L'heure est aux affaires. Et à la séduction. A chacun ses armes. Aux hommes, le téléphone portable. Aux femmes, la mini jupe. Hier encore, le sac à main était le signe de l'émancipation féminine. « *Une vraie folie*, relève Catherine Suard, la directrice du Centre culturel français, *elles changeaient de sac en fonction de leurs rendez-vous et des lieux fréquentés.* »

Les magazines expliquent aux femmes comment bronzer sans soleil. Les hommes, eux, portent des cravates voyantes et découvrent l'eau de Cologne. Dans les boutiques, l'indispensable a fait place au superflu. En 1995, à Kaubamaja, le grand magasin soviétique racheté par les Finlandais, la pauvreté des vitrines le *disputait à la mauvaise qualité* des produits. Aujourd'hui s'y bousculent barbecues, planches à roulettes et arrosoirs. Le dernier chic est de promener un animal domestique en laisse. Stockman, l'autre grand magasin, ouvert en avril, offre, à des prix exorbitants, une sélection d'aliments pour *chiens. Ailleurs, des cinémas* présentent uniquement des films américains, et les tramways jouent les hommes-sandwiches pour Coca-Cola, Siemens ou la cire Johnson.

Jusqu'en 1993, une partie du territoire était zone interdite, notamment en raison de la présence d'ogives nucléaires. A proximité de Haapsalu et de Pärnu, deux stations balnéaires réputées, des bases militaires soviétiques contrôlaient l'accès à la Baltique. A Saaremaa et à Hiiumea, deux îles du Sud-Ouest, seuls les militaires étaient acceptés. Aujourd'hui, chacun peut explorer ce pays minuscule (un douzième de la France) qui, à l'image de la Finlande, alterne lacs et forêts. Des terres noires et fertiles accueillent de petites fermes jaunes *blotties dans* les *pins et* les bouleaux. Ours bruns, cerfs, loups, lynx et élans pullulent dans la forêt, qui couvre près de 40 % du territoire.

Célèbre entre toutes, la station balnéaire de Pärnu ne baigne plus dans le prestige dont l'auréolaient les artistes russes qui la fréquentaient au siècle dernier. Quant aux villas du bord de mer, celles qu'affectionnait la nomenklatura, elles sont aujourd'hui inhabitées. Etablissement art déco, le Ranna se chauffe au soleil de la Baltique *derrière de vastes baies vitrées.* De petites maisons de contes de fées, peintes en jaune, en gris ou en bleu, cachent leurs toits de tuiles rouges sous les frondaisons. La longue plage de sable fin est caressée par la lumière de la Baltique, limpide et cristalline. Prisée des Américains, des Italiens et des Français, qui viennent ici s'adonner aux délices du farniente tandis que les Estoniens se précipitent aux Baléares, en Grèce ou sur la Côte d'Azur, où ils retrouvent les nouveaux riches russes.

Jonathan Farren

Carnet de route

● **Y aller.** De Paris, SAS (tél. : 01-53-43-25-25) programme deux vols quotidiens pour Tallinn *via* Copenhague (2 810 F A/R). *Alantours (tél. : 01-42-96-59-78)* propose des séjours à la carte et programme, de fin mai à début septembre, un circuit de neuf *jours dans les Républiques baltes* : environ 9 000 F par personne en chambre double et pension (presque) complète.

● **Séjourner.** A Tallinn, le Palace est le meilleur hôtel d'Estonie. A noter l'Olympia et le Viru. A Parnu, le Ranna. Un repas coûte environ 100 F sans le vin. Chez Grand-mère, on sert, dans un joli décor, des plats estoniens. Chez *Mõõkala, le poisson est* à l'honneur. Deux curiosités : Wagon-lit, qui propose des pizzas dans un décor de cantine soviétique, et Gloria, ancien quartier général de la *nomenklatura, qui affiche des prix* exorbitants.

● **Lire.** Côté guides, le Lonely Planet (irréprochable), le Guide Arthaud (historique), l'érudit Gallimard (Bibliothèque du Voyageur). A compléter par *Le Fou du tsar*, de Jaan Kross (Points Seuil) et *Tallinn City Paper*, un bimestriel gratuit.

● **Renseignements.** Le Visa (60 F) est délivré par l'ambassade d'Estonie, 14, boulevard Montmartre, 75009 Paris (tél. : 01-48-01-00-22). A Tallinn, l'Office *du tourisme, 18, place Raekoja* (tél. : 00-372-313-940).

Les hôtels multiplient les cartes de fidélité

VENUES des Etats-Unis, les *cartes de fidélité, distribuées* par les chaînes d'hôtels, les loueurs de voitures et autres spécialistes du déplacement, prolifèrent en France. Ces *bristols* comptabilisent les achats à répétition sous forme de points gagnants. L'objectif est de séduire le consommateur et de l'impliquer dans un attachement sans écarts. S'adressant à l'homme d'affaires, les cartes récentes présentent quelque attrait pour le voyageur enclin à multiplier les escapades.

● **La dernière née**, Compliment, comarquée Accor-American Express, en service depuis le 10 octobre, élargit le jeu. A la fois moyen de paiement (au même titre que la carte American Express) et carte de fidélité auprès de quatre mille cinq cents établissements des vingt-trois marques du groupe Accor, *elle alimente* un programme de fidélisation donnant droit à des cadeaux (voyages, séjours hôteliers, locations de voiture, etc.) que l'on choisit sur un catalogue annuel. Une surprime étant offerte si la dépense s'effectue dans un établissement Accor. C'est-à-dire dans l'un des 2 378 hôtels (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, ou Motel 6 aux Etats-Unis) mais aussi chez Europcar, auprès du voyagiste Groupe Set (Africatours, Asietours, *Akiou, Americatours*-El Condor) et dans les agences Carlson Wagonlit Travel.

● **Gratuite la première année** (250 francs par an ensuite, tél. : 01-41-86-28-63), la Compliment propose, en option, la disposition d'un crédit permanent, mais ne donne pas accès à des tarifs préférentiels dans les hôtels du groupe. Pour bénéficier de ces tarifs, il faut se procurer les cartes personnalisées des marques. Ainsi, l'Exclusive Card Sofitel, vendue 350 francs (tél. : 01-44-26-30-30), *qui accorde* 50 % de réduction le week-end sur le prix des chambres. Désavantage notoire : le programme de fidélisation en cours chez American Express lié à Fréquence Plus d'Air France, avec à terme des billets d'avion à ga-*gner, n'est pas* pris en compte avec la Compliment.

● **Pas de barème spécifique,** chez Best Western (trois mille quatre cents *hôtels indépendants*, dont cent cinquante en France, numéro vert 08-00-90-44-90). La Gold Crown Club International, valable deux ans, gratuite, propose aux voyageurs qui additionnent les déplacements des promotions ponctuelles (trois nuits pour le prix de deux, cet hiver, dans certaines maisons françaises), et des nuitées gracieuses en gage d'une réelle constance.

● **Chez Holiday Inn** (deux mille hôtels dans soixante pays, numéro vert 08-00-90-59-99), la *Priority Club, nominative*, offerte sur demande, fait désormais bénéficier les Français du tarif « corporate » (de base), sans supplément *si l'on descend en famille*, jusqu'à quatre personnes, dans la même chambre (Paris-République : 1 116 francs au lieu de 1 550 francs, Londres-Mayfair : 125 livres au lieu de 250 livres, environ 1 000 francs). Les points totalisés s'échangent contre des nuits-cadeaux ou des crédits sur les programmes de fidélisation de six compagnies aériennes.

● **La** *contre-offensive* attendue de Visa Premier sur la fidélité reste à l'étude pour 1997. En attendant, en payant avec la Visa International, on *obtient jusqu'à* 50 % de réduction dans soixante-dix hôtels Hilton, à condition d'effectuer la réservation, pour deux nuits minimum, trois jours à l'avance (numéro vert : 08-00-90-75-46). Soit moins de 1 000 francs à deux, avec les petits déjeuners, pour une chambre avec vue sur le Bosphore à Istanbul, ou au Regent's Park à Londres.

Florence Evin

هكذا من الأصل

Pluie sur la Bretagne, soleil ailleurs

L'ANTICYCLONE centré sur le Danemark se décale vers la Finlande. Il protégera de nouveau une grande partie du pays jeudi. Une dégradation pluvieuse interviendra toutefois sur la Bretagne, en liaison avec la progression d'une perturbation atlantique. Le reste du pays ressentira encore les effets de l'« été indien ».

Jeudi, le Finistère se réveillera sous la grisaille et la pluie. Ce temps maussade se maintiendra toute la journée avec un vent de sud à 60 km/h en rafales. Le reste de la Bretagne et la pointe du Cotentin connaîtront une journée très nuageuse, les pluies se produiront dans l'après-midi, de façon faible et intermittente. Des Pays de la Loire à la Côte fleurie et au pays de Caux, les éclaircies encore présentes le matin céderont le pas, l'après-midi, devant l'avancée nuageuse ; quelques gouttes sont possibles sur l'ouest de ces régions. Le Poitou-Charentes verra également le ciel s'ennuager par l'ouest.

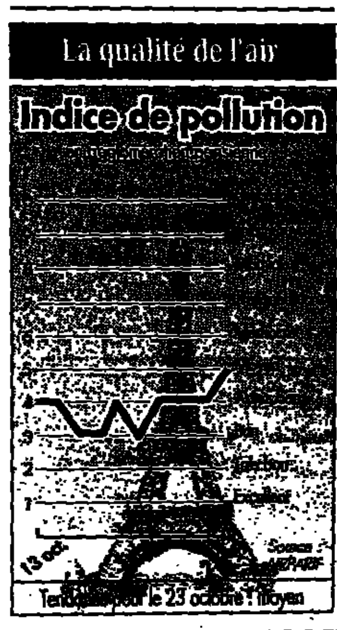
Du littoral aquitain au Centre, au Bassin parisien, à la Picardie et au Nord, le soleil prédominera encore largement, malgré quelques nuages d'altitude peu dérangeants. Sur le reste du pays, le ciel sera souvent tout bleu du matin au soir. Sur les régions du Nord-Est, il faudra cependant attendre la dissipation des nappes de brouillard localisées dans les vallées. Près de la Méditerranée, le vent marin qui soufflera modérément dans le golfe du Lion apportera un ciel bien nuageux sur le Languedoc-Roussillon. Des entrées maritimes se produiront également sur le littoral de la Provence et de la Corse, mais de façon plus discontinue, le soleil restant présent par endroits.

Les températures minimales seront fraîches sur un quart nord-est, de 2 à 4 degrés (localement – 1 dans les vallées). Il fera 4 à 6 degrés de l'Artois à la région parisienne et au Massif Central, de 7 à 10 degrés près de la Manche, sur la façade atlantique et dans le Sud-Est (localement 14 sur le Finistère et sur les rivages méditerranéens). L'après-midi sera également contrasté avec 13 à 15 degrés dans le Nord-Est, 16 à 18 près de la Manche et sur l'Ile-de-France, 18 à 20 du Centre à la région Rhône-Alpes ainsi que près de la Méditerranée, 22 à 24 dans le Sud-Ouest (voire jusqu'à 27 degrés au pied des Pyrénées).

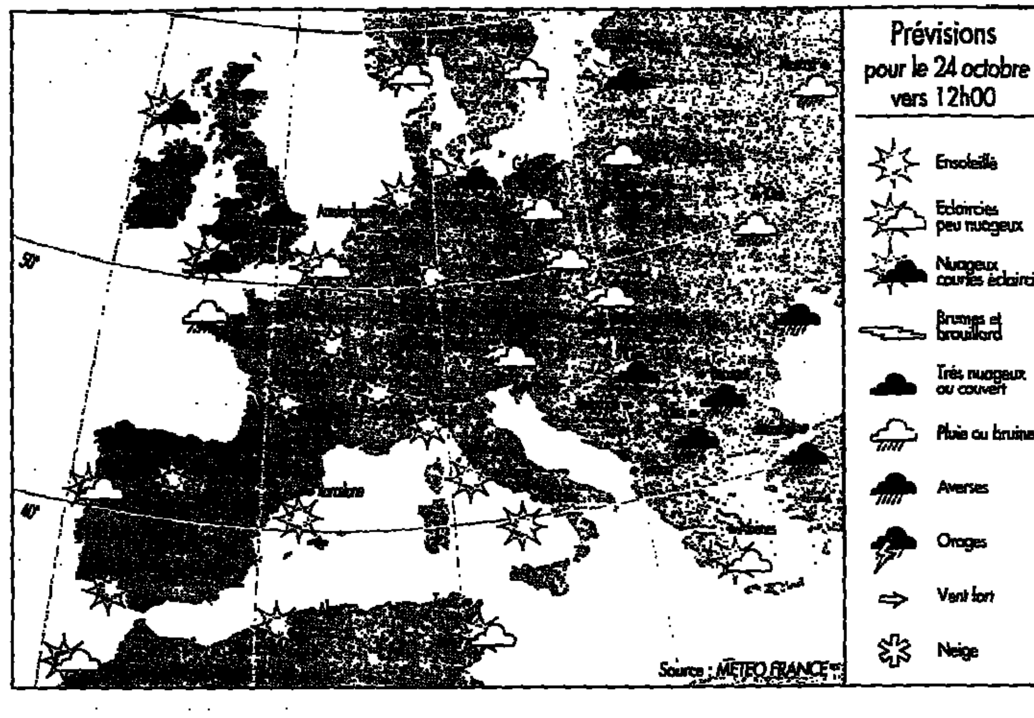
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 24 octobre vers 12h00



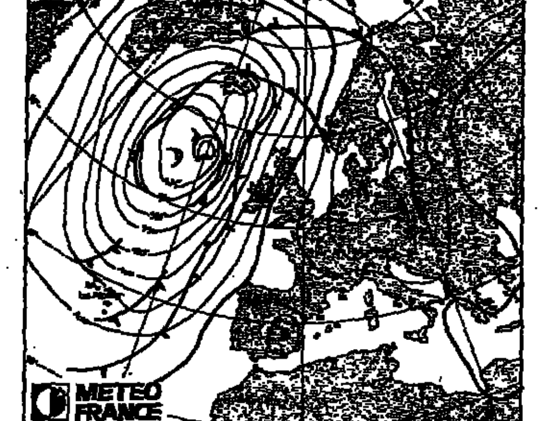
Tendance pour le 23 octobre : moyen



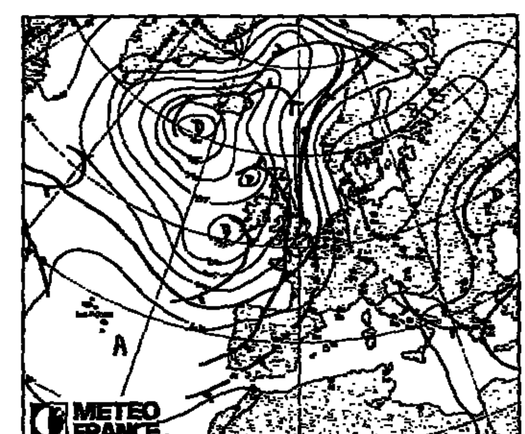


TEMPÉRATURES du 22 octobre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/11
BIARRITZ	25/12
BORDEAUX	22/8
BOURGES	18/7
BREST	17/12
CAEN	20/8
CHERBOURG	20/7
CLERMONT-F.	18/5
DIJON	14/6
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	17/9
LILLE	16/5
LIMOGES	20/6
LYON	20/11
MARSEILLE	22/10
NANCY	13/3
NANTES	22/9
NICE	21/12
PARIS	18/8
PAU	25/11
PERPIGNAN	29/10
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	22/9
ST-DENIS-RÉUNION	27/21
ST-ÉTIENNE	16/3
STRASBOURG	15/3
TOULOUSE	22/8
TOURS	19/8
ÉTRANGER	
ALGER	26/9
AMSTERDAM	15/8
ATHÈNES	21/14
BANGKOK	35/29
BARCELONE	21/14
BELGRADE	12/8
BERLIN	12/4
BOMBAY	31/24
BRASILIA	30/19
BRUXELLES	15/5
BUCAREST	15/1
BUDAPEST	11/9
BUENOS AIRES	18/10
CARACAS	31/24
CHICAGO	16/8
COPENHAGUE	12/3
DAKAR	32/27
DJAKARTA	31/24
DUBAI	33/16
DUBLIN	19/10
FRANCFORT	14/3
GENÈVE	14/6
HANOÏ	29/24
HELSINKI	6/5
HONGKONG	28/24
ISTANBUL	16/9
JÉRUSALEM	26/22
KIEV	11/7
KINSHASA	25/21
LE CAIRE	27/19
LIMA	18/14
LISBONNE	23/17
LONDRES	18/11
LOS ANGELES	23/12
LUXEMBOURG	13/5
MADRID	27/7
MARRAKECH	32/16
MEXICO	26/15
MILAN	20/3
MONTRÉAL	7/6
MOSCOU	11/7
MUNICH	12/– 2
NAIROBI	27/13
NEW DELHI	31/20
NEW YORK	16/14
PALMA DE M.	22/12
PÉKIN	17/12
PRAGUE	10/2
PRETORIA	28/15
RABAT	28/14
RIO DE JAN.	22/18
ROME	21/9
SAN FRANC.	16/8
SANTIAGO	22/8
SÉVILLE	30/13
ST-PÉTERS.	6/5
STOCKHOLM	8/0
SYDNEY	20/18
TENERIFE	32/24
TOKYO	20/12
TUNIS	24/16
VARSOVIE	8/6
VENISE	20/9
VIENNE	13/9



Situation le 23 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le sens de la pudeur

UNE LOI du 25 septembre 1946 ouvre un recours en révision contre les condamnations prononcées pour *« outrages aux bonnes mœurs commis par la voie du livre »*. Son article unique stipule que cette révision pourra être demandée vingt ans après que le jugement sera devenu définitif.

On sait que l'ombre du grand Baudelaire, poète maudit et condamné, à inspiré cette législation réparatrice dont le moins qu'on puisse dire est que le besoin ne s'en faisait pas sentir. Il y a beaux jours, en effet, que la postérité a accordé une amnistie pleine et entière aux pièces poursuivies des *Fleurs du mal* ; elle continue à leur assurer une faveur qui ne doit rien au scandale.

En relisant le réquisitoire prononcé le 20 août 1857 et les passages cités par l'avocat général Pinard, on se demande si l'indignation exprimée par le magistrat ne trahissait pas, de sa part, quelque « refoulement », comme on dit aujourd'hui. Six mois auparavant, il avait requis contre l'auteur de *Madame Bovary*, d'ailleurs sans obtenir de condamnation. La scène du fiacre, entre autres, avait encouru sa vertueuse réprobation. On regretterait qu'il fût mort avant d'avoir pu entendre Yvette Guilbert chanter *le Fiacre* de Xanrof, et sans avoir médité, dans les loisirs de la retraite, l'évolution de ce qu'il appelait le sens de la pudeur.

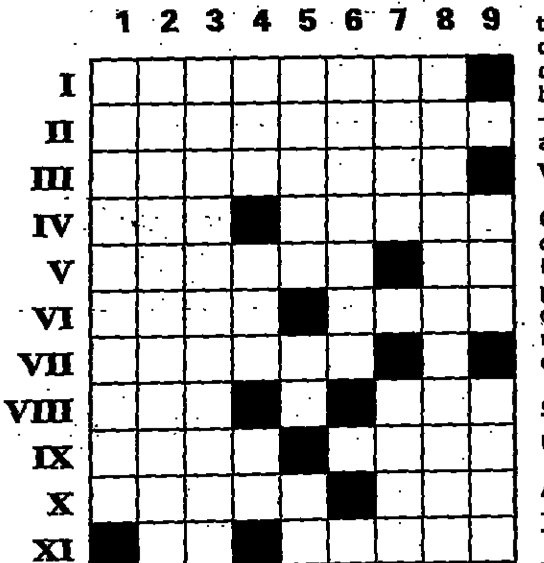
En devons-nous conclure qu'aux yeux du législateur vingt ans suffisent pour rendre inoffensives une évocation ou une peinture considérées comme outrageantes aux bonnes mœurs par les contemporains de l'auteur ? Ce qu'on attend du tribunal, non sans humour, c'est, en somme, de consacrer par un arrêt motivé la dévaluation progressive de la morale publique.

F. B.-R.
(24 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6937

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)



HORIZONTALEMENT

I. Là où l'on ne voit que dalle. – II. Pour Danton, elle venait juste après le pain. – III. Une période du primaire. – IV. Amène une réponse du même ordre. Bains, dans l'Allier. – V. Ville du Nigeria. Ne se dit plus quand tout est cassé. – VI. Dans la main de celui qui a tiré une carotte. Pôle d'attraction. – VII. Allongée. – VIII. Conseil de détente. Endroit de formation. – IX. Personnage biblique. En entrant, on met parfois la main sur son bec. – X. Fondateur d'un mouvement religieux. Dans un alphabet étranger. – XI. Conjonction. Une terre libre.

VERTICALEMENT

1. Ceux de Jaffa peuvent se voir en peinture. – 2. Quand il n'y a plus aucune chaleur. – 3. Traitait du caoutchouc. – 4. Portait les armes. Vaut dix à la belote. Note. – 5. Travailla dur. Obtenu. Peut marquer la surprise. – 6. Saint à qui l'on jeta la pierre. – 7. Répondre comme un innocent. Fait partie des espèces disparues. – 8. Qui se fait bien entendre. – 9. On y trouve des mers. Etait utilisé par ceux qui allaient au charbon.

SOLUTION DU N° 6936

HORIZONTALEMENT

I. Tabasser. – II. Epanouies. – III. Rostand. – IV. Et. Apnées. – V. Bran. Ira. – VI. Reg. Ossun. – VII. Ashram. – VIII. Aisé. Or. – IX. Ta. Fi ! Pli. – X. Epileuses. – XI. Trentin.

VERTICALEMENT

1. Térébrante. – 2. Apôtres. Apt. – 3. Bas. Agha. Ir. – 4. Antan. Rifle. – 5. Soap. Oasien. – 6. Sunnisme. Ut. – 7. Eiders. Psi. – 8. Ré. Eau. Olen. – 9. Sus ! Néris.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 25 octobre

■ **MONTPARNASSE** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du RER Port-Royal (Paris passé, présent).
■ **LE PANTHÉON** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, devant l'entrée côté place du Panthéon (Odyssée).
■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; *L'Autoportrait de 1660*, de Rembrandt, 12 h 30 ; les tapisseries du Moyen Age et de la Renaissance, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **LA COUR DE CASSATION** (50 F), 14 h 15, dans la cour de Mai, par le 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).
■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle de l'avenue de Saint-Mandé et de la rue de Picpus (Monuments historiques).
■ **DE CLICHY** à l'ancien village des Batignolles (50 F), 14 h 30, angle de la place Clichy et de la rue d'Amsterdam (La Parisienne).
■ **DU QUARTIER DU VAL-DE-GRÂCE** à Saint-Jacques du Haut Pas (50 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Paris pittoresque et insolite).
■ **MUSÉE CLEMENCEAU** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Franklin (Mathilde Hager).
■ **MUSÉE DE L'ORANGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, accueil du musée (Institut culturel de Paris).
■ **GRAND PALAIS :** exposition « Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien » (50 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'accueil des groupes (Christine Merle).
■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (45 F), 15 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Monuments historiques).
■ **MUSÉE RODIN :** exposition « Marbres de la collection Thyssen » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).
■ **LE QUARTIER DAUMESNIL** (40 F), 15 heures, 130, avenue Daumesnil (Approche de l'art).
■ **LE QUARTIER DU PETIT-MONTROUGE** (45 F), 15 heures, sortie du métro Mouton-Duvernet (Monuments historiques).
■ **LA RUE DU BAC** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Rue-du-Bac (Didier Bouchard).

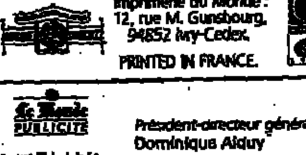
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***BILLETS D'AVION.*** Les compagnies aériennes United Airlines (américaine) et British Airways (britannique) et la compagnie IBM vont travailler ensemble à la mise au point de billets d'avion électroniques. Les deux transporteurs souhaitent utiliser ce système sur leurs vols à destination de l'Europe, de l'Amérique latine et de l'Asie. – *(Bloomberg.)*
■ **CAMBODGE.** Le Cambodge et la Birmanie ont signé un accord destiné à favoriser les échanges touristiques entre les deux pays et à établir des liaisons aériennes entre Phnom Penh et Rangoun dès le début de l'année prochaine. – *(AP.)*
■ **TRANSMANCHE.** La compagnie maritime suédoise Stena va suspendre pendant l'hiver les rotations de son monocoque à grande vitesse *Pegasus* entre Dieppe et Newhaven. Un car-ferry classique, le *Stena Antrim*, d'une plus grande capacité, mais deux fois moins rapide, assurera la liaison à partir du 28 octobre. – *(AFP.)*
■ **PAYS-BAS.** A compter du 27 octobre, la compagnie néerlandaise KLM effectuera un vol quotidien aller et retour entre Amsterdam et Bologne (Italie). – *(AP.)*
■ **INDONÉSIE.** D'après une étude du ministère du tourisme d'Indonésie, les visiteurs étrangers sont peu satisfaits des services qui leur sont proposés durant leurs séjours. Ils se plaignent notamment de la saleté des rues, du manque de propreté des toilettes publiques et de la pollution de l'air à Djarkata, Medan, Surabaya et dans l'île de Bali. – *(AP.)*
■ **FRANCE.** L'aéroport de Toulouse-Blagnac a accueilli 3 194 072 passagers au cours des neuf premiers mois de l'année, ce qui représente une hausse de son trafic de 12 % par rapport à la même période de 1995. Les lignes européennes qui ont enregistré les plus fortes progressions sont Toulouse-Bruxelles (+ 66 %), Toulouse-Munich (+ 62 %), Toulouse-Londres (+ 36 %), et Toulouse-Amsterdam (+ 7 %). – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ - LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

1996 : NETTE AMÉLIORATION DES VENTES DE LOGEMENTS NEUFS

Le 1er semestre 1996 marque une amélioration sensible de la commercialisation des logements neufs avec 34.384 ventes contre 29.406 ventes réalisées au cours du 1er semestre 1995, ce qui représente une augmentation de 18 %.

Cette amélioration a été particulièrement nette dans la région Centre + 56 %, en Ile-de-France + 44 %, en Bourgogne + 36 %, en Bretagne + 35 %.

Les ventes enregistrées par les Chambres syndicales régionales de la FNPC pour le 3e trimestre 1996 confirment cette tendance : + 13 % de ventes de logements neufs en Ile-de-France par rapport au 3e trimestre 1995, + 29 % dans la région lyonnaise, + 80 % sur Lille.

Ce mouvement de reprise s'explique par la fin de l'attentisme électoral de 1995, par la baisse significative des taux d'intérêt des prêts immobiliers aux acquéreurs, par le succès du prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété et, plus récemment, par la mise en place de l'amortissement Périssol pour l'investissement locatif.

S'agissant des bureaux, les autorisations de construire et les mises en chantier ont cessé de chuter et se stabilisent à 2.500.000 m² ; des besoins commencent à se faire sentir sur certains créneaux du marché.

Raisonnablement optimiste, Jean Diaz, le Président de la FNPC, estime que l'année 1996 devrait connaître un niveau de vente de logements neufs au moins égal, voire sensiblement supérieur, à celui de 1994, qui s'était établi à 72.500 unités.

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 01.45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Bureau de vente sur place 49 rue Vivienne, Paris 2e.
Tél.: 01.45.49.52.52



10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
18.900 F le m² moyen, hors parking.

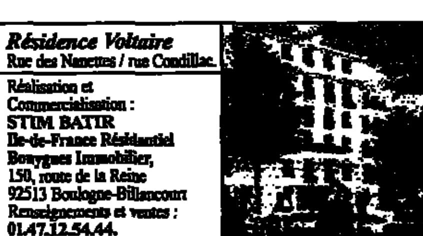
Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus. Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

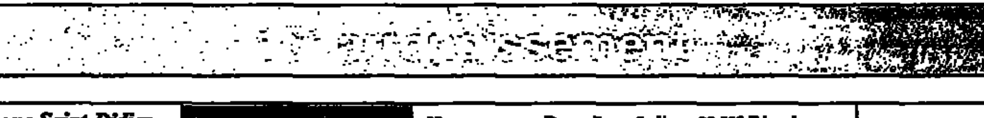
Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01.47.12.54.44.



Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie : du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F et 2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis, Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 01.47.12.54.44.





16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 0800.33.59.00.



33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.
Ex.: 5 pièces 138,80 m², 2e étage 3.990.000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 0800.33.59.00.

SEFIMA

46, rue de Longchamps

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Tél.: 01.44.17.39.20.



22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 27.500 F le m².
Livraison 1er semestre.

Au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. Plans personnalisés et prestations à la demande. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris - Tél. 01.44.17.39.20.

COREVA

Villa Boileau
83, rue Boileau.

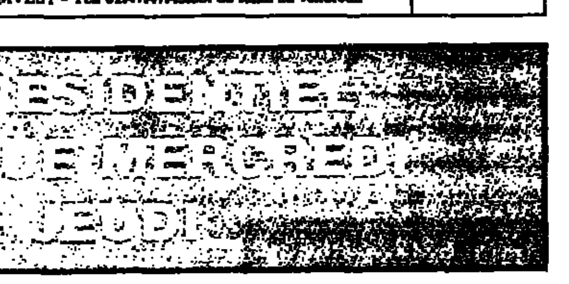
Réalisation :
SIMVEST
18, rue Chartran
92200 Neuilly
Tél.: 01.47.47.45.55.



8 appartements du studio au 5/6 pièces, duplex, caves, parkings.
29.000 F le m² moyen.

Une petite résidence dans une rue typique et calme du Village d'Auteuil, bordée d'immeubles résidentiels et de villas. A 200 m de l'Avenue de Versailles, son marché et ses commerces de proximité. Proche des écoles, lycées et sorties de Paris. Balcons, terrasses ou jardins. Prestations luxueuses (pierre de taille, marbre, volets roulants électriques, portes blindées, vidéophone...
SIMVEST - Tél. 01.47.47.45.55. du lundi au vendredi.

SIMVEST



PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 01.45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
21.000 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements neufs en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : Immédiate.
Renseignements et vente : tél. 01.45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 01.45.49.52.52.

Du studio au 3 pièces.
25.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 01.45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

14, rue Beatrix Dussane

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Tél.: 01.44.17.39.20.

11 logements du 2 pièces au 4/5 pièces.
Prix de lancement à partir de 19.000 F le m².

Dans une rue calme à 100 m. du métro Dupleix, quelques appartements spacieux et lumineux, avec de très belles terrasses plantées orientées sud-ouest.
Livraison immédiate.
Bureau de vente sur place les mardi, jeudi et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01.44.17.39.20.

COREVA

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

14, rue de l'Abbé Groult

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
01.47.12.54.44.

17 logements du studio au 5 pièces.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme et [illegible] proche de la Place du Commerce, cette résidence de standing conjugue charme, confort et sécurité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 01.47.12.54.44.

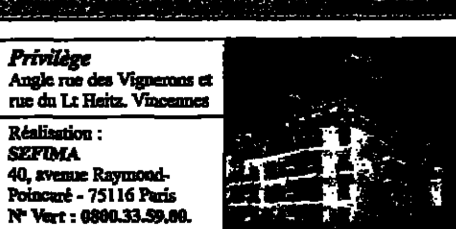
STIM BATIR

RÉGION PARISIENNE

94 Vincennes

Privilège
Angle rue des Vignerons et rue du Lt Heitz. Vincennes

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 0800.33.59.00.



Studio au 3 pièces avec balcon, jardin ou terrasse. Prix à partir de 19.900 F le m². Livraison : octobre-novembre 1996. *Profitez des avantages fiscaux dès cette année.*

A quelques pas du bois, dans le meilleur de Vincennes, à 100 m du métro Bérault, un petit immeuble de standing de 4 étages en pierre avec de belles prestations : hall d'entrée en marbre, vidéophone, volets électriques...
Bureau de vente et sur place : 8/10, rue des Vignerons. Ouvert lundi de 14 h à 19 h et du jeudi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Tél.: 01.41.74.65.01.

SEFIMA

PARIS



IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

VENTES

1er arrondt

MARCHÉ ST-HONORÉ
5 p., 105 m² + service
2 500 000 F. IP :
01-48-85-13-33

AVENUE DE L'OPÉRA
Imm. de caractère
Studio, 43 m², refait neuf,
cuis. équipée + électro-ménager neuf, s. de b.
W.C. séparé - 1 300 000 F.
GÉRER 01-42-65-03-03

2e arrondt

MONTORGUEIL, 3 p. de caractère, poutres, 68 m²
1 700 000 F à débattre.
IP : 01-48-85-13-33

3e arrondt

MARAIS 1er ét. sur cour
appt caractère 170 m²
(2 chbres.) Luxueuses prestations, asc., park.
Prix : 3 750 000 F.
Immosoult : 01-43-45-55-66

3, RUE DE MONTMORENCY
studio de caractère 47 m²
+ mezzanine, 800 000 F.
IP : 01-48-85-13-33

4e arrondt

ILE-SAINT-LOUIS
Gd 2 p. d'exception, 75 m²
plafonds décorés Louis XIV
2e ét., soleil, jardin.
HSP 350 04-43-26-57-67

Ravissant 2 p. en duplex ds hôtel particulier.
Tél. : 01-42-78-64-33

2 P. CARACTÈRE
Cheminée, poutres - 870 000 F
AIM : 01-53-01-99-01

5e arrondt

LUXEMBOURG beau studio
av. Mezzanine s/cour tr. clair
bon ét., calme, parquet.
545 000 F, 01-43-25-97-16

CLAUDE-BERNARD bon imm. ravalé, 2 p. vue dégag.
bon état, calme, clair, dble exposition, asc.
840 000 F, 01-43-25-97-16

GAY-LUSSAC, imm. p. de Paris 2/3 p., à rénover. Vue dégagée soleil, 4e ét., asc.
950 000 F, 01-43-25-97-16

SAINT-MICHEL 5 P.
124 m², étage élevé, soleil, asc. - 01-43-59-14-05

PANTHÉON, p. de t., ét. élevé, 6 p. 155 m², balc. chf. indiv., charg. min. - 01-43-35-18-36

6e arrondt

VAVIN Beau, pierre de t.
5e, asc., 3/4 p. balc., terrasse
2 580 000. NEL
01-43-25-32-56

ST-ANDRÉ DES ARTS
Imm. XVIIe ravalé duplex av. terrasse séj., + 1 chbre parfait ét., calme, charme.
1 450 000 F, 01-43-25-97-16

THÉATRE DE L'ODÉON
Imm. caractère 3 p., 113 m²
charme, calme, clair, 3e ét.
bel emplacement, parfait état. 01-47-42-40-01

CHERCHE-MIDI
beau 2 p., 46 m² en ét. charme. Pdt, cheminée.
Prix : 1 100 000 F
Tél. : 01-42-84-28-26

VAVIN, anc. à réf., 4e ét. pl. sud calme, 2 p., 30 m², id. ét. ou invest. 01-43-35-18-36

DUROC 3 P. 67 m², 3e et dernier ét. Bon état, soleil.
PARIS SEINE 01-45-44-66-00

CHERCHE-MIDI - 2 P.
50 m², soleil, calme, asc., balc..
PARIS SEINE 01-45-44-66-00

CHERCHE-MIDI - 30 m²
3e asc., bon plan, bon état.
PARIS SEINE 01-45-44-66

7e arrondt

VARENNE
Triple réception 4 chbres verdure, calme, 5 900 000 F.
01-45-87-09-09

7e - AV. DE BRETEUIL
s/jardin 125 m², 5 p., charme
3 950 000 F - 01-43-26-80-75

VANNEAU-LAENNEC
RÉCENT, 5e étage,
studio 25 m² + 4 m² cave,
idéal pied à terre. 630 000 F
poss. park. - 01-42-30-77-00

St-François-Xavier, beau 4 p.
85 m², asc. - 1 950 000 F.
PARIS SEINE 01-45-44-66-00

SOLFERINO 2 P. 58 m² ref. nf.
Imm. p. de t. - 1 390 000 F
AWI 01-42-67-37-37

LA BOURDONNAIS 4 P.
120 m², 2 ch., bon état,
pierre de t. - 01-43-59-14-05

8e arrondt

FRANKLIN-ROOSEVELT
A saisir, 3 p. 60 m², 5e ét.
asc. Beau p. de t.
1 250 000 F - 01-42-66-36-53

9e arrondt

2/3 P., 57 m²
dans bel imm. ancien calme, charme. 940 000 F.
Tél. : 01-42-80-55-26

Mº TRINITÉ
très beau 5/6 P. en duplex dans bel imm. pierre de t., 2 bains, clair, calme, terrasse
2 490 000 F
01-46-09-14-78

AVENUE TRUDAINE
Imm. p. de t., charmant 53 m², parquet, cheminées. 5e, asc.
Balcon. Soleil. 1 150 000 F.
01-42-83-34-36

10e arrondt

RÉPUBLIQUE (Près de)
Imm. Hausmannien, p. de t.
Parfait état. Soleil.
120 m², 5 p., 4e étg.,
cuis. équipée, balcon - 2,1 MF.
Tél. 06-08-09-10-11 ou après 20 h 01-42-39-20-39

11e arrondt

ROQUETTE Imm. 1973
2 P. + PARKING
AIM 01-53-01-99-01

2 P. 248 000 F
SHO, 25 m², 3e ét. s/cour.
AIM 01-53-01-99-01

12e arrondt

7 P. TERRASSES
entre BASTILLE et VIADUC
calme, sol., penthouse, 5 ch.
6 200 000 F. Part.
01-43-44-01-90

LIMITE PARIS 12e
6/7 p., 185 m², 2 500 000 F
5/6 p. stand, 145 m² + terras.
2 800 000 F. IF 01-48-85-13-33

10e et dernier étage, très beau 2 P., confort., terrasse arborée 20 m² sans vis-à-vis.
Prix intéressant.
Tél. 01-44-75-37-28

2 P. 585 000 F
AIM 01-53-01-99-01

13e arrondt

BUTTE AUX CAILLES Stud. kitch., s. d'eau, s/R. calme, clair.
340 000 F, 01-43-25-97-16

BUTTE-AUX-CAILLES
Imm. récent, appts rénovés
2 p., balc., ouest 770 000 F
3 p. balc. ouest 950 000 F
4 p. balc. sud 1 320 000 F.
Cave et parking inclus
visites mardi, jeudi, samedi
14 heures-18 heures
208, rue de Tolbiac.
Métro Corvisart.
SEFIMA 01-45-80-02-07

Atelier d'artiste 185 m²,
18 000 F/m², 4 chbres, 3 bains, état et qualité exceptionnels, près Montsouris, asc., soleil.
HK-01-47-47-86-87

PTE ITALIE s/Kremlin 4 p.
73 m², gd cft, soleil, park.
780 000 F - 01-44-24-26-92

BUTTE AUX CAILLES PTE MAISON + JARDIN
1 850 000 - 01-45-46-26-25

MAISON-BLANCHE récent, 9e ét.
3 p., 53 m², excel. état, CALME.
640 000 F - 01-44-24-26-92

14e arrondt

Pr. Montsouris, stdg 4/5 p. sans vis-à-vis 110 m² à rafraîchir, FNR : 01-43-35-18-36

MONTSOURIS réc. stand. gd stud. av. balc. s/jard., calme clair, soleil, ét. élevé asc.
590 000 F, 01-43-25-97-16

3 p. à DENFERT, 3e ét., confort tr. calme. Petites charges.
850 000 F. Syndic :
01-40-47-67-82

Denfert, stdg stud. 33 m², 590 000
Denfert anc., 2 p., 40 m², 680 000
Montparnasse, stud. park., 692 000
Montparnasse, 3 p., parking
1 650 000 F. 01-43-35-18-36

ALPHONSE-DAUDET
Dble séj. + chbre, soleil rangements. P. d. t., 3e asc.
1 180 000 F. 01-42-79-88-76

PRÈS PLACE CATALOGNE
Imm. récent, 1993, standing,
beau 3 P. tt cft, park.
en sous-sol - 1 600 000 F.
NOTAIRE
01-44-88-45-54

Pr. Montsouris, anc. 5/6 p.
4 chb., 148 m², lumière, charme, chf indiv. - 01-43-35-18-36

ALESIA p. d. t. 80 m², liv. dble, 2 chbres, très bon état, chf. ind. Urgent - 01-43-35-18-36

15e arrondt

Mº Dupleix. Studio sur verdure ds bel immeuble ancien ensoleillé, calme. 350 000 F
Syndic 01-40-47-67-82

RUE MONTAUBAN
Rue calme, petit imm. récent, 2e ét. s/jard. VRAI
3 P. 73 m² gde cuis., 2 chb.
s. de bns, W.-C. séparés, rangements. Très bon état chff indiv. 1 473 000 F.
Tél. : 01-45-31-15-44

CHARLES-MICHELS
Part. vend beau 2 p., 50 m² cuisine, s-d-b., W.-C., cave, digicode, 5e étage. soleil, 900 000 F.
Tél. : 01-40-59-49-25

Mº BIR-HAKEIM
« Le Saint-Saens »
96 m² + 17 m² balc., 4e ét., séj. dble s/jardins, cave, park. 2 300 000 F.
GERER 01-42-65-03-03

16e arrondt

AUTEUIL, CHAMBRES DS QUARTIER
calme, idéal étudiant ou investisseur, 4e étg., tt confort.
225 000 F. Déduction fiscale poss.
26 000 F/an. 01-97-46-37-16

MAISON DE LA RADIO.
Avenue de Versailles, studio 23 m² ds imm. bourgeois, 7e ét., asc., calme.
Prix : 380 000 F.
42 000 F/an. 01-97-46-37-16

AUTEUIL 2/3 P.
6e étg. sur square.
Confort, soleil. - 1 650 000 F.
Tél. : 01-45-20-45-79

ASSOMPTION 5 P.
95 m² duplex, dern. étage, asc., clair, bon état.
Tél. : 01-43-59-14-05

POMPE JANSON, bel ancien, 330 m², studio + service
6 600 000 F - 01-45-62-04-99

19e arrondt

BUTTES-CHAUMONT
Beau 2 p., 50 m², 5e asc.
Superbe p. de t., vue soleil, verdure
750 000 F - 01-42-66-36-53

93 Seine-St-Denis

(93) VILLEPINTE - 10' de Roissy.
F 2 51 m² au 4e dans pte résidence calme de 5 ét. Expo. sud-ouest, séj. 26 m², cuisine neuve donnant sur loggia 8 m², cave, ascenseur. Interphone.
Park. privé souterrain.
Prix 440 000 F - 01-43-83-71-25

94 Val-de-Marne

DUPLEX
JOINVILLE-LE-PONT
AV. FOCH, 10' RER
UNIQUE TRIPLEX
A AMENAGER
60-120 et 180 M²
Px à partir de 550 000 F
Pptaire 01-42-65-11-66

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel F 3, séj., 2 chbres, s. de b., gds rangements, cuis. équipée avec séchoir, cave, parking.
Prix 370 000 F - 01-39-88-86-15

province

(56) 100 m plage, Guidel (7 km Lorient)
Pt studio meublé
Poss. Louer à la semaine
100 000 F à débattre.
Tél. : 08-44-61-93-44

MAISONS

VENTES

93. PAVILLONS SS/BOIS
Maison d'archit. 280 m², hab. + jardin, 2 500 000 F.
IP - 01-48-85-13-33

SEDAN (Ardennes)
Belle maison bourgeoise, prox. centre, type F8, cc fuel, caves voûtées, garage 4 v., grande cour privative + maison annexe louée à usage bureaux.
850 000 F à débattre.
Rens. 03-24-29-04-16 après 19 heures

APPARTEMENTS

ACHATS

INTER PROJETS rech. sur Paris et Est parisien
VOLUMES ATYPIQUES
A LOUER OU A VENDRE.
01-42-83-46-46

Rech. URGENT 100 à 120 m²
PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

PARIS SEINE Immobilier, spécialiste du 6e et 7e arrondt, rech. pour sa client. APPART. ttes surf. 01-45-44-66-00

IMMOBILIER INTERNATIONAL

IRLANDE - LA RIVIERE MOY
Occasion exceptionnelle d'acquérir une zone de pêche bien entretenue sur une rivière à saumons de renommée internationale.
Deux kilomètres de pêche autorisée sur les deux rives.
En moyenne sur cinq ans : 647 saumons par an.
Renseignements : LANGLEY-TAYLOR
10 Great Stuart Street, Edimbourg EH3 7TN, ECOSSE
Tél : (00 44) 131 220 0576 Fax : (00 44) 131 220 0580
ou : JACKSON-STOPS & Mc CABE
51 Dawson Street, Dublin 2, IRLANDE
Tél : (00 353) 1 677 1177 Fax : (00 353) 1 671 5156

LOCATIONS

LOCATIONS OFFRES

EXELMANS P.d.t., 2/3 p. calme, soleil, 4e ét., asc., parf. état, 5 500 F ch. comp., 01-43-25-97-16

DENFERT-ROCHEREAU
Imm. anc., 3 p. ref. nf, bon plan, tr. clair, 4 500 F ch. comp., 01-43-25-97-16

GAY-LUSSAC Imm. P.d.T.
2 p. ref. nf, bon plan, tr. clair, parquet moul., cheminée
4 500 F cc, 01-43-25-97-16

1er CHATELET, 4/5 p., imm. haussmannien, 3e ét.
Très gd standing, 21 000 F ch. comp., 01-42-71-49-70

8e MADELEINE, 130 m², superbe appart. 4 p., parf. état, 3,20 m s/plaf., parquet chem. 13 000 h. ch.
01-42-66-36-53

XIIe PRÈS BOIS, 3 P., 68 m², récent stand., bon état, box, 6 260 + ch.
01-43-61-88-36

S/PARC MONCEAU
7/8 p. en DUPLEX 320 m².
EMBASSY - 01-47-20-30-05

XVe proche Montparnasse, 100 m² au dixième et dernier ét., 2 grands balc., gde luminosité, pas de vis-à-vis, un dble liv., deux ch., au calme sur jard. priv., une s.de bns, une s. d'eau, toilettes sép., nombreux plac., une cave, un box fermé, 11 000 F, charges comprises.
01-45-66-56-65

94. FRESNE F5, 71 m², 900 m RER, accès direct ORLY-ROISSY, 4 000 F + ch.
Libre le 01-11-96.
Tél. : 01-46-66-70-64

CACHAN. Mairie
Dans hôtel part., appt 126 m², séj. 60 m² avec véranda, 2 ch., s.-d'eau, sdb, cuis. aménag. Loyer 10 000 F
C.S.M. 01-43-86-04-10

SAINT-MAUR 5' RER
Studio 20 m², coin cuis. équip., s. de bains, wc, parking.
Loyer 2 400 F C.S.M. 01-43-86-04-10

MEUDON Bas, route GARDES.
Duplex 130 m², dern. étg. vue imprenable, calme, soleil, séjour 45 m², dble expo, 2 sdb, 12 000 F cc. 01-69-07-79-46

92 REUIL, résidentiel
2 P. 50 m²
+ cave + parking, 4 500 F cc.
Tél. : 01-45-25-75-94 (soir)

94 SAINT-MAUR, maison 300 m² + jard., 15 000 F/mois, GR Franklin. 01-42-33-61-73

Métro Ségur
chambre ensoleillée, équipée et meublée, 7e ét., asc., kitchenette, douche, wc, branchem. téléph., câble.
2 800 F tcc, part. à part.
01-45-67-92-61

Particulier loue charmant 2 p. meublé, décoré, kitchen. compl., pet. s. de bns, wc, très calme, clair, asc., tél., interph., cave, tte vaiss. et access.
4 000F cc, tél. soir :
01-42-80-04-77 pr vis

11e VOLTAIRE, loft atelier, 160 m², 3 chbres, usage mixte possib., 16 500 F
IP. - 01-48-85-13-33

LOCATIONS DEMANDES

DE CIRCOURT ASSOCIÉES
Recherchons appartements meublés de qualité, Paris et région parisienne pour clientèle internationale
01-47-53-86-38

Collaborateur du journal « Le Monde » cherche studio tout équipé, 20 m², secteur République, Bastille, Les Halles, Belleville, prix environ 2 000 F charges comprises.
Tél. : 01-39-89-81-05
01-42-17-28-49

Cple 90KF/mois rech. 5 p. ou 4 + 1 balcon ou terrasse, ouest Paris/bois, calme, pratique. 10KF/mois cc env.
Tél. : 01-44-49-07-97

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris.
rech. appart. vide ou meublé, toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

PREBAIL
Spécialisé en LOCATIONS D'APPARTEMENTS
1 500 transactions par an,
10 négociateurs performants, recherche appts ou maisons à louer PARIS PROCHE BANLIEUE.
Estimation gratuite, gestion et garantie de loyers possible.
PRÉBAIL 40-16-38-50

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPART. HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 01-43-55-17-50

XVIIe Saussure à louer bureaux 500 m² + 200 m², accès direct parking.
Tél. : 01-44-54-21-65

18e CHAMPIONNET
local 77 m² s/jardin
Imm. neuf. - 42-71-23-30

MAIRIE 18e
Bout. 225 m² avec réserve .
Direct pptaire 42-71-23-30

20e Mº TÉLÉGRAPHE
1 000 m² divisibles de 100 à 250 m². Park. possib.
Direct pptaire 42-71-23-30.

CINÉMA Sans que son scénario ne trahisse les idées de la célèbre série, *Mission : Impossible*, de Brian De Palma, affirme son originalité et prolonge la réflexion du réalisateur sur le rôle des images. ● AVEC *PARFAIT AMOUR !*, Catherine Breillat poursuit aussi l'exploration d'un thème, celui de la lâcheté de l'homme dans le couple. Trop démonstratif, le film s'avère décevant. ● DANS UN ENTRETIEN, Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature, évoque l'importance du cinéaste Youssef Chahine dans la culture arabe.



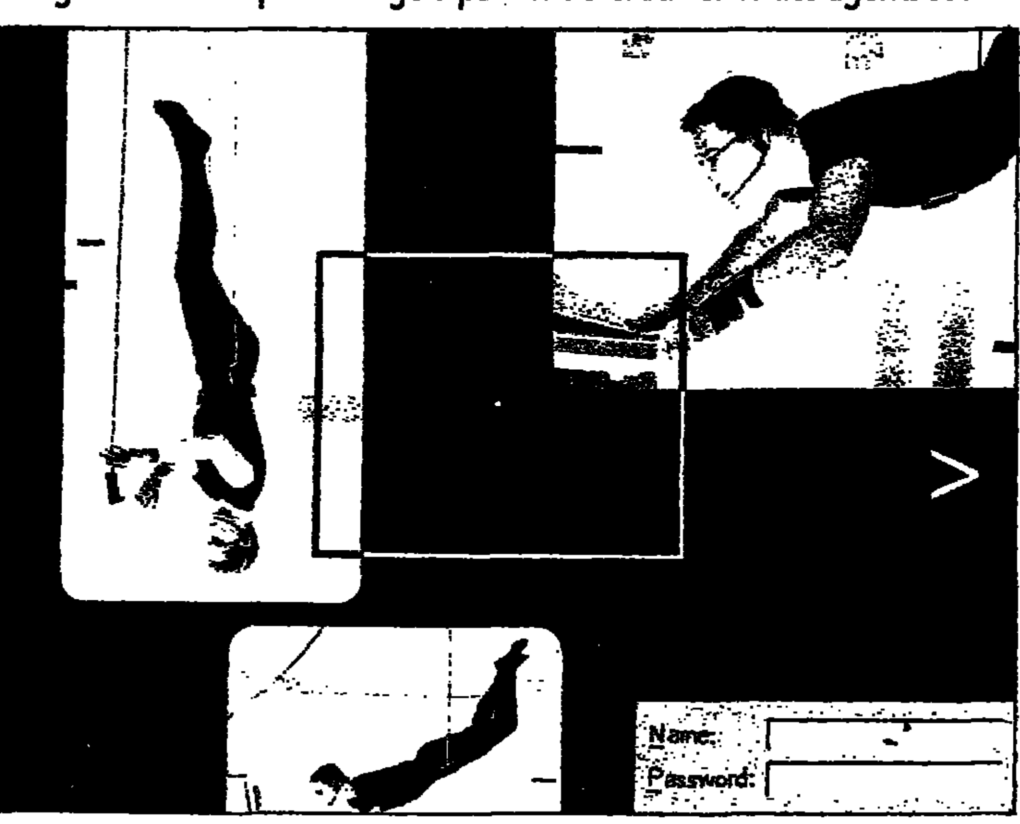


D.R.

De Palma métamorphose en fantômes les espions de l'après-guerre froide

Mission : Impossible. En adaptant la célèbre série télévisée des années 60, le réalisateur américain livre un film très personnel, où l'image devient un personnage à part entière. La vérité des agents secrets ne se situe plus dans l'action

Film américain de Brian De Palma. Avec Tom Cruise, John Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Réno, Ving Rhames, Kristin Scott-Thomas, Vanessa Redgrave. (1 h 50.)



DESSIN JACQUES VALOT

Adapté de la série homonyme diffusée sur le petit écran à la fin des années 60, *Mission : Impossible* constitue, après *Les Incorruptibles*, la seconde incursion de Brian De Palma dans un genre de plus en plus prisé aujourd'hui par Hollywood, consistant à donner une forme épique à des feuilletons télévisés dont la popularité n'est toujours pas démentie. *Mission : Impossible*, le film, est une réussite d'autant plus grande que le scénario de David Koepp et Robert Towne suit pratiquement à la lettre les principaux partis pris de la série : le document informant Jim Phelps de la mission assignée à lui et à son équipe et qui s'autodétruit dans les cinq secondes, la musique emblématique de Lalo Schiffrin, accompagnée de la célèbre allumette peu à peu consumée, la composition de la MIF (Mission Impossible Force), savant dosage entre hommes et femmes dont l'assemblage des compétences frôle la perfection.

RÉINTERPRÉTATION DES IMAGES

Pourtant, *Mission : Impossible* est indubitablement un film de Brian De Palma. La position d'Ethan Hunt, le jeune loup de la MIF, qu'interprète avec beaucoup de conviction Tom Cruise, est identique à celle théorisée dans les films précédents de De Palma, *Blow Out*, *Body Double* et *Outrages* : un homme est obligé d'assister au meurtre d'une femme par un psychopathe. *Mission : Impossible* va encore plus loin : c'est par écran vidéo interposé qu'Ethan Hunt est le témoin impuissant de l'élimination de toute son unité, lors d'une mission à Prague où elle devait récupérer des mains d'un espion une disquette contenant la liste des agents américains en Europe centrale. Loin d'être une concession à la série télévisée, qui reposait sur une utilisation pertinente et obligatoire du gadget technologique, le dispositif mis en place par De Palma vient signaler que, dans *Mission : Impossible*, plus rien n'arrive aux humains. C'est à l'image que tout arrive, elle devient un personnage à part entière du film.

La réaction d'Ethan Hunt devant la disparition de ses partenaires est, durant tout le film, introspective, toute guidée vers une réinterprétation des images dont il a été témoin, afin de mieux saisir ce qu'il n'a pas vu ou mal vu. En l'occurrence, la présence d'une seconde équipe sur les lieux du drame, chargée tout particulièrement de surveiller le déroulement de sa mission. Poursuivant une réflexion sur les images déjà entamées dans *L'Impasse*, son précédent film, où le gangster, interprété par Al Pacino, se repassait mentalement le film de sa vie pour s'apercevoir que s'il s'était laissé trahir par ses partenaires c'était pour avoir eu trop confiance dans les images qu'ils lui laissaient transparaître, Brian De Palma précise avec *Mission : Impossible* un axiome de son cinéma : la vérité de ses personnages ne se situe pas dans l'action, mais dans leur regard.

Dans cet univers du regard, l'existence de l'acteur, qu'il soit en chair, en os ou en Celluloïd, relève au mieux de la doublure. Il est là, mais il n'est plus ce qu'il y a d'intéressant dans le film. Les personnages n'existent que par le regard qui leur est porté – le traître tant recherché est retrouvé lorsque Ethan Hunt enfile une paire de lunettes équipées d'une caméra, le faisant ainsi pénétrer dans un système de vision où il est immédiatement identifié. L'existence des personnages, tour à tour voyeurs et acteurs, est soumise au bouton d'arrêt d'un écran vidéo.

Fidèle à un des principes du *Vertigo* d'Hitchcock – l'amour pour les morts et l'adoration pour une femme disparue, réincarnée dans une image illusoire –, Brian De Palma bâtit un univers nécrophile où ses protagonistes sont interchangeables, à l'image des masques en latex qu'Ethan Hunt revêt puis retire pour tromper ses adversaires.

Au lieu d'assurer le dévoilement d'une identité, le masque, dans *Mission : Impossible*, marque la révélation d'un vide. C'est tout le paradoxe du film : De Palma donne à ses acteurs des rôles de personnages dédoublés, mais il les dirige comme des doublures. *« Nous les avons entraînés à devenir des fantômes »*, s'écrie l'agent de la CIA lancé à la poursuite d'Ethan Hunt et de son équipe. Mi-angéliques, mi-maléfiques, les agents de la MIF évoluent dans un univers aseptisé, leurs rapports sont régis sur un mode purement fonctionnel, d'où sont exclus tout contact physique ou rapport sexuel.

L'HOMME D'UNE AUTRE ÉPOQUE

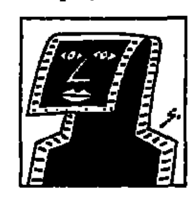
Une telle désincarnation s'explique dans le rapport, très particulier et profondément original, que Brian De Palma entretient avec les différents genres du cinéma. Dans *L'Impasse*, il montrait par l'absurde, à travers le portrait d'un homme de main animé par le respect de la parole donnée, qu'en tentant de ressusciter aujourd'hui le film de gangsters, il était fatalement amené à déterrer de vieux zombies dont la morale, issue d'un autre monde et d'un autre cinéma, est désormais obsolète.

Ethan Hunt est lui aussi l'homme d'une autre époque. Il appartient déjà à une ancienne génération d'espions, respectueuse de ses commanditaires, animée par un idéal dépassé, réalisant mal qu'un agent secret se vend d'abord au plus offrant. *Mission : Impossible* s'interroge sur la validité d'un film d'espionnage après la disparition du rideau de fer, et y répond par la négative. Dans ce monde de l'après-guerre froide, il n'y a plus de mission impossible.

Samuel Blumenfeld

Un cinéaste en retrait, hanté par l'échec et l'impuissance

DANS CETTE GÉNÉRATION exceptionnelle de *wonderboys* qui a dominé le cinéma américain des années 70 et continue encore aujourd'hui, à sa façon, d'imposer sa marque, Brian De Palma se trouve singulièrement en retrait. Il n'a jamais rencontré le succès commercial et critique de Martin Scorsese et de Francis Ford Coppola, et il apparaît comme un nain financier en face de Georges Lucas et de Steven Spielberg, deux de ses camarades d'adolescence.



PORTRAIT

De Palma est le seul cinéaste américain membre de la fameuse « A-List » (dont font partie les metteurs en scène que les studios contactent en priorité pour leurs projets les plus prestigieux) à ne pas posséder ses propres bureaux ou à ne pas diriger son unité de production. Méprisé par la critique américaine – son seul soutien, de taille, était, jusqu'à sa retraite en 1992, celui de la très influente Pauline Kael, de l'hebdomadaire culturel *New Yorker* –, qui ne voit en lui qu'un disciple d'Hitchcock, doué certes, mais sans personnalité, Brian De Palma n'a même pas été, en contrepartie, en mesure d'aligner les succès commerciaux. *Blow Out*, *Scarface*, *Outrages*, *Le Bûcher des vanités*, *L'Esprit de Caïn* et *L'Impasse* ont tous été des échecs cuisants. Seul *Les Incorruptibles*, son film le plus impersonnel, et celui qu'il aime d'ailleurs le moins, s'est révélé un franc succès. Son parachutage sur *Mission : Impossible*, à l'initiative de Tom Cruise, également producteur du film, a toutes les allures d'une opération de sauvetage. Peu de temps avant le tournage du film, De Palma confessait n'avoir jamais vu un épisode de la série télévisée, tout en reconnaissant qu'un projet de cette envergure lui était indispensable pour relancer sa carrière.

The Devil's Candy, de Julie Salamon, consacré au tournage très agité du *Bûcher des vanités*, avait, mieux que n'importe quel entretien journalistique, permis d'éclairer la personnalité compleze de Brian De Palma. Le réalisateur avait laissé cette journaliste du *Wall Street Journal* assister du début à la fin au processus de production du film, sans aucune censure, quitte à se mettre à dos les dirigeants de la Warner. Cette initiative, qui lui a causé énormément de tort dans la communauté hollywoodienne – le film, au budget de 50 millions de dollars, a été l'un des plus gros échecs de l'histoire de la Warner –, en dit long sur le masochisme du metteur en scène. De Palma est tout de même l'un des rares cinéastes à avoir tout mis en œuvre pour faire passer ses commanditaires pour de parfaits idiots en accumulant les preuves tangibles de leur incompétence et de leur versatilité.

DE L'ACHARNEMENT À CREUSER SA TOMBE

Cette compulsion d'échec, s'accompagnant d'un acharnement très particulier à creuser sa propre tombe, est également le sujet de tous les films de De Palma. Son héros-type est toujours confronté à sa propre impuissance. Ce thème, très hitchcockien, a surtout des résonances intimes. Traumatisé par le traitement inhumain que son père, un chirurgien-orthopédiste très renommé, faisait subir à son frère aîné, prenant un malin plaisir à le persécuter, De Palma a toujours souligné dans des entretiens que cette scène originelle, couplée à une impuissance à intervenir au secours de son grand frère, était le point de départ de chacun de ses films.

De *Furie* à *L'Esprit de Caïn*, le cinéma de De Palma est hanté par la figure maléfique du scientifique transformant son enfant en monstre après diverses expérimentations. Dans *Pulsions*, le bureau du psychiatre transsexuel interprété par Michael Caine était la copie conforme de la maison où De Palma avait grandi. *Home Movies*, un film produit et mis en scène lorsqu'il enseignait le cinéma au Sarah Lawrence College, raconte l'histoire d'un adolescent qui cherche absolument à surprendre son père en train de tromper sa mère, ce qui était exactement le cas de De Palma jeune. Trop souvent réduit, comme celui d'Hitchcock en son temps, à une fonction ludique, le cinéma de De Palma s'articule d'abord autour d'un ressort autobiographique. Loin d'être des copies d'élève modèle, les films de De Palma essayent toujours de répondre à une question dont la réponse est encore floue : qui suis-je ?

S. Bl.

Une œuvre sous le signe de Hitchcock

● **1965.** *The Wedding Party* (inédit), avec Robert De Niro, Jill Clayburgh.
● **1968.** *Murder à La Mod* (inédit). *Greetings* (inédit), avec Robert De Niro.
● **1970.** *Dionysus in'69*. *Hi, Mom !* (inédit), avec Robert De Niro.
● **1972.** *Get to Know your Rabbit* (inédit), avec Orson Welles.
● **1973.** *Sœurs de sang*, avec Margot Kidder.
● **1974.** *Phantom of the Paradise*, avec Paul Williams.
● **1976.** *Obsession*, avec Cliff Robertson, Geneviève Bujold, John Lithgow. *Carrie*, avec Sissy Spacek, Piper Laurie, John Travolta.
● **1978.** *Furie*, avec Kirk Douglas, John Cassavetes, Amy Irving.
● **1980.** *Home Movies* (inédit), avec Kirk Douglas, Nancy Allen. *Pulsions*, avec Angie Dickinson, Michael Caine, Nancy Allen.
● **1981.** *Blow Out*, avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow.
● **1983.** *Scarface*, avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer, Steven Bauer, Robert Loggia, Fred Murray Abraham, Paul Shenmar, Harris Yulin, Elisabeth Mastrantonio.
● **1984.** *Body Double*, avec Melanie Griffith, Craig Wasson.
● **1986.** *Maffia Salad*, avec Danny De Vito, Joe Piscopo, Harvey Keitel.
● **1987.** *Les Incorruptibles*, avec Robert De Niro, Kevin Costner, Andy Garcia, Sean Connery.
● **1989.** *Outrages*, avec Michael J. Fox, Sean Penn.
● **1990.** *Le Bûcher des vanités*, avec Tom Hanks, Melanie Griffith, Bruce Willis.
● **1992.** *L'Esprit de Caïn*, avec John Lithgow, Steven Bauer, Lolita Davidovich.
● **1993.** *L'Impasse*, avec Al Pacino, Sean Penn.

Du feuilleton au film, simulacres dans un monde sans hasard

MISSION IMPOSSIBLE, créé par Bruce Geller en 1966 pour la société Desilu (rachetée par la Paramount en 1967), fut l'un des feuilletons les plus populaires de la chaîne CBS. Sept « saisons » d'environ 25 épisodes chacune furent réalisées jusqu'en 1973. La série raconte les aventures d'une équipe d'agents secrets, stipendiés par un obscur département d'Etat et chargés d'effectuer, en général dans différents pays imaginaires, des missions pour le compte du gouvernement. Dérober des secrets d'Etat, faire évader un dissident des geôles d'une dictature dessinée en quelques traits, provoquer la destitution de dirigeants corrompus, sont quelques schémas exemplaires de leurs exploits.

Mission impossible postule une vocation de l'Amérique à imposer un ordre politique dans le monde entier. Une telle naïveté idéologique sera fortement tempérée lorsque l'intensification de l'intervention au Vietnam provoquera l'hostilité d'une partie de l'opinion. Les missions seront alors localisées sur le territoire national, et prendront comme cibles le crime organisé. Sur ses derniers épisodes, la série devra en outre composer avec des budgets de plus en plus réduits et une évidente perte d'inspiration des scénaristes. Bruce Geller aura entre-temps été congédié par la Paramount en 1971.

« CHAÎNON MANQUANT »

Fortement influencée par le cinéma d'espionnage des années 60 (les James Bond ou *Ipcress, danger immédiat* avec Michael Caine), la série fait partie d'un véritable « chaînon manquant » dans l'histoire du cinéma américain. Dans les années 60, alors que la production hollywoodienne en crise avait atteint son niveau esthétique le plus bas, la télévision inventait une nouvelle manière de filmer les conventions. L'ensemble des épisodes de *Mission impossible*, après son prologue rituel qui désignait le but de l'opération (*« Cette bande s'autodétruira dans les cinq secondes »*), consistait essentiellement à montrer les agents effectuer un certain nombre d'actes souvent incompréhensibles car déconnectés d'un objectif que le spectateur ne découvrait que plus tard.

Soutenus par la musique, devenue célèbre, de Lalo Schifrin, les taciturnes protagonistes du feuilleton serraient des écrous, dévissaient des serrures, installaient des dispositifs pour piéger leurs ennemis. Délaissant tout affect et toute psychologie, *Mission impossible* optait pour un béhaviorisme fascinant et introduisait une rythme moderne en chargeant les gestes banals de mystère. Dans les meilleurs cas, les épisodes se concluaient dans une sorte d'abstraction poétique, par la substitution d'un simulacre à la réalité. Les a priori idéologiques étaient ainsi facilement éclipsés par l'angoisse ressentie face à un monde sans hasard, totalement sous contrôle.

Le film de De Palma prolonge cette vision. Derrière les masques et les trompe-l'oeil, le simulacre ne dévoile qu'un autre simulacre. Mais alors que le feuilleton avait besoin de la bipolarité factice de la guerre froide pour faire accepter sa rhétorique, le film s'achève sur une boucle, un retour à l'identique où le « bon » fils succède au « mauvais » père. Le monde sans hasard est aussi un monde sans secret. Film et série partagent également un principe majeur, celui de la programmation : le « comment » importe davantage que le « pourquoi ». Question centrale du cinéma américain aujourd'hui et à laquelle un cinéaste qui a passé son temps à chercher comment refaire la scène de la douche de *Psychose* ne pouvait que se confronter avec génie.

Jean-François Rauger



Homme et femme, comme chien et chat

Parfait Amour ! L'autopsie d'un crime s'achève en pamphlet sans finesse sur la guerre des sexes

Film français de Catherine Breillat. Avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Serge Toubiana. (1 h 53.)

Avec *Parfait Amour !*, Catherine Breillat poursuit son exploration des méandres de la sexualité masculine et féminine, commencée dans *36 Fillette* et *Sale comme un ange* où elle stigmatisait la part de lâcheté propre au sexe mâle. Il n'y a plus grand-chose à espérer de l'homme pour la femme dans le cinéma de Catherine Breillat, si ce n'est une succession de malentendus et d'enfantillages qui montrent de manière inéluctable que le couple s'apparente à une suite de malheurs que la femme essaie tant bien que mal de colmater. Pour Catherine Breillat il y a déjà bien longtemps que l'homme n'est plus l'avenir de la femme.

Parfait Amour ! s'ouvre et se termine par le même meurtre sexuel crapuleux. Une image vidéo montre d'abord un jeune homme dans une cuisine, timide et totalement déphasé, contraint par les forces de l'ordre à mimer à nouveau, pour les besoins de l'enquête, le meurtre commis sur sa maîtresse quelques jours plus tôt. Il l'a violée avec un manche à balai, puis achevée de plusieurs dizaines de coups de couteaux. La fin du film nous ramène sur les lieux du crime, après que le spectateur a suivi l'affrontement tumultueux entre Christophe, à peine sorti de l'adolescence, et Frédérique (Isabelle Renauld, remarquable), une jeune femme plus mûre, médecin, mère de deux enfants, vivant au côté d'un mari gentil mais nul.

D'abord angéliques, les rapports entre Christophe et Frédérique deviennent infernaux. Lui est incapable de concilier une relation suivie avec une femme et une vie d'adolescent attardé, tandis qu'elle, décontenancée dans un premier temps par l'immaturité de son compagnon, le remet en cause dans sa virilité au point de le destabiliser complètement... Le début de *Parfait Amour !*, filmé sur un mode documentaire, se situe dans la veine de *De sang-froid* de Richard Brooks, c'est-à-dire du côté d'une reconstitution clinique des motivations d'un meurtrier.

ÉCLATEMENT ARTIFICIEL

Ce début consacré à la dislocation d'une famille, et la manière dont un étranger la met en pièces laissait augurer d'un autre film qui n'aura pas lieu. C'est dommage, car une scène comme la pseudo-interview de la fille de Frédérique admettant que sa vie est désormais brisée, décrivant sa mère comme une femme indigne tout en admettant qu'elle lui en voulait de vivre avec un homme qui avait presque son âge, est l'une des plus réussies de *Parfait Amour !*

Mais l'éclatement progressif de cette famille apparaît comme très artificiel. Frédérique demande à son mari de partir immédiatement du domicile familial sur un simple coup de fil, en pleine nuit, pour y mettre son amant à sa place sans qu'il y trouve à redire. Le lendemain, ses enfants ne semblent même pas surpris de ne pas retrouver leur père. *Parfait Amour !* tourne alors le dos au documentaire pour s'installer dans une forme onirique. Catherine Breillat est davantage concernée par un propos plus général, sur l'incompatibilité de l'homme et de la femme envisagés comme chien et chat. Cette abstraction joue contre les personnages, qui se perdent dans des discours interminables et creux sur l'impuissance masculine.

Ces paroles semblent dépasser les personnages comme s'il s'agissait pour la cinéaste de s'assurer que la leçon assénée lourdement au spectateur sera bien retenue. Mais elle devient douteuse, lorsqu'il est suggéré que le meurtre de Frédérique par Christophe est censé s'interpréter comme un geste de légitime défense.

S. Bl.

L'instinct du chasseur d'images sur écran

Une rétrospective montre le rôle de la photographie comme matériau privilégié du cinéma

PHOTOGRAPHES À LA CAMÉRA. Cycle de documentaires, chaque dimanche du 27 octobre au 29 décembre, séances à 11 h, 14 h, 18 h et 20 heures. Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 18e.

Depuis sa création en 1992, l'association Documentaires sur grand écran organise chaque année un cycle thématique différent, renouvelant le pari audacieux de la programmation documentaire en salle. La folie, la musique, ou, la saison passée, l'enfance, ont été les derniers thèmes abordés. La manifestation quitte cette année la salle de l'Entrepôt pour se tenir désormais dans le flambant neuf Cinéma des cinéastes. La programmation change aussi, et s'attache moins à un sujet particulier, qu'à regrouper des cinéastes qui ont pour point commun d'être aussi des photographes : Henri Cartier-Bresson, William Klein, Raymond Depardon, Chris Marker, Christian Boltanski et Alain Fleischer.

Ils ne sont pas venus au cinéma par les mêmes chemins, ne s'y sont pas investis de la même manière, et ne partagent pas une esthétique que cette manifestation pourrait laisser supposer commune. Tout au plus remarque-t-on, au travers de plusieurs films, une réflexion sur la photographie, allant jusqu'à l'utiliser comme sujet (*Les Années déclic* (1983) et *Contacts* (1990), de Raymond Depardon) ou comme moyen d'expression (*La Jetée* (1962) et *Si j'avais quatre dromadaires* (1966), de Chris Marker). Méconnu, ce dernier film se présente comme un montage de photographies prises entre 1955 et 1965 dans 26 pays différents, commentées en voix *off* par celui qui les a prises et deux de ses amis. Il s'agit cependant d'un film intime, où l'on retrouve, entre ses marottes (chouettes et éléphants) et ses fidélités (à la révolution et à ses théâtres), l'intelligence subtile et poignante de Marker. Avec en prime cette définition qui fait mouche : *« La photo, c'est l'instinct de la chasse sans l'envie de tuer. »*

Pas de référence à la photo, en revanche, dans *Mohammed Ali the Greatest* (1964) de William Klein, dont on peut découvrir en ce moment l'œuvre cinématographique à la Maison européenne de la photographie (*Le Monde* du 29 septembre). Référence également absente chez le plasticien Christian Boltanski, dont les trois films présentés oscillent entre l'autobiographie (*L'Appartement de la rue Vaugirard*, 1973) et la reconstitution macabre (*Tout ce dont je me souviens*, 1969). Sauf si l'on considère que *Les 46 jours qui précédèrent la mort de Françoise Guiniou* (1971) constituent un album de famille un peu particulier, pérennisant en 25 minutes et 46 brèves séquences la claustration suicidaire d'une mère et de ses deux enfants.

Parmi les films rares programmés figurent en bonne place ceux d'Henri Cartier-Bresson. *Victoire de la vie* (1937), tourné parmi les républicains espagnols, et *Le Retour* (1945), sur la libération des camps nazis, témoignent clairement de la filiation entre photoreportage et cinéma. Ce n'est pas par hasard si Cartier-Bresson, assistant de Renoir aux Etats-Unis, est venu au cinéma par l'intermédiaire de Paul Strand, lui-même photographe et figure tutélaire du documentaire social américain. Réalisé avec la collaboration du lieutenant Richard Banks, de la section cinématographique de l'armée américaine, et de l'opérateur Claude Renoir pour les prises de vues tournées en France, *Le Retour*, comme l'indique son titre, s'arrête moins sur les camps qu'il n'en part.

On y trouve donc très peu de cet effroi qui hante les images tournées par les opérateurs des armées alliées. Ici, déjà, prédomine la volonté d'imposer un récit, d'organiser une mise en scène : lyrisme grave et surplombant du commentaire, musique emphatique, vues en plongées, stigmatisation de la barbarie nazie, évocation des seuls déportés politiques, chasse au traître, émotion des retrouvailles. Ce retour est bien sûr un retour à la vie, mais dans le même mouvement une marche forcée vers la normalisation. Il préfigure à ce titre, dès 1945, les obstacles qui se dresseront sur le chemin de la mémoire.

Jacques Mandelbaum

« Regard de classe » dans « Documentaires »

Documentaires est un trimestriel qui se veut _« la revue de la production indépendante »_ du genre. On recommandera dans la nouvelle livraison l'article de Michael Hoare consacré au groupe Riquita, collectif de jeunes cinéastes de la banlieue lilloise formé en 1987, dont les films, entre ironie et engagement, rendent compte de la vie dans les cités. Hoare évoque à leur sujet un _« regard de classe »_. Qu'aucune chaîne de télévision n'ait encore programmé ces films (dont certaines projections attirent un millier de personnes dans la région), lui fait donc tenir quelques propos fort peu consensuels.

La revue consacre par ailleurs ses colonnes à grand nombre de festivals, publiant comptes rendus exhaustifs et retranscriptions de débats, tel celui qui s'est tenu autour du cinéma africain lors de la dernière édition de Cinéma du réel à Beaubourg, en mars. Un dossier illustre enfin chaque livraison, « texte et image » réunissant cette fois-ci des contributions dédiées à ces cinéastes amoureux de l'écriture que sont Chris Marker, Harun Farocki ou Jean-Daniel Pollet.

★ *Documentaires* nº 12. 153 p., 90 F. 6, rue Francœur, Paris 18e.

LES ENTRÉES À PARIS

■ Aucun titre du cinéma français ne réussit la percée commerciale permettant de remédier au déséquilibre entre production nationale et films américains qui a recommencé de se creuser depuis la rentrée. Le champion en lice cette semaine, *Capitaine Conan*, obtient un résultat tout juste honorable avec 42 000 entrées dans 31 salles.

■ Cet accueil mitigé fait suite à d'autres déconvenues, relative pour *Le Jaguar*, qui entraîne 99 000 spectateurs sur ses traces en deuxième semaine (total : 224 000), absolue pour *La Belle Verte*, définitivement en chandelle à 158 000 entrées en cinq semaines – autant de scores décevants pour des cinéastes tels que Francis Veber et Coline Serreau, considérés comme des « valeurs sûres ». Sans parler de l'échec d'*Anna Oz*, enterré à 11 000 en trois semaines.

■ Parmi les nouveautés, aucun film ne suscite une ruée du public. *Bogus*, avec Gérard Depardieu, n'attire que 33 000 spectateurs dans 33 salles. *Dragon Ball Z II*, à 18 000, prouve à nouveau que, hors Disney, il n'est point de salut pour le dessin animé sur grand écran. Résultats mitigés aussi pour les « petits » films : les 6 000 entrées de *La Promesse* dans six salles sont un peu décevantes eu égard au soutien critique dont le film a bénéficié, et *Happy Hour* est un peu juste à 11 000 dans 13 salles. Les autres sorties de cette semaine pléthorique (*Le Jardin*, *Labyrinthe*, *Le Livre de cristal*, *Les Voleurs de cinéma*) sont hors jeu.

■ Les mêmes champions continuent donc de dominer les débats. *Independence Day* reste seul en tête, à 154 000 entrées dans 51 salles, mais il perd à nouveau la moitié de son public par rapport à la semaine précédente, ce qui fait tout de même 850 000 entrées en trois semaines. En revanche, *Breaking the Waves* reste solide en deuxième semaine à 42 000 dans 22 salles (total : 87 000). *Secrets et mensonges*, avec 39 000 supporters en cinquième semaine, atteint 316 000 entrées.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

PINOCCHIO
Film américain de Steve Barron avec Martin Landau, Jonathan Taylor Thomas, Geneviève Bujold, Udo Kier (1 h 35).

■ Le film de Steve Barron se veut une version actualisée du conte de Carlo Collodi, après les versions de Walt Disney et de Luigi Comencini. Les effets spéciaux les plus sophistiqués sont utilisés et la marionnette est désormais une image de synthèse, une créature – assez laide – animée en trois dimensions. Mais ce Pinocchio affirme par ailleurs sa contemporanéité par un style visuel emprunté à diverses tendances : l'univers de Terry Gilliam, le graphisme de Caro et Jeunet sont plagiés sans discernement. L'ensemble aboutit à un fouillis visuel assez hideux. L'interprétation, malgré la présence de valeurs sûres (Martin Landau, Geneviève Bujold) manque singulièrement de conviction et achève de faire du film un pastiche sans vie. *J.-F. R.*

DRAGON BALL Z 2
Film d'animation japonais d'Akira Toriyama (1 h 40).

■ *Dragon Ball Z 2* est la réunion de deux épisodes de cinquante minutes, tirés d'une série japonaise diffusée dans l'émission . « Club Dorothée » sur TF1. Les deux épisodes obéissent à la même combinaison narrative : des personnages dotés de super-pouvoirs se battent dans les airs en lançant d'assourdissants et aveuglants éclairs. Le cadrage obéit à des lois spécifiques qui pourraient retenir l'attention si les dessins n'étaient pas aussi hideux et l'animation aussi primaire. *J.-F. R.*

L'INCROYABLE VOYAGE A SAN FRANCISCO
Film américain de David R. Ellis. Avec Robert Hayes, Kim Greist, Veronica Lauren (1 h 28).

■ Chance le bouledogue, Shadow l'épagneul et Sassy la chatte à pedigree recherchent leurs propriétaires dans San Francisco. Chance est un gars à la page – d'ailleurs il a la voix de Michael J. Fox (*Retour au futur*). Plus vieux, plus taciturne, Shadow a la voix (plus grave) de la sagesse, Sally Field (*Norma Rae*) fait de Sassy une prima donna. Perdus dans la cité, ces bêtes des champs rencontrent l'éventail complet des animaux des villes – les « chiens de rue » au vocabulaire de rappeurs, et les caïds, qui parlent comme les *Affranchis* de Scorsese. Les animaux sauveront un enfant dans un incendie et se joueront du fourgon de la fourrière. La morale ? Apprendre à voir la vie avec le regard des autres et à les tenir pour des égaux. Le message, certes estimable, est enveloppé d'une telle carapace de glucose qu'on frôle le diabète à chaque instant. *Henri Béhar*

REVUE

LIMELIGHT
Nº 53. (65 p., 22 F.)

■ Danseuse de formation, Shirley Clarke fit partie de ce collectif de cinéastes qui créèrent à New York, en 1960, le New Cinema Group, d'où sortirent le cinéma underground et le cinéma indépendant aux Etats-Unis. A l'heure où l'on s'apprête à la redécouvir en France – son premier film, *The Connection* (1962), sort dans quelques semaines en salle, et Arte diffuse une émission de la série Cinéastes de notre temps que lui ont consacré il y a plus de vingt ans André S. Labarthe et Noël Burch –, *Limelight* republie un texte des auteurs de l'émission, paru en 1972. Ils y évoquent les trois longs-métrages de la cinéaste, et la manière originale dont ils ont conçu leur film autour d'elle. On lira dans ce même numéro une présentation de ce curieux réalisateur qu'est Philip Ridley, qui *« aime voir les têtes exploser »*, ainsi que du groupe Métamkine, qui remet au goût du jour le « cinéma élargi ». *J. M*

Naguib Mahfouz, Prix Nobel de littérature en 1988

« Youssef Chahine est très proche de la réalité égyptienne »

JUSQU'AU 3 novembre à la Cinémathèque française, *puis du 9* novembre au 29 décembre à l'Institut du monde arabe, à Paris, l'œuvre intégrale du cinéaste égyptien Youssef Chahine est présentée pour première fois en France. *Cette rétrospective*, montrée auparavant par le Festival de Locarno (*Le Monde* du 8 août) a donné lieu à la publication d'un numéro spécial des *Cahiers du cinéma*, vendu avec le numéro d'octobre. A la demande du *Monde*, le Prix Nobel de littérature en 1988, Naguib Mahfouz, né en 1912, *qui a occasionnellement* travaillé avec le cinéaste, évoque cette figure éminente de la culture arabe devant le rédacteur en chef de *Al Ahram Hebdo*, l'écrivain Mohammed Salmawy.


ENTRETIEN CINÉMA

« Comment avez-vous connu Youssef Chahine ?

– Je l'ai rencontré lorsque nous avons travaillé ensemble au scénario de son film *Le Choix* (1970). *L'idée était de lui, il m'a proposé* une collaboration, et m'a aussitôt étonné en me demandant de fixer mon salaire : surpris par le chiffre que j'ai cité, il m'a répondu : *« Tes élèves prennent plus que ça ! »*, puis *de lui-même il a doublé la somme.* C'était inattendu puisqu'il était aussi le producteur du film. Mon étonnement ne s'est pas arrêté là, j'ai écrit une histoire suivant un déroulement logique du début à la fin, mais il ajoutait des modifications surprenantes, qui entraînaient des sauts inhabituels dans l'évolution des événements. Ces idées ne me seraient jamais venues à l'esprit.

» Youssef Chahine est comme ça : il sort de l'ordinaire. Ce qui ne plaît pas à tout le monde. Cependant, Youssef Chahine ne cherche pas l'originalité pour elle-même, et il est très proche de la réalité égyptienne. Son cinéma est un cinéma engagé qui prend position face aux problèmes de la société arabe. Il tourne actuellement un film *qui traite d'un des pires dangers* qui menace cette société, l'extrémisme religieux. Ce film se base sur la biographie du grand penseur islamiste Averroès qui, en comparaison avec le courant extrémiste actuel, semble de loin plus contemporain. On pourrait penser qu'il appartient au XX[e] siècle et *que les partisans de ce courant* sont, eux, nés au Moyen Age.

– Aviez-vous suivi sa carrière auparavant ?

– Bien sûr, dans le premier film que j'ai vu de Chahine, *Le Fils du Nil* (1951), figure une scène que je n'oublierai jamais, celle de la crue *du Nil accompagnée de la joie des* fellahs. Cette scène avait un côté artistique exceptionnel et elle m'a tellement plu que j'ai décidé de suivre de près toutes les œuvres de ce réalisateur qui était alors encore débutant. On sentait qu'il n'était pas seulement un grand artiste, mais qu'il possédait aussi *une vaste culture*, rare chez les réalisateurs que j'ai connus, à part Tawfik Saleh. A mes yeux, ses films les plus mémorables sont *Gare centrale* (1958), considéré comme un tournant dans l'histoire de l'évolution cinématographique égyptienne et *La Terre* (1969), tiré d'un roman de Abdel Rahmane El Charkawie. Puis il y a *Saladin* (1963), très proche des grands *films historiques de Hollywood.*

– Votre nom figure au générique de *Saladin*.

– Pourtant je n'ai pas écrit un mot du scénario. En réalité cette fresque historique devait être réalisée par un autre cinéaste, Ezz Eldine Zolfekare, qui avait demandé à plusieurs écrivains, dont moi, de *collaborer au script.* Mais son mauvais état de santé a empêché Zolfekare de mener à bien son projet, et Chahine s'en est chargé. Parce que Chahine est Chahine, il a modifié le scénario selon son *point de vue personnel, au point* qu'il est devenu complètement *différent de l'original. Mais il a insisté* pour garder nos noms.

– Ce fut votre dernière collaboration ?

– Oui. Chahine avait acheté les droits de *La Chanson des gueux* dès que j'en avais publié le premier chapitre dans le quotidien *Al Ahram*. Je lui ai demandé d'attendre de le lire en entier, *mais il m'a ré*pondu que c'était suffisant pour juger du reste et qu'il ne servait à rien d'attendre. Il avait l'intention d'en faire un feuilleton télévisé, ce qui me séduisait beaucoup. Il aurait certainement fait quelque chose de très inhabituel pour la télévision. Mais il est parti dans une autre direction, avec des films ambitieux en coproduction avec la France.

– Que pensez-vous de ses films récents ?

– Je n'ai malheureusement pas pu les voir à cause de mon état de santé et de la faiblesse de ma vue. Cependant, je reste attentif à ce qu'on écrit sur ses films et aux réactions qu'ils suscitent, et je regrette de ne pas pouvoir participer aux polémiques que déclenche son travail.

– Lui dans le domaine du cinéma et vous dans celui de la littérature, vous êtes les deux personnalités les plus célèbres de la culture arabe contemporaine. Trouvez-vous que vous avez des caractéristiques communes ?

– Nous partageons la même *spécificité* égyptienne. N'importe lequel de mes romans et n'importe lequel de ses films est le fruit de cette réalité. De plus, le travail de l'un comme de l'autre est passé par des phases similaires. Par exemple le « nouveau réalisme » qui, chez moi, a produit *La Trilogie* a donné chez *lui Gare centrale*. Puis chacun à sa manière a abordé une période plus philosophique. Je trouve également significatif que nous ayons tous les deux été accusés d'avoir représenté les prophètes dans nos œuvres, déclenchant le mécontentement de l'institution religieuse : Chahine a *été accusé d'avoir représenté* le prophète Joseph dans *L'Emigré* (1994) et moi d'avoir représenté Dieu lui-même et tous les prophètes dans *Les Fils de la Medina*. Les ennuis que nous a valu ce libre exercice de la création artistique prouvent que nous nous sommes trouvés affrontés à la même incompréhension devant la nature de l'art. »

Propos recueillis par Mohammed Salmawy

Le cinéma québécois se recycle dans la vidéo

BLOIS
de notre envoyée spéciale

Pour sa sixième édition, du 16 au 20 octobre, le Festival du cinéma québécois a surtout témoigné de la place importante qu'y a prise la vidéo. Une évolution née de *contraintes économiques : les sept millions* de francophones d'Amérique du Nord constituent un marché restreint et *« avec une production de seulement huit à dix longs métrages par an au Québec, les jeunes qui sortent des écoles de cinéma ont peu de chance d'en réaliser un. Alors ils se tournent vers la vidéo, les CD-ROM ou les nombreux studios d'effets spéciaux »*, observe Roger Frappier, producteur des films de Denys Arcand (*Le Déclin de l'empire américain*, *Jésus de Montréal*) et de Léa Pool (*Anne Trister*).

Comme les autres producteurs québécois, il aimerait que le marché français soit moins *« hostile » : « Pourquoi le dernier Arcand,* Love and Human Remains, *qui a fait quatre cent cinquante mille entrées en Allemagne, n'a-t-il pas trouvé de distributeur en France ? »* En attendant une hypothétique ouverture française, les Québécois parlent aux Québécois et, depuis les années 70, l'Office national *du film a choisi de distribuer du matériel vi*déo, moins coûteux, aux jeunes réalisateurs. Une quarantaine de centres d'artistes autogérés existent au Québec : en regroupant leur équipement, ces professionnels accèdent à du matériel sophistiqué.

A Blois, Pascale Malaterre, responsable de la programmation vidéo, a sélectionné une vingtaine de bandes datant de moins de deux ans représentatives du *« champ du cinéma expérimental qu'occupe la vidéo au Québec »*. La Coop Vidéo de Montréal, groupe d'artistes fondé en 1977, a en outre présenté une dizaine de films plus anciens. Documentaires sur la maladie et la mort, films d'art en écho à l'actualité mondiale, fictions sur l'image des femmes, les thèmes sont variés et les traitements soignés. Combatif, *Les Marcheuses* (1996) est un document sur l'imposante marche des femmes contre la pauvreté qui a traversé le Québec en 1995. Louis Dionne propose une expérience brutale avec *Comment vous dirais-je* : il a posé la caméra face à ses parents au moment de leur annoncer sa séropositivité.

SUPERPOSITIONS

Dans *Faust médusé*, le danseur Alain Pelletier a filmé un homme nu, âgé et très beau, qui agonise en proférant des paroles cyniques sur la vie. Son corps se mêle à des images d'usines nocturnes, se superpose à des reflets d'eau. Une jeune femme, Marguerite, danse pour elle-même tandis que Faust s'éteint. Ni psychologie ni histoire ne viennent troubler la poésie de l'oeuvre. *Ephéméris* (1996), de Katherine Liberobskaya, montre la succession des saisons : à de magnifiques images de nature se juxtaposent des textes qui s'inscrivent au bas de l'image : les noms des fêtes du monde, comme autant de menaces sur la paix, suivis d'événements réels. *« Pourim, Saint-Patrick, Journée internationale des femmes. Un chef du cartel de Cali est arrêté. Yom Kippour. Durga Puja. O. J. Simpson n'est pas jugé coupable. Saint-Nicolas. Les habitants de Sarajevo fêtent Noël. »*

Hormis pour les documentaires, les vidéos utilisent des effets spéciaux comme autant *d'imaginaires qui se superposent. Un attrait* pour la recherche en matière d'images qui *entraîne les réalisateurs vers l'ordinateur. « A l'heure d'Internet et du CD-ROM, la vidéo va-t-elle disparaître au profit de l'écran d'ordinateur ? »*, s'interroge Pascale Malaterre.

Catherine Bédarida

La difficulté d'être des jeunes auteurs aux Rencontres internationales de la Vidéothèque de Paris

LOURDEUR et fulgurance auront caractérisé les 2[es] Rencontres internationales de cinéma organi*sées par la Vidéothèque de Paris* du 9 au 20 octobre. A l'image de la soirée de clôture, où parrains, partenaires et mécènes se sont relayés, une heure durant, pour dire tout le bien qu'ils pensaient de la manifestation, tandis que Jean Tiberi, maire de Paris, visiblement mal à l'aise sur le sujet, tentait de faire du *cinéma une priorité* pour la capitale.

Heureusement, il aura suffi de sept minutes de Nanni Moretti avec son *Il Giorno della prima di Close-up* pour que chacun retrouve sa bonne humeur. Contant ses *affres de directeur de salle de cinéma*, le jour de la sortie du film d'Abbas Kiarostami face au raz de marée du *Roi Lion*, ce court métrage résume en quelques images et quelques chiffres toute la difficulté de vivre pour ce cinéma indépendant, objet des Rencontres. Cette manifestation aura permis au *nombreux public de découvrir* vingt-cinq films du monde entier, sélectionnés par Marie-Pierre Macia et Michel Reilhac, directeur général de la Vidéothèque, ainsi que dix films en compétition pour les prix Georges et Ruta Sadoul, *habituellement projetés au seul* jury décernant ces récompenses.

Une programmation de bonne tenue, mêlant les avant-premières de réalisateurs confirmés – *Carla's Song*, de Ken Loach, *Level Five*, de Chris Marker, *Brigands*, d'Otar Iosseliani – aux découvertes de premiers films. Le jury *du prix Sadoul a couronné La Biographie d'un jeune accordéoniste*, du réalisateur kazakh Satybaldy Narymbetov, ainsi que *Reprise*, d'Hervé Le Roux. Le public a donné son prix à un documentaire, *Le Moindre des choses*, de Nicolas Philibert. Parallèlement aux projections, les Rencontres organisaient *des ateliers. Suivi par un public* jeune et très concerné, « Faire son premier film : mode d'emploi » a permis d'intéressantes confrontations entre des expériences de jeunes réalisateurs de différents pays.

ACHARNEMENT

Venue en compagnie de son producteur Humbert Balsan, Sandrine Veysset, dont le premier long métrage *Y aura-t-il de la neige à Noël* sort en salles en décembre, a montré *que l'entêtement peut finir* par payer. La jeune réalisatrice aura réussi à faire son premier film, avec des enfants, sur trois saisons différentes et sans aucune vedette au générique, trois handicaps difficiles à surmonter. Mais l'acharnement n'est pas toujours récompensé, comme l'a expliqué Odetta Ciancarelli, dont le premier film, *La Murciaiola*, produit par sa sœur avec *70 000 francs réunis par la famille* et présenté dans différents festivals n'a toujours trouvé ni distributeur ni acheteur.

C'est une volonté inébranlable qui semblait animer Marc Slomowitz, le jeune distributeur améri*cain du film de Karim Dridi*, *Bye Bye*. Dans le cadre de l'atelier « Le cinéma à l'étranger : une étude de cas », il a raconté avec beaucoup d'humour le conte de fées du Festival de New York, où le film était présenté en soirée d'ouverture, l'accueil en*thousiaste de la presse, des télévi*sions, l'affichage sauvage sur les murs de New York, les encarts de publicité pris dans le *New York Times*... et le résultat : la sortie dans une salle le vendredi et le retrait, dès le lundi matin, en dépit d'un honorable résultat et 4 000 dollars de recettes (environ 20 000 francs), pour faire place à... un autre film français, *Plein Soleil*, de René Clément. *Mais le distributeur rentrera* dans ses frais, l'exploitation de *Bye Bye* se poursuit dans d'autres villes et les droits de télévision et de vidéo vont équilibrer les comptes.

GRANDE MISÈRE

D'autres difficultés ont été mises en évidence lors du débat « Attirer le jeune public au cinéma d'auteur ». Responsables de l'éducation nationale ou de la Ville de Paris n'auront pu que constater la grande misère de la capitale, dont *certains ateliers censés initier les ly*céens au cinéma fonctionnent avec un budget de 2 000 francs par an, tandis que les exploitants de cinémas Art et Essai soulignent que leur clientèle a vieilli.

La Vidéothèque, quant à elle, paraît aujourd'hui bien loin du rôle qui lui avait été assigné à sa création en février 1988 : présenter au public des films et des émissions de *télévision consacrés à la capitale*. Michel Reilhac lui assigne désormais une triple mission : conserver et montrer la mémoire audiovisuelle de Paris, exploiter et nourrir un fonds documentaire et pédagogique, enfin accompagner le ciné*ma d'auteur sans se substituer à la* distribution commerciale. Forte de son succès auprès du public (en trois ans, la fréquentation a augmenté de 80 %), la Vidéothèque souhaiterait un redéploiement dans d'autres lieux, et songerait à *se débarrasser* de l'étiquette « vidéo» qui, voilà dix ans, était synonyme de modernité. La Vidéothèque transformée en Imathèque ? Le nom – sans doute pas le meilleur – a été prononcé.

Annette Vezin

DÉPÊCHES

■ **Trois salles à Paris** sont programmées par l'ARP (Société civile des auteurs réalisateurs producteurs). Au 7, avenue de Clichy, dans le 18[e] arrondissement, dans une partie des anciens locaux du Pathé Wepler, l'organisme présidé par Claude Lelouch gérera des salles d'une capacité respective de 314, 93 et 71 places. Baptisées le « Cinéma des cinéastes », elles seront dédiées aux rétrospectives des réalisateurs français ou européens et aux films délaissés par les distributeurs. Les semaines seront thématiques. Chaque séance comportera la projection d'un court-métrage. D'autre part des débats seront organisés dans la salle de conférence ou au café qui fait partie du cinéma. L'ARP souhaite aussi réinstaurer des avant-premières publiques, et faire découvrir les films primés dans les festivals. Un ciné-club junior est prévu (le mercredi et le dimanche après-midi).

■ **Un film sur la guerre en Bosnie,** *Les beaux villages brûlent bien*, de Srdjan Dragojevic, a été désigné par le comité de l'Académie des arts cinématographiques yougoslave comme candidat de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) à l'Oscar du meilleur film non anglophone. Il évoque un Serbe et un Musulman qui, avant le début du conflit, ouvrent ensemble un garage mais que la guerre sépare.

■ **Les Journées cinématographiques de Carthage** ont présenté, du 12 au 19 octobre, deux cents longs et courts-métrages originaires d'Afrique et du monde arabe, dont dix-neuf longs-métrages en compétition. Parmi ceux-ci, le jury a attribué le Tanit d'or à *Salut cousin*, de l'Algérien Merzak Allouache, le Tanit d'argent à *Po di Sangui*, de Flora Gomes (Guinée-Bissau), le tanit de bronze au Palestinien Rashid Mashharawi pour *Haifa*.

■ **Le Festival de Vancouver,** surtout dédié aux cinématographies asiatiques, a tenu sa quinzième édition du 4 au 13 octobre. Son palmarès a récompensé *Le Jour où un cochon est tombé dans le puits*, du réalisateur sud-coréen Hong Sang Soo, et *Rainclouds Over Wushan*, du Chinois Zhang Ming, qui ont obtenu ex aequo le prix Dragons et Tigres Jeune Cinéma.

■ ***Le prix du livre Art et Essai*** a été remis, vendredi 18 octobre, à Magda Wassef, responsable du département cinéma à l'Institut du monde arabe, pour *Egypte, cent ans de cinéma* (éd. Plume/Ima).

LA SÉLECTION DU « MONDE »

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (français, 2 h 45), de Raymond Depardon.
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (finlandais, 1 h 36), d'Aki Kaurismäki.
BREAKING THE WAVES (*) (danois, 2 h 38), de Lars von Trier.
CAPITAINE CONAN (*français*, 2 h 10), de Bertrand Tavernier.
CHRONIQUE COLONIALE (hollandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
ENCORE (français, 1 h 36), de Pascal Bonitzer.
FARGO (américain, 1 h 37), de Joel Coen.
FEW OF US (lituanien, 1 h 45), de Sharunas Bartas.
FOURBI (suisse (1 h 54), d'Alain Tanner.
LE JARDIN (franco-slovaque, 1 h 40), de Martin Sulik.
5 COURTS-MÉTRAGES (géorgien, noir et blanc, 1 h 13), de Mikhaïl Kobakhidze.
PONETTE (français, 1 h 37), de Jacques Doillon.
LA PROMESSE (belge, 1 h 33), de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
LA RENCONTRE (français, 1 h 15), d'Alain Cavalier.
RONDE DE FLICS A PÉKIN (chinois, 1 h 42), de Ning Ying.

FESTIVALS

LE CINÉMA TCHÈQUE ET SLOVAQUE
Après les *cinémas* turc, suisse, grec, brésilien et coréen, le Centre Pompidou continue son tour du monde du 7e art en braquant ses projecteurs sur le cinéma tchèque et slovaque avec une sélection de cent cinquante films. Du *Bâtisseur de la cathédrale* (1924) de K. Degl et A. Novotny jusqu'à *Marian* du Tchèque Petr Vaclav, primé l'été dernier au Festival de Locarno, ou au *Jardin* du Slovaque Martin Sulík (sorti le 16 octobre), ce panorama *met en vitrine un cinéma dont* on connaît surtout l'âge d'or avec l'éclosion dans les années 60 d'une « nouvelle vague » tchécoslovaque qui a précédé le Printemps de Prague. Formés à la FAMU (école supérieure de l'art cinématographique), créée après la guerre, des réalisateurs émergent dont les œuvres franchissent les frontières : *Un jour, un chat* de Vojtech Jasny est distingué au Festival de Cannes en 1963, *Le Miroir aux alouettes* de Jan Kadar et Elmar Klos remporte l'Oscar du meilleur film étranger en 1965, *L'As de pique* ou *Les Amours d'une blonde* de Milos Forman enchantent les cinéphiles qui découvrent aussi Jaromil Jires *(Le Premier Cri)*, Vera Chytilova *(Les Petites Marguerites)*, Jiri Menzel qui décroche un Oscar, en 1967, avec *Trains étroitement surveillés*. « *L'évolution du cinéma tchécoslovaque reflète fidèlement l'évolution de l'histoire au cours du XXe siècle* », souligne Jean-Loup Passek, responsable du cinéma au Centre Pompidou, qui publie avec Eva Zaoralova un ouvrage lié à cette rétrospective, *Le Cinéma tchèque et slovaque* (Collection Cinéma/Pluriel, Ed. du Centre Pompidou).
Du 23 octobre au 3 mars 1997. Centre Pompidou, salle Garance. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-78-37-29.

L'ENFER DE DANTE
L'Auditorium du Louvre propose un cycle de films, pour la plupart inédits, une lecture d'extraits de *La Divine Comédie* et deux conférences qui sont autant d'occasions de découvrir ou de regarder sous d'autres angles le grand poème de Dante. Ainsi, ce cycle rassemble aussi bien des films italiens primitifs que des fictions américaines traduisant en images les visions dantesques. Le premier long-métrage italien, réalisé en 1910 par Adolfo Padovan, est consacré à *L'Enfer*. Certains racontent la vie du poète, *Dante, sa vie, son temps* (1922) de Domenico Gaido, et l'amour fidèle qu'il voua à Béatrice. *La Vita nuova* anime le héros d'*Obsession* (1976) de Brian De Palma. D'autres œuvres adaptent librement *La Divine Comédie*, et mettent en scène ses personnages, comme Paolo et Francesca, *Francesca de Rimini* (1910) de Ugo Falena. Attraction foraine dans *L'Enfer de Dante* (1935) de Harry Lachman avec Spencer Tracy et Rita Hayworth, *L'Enfer* hante de ses références métaphoriques des films comme *L'Enfer de Dante* (1924) de Henry Otto ou devient source d'inspiration parodique dans *Maciste en enfer* (1925) de Guido Brignone.
Du 24 au 31 octobre. Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide. Mo Palais-Royal, Musée du Louvre. Tél. : 01-40-20-51-86.

CARTE BLANCHE À RIVAGES/NOIR
Le cinéma Grand Action propose onze films choisis et présentés par des auteurs de la collection Rivages/Noir, et trois hommages présentés par François Guérif, directeur de cette collection.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-44-40.

18e FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER
Cent soixante-dix films sont programmés pour ce large panorama des productions cinématographiques les plus récentes des pays de la Méditerranée, dont douze longs-métrages et dix-neuf courts en compétition. Une cinquantaine de personnalités internationales sont attendues et dix-neuf pays représentés. Cette édition présente aussi l'œuvre intégrale de Luchino Visconti, et des hommages à des acteurs et réalisateurs emblématiques du cinéma méditerranéen : l'Espagnol Francisco Rabal, l'Israélien Uri Zohar, le Portugais Joao César Monteiro, le Français Robert Guédiguian, les Arméniens Sergueï Paradjanov et Artavazd Péléchian. Plusieurs tables rondes viendront enrichir ces hommages de témoignages et de réflexions sur l'apport des cultures méditerranéennes au cinéma.
Du 25 octobre au 3 novembre. Le Corum, tél. : 04-67-61-67-61 ; Centre Rabelais, tél. : 04-67-66-48-70 ; Federico La Médiathèque Fellini, tél. : 04-67-20-95-85.

19e FESTIVAL DU FILM ITALIEN DE VILLERUPT
Terre natale et inspiratrice de nombreux cinéastes italiens, la Toscane *est au centre de cette* édition qui réunit une quinzaine de films anciens ou récents et accueille Paolo et Vittorio Taviani, *Mario* Monicelli *et Antonio* Tabucchi. A côté d'un panorama de la production italienne de l'année (dix-sept films dont la moitié sont inédits) et de la *compétition* (six films de jeunes réalisateurs non distribués en France), le festival consacre un hommage à l'auteur-réalisateur Carlo Verdone, fer de lance de la nouvelle comédie de mœurs à l'italienne, avec la projection de cinq de ses films.
Du 25 octobre au 11 novembre. Espace Guy-Môquet, 6, rue Clemenceau, 54190 Villerupt. Tél. : 03-82-89-40-22 ou 03-82-89-28-56.

NOUVEAUX FILMS

L'INCROYABLE VOYAGE À SAN FRANCISCO
Film américain de David R. Ellis, avec Robert Hays, Kim Greist, Veronica Lauren, Kevin Chevalia, Benj Thall (1 h 28).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) : Gaumont Marignan, *dolby*, 8e (*réservation* : 01-40-20-30-10) : George-V, dolby, 8e : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 : *réservation* : 01-40-20-30-10) : UGC Lyon Bastille, 12e : UGC Gobelins, 13e : Gaumont Parnasse, *dolby*, 14e (*réservation* : 01-40-20-30-10) : Mistral, 14e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Gaumont* Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 : réservation : 01-40-20-30-10) : Pathé Wepler, dolby, 18e (ré*servation* : 01-40-20-30-10) : Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 : réservation : 01-40-20-30-10).

MISSION : IMPOSSIBLE
Film américain de Brian De Palma, avec Tom Cruise, Jon Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Reno, *Ving Rhames* (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 : réservation : 01-40-20-30-10) : Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Gaumont* Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-20-30-10) : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Normandie, dolby, 8e : Max Linder Panorama, *THX*, *dolby*, 9e (01-48-24-88-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Opéra, dolby, 9e : UGC Lyon Bastille, 12e : *Gaumont* Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, *dolby*, 15e (01-45-75-79-79) : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-20-30-10) : Majestic Passy, *dolby*, 16e (01-42-24-46-24 : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Maillot, 17e : Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-20-30-10) : 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-20-30-10).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) : UGC Montparnasse, *dolby*, 6e : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 : réservation : 01-40-20-30-10) : Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Lyon Bastille, dolby, 12e : UGC Gobelins, *dolby*, 13e : *Gaumont* Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-20-30-10) : Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 : *réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Majestic Passy*, dolby, 16e (01-42-24-46-24 : réservation : 01-40-20-30-10) : Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-20-30-10) : 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-20-30-10) : *Le Gambetta, THX*, dolby, 20e (01-46-36-10-96 : réservation : 01-40-20-30-10).

PARFAIT AMOUR (**)
Film français de Catherine Breillat, avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) : 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 : réservation : 01-40-20-30-10) : George-V, dolby, 8e : *14-Juillet Bastille*, 11e (01-43-57-90-81) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) : 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79).*

PINOCCHIO
Film américain de Steve Barron, avec Martin Landau, Jonathan Taylor Thomas, *Udo Kier, Rob Schneider, Bebe* Neuwirth, Corey Carrier (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 : *réservation : 01-40-20-30-10*) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Sept Parnassiens, dolby*, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 : *réservation* : 01-40-20-30-10) : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 : *réservation* : 01-40-20-30-10) : George-V, dolby, 8e : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Lyon Bastille, 12e : UGC Gobelins, 13e : Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 : réservation : 01-40-20-30-10) : Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Convention, dolby, 15e : Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-20-30-10).

EXCLUSIVITÉS

À TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : Epée de Bois, 5e *(01-43-37-57-47)*.

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

L'APPARTEMENT
de Gilles Mimouni,
avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain.
Français (1 h 56).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *Bretagne, 6e* (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, *6e ; UGC Normandie*, dolby, 8e.

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'*Aki Kaurismäki,*
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti *Onnismaa.*
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : *Gaumont* Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) : La Pagode, dolby, 7e (réservation : *01-40-20-30-10*) : *La Bastille*, dolby, 11e (01-43-07-48-60) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-*80-77-00 : réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont *Alésia, dolby*, 14e (01-43-27-84-50 : réservation : 01-40-20-30-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-*Marc Barr,* Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité *les Halles, dolby*, 1er : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, *6e (01-46-33-79-38)* : UGC Rotonde, dolby, 6e : UGC Danton, dolby, 6e : UGC Champs-Elysées, dolby, 8e : *UGC Opéra, 9e : 14-Juillet Bastille*, dolby, 11e (01-43-57-90-81) : Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 : réservation : 01-40-20-30-10) : Mistral, *14e (01-39-17-10-00 : réservation* : 01-40-20-30-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) : Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : *UGC Maillot, 17e : Pathé Wepler*, dolby, 18e (réservation : 01-40-20-30-10) : 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : *01-40-20-30-10*).

CAMELEONE
de Benoît Cohen,
avec Chiara Mastroianni, Seymour *Cassel, Jackie Berroyer, Antoine Chappey, Alban Guitteny, Eddie Bunker.*
Français (1 h 32).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, *François Berléand*, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : *Rex, dolby*, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e : UGC Odéon, dolby, 6e : *Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-20-30-10) : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; *réservation* : 01-40-20-30-10) : UGC Normandie, dolby, 8e : UGC Opéra, dolby, 9e : Majestic Bastille, dolby, 11e (*01-47-00-02-48* : réservation : 01-40-20-30-10) : Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 : ré*servation : 01-40-20-30-10*) : *Gaumont* Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Gaumont Parnasse, dolby*, 14e (*réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 : ré*servation* : 01-40-20-30-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) : Gaumont Convention, dolby, 15e (*01-48-28-42-27* : *réservation* ; 01-40-20-30-10) : Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 : réservation : 01-40-20-30-10) : Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-20-30-10) : 14 Juillet-sur-Seine, dolby, *19e* (réservation : 01-40-20-30-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DARKLY NOON
de Philip Ridley,
avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Za*briskie, Lou Myers.*
Britannique (1 h 36).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien *Rochefort*, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : *Club Gaumont* (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78) : Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) : *Grand Pavois, dolby*, 15e (01-45-54-46-85 : réservation : 01-40-20-30-10) : Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

DRAGON BALL Z 2
de Shigeyasu Yamauchi,
Yoshihiro Ueda,
dessin animé Japonais (1 h 40).
VF : UGC Forum Orient Express, 1er : Rex, 2e (01-39-17-10-00) : UGC Montparnasse, 6e : George-V, 8e : UGC Go*belins, 13e : Mistral, 14e (01-39-17-10-*00 : réservation : 01-40-20-30-10) : Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : *01-40-20-30-10) : Le Gambetta*, 20e (01-46-36-10-96 : réservation : 01-40-20-30-10).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, *Natacha Régnier, Laurence* Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (*01-42-22-87-23* : réservation : 01-40-20-30-10) : UGC Rotonde, 6e : UGC Odéon, 6e : Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) : *14-Juillet Bastille*, 11e (01-43-57-90-81) : Escurial, 13e (01-47-07-28-04 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Pathé Wepler, dolby*, 18e (réservation : 01-40-20-30-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson.
Islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : 14-Juillet Odéon, *dolby*, 6e (01-43-25-59-83 : *réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 : réservation : 01-40-20-30-10) : *UGC Triomphe, dolby*, 8e : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Gaumont Gobelins* Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont *Alésia, dolby*, 14e (*01-43-27-84-50 : réservation* : 01-40-20-30-10) : Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) : Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-20-30-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, *Konstantin Yeremeev.*
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-*33-97-77 : reservation* : 01-40-20-30-10).

FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, *Robert Bouvier.*
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) : Le Ré*publique*, 11e (01-48-05-51-33).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec *Mirtha Ibarra,* Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, *dolby*, 1er (01-40-39-99-40 : réservation : 01-40-20-30-10) : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 : réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont Ambassade, *dolby*, 8e (*01-43-59-19-08 : ré*servation : 01-40-20-30-10) : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 : *réservation : 01-40-20-30-10*) : La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, *13e (01-45-80-77-00 : réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-20-30-10).

LE JAGUAR
de Francis Veber,
avec *Jean Reno, Patrick Bruel*, Harrison Lowe, Patricia Velasquez.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 : réservation : 01-40-20-30-10) : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) : UGC Odéon, *dolby*, 6e : UGC Montparnasse, 6e : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 : réservation : 01-40-20-30-10) : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 : réser*vation : 01-40-20-30-10) : Saint-Lazare*-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 : réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont *Opéra Français, dolby*, 9e (01-47-70-33-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-*04-67 : réservation : 01-40-20-30-10*) : UGC Lyon Bastille, dolby, 12e : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (*01-47-07-55-88 : réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont Alésia, *dolby*, 14e (01-43-27-84-50 : réservation : 01-40-20-30-10) : *Miramar*, 14e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10) : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) : Gaumont *Convention, dolby*, 15e (01-48-28-42-27 : reservation : 01-40-20-30-10) : Majestic Passy, dolby, 16e (01-*42-24-46-24 : réservation* : 01-40-20-30-10) : UGC Maillot, 17e : Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-20-*30-10) : 14 Juillet-sur-Seine*, dolby, 19e (réservation : 01-40-20-30-10) : Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 : *réservation* : 01-40-20-30-10).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LABYRINTHE
de Mikael Dovlatian,
avec Serge Avedikian, Frounze Dovlatian, *Karen* Djanibekian, *Nora Armani*, Mikael Dovlatian, Manana Melkonian.
Franco-arménien-tchèque (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE LIVRE DE CRISTAL
de *Patricia Plattner,*
avec Jean-François Balmer, Valeria Bruni-Tedeschi, Douglas Ranasinghe, *Gamini Fonseka*, John Arnold, Swarna Malawarachchi.
Suisse (1 h 50).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 : réservation : 01-40-20-30-10) : Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : *14-Juillet Beaubourg*, 3e (01-42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS-MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Georgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

PARTY
de Manoel De Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) : Le Quartier Latin, *5e (01-43-26-84-65)*.

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 : réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 : réservation : 01-40-20-30-10) : Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) : *UGC Gobelins*, 13e : *Les* Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 : réservation : 01-40-20-30-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita *Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.*
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 : réservation : 01-40-20-30-10) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) : Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) : 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) : Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 : réservation : *01-40-20-30-10*).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao *Zhiming, Liu Yingshu.*
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) : *Le Balzac*, 8e (01-45-61-10-60).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona *Caramelli.*
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, *Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.*
Britannique (2 h 22).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : *14-Juillet Hautefeuille*, dolby, 6e (01-46-33-79-38) : UGC Danton, dolby, 6e : UGC Montparnasse, *6e* : La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-20-30-10) : Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 : ré*servation* : 01-40-20-30-10) : La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) : Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 : réservation : 01-40-20-30-10) : Sept Parnassiens, dolby, 14e (*01-43-20-32-20*) : *14-Juillet Beaugrenelle*, dolby, 15e (01-45-75-79-79) : UGC Maillot, 17e : Pathé Wepler, dolby, *18e (réservation : 01-40-20-30-10)* : 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-20-30-10).

UNE VIE NORMALE
d'Angela Pope,
avec Martin Donovan, Joely Richardson, *Jason Flemyng, Ian Hart, Sam* Bould.
Britannique (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine *Deneuve, Daniel* Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er : Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-*02-48 : réservation* : 01-40-20-30-10) : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-20-30-10).

WALKING & TALKING
de Nicole Holofcener,
avec Catherine Keener, Anne Heche, Liev Schreiber, Todd Field, Randall Batinkoff, Kevin Corrigan.
Américain (1 h 23).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er : Les Trois Luxembourg, 6e (01-*46-33-97-77 : réservation* : 01-40-20-30-10) : Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

REPRISES

CITIZEN KANE
d'Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comin*gore, Joseph Cotten, Everett* Sloane.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (2 h).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SABRINA
de Billy Wilder,
avec Audrey Hepburn, Humphrey Bogart, William Holden, Walter Hamp*den, John Williams, Martha Hyer.*
Américain, 1954, noir et blanc (1 h 53).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e *(01-43-54-42-34)*.

UNE FEMME QUI S'AFFICHE
de George Cukor,
avec Judy Holliday, Peter Lawford, Jack Lemmon, Michael O'Shea, Vaughan Taylor, Connie Gilchrist.
Américain, 1953, *noir et blanc*, *copie* neuve (1 h 28).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le code du CSA pour protéger les jeunes téléspectateurs

En accord avec les chaînes hertziennes, l'organisme de régulation classe les émissions selon une signalétique accompagnée d'une mention

LE PRÉSIDENT du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Hervé Bourges, devait présenter, mercredi 23 octobre, la « signalétique pour la protection de l'enface et de l'adolescence à la télévision ». Ce nouveau code de classification des émissions télévisées devrait être mis en place sur les chaines nationales hertziennes (TF 1, France 2, France 3 et M 6) à partir du lundi 18 novembre.

Cinq catégories ont été recensées pour les films, les téléfilms, les séries, les dessins animés et les documentaires. *Les œuvres de la catégorie 1, tous publics, ne feront l'objet d'aucun signal.*

La catégorie 2, qui englobe les émissions dont certaines scènes peuvent heurter les jeunes téléspectateurs, sera signalée par un rond de couleur verte avec la mention *« un accord parental est souhaitable »*, et les œuvres ne pourront être diffusées dans les programmes destinés aux enfants.

Celles relevant de la catégorie 3, interdites au moins de douze ans en raison du recours *« systématique »* à des scènes de violence physique ou psychologique, seront dotées d'un triangle orange, avec mentions *« l'accord parental est indispensable »* (pour les téléfilms) ou *« interdit au moins de 12 ans »* (pour les films). Elles ne pourront pas être diffusées avant 22 heures, sauf exception, et à condition d'être accompagnées du pictogramme *ad hoc*, les mardis, vendredis, samedis et veilles des jours fériés restant interdits.

La catégorie 4 concerne les émissions réservées à un public averti. Il s'agit des films interdits au moins de seize ans, ainsi que des œuvres *« à caractère érotique ou de grande violence susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs de seize ans »*. Ils ne peuvent être diffusés qu'après 22 h 30 et doivent être signalés par un carré rouge. La catégorie 5 regroupe les œuvres *« à caractère pornographique ou d'extrême violence »*. Elles sont totalement frappées d'interdiction sur le petit écran.

Le CSA a accordé une attention particulière aux bandes-annonces qui diffusent les « meilleurs » passages des émissions à venir. Pour celles relevant des catégories 2 et 3, ces bandes-annonces devront éviter d'être diffusées *« à proximité »* des émissions pour enfants ; pour celles qui appartiennent à la catégorie 4 (interdites aux moins de seize ans), elles ne peuvent être diffusées avant 20 h 30. Les télévisions devront signaler au public les restrictions éventuelles apportées aux films lors de leur sortie en salles.

Les journaux télévisés et les magazines d'information n'ont pas été oubliés par le CSA. Les chaînes devront prendre la précaution d'avertir le public en cas d'images ou de témoignages *« difficilement soutenables »* ou *« particulièrement dramatiques »*.

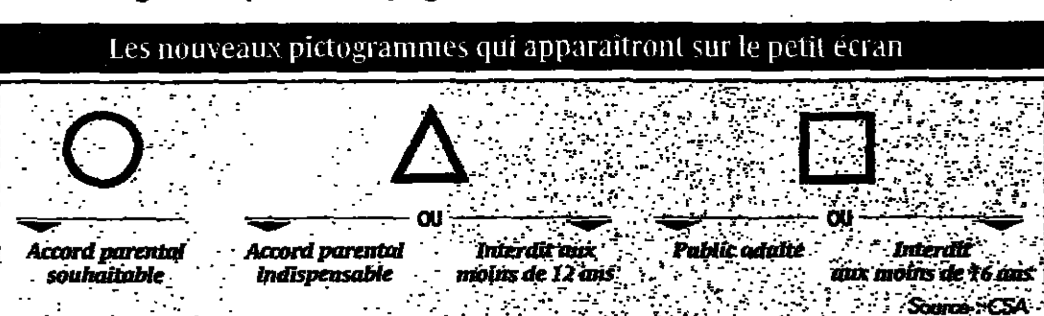
Canal Plus échappe en théorie à cet arsenal. En réalité, la chaîne cryptée dispose de sa propre signalétique depuis sa naissance, en novembre 1984 (vert, orange et rouge). Elle a profité de la nouvelle norme édictée par le CSA pour classer les émissions en fonction de leur degré de violence ou de pornographie selon cinq signaux : un carré vert pâle (tous publics), un carré vert avec rond noir (indiquant que certaines scènes peuvent heurter le jeune public), un rond orange avec carré noir (films interdits aux moins de douze ans), un rond rouge sur fond noir (films interdits aux moins de seize ans), et enfin un « X » noir sur fond violet (œuvres à caractère pornographique ou d'extrême violence).

La signalétique édictée par le CSA pour les chaînes hertziennes – *« dont la presse pourra se faire l'écho »* – résulte d'un an de travail et de réflexions des sages, chargés par la loi du 30 septembre 1986 de *« veiller à la protection de l'enfance et de l'adolescence dans la programmation des émissions diffusées »*. Plusieurs amendes avaient été infligées depuis 1989 à l'ex-Cinq et à TF 1 (pour le « Club Dorothée ») et des mises en garde adressées à Canal Plus et à M 6 (*Le Monde* du 29 avril).

Le travail du CSA a débuté en octobre 1995 avec une étude quantitative concernant la place de la violence dans les programmes de fiction. Des réunions avec les chaînes ont jalonné l'année au sujet des commissions de visionnage et de ce code, qui avait vocation à être inclus dans les cahiers des charges des télévisions publiques et de TF 1 et M 6, ce qui est le cas pour les conventions de ces deux dernières signées le 31 juillet (*Le Monde* du 1er août).

Yves-Marie Labé

Les nouveaux pictogrammes qui apparaîtront sur le petit écran



Le référé de TF 1 contre la fusion Canal Plus-NetHold sera examiné le 12 novembre

AVANT même d'être concurrents, Canal Plus et TPS, futur bouquet de programmes numériques français, ont décidé de s'affronter dans les prétoires. *« Canal Plus accueille avec sérénité, mais non sans étonnement, l'action en justice de Patrick Le Lay contre la fusion Canal Plus-NetHold »*, précise un communiqué de la chaîne cryptée, mardi 22 octobre. Ce communiqué répond au dépôt d'une plainte du PDG de TF 1, qui souhaite *« la suspension de l'opération de fusion avec NetHold, ou, à tout le moins, l'exclusion de toutes les chaînes sportives de NetHold du périmètre de la fusion »* (*Le Monde* du 23 octobre). Le référé sera examiné le 12 novembre devant le tribunal de commerce de Paris.

Patrick Le Lay a engagé son référé comme PDG de TF 1, mais aussi comme actionnaire d'Eurosport, chaîne sportive paneuropéenne par satellite contrôlée par Canal Plus, ESPN, le groupe Disney-ABC et TF 1. Selon lui, *« le projet de fusion Canal Plus-NetHold ne respecte pas les termes du protocole signé en 1993 par ESPN, TF 1 et Canal Plus concernant Eurosport »*.

D'après le PDG de TF 1, ce protocole interdit à ses signataires de concurrencer Eurosport sur la zone de réception de la chaîne comme d'être actionnaire, direct ou indirect, d'une chaîne dont au moins 75 % des programmes sont à dominante sportive.

« Canal Plus a bien évidemment toujours défendu les intérêts de la chaîne Eurosport, dont elle actionnaire à 33 % », réplique la chaîne cryptée. Pour Canal Plus, *« il est clair que la fusion avec NetHold non seulement ne remet pas en cause les intérêts de la chaîne sportive, mais au contraire lui ouvre de nouvelles perspectives de développement »*.

Dans la corbeille de son mariage avec NetHold, Canal Plus trouve plusieurs chaînes sportives – Supersport Scandinavie, Supersport Hollande et Supersport Flandres – ainsi qu'une participation de 45 % au capital de Telepiù, bouquet numérique italien opérateur de programmes sportifs et de paiement à la séance de matches de football.

Première chaîne européenne, diffusée en 13 langues, Eurosport est aujourd'hui reçue par câble et satellite par plus de 68 millions de foyers européens. Toutefois, la chaîne a enregistré, en 1995, un déficit de 50 millions de francs. Canal Plus s'étonne *« qu'une entreprise française* (TF 1) *fasse tant d'efforts pour entraver le développement international d'un autre groupe français »*.

L'action judiciaire menée par le PDG de TF 1 n'est qu'un nouvel épisode dans la lutte que se livrent Canal Plus et TPS depuis que ce bouquet numérique, annoncé pour décembre, a été porté sur les fonts baptismaux. TPS a déjà demandé de diffuser les matches du championnat de France de football de première division, actuellement proposés exclusivement sur Canal Plus et Canalsatellite. La bataille a lieu aussi dans les coulisses pour l'acquisition des droits de diffusion des catalogues de films américains.

MERCREDI 23 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. *Magazine.*
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. *Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 *Elisa, top model.* Série. La signature.
15.35 Superclub Dorothée. *Les Années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Les Chevaliers du zodiaque.*
17.35 Jamais 2 sans toi... t. Série. Diagnostic réservé.
18.10 Le Rebelle. Série. La maison de poupées.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LE LURON PASSIONNÉMENT
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. *Invités : Denise Fabre, Pierre Douglas...* (140 min). 83240887
Philippe Bouvard retrace la carrière de l'imitateur, disparu il y a dix ans.

23.10

▶ MODES DE VIE
Magazine. Les enfants cachés : les enfants naturels en quête de légitimité (75 min). 8852052
Portraits de quatres enfants naturels dont certains sont des célébrités comme : Mazarine (Mitterrand), Claude Picasso...
0.25 *Ushuaïa.* Magazine. Birmanie : Pagan, au gré du vent. Au ras des pâquerettes ; *Le chemin des Incas* ; Seul au milieu de l'Atlantique... (90 min). 2256521
1.55 Journal, Météo.
2.05 Histoire des inventions. 3.00 TF 1 nuit. 3.10 et 4.05, 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Cas de divorce. 5.05 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. *Série.* Bienvenue à bord.
14.55 Le Renard. Série. *La piste d'un invisible.*
16.00 et 5.05 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Pauvre Balthazar !
19.20 et 1.50 Studio Gabriel. Invités : Jean-Louis Murat, Jean-Edern Hallier.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. Demain dès l'aube, de François Velle, avec Gérard Klein (105 min). 8144149
L'instit aborde, avec ses élèves, la question de la mort lors du décès de la mère d'une fillette de sa classe. Bientôt une série culte ?

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Urgences : entre la vie et la mort. Invités : Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat ; Benoît J. Papon, responsable des urgences de l'Hôpital américain ; Patrick Sauval, SAMU de Paris ; Erwan L'Her, urgences de Brest ; Pierre Goudaut, médecin de campagne (100 min). 9071526
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Les paysans. *Invités :* Robert Paxton, Claude Michelet, Bertrand Hervieu, Christiane Lambert, Raymonde Lacombe, Nicolas Jacquet (70 min). 3307989
2.25 Emissions religieuses (rediff.). 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Cordée canine. 4.10 Outremers (rediff.).

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 Mike Hammer. Série.
14.30 Y a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille. Jeu.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; *Un chien des Flandres.*
17.45 C'est pas sorcier. Le métro.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Le Mangeur de mots,* de Thierry Dedieu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

ÉTATS D'URGENCE
Hors-série mensuel de « La Marche du siècle », présenté par Jean-Marie Cavada.
Vaches folles... homme fou ? Entretiens avec Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture et *Pierre-Mathieu Duhamel,* directeur général des Douanes françaises.
Une décennie de mensonges, de Gerry Northam, Francis de Groote et Steve Haskett ; La science dans le brouillard, de Stéphanie de *Montvalon et Philippe Ody ; Le* scandale continue, d'Olivier Warin et Lionel de Coninck ; La filière cochon, d'Olivier Warin et Lionel de Coninck ; Conséquences d'une crise, de Laurence Chartier et Bruno Carette ; Elever autrement, de Stéphane Gendarme et Eric Delagneau (95 min). 638255
22.25 Journal, Météo.
23.00 ▶ Un siècle d'écrivains Jean Cocteau, de Jacques Barsac (45 min). 83439
23.45 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.35 Capitaine Furillo. Il était une fois. Série. 1.25 Musique Graffiti. *Fantaisie pour piano,* de Chopin, par Mzia Simonishvili (20 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. Les différentes couleurs de peau. 13.00 Planète blanche. Antarctica : Leith base baleinière. 13.30 Passe-partout. Les jeunes et le chômage. 14.00 L'Esprit du sport. Spécial Sportel à Monaco. 15.00 La Forêt des géants.
16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [3/6]. *Les collégiens sont kidnappés par les deux naufragés et conduits dans un ranch en attendant le versement d'une rançon...*
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [31/52] Calamity Jane (30 min). 5101
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. « Picasso : art et business » (30 min). 4472
20.00 Une réserve sur le Danube. Documentaire de Frank Koschewski (30 min). 1385
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : NE PLEURE PAS, HONGRIE
Documentaire de Michael Kann (60 min). 1732304
Quarante ans après le soulèvement de Budapest en 1956, quinze grands témoins s'expriment sur la répression dont ils furent alors victimes.

21.45

MUSICA : BHAKTI
Film de Maurice Béjart (1973, 81 min). 7715694
Un hymne à l'amour à travers trois divinités de la mythologie indienne. Maurice Béjart en pleine extase mystique dans un film où danse, chant et musique riment avec paix et amour.
23.10 Gueule d'amour ■ ■ ■ *Film de Jean Grémillon, avec Jean Gabin,* Mireille Balin (1937, N., 90 min). 4744762
Un spahi en garnison à Orange, habitué aux conquêtes féminines, fait la connaissance d'une demi-mondaine en hermine qui ne répond pas à ses avances. Le couple célèbre de Pépé le Moko est reformé dans un magnifique drame psychologique.
0.40 Le Maquillage dans tous ses états. Documentaire de Martine Jouando et Bernard Dubois (rediff.). 1.55 The Light on Their Faces. Documentaire (rediff., 30 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis. Le secret. Série.
13.15 M 6 Kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; *Draculito ;* Gadget Boy ; Highlander.
16.40 Hit Dance. Magazine.
17.05 et 1.50 Faites comme chez vous. Invitée : Laura Flessel.
18.00 ▶ Space 2063. Série. Abandonne tout espoir.
18.55 Highlander. Série. [2/2] Final.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. La télé se recycle.

20.50

LE BOURGEOIS SE REBIFFE
Téléfilm de Jean-Pierre Alessandri, avec Jean Lefebvre (98 min). 357878
Un confiseur de province s'approprie la recette d'une friandise, création de son apprenti.

22.40

MISSION SPÉCIALE À SAN DIEGO
Téléfilm de Jim Johnston et Stephen L. Posey, avec John Schneider (87 min). 2740528
Pour avoir trop bousculé un petit escroc, un chasseur de primes se retrouve condamné à une forte amende. Désargenté, il se met en quête de « travail ».
0.15 Secrets de femmes. Le chat et la souris ; un si beau patient.
0.50 *Best of pop-rock.*
2.40 Turbo. Magazine. 3.10 Sea, Sex and Sun. Documentaire. 4.00 E = M 6. Magazine. 4.25 Fréquenstar. Magazine. Loïck Peyron (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Les Superstars du catch.
15.20 Tendre Voisin. Téléfilm de Tony Bill, avec James Woods, Kate Capshaw (90 min). 471052
17.00 Football *américain.* Championnat de la NFL : Denver-Baltimore.
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. *Invités :* Me Henri Leclerc (président de la Ligue française des droits de l'homme), Ennio Marqueto, Fernanda Abreu.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

DROP ZONE ■
Film de John Badham avec Wesley Snipes, Gary Busey (1994, 97 min). 4254965
Un policier, radié à la suite d'une opération ratée dont il est rendu responsable, veut laver son honneur et venger la mort de son frère.
22.35 Flash d'information.

22.50

COUPS DE FEU SUR BROADWAY ■ ■
Film de Woody Allen avec Dianne Wiest, John Cusack (1994, v.o., 99 min). 8458439
New York, années 20. Un auteur dramatique prétentieux est obligé, pour que sa pièce soit montée à Broadway, d'accepter le financement d'un gangster.
0.25 Le Couvent ■ ■ Film de Manoel De Oliveira (*1995, v.o., 87 min*). 2249231
1.55 100 ans de bulles. Documentaire (50 min). 2485892
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Destin de femmes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Marc Barreau, imprimeur (2).
22.40 Nuits magnétiques. Voir à Venise (2).
0.05 Du jour au lendemain. Marc Le Bot (Théâtres et théorèmes). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 31 mars et 1er avril 1945-(3). 1.00 Les Nuits de France-Culture *(rediff.).* Les poétiques : Nabile Farès ; 1.57, La descente de l'Irrawady (4) ; 2.55, Analyse Spectrale de l'Occident ; 5.28, *Rainer Maria Rilke ; 5.57, Le banquet :* L'Utopie.

France-Musique

20.00 Concert. Festival d'Ambronay. Donné le 28 septembre, à l'Abbatiale, par l'Akademia, l'Ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne et La Fenice, dir. Françoise Lasserre : Vêpres solennelles de l'Immaculée Conception (d'après le recueil de Cavalli-1650), de Monteverdi, Magali Dami et Adriana Fernandez, sopranos, Pascal Bertin, alto, Hans Jorg Mammel et Bruno Boterf, ténors.
21.15 Concert. Festival d'Ambronay. Donné le 29 septembre, Tour Dauphine, par Laure Colladant, pianoforte : Sonates de Benda, Haydn, Boëly, Dussek, Woelfl.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hoffmann, Risset.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de Richard Rodgers et Oscar Hammerstein.
0.00 Jazz vivant. Ensemble de trombones Slide Ride avec Ray Anderson, Craig Harris, George Lewis et Gary Valente ; Le Jhetto Band de Craig Harris (hommage à Sun Ra au Festival Banlieues bleues). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Roméo et Juliette, opéra en 5 actes, de Gounod, par le Chœur de la Radio Bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Leonard Slatkin, Placido Domingo (Roméo), Ruth Ann Swanson (Juliette), Kurt Ollmann (Mercutio), Alastair Miles (Frère Laurent), Alain Vernhes (Capulet), Sarah Walker (Gertrude), Susan Graham (Stephano).
23.20 Les soirées... (Suite). Œuvres de Gounod, Puccini, Donizetti. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Sandrine Kiberlain (France 3 du 18/10/96)
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 A cœur, à corps, à cris. [3/3] A cris. De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
23.20 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).
21.25 Le Bal moderne.
21.55 La Légende des bateaux volants. [4/6].
22.45 *Sikambano, les fils* du bois sacré.
23.40 C'était hier. *[2/13] Adieu, colonies.*
0.40 Le Monstre du Loch Ness (50 min).

Planète

20.35 De Suez à la guerre du Golfe. *[1/2] L'Orient compliqué,* de 1948 à 1957.

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Le J.T.S.
22.20 Concert : *Robert Charlebois.* (100 min). 37523762
0.00 A bout portant (40 min).

France Supervision

20.30 La Provence de Paul Cézanne. De Charles Lartigue.
20.55 Claude Monet. De Dominique Verdure.
21.40 Concert : Festival Interceltique de Lorient (90 min). 75732101
23.10 Contes et légendes de Bretagne.

Ciné Cinéfil

20.30 Feu rouge ■ Film de Roy Del Ruth (1949, N., v.o., 80 min) 68190946
21.50 Les Temps modernes ■ ■ Film de Charles Chaplin (*1936, N., 90 min*) *5678410*
23.20 Desire in the Dust ■ Film de William F. Claxton (1960, N., v.o., 105 min) 84250694

Ciné Cinémas

20.30 Sarafina ! ■ Film de Darrell James Roodt (1992, 115 min) 9867615
22.25 La Dame aux camélias Film de Mauro Bolognini (1980, 110 min) 37096101
0.15 Le cinéma des effets spéciaux.

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Le photographe.
20.45 Flash. L'imposteur.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres. Pierre.
22.30 Sherlock Holmes. Le cargot maudit.
23.00 Les Champions. Ile noire.
23.50 Quincy. On ne peut pas toujours *gagner (55 min).*

Canal Jimmy

20.30 VR5. Un souvenir brûlant.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Tous dans le bain.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Quelle salade !
22.40 Friends. Celui qui se faisait passer pour Bob.
23.05 Father Ted. Rendez-nous le père Jack !
23.30 The New Statesman. Fatale extraction.

Eurosport

17.00 et 22.30 Tennis.
18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (*3e jour, 90 min*). 437526
19.30 Motors.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (3e jour, 120 min). 464830

Les films sur les chaînes européennes

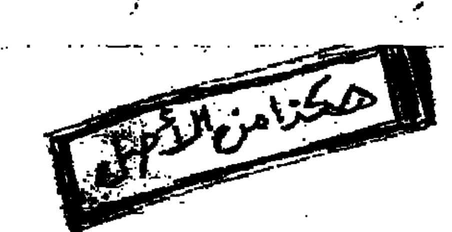
RTL 9

0.05 Le Fil du rasoir. Film de John Byrum (1984, 125 min). Avec Bill Murray. *Drame.*

TMC

22.50 Les Bateliers de la Volga. Film de Victor Tourjansky (1959, 105 min). Avec John Derek. *Aventures.*

▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les *sourds* et les malentendants.



« Tiptop », coup de jeune sur TF 1 ?

La première chaîne revient aux variétés, mais en deuxième partie de soirée. Un cocktail de chansons et de reportages élaboré dans le plus grand secret

« ATTENTION : je ne prétends pas faire Bercy avec "Tiptop". Tout au plus un petit "Zénith" ! » prévient Gérard Louvin. La nouvelle émission de musique de TF 1 est programmée en deuxième partie de soirée, *« ce qui permet d'inviter des artistes un peu moins connus »*. A quelques minutes de l'enregistrement de la première, le responsable des variétés sur la chaîne privée ne semble pas trop nerveux au téléphone. Producteur, manager d'artistes, PDG de la société Glem et de la radio Voltage FM, l'homme sait où il va et affiche volontiers ses réussites : *« J'ai six spectacles qui tournent actuellement dans Paris. Toutes les salles sont pleines. A la télévision, c'est la même chose. »*



TF 1 était-elle moins confiante ? Son service de presse a refusé la présence de tout journaliste sur le plateau et conservé jalousement les reportages qui avaient été préalablement tournés. Pas question de déflorer le sujet ! Pas question, surtout, de prêter le flanc à la critique avant la diffusion de l'émission. Il a donc fallu se contenter des déclarations d'intention...

Elles sont légion. « Tiptop » sera ouvert aux jeunes talents, puisque, aux côtés de Mylène Farmer et de Khaled, figureront des artistes comme Doriand et MN 8. « Tiptop » conjuguera les shows devant un public debout et les interviews plus intimistes, qui auront lieu sur un autre plateau, près d'un piano propice aux confidences. « Tiptop » sera présenté par un duo inédit : Eric Jeanjean, qui anime d'ordinaire le journal musical de NRJ, et Nathalie Simon, que l'on a vue sur « Intervilles ». Face au spécialiste, celle-ci jouera le rôle de la candide prête à tout découvrir. *« Je les ai vus répéter toute la journée,* raconte Louvin. *Ça marche bien entre eux. Ils sont comme frère et sœur. »*

« UN COMBAT DÉPASSÉ »

« Tiptop » va inaugurer aussi le mélange des genres. Des artistes vont chanter en live ou en play-back – ce n'est pas précisé, puisque, selon Gérard Louvin : *« Cette question relève d'un combat dépassé »* – mais il y aura également des séquences qui relèvent plutôt du magazine. La première émission comportera, par exemple, une interview de Céline Dion, un petit film sur la saga de U 2 et un reportage sur le tournage du dernier clip de Michael Jackson. Une rubrique sera enfin consacrée à l'air du temps : concerts et tournées, sorties d'albums et potins de stars.

Question : avec « Tiptop », TF 1 ne serait-elle pas en train de tester un nouveau style, de partir à la reconquête d'un public jeune, qui, pour l'instant, se reconnaît davantage avec M 6 ? *« Pas du tout,* rétorque Gérard Louvin. *Je refuse la notion de ciblage. Je fais une émission pour tous les publics, sans jamais me soucier de l'image qui s'en dégage. »* Propos trop angéliques pour être vrais : ce n'est pas la première fois que TF 1 tente de marcher sur les plates-bandes de sa rivale plus naturellement musicale. N'a-t-elle pas diffusé, elle aussi, des émissions centrées autour de la « dance » ?

Même si le producteur s'en défend, il y a fort à parier que « Tiptop » sera à rattacher à la génération des émissions musicales style « Flash-back » et « Graines de stars » plutôt qu'à « Sacrée soirée », dont Glem a pourtant produit deux cent soixante-sept numéros. Pas de jeux, pas d'invités-surprise, pas de coups de théâtre susceptibles de tirer des larmes à Michel Sardou ou Johnny Halliday. Rien que de la musique. *« Ce type d'émission est possible parce que nous sommes en deuxième partie de soirée, mais aussi parce que le contexte a changé,* insiste Gérard Louvin. *Il y a quelques années, les télévisions programmaient jusqu'à six émissions de variétés par semaine. Les spectateurs étaient saturés. La tendance s'est inversée, et il y a de nouveau une place pour le genre. »*

En attendant le verdict du public, les responsables de TF 1 ont déjà reçu les félicitations des maisons de disques, qui se plaignaient depuis longtemps du manque d'*« exposition »* de leurs poulains.

Jean-Louis André

★ « Tiptop », TF 1, jeudi 24 octobre, à 22 h 20.

Coup de sang *par Agathe Logeart*

NON, il n'entrera pas dans l'église. Tant que les soldats qui l'y ont précédé n'en seront pas sortis, il restera là, buté, obstiné, inébranlable. Pas de soldat israélien dans un lieu de prière, l'église Sainte-Anne, considérée comme une enclave française dans cette vieille ville de Jérusalem, il n'en est pas question. On ne le fera pas entrer à n'importe quelle condition, et par la force des baïonnettes. On prendra le temps qu'il faudra, mais la résistance paiera. Et les soldats, drôles de paroissiens, sortiront en file indienne, l'air pas très fier. Fin du premier épisode.

Deuxième séquence : la caméra a la tête en bas. Dans les ruelles étroites que le président de la République française a décidé de parcourir pour distribuer poignées de main et paroles de paix à la communauté arabe qui s'estime ici chez elle, les forces de sécurité israéliennes se comportent avec la douceur qu'on leur connaît dans les territoires occupés. Bousculades, regards menaçants, barrières métalliques rudement poussées pour contenir des journalistes traités sans ménagement et empêchés de faire leur travail, cette fois, c'en est trop. Jacques Chirac explose. C'est lui qui assure le service d'ordre. Faisant au cortège qui l'entoure un rempart de son corps, il permet le passage des envoyés spéciaux allègrement piétinés par les Rambo qui lui servent d'escorte. Il s'en faut de peu qu'il ne fasse le coup de poing : *« Qu'est-ce qu'il y a encore comme problème ? Je commence à en avoir assez ! »* : le responsable du service d'ordre qui se trouve à sa portée en prend pour son grade. Que veut-il, ce malotru ? Que le chef de l'Etat reprenne séance tenante son avion ? Retenez-le, ou il fait un malheur ! On n'entend pas les explications embarrassées de celui qui se prend ici une belle avoinée, mais, à l'évidence, elles ne convainquent pas Jacques Chirac. Il n'y a pas de sécurité qui vaille : le mot est lâché, c'est de la *« provocation »*. Une nouvelle fois, la garde israélienne devra battre en retraite et desserrer son étau. Incroyables images ! Face émergée de l'iceberg d'incidents qui ont jalonné ce qui devait être le voyage de l'homme de bonne volonté, les incidents de la visite de Jacques Chirac à Jérusalem en disent long sur la brutalité des mœurs locales. A trop visser le couvercle de la Cocotte-Minute, on prend le risque, après un beau sifflement, de la voir exploser. Ça n'a pas raté. Et c'est un Chirac inconnu qui nous a ainsi été donné à voir. Rajeuni par la colère, ragaillardi par la démonstration de sa vigueur, fouetté par ce coup de sang qui lui va, somme toute, assez bien au teint. Il fallait le voir, ensuite, au cours de la conférence de presse commune, aux côtés de Benyamin Netanyahou, savourer l'instant des plates excuses présentées par le premier ministre israélien, feindre de croire à l'explication de l'excès de zèle de forces de sécurité et, magnanime, accorder son pardon en déclarant que *« l'incident est clos »*, pour comprendre ce qu'est le plaisir de la revanche.

JEUDI 24 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Une réception explosive.
15.30 Hôtel. Série. Passés composés.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Piège infernal.
18.10 *Le Rebelle*. Série. *Le droit de savoir.*
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

LES CORDIER JUGE ET FLIC
Série. *Le petit juge*, de Gilles Béhat (90 min) 704388
Les Cordier suspectent un patron de presse d'être l'assassin d'un journaliste qui s'apprêtait à publier un article sur ses agissements...

22.20

TIPTOP
Divertissement. Avec Khaled, Pascal Obispo, No Mercy, Mylène Farmer... (110 min). 8894837
Emission musicale qui propose de voir ou de revoir des tubes français et étrangers et de découvrir des nouveaux talents.
● Lire ci-dessus.
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invités : Jean-Paul Bûcher, président du groupe Flo.
0.35 Journal, Météo.
0.45 et 1.25, 3.10, 5.00 Histoires naturelles. 1.15 et 2.00, 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Histoire des inventions. *4.10 Cas de divorce.* 4.50 Musique.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Fête.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.05 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nicolas et Oscar font des bêtises.
19.24 et 2.30 Studio Gabriel. Invité : Pierre Perret.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. Les produits fermiers ; Grandir sous camisole ; Prisonnières du voile ; Post-scriptum : Victimes de la Scientologie (125 min). 9635589
23.00 Expression directe. UDF.

23.05

LES ACCUSÉS ■ ■
Film de Jonathan Kaplan avec Kelly McGillis (1988, 110 min). 7051637
Une jeune serveuse, qui a un peu trop bu dans un bar après s'être disputée avec son petit ami, est victime d'un viol collectif. Elle porte plainte et lutte pour faire condamner jusqu'aux spectateurs du viol, avec l'aide d'une avocate.
1.00 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Spécial Marseille. Invités : Jean-Claude Izzo ; Jean Viard ; Alfred Pacini et Dominique Pons (70 min). 1883816
3.05 Un pays, une musique. Argentine. 3.50 24 heures d'info. 4.00 Météo. 4.05 Le Corbusier.

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 ▶ Parole d'Expert ! Invité : Roland Giraud.
14.30 Un jour, une fête.
14.58 *Questions* au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; *Les Tortues Ninja* ; Un chien des Flandres.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *La Verrière*, de Régine Detambel.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, journal régional.
20.05 *Fa si la chanter.* Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA DÉCHIRURE ■ ■
Film de Roland Joffé (1984, 135 min). 83202637
Après la chute de Phnom-Penh, en 1975, un correspondant de presse américain tente de sauver son interprète des Khmers rouges.
23.10 Journal, Météo.

23.40

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. *Mordre* ; *Usages* de Nicolas Bouvier ; Marguerite Duras : vérités et légendes, d'Alain Vircondelet ; Lecture : *L'Accordeur*, d'Alain Veinstein ; Une histoire : *Voyages de Vasco de Gama*, par Paul Teyssier ; Musée ; Polac Plus ; *Prière d'insérer* (60 min). 1073637
0.40 Espace francophone. Ecran francophone. 1.10 Capitaine Furillo. *Un cambrioleur courtois.* Série. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre, 1er mouvement*, de Dvorak, par Igo Ardavev, l'Orchestre symphonique de Prague, Petr Altrichter, dir. (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les crimes passionnels. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. Sida : la grossesse. 13.00 Chasseurs de trésors. Les épaves du détroit de Bass. 13.30 Demain l'entreprise. Les coulisses de Citroën. 14.00 Les Masaïs. 15.00 Des choix pour demain. Mexique : rompre avec le passé. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Les Yeux de la découverte. Les amphibiens. 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. Sainteté sans frontière. 18.15 Cinq sur cinq inventions. Valise dans les villes-au feu la moto. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [32/52] Les Dalton se rachètent, de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera. (30 min). 8163
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 7434
20.00 La Cité de la musique. Documentaire. Notes de parcours, de Philippe Gaucherand (30 min). 4347
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : BUDAPEST 56
20.50 *Destins croisés.* Documentaire d'Olivier Doat et Zsuza Körösi (34 min). 6468724
Cinquante ans de trahisons et de sacrifices : l'histoire de la Hongrie à travers les parcours de deux communistes convaincus, Imre Nagy et Janos Kadar.
21.25 Enquête sur un enlèvement. Documentaire de Peter Kassovitz (35 min). 413637
21.55 Le Temps suspendu ■ ■ Film hongrois de Peter Gothar avec Istvan Zamenak (1982, v. o., 96 min). 2922618
Le traumatisme de 1956, et ses conséquences pour la vie de toute une génération de Hongrois. Remarquable chronique sociale en grisaille, mais où la jeunesse représente l'espoir.
23.35 *La Nuit venue.* Documentaire. Naissance d'une révolution, de William Guérin (v.o., 75 min). 7011298
0.50 Universal Techno. Documentaire de Dominique Deluze (rediff.). 1.55 Psychedelic Transe. Documentaire de Martin Meissonnier (rediff., 55 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. [1/2] Le monstre. Série.
13.25 Pour l'amour *d'un enfant*. Téléfilm de Richard Michaels, avec Michelle Pfeiffer (92 min). 2846298
15.10 Drôles de dames.
16.45 *Télé casting.* Musique.
17.05 et 2.25 Faites comme chez vous. Vanessa Demouy.
18.00 ▶ *Space 2063.* Série.
18.55 Highlander. L'homme perdu. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou *d'enfer*. Le testament. Série.
20.35 Passé simple. Magazine. 1963 : le mythe Kennedy.

20.50

LE PETIT CRIMINEL ■ ■ ■
Film de Jacques Doillon avec Gérald Thomassin, Clotilde Courau (1990, 96 min). 232589
Une étude de comportement admirablement réalisée et interprétée.

22.45

CANDYMAN ■ ■
Film de Bernard Rose avec Virginia Madsen (1992, 94 min). 3488889
Construit sur des croyances mythiques et les souffrances de la paranoïa, ce film remarquablement écrit, mis en scène et interprété, renouvelle par tout un jeu de fantasmes le thème du serial killer, dont le cinéma américain est obsédé.
0.30 Lady Blue. Série. Le bourreau.
1.25 Best of Trash.
3.10 Jazz 6. Magazine. 4.10 Hot Forme. Magazine. *4.35 Paris top models.* Documentaire. 5.30 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

12.25 Central Building. Court métrage de Philippe Bertrand (4 min). 2774095
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Amour conjugal ■ Film de Benoît Barbier (1994, 90 min). 9234827
15.05 L'Hebdo de Michel Field (rediff.).
16.05 Richie Rich. Film de Donald Petrie (1994, 91 min). 5843328
17.40 C Net *(rediff.)*.
17.55 Flash Gordon. Dessin animé. Les ailes de la destruction.
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Isabelle Autissier.

20.15

FOOTBALL
En direct. Match de la 14e journée du Championnat de France de D1 : Bordeaux-Montpellier. A 20.30, coup d'envoi. A la mi-temps, le journal du foot (135 min). 1923705
22.30 Flash d'information.

22.35

PULP FICTION ■ ■
Film de Quentin Tarantino avec John Travolta, Bruce Willis (1994, v.o., 148 min). 5249366
Un homme jeune raconte à des gens attendant le bus sa drôle de vie. Une suite de petites fables sur le mode de vie américain et la vie politique américaine, dont l'originalité tient surtout à l'utilisation de nouvelles technologies insérées dans des documents d'époque.
1.05 Jack et Sarah. Film de Tim Sullivan avec Richard E. Grant (1995, v.o., 106 min). 7351822
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.30 *Lieux de mémoire.* L'Almanach Vermot.
21.30 Fiction. Avignon 96. Catherine Hiegel lit Les Théâtres de carton de *Pauline Carton.*
22.40 Nuits magnétiques. Voir à Venise (3).
0.05 Du jour au lendemain. Louis Lerne (Horn). *0.45 Les Cinglés du music-hall.* Journées des 31 mars et 1er avril 1945 (3). 1.00 Les Nuits de *France-Culture (rediff.)*. Les poétiques : Michel Houellebecq ; 1.50, La descente de l'Irrawady (5) ; 2.48, Entretien avec Michel Onfray ; 5.18, L'Enfant de l'étoile, d'Oscar Wilde ; 5.48, La poétique des ailes, par Claude Metra.

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Concerts publics de jazz de l'UER. *Donné le 25 septembre*, à la Maison du Jazz de Copenhague, par le Big Band de l'Union européenne de Radiodiffusion, dir. Ole Kock Hansen, avec *Rüdiger Baldauf* et Robert Majewski, trompettes, bugles, Steenock Hansen, *Lojze Krajncan* et Bertl Mütter, trombones, Svatopluk Kosvanec, trombone basse, Johan Hörlen, Co Streif, Leo Jansen, *Karl Sonny Heinila et Berhard* Seland, saxophones.
22.30 Musique pluriel. *Psaume 131, de Bortoli, par le* Chœur et l'Orchestre de Paris-Sorbonne, dir. Jacques Grimbert ; Duetti pour deux violons (extraits), de Berio.
23.07 Histoire de disques. *Œuvres de Chostakovitch,* Bruckner, Wagner, Puccini, Leoncavallo, De Falla, Szymanowski.
0.00 Tapage nocturne. Festival A la découverte de la nouvelle musique. *Donné le 26 octobre, au Palace :* Œuvres de Fitkin, Reich, Gordon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Ernst von Dohnanyi. Suite dans le style ancien op. 24, Martin Roscoe, piano ; Esquisses hongroises, de *Bartók, par l'Orchestre* symphonique de Chicago, dir. Fritz Reiner ; Quintette à cordes nº 1, de Brahms, par les Membres de l'Octuor *philharmonique de Berlin* ; Œuvres de von Dohnanyi.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Weiner, Marosszek, de Kodaly, von Dohnanyi, Hubay, Liszt. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Comme un boomerang. Film de José Giovanni (1976, 90 min) 15428927
21.30 Il ne faut jamais *jurer de rien.*
22.20 Météo des cinq continents.
22.25 Journal (France 2).
22.40 Ça se discute. *(France 2 du 16/10/96)*
0.05 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.10 De Suez à la guerre du Golfe. [1/2] *L'Orient compliqué,* de 1948 à 1957.
23.05 Le Bal moderne.
23.30 La Légende *des bateaux volants* [4/6].

Planète

20.35 Armés jusqu'aux dents.
21.20 Darien, la terre de rencontre.

Paris Première

21.00 Du plomb *pour l'inspecteur* ■ ■ Film de Richard Quine (1954, N., v.o., 90 min) 6828279
22.30 Le J.T.S.
23.00 Concert : Rafael Kubelik dirige Ma Vlast. Enregistré à Munich en 1985 (85 min). 5398873

France Supervision

20.30 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 105 min) 38209279
22.15 Tennis de table.
22.30 Divine ■ Film de Dominique Delouche (1975, 90 min) 20740163

Ciné Cinéfil

20.30 La Verte Moisson ■ Film de François Villiers (1959, N., 95 min) 3947891
22.05 Ces dames aux chapeaux verts ■ Film de Fernand Rivers (1948, N., 90 min) 1178908
23.35 Le club : Samuel Hadida.
0.55 Appel d'un inconnu ■ ■ Film de Jean Negulesco (1952, N., v.o., 95 min) 32497729

Ciné Cinémas

20.30 Du haut de la terrasse ■ Film de Mark Robson (1960, 135 min) 87884705
22.45 ▶ Le Voleur de feuilles ■ Film de Pierre Trabaud (1983, 95 min) 70898106
0.20 Noce blanche. Film de Jean-Claude Brisseau (1989, 90 min) 6074496

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. *Mon vieux Danny.*
20.45 Les Anges de la ville. Le langage des signes.
21.40 et 0.45 *François Gaillard* ou la vie des autres. Julien.
22.30 Sherlock Holmes. *La dent de diamant.*
23.00 Flash. L'imposteur.
23.50 Quincy. L'ange noir (55 min).

Canal Jimmy

20.35 Dance With a Stranger ■ ■ *Film de Mike Newell* (1985, 100 min) 39008873
22.15 Rusty James ■ ■ Film de Francis Ford Coppola (1983, N., v.o., 95 min) 69938908
23.50 Souvenir. A bout portant : Mort Shuman. *(50 min).*

Eurosport

15.00 Golf. En direct de Valderrama (Espagne). PGA européenne, Masters : 1er tour (90 min). 718182
18.00 Tennis. *En direct de* Stuttgart (Allemagne). Tournoi messieurs : 4e jour (90 min). 700434
20.30 Tennis. *En direct de* Stuttgart (Allemagne). (50 min). 135366
22.30 Basket-ball (90 min). 597182

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Entre ciel et terre. Film d'Oliver Stone (1993, 145 min). Avec Hiep Thi Le, Tommy Lee Jones. *Drame.*

RTL 9

20.30 Autant en emporte Fletch ! Film de Michael Ritchie (1989, 100 min). Avec Chevy Chase. *Comédie policière.*
22.30 Le Vaisseau fantôme. Film d'Andrew McLaglen (1980, 125 min). Avec Gregory Peck. *Suspense.*
0.30 Cols de cuir. Film de Paul T. Robinson (1988, 95 min). Avec Richard Hatch. *Aventures.*

TMC

20.35 Madame Croque-Maris. Film de Jack Lee-Thompson (1964, 105 min). Avec Shirley MacLaine. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 24 OCTOBRE 1996

L'inspecteur Tartuffe

par Pierre Georges

LE BRAVE, le saint homme de Pradel. Toujours la componction et la mine bienveillante d'un Tartuffe qui ferait la sortie des confessionnaux. Souffrez, braves gens, Pradel fera le reste !

Il eût pu être prédicateur ou bonimenteur, vendre des images pieuses ou des roudoudous. Il vend du vent, prêchi-prêcha, du malheur en barre, rebouteux des âmes. Il fait de la télévision comme d'autres pratiquent l'exercice illégal de la médecine : avec bonheur, le suave bonheur de labourer la crédulité publique. C'est du Colombo revisité inspecteur Larme-à-l'œil.

Une disparition lui est une aubaine. Une profanation, une énigme. Et le malheur commun, une *bénédiction*. Inspecteur des enquêtes inachevées, Jacques Pradel ne cherche pas. Il trouve. Et s'il ne trouve pas, il suggère. Il est policier sans carte, gendarme sans képi, magistrat sans toque.

Il officie régulièrement en ses propres grand-messes ordinairement ouvertes aux heures de grande affluence. Et il sévit tout aussi régulièrement, se trompant avec l'infinie bonne foi qu'autorise une absence à peu près complète de remords. *L'erreur est humaine*, très chers frères, et les miennes si totalement humaines, que ce serait injuste de ne pas tenir mon affliction pour admirable et digne des *plus vives louanges !*

Vit-on jamais, en effet, homme se tromper avec autant de mérite ? Pour la cause, la bonne cause, au nom d'un bel humanisme télévisuel en pelures d'oignon, qui facilitent l'émotion, et peau de lapin, pour séduire le chaland. Car il se trompe, Jacques Pradel. Et il trompe, chef du rayon farces et tromperies.

Passe encore qu'il découvre et vende de l'extra-terrestre en barre et cassettes, le fameux homme de Roswell, tombé du ciel comme météorite en or massif. S'il y a des gens, *et il y en a, assez naïfs* pour croire en l'homme de Roswell, ce n'est tout de même pas la faute à Pradel-la-bonne-Foi, compagnon du tour de France télévisuel et du mistigri réunis.

Mais il y a plus grave. Carpentras par exemple. Pradel avait trouvé quand d'autres cherchaient encore. Tout était bouclé, sinon les coupables, des fils de bonne famille, leurs noms sous enveloppe cachetée, les protections, les rebondissements et interpellations à venir, les circonstances. Oui, tout y était, avec l'aide d'un magistrat venu se commettre, d'un avocat et de témoins de bonne foi. Tout y était, *sauf la vérité judiciaire qui fut* autre. Ah ! comme la vérité peut parfois contrarier les meilleures intentions du monde ! Croit-on que Jacques Pradel s'excusa de tels errements ? Et pourquoi donc, puisque la cause était bonne et qu'en somme le doute doit profiter à l'accusateur !

Autre exemple, la disparition d'une grand-mère et de son petit-fils. Perdus de vue ! Pradel enquêta. Pradel suggéra, après d'autres dans *la presse : Suzanne Ayme-Jouve* et son petit-fils enlevés par une mission catholique, pour d'obscures raisons et de tortueuses vengeances. Avec coupable présumé, *montré de l'objectif de la caméra* comme du doigt. Là encore la vérité fut tout autre : sans doute un accident de la route.

Tout cela est pitoyable. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel se penche ces temps-ci sur la violence à la télévision pour mieux la baliser, en rond, triangle et carré. Vaste tâche ! Mais il est d'autres violences, doucereuses, mensongères, qui manifestement lui échappent !

La poursuite de l'enquête sur Mme Casetta provoque une controverse judiciaire

Le parquet général a exigé par écrit que des nullités de procédure soient soulevées

LE GARDE DES SCEAUX a-t-il décidé, ainsi que l'assure *Le Canard enchaîné* de *« prendre personnellement en main la défense judiciaire de Louise-Yvonne Casetta »* ? Dans son édition du 23 octobre, l'hebdomadaire relate les circonstances dans lesquelles le procureur général de Versailles, Jean-Pierre Plantard, a ordonné au procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, de saisir *la chambre d'accusation* afin de soulever d'éventuelles nullités de procédure dans le dossier visant Mme Casetta, ancien *« chef du personnel »* du RPR dont elle est souvent présentée comme la *« trésorière occulte »*. Selon *Le Canard enchaîné*, cette consigne aurait été donnée en application d'une instruction du ministre de la justice. Le cabinet de M. Toubon a indiqué, mercredi matin 23 octobre au *Monde*, n'avoir *« donné strictement aucune instruction en ce sens, ni écrite ni orale, au procureur général de Versailles »*.

Une chose est certaine : le procureur de Nanterre a bel et bien adressé, le 11 octobre, une requête à la chambre d'accusation de Versailles afin de l'interroger sur la régularité de certains actes. Et cette initiative a été prise sur ordre : la requête de M. Bot évoque l'article 37 du code de procédure pénale, qui confère au procureur général le pouvoir d'adresser des *« instructions écrites »* aux procureurs, en vertu de l'*« autorité »* dont il dispose à leur égard. Cette référence formelle est la trace du véritable affrontement qui s'est déroulé en tre MM. Plantard et Bot au cours des dernières semaines. Une première instruction écrite a été adressée au procureur de Nanterre le 6 septembre, mais ce dernier ne s'est pas exécuté. A la seconde, délivrée le 7 octobre, le procureur Bot a été contraint d'obtempérer.

L'analyse du parquet général, dont une lettre confidentielle parisienne, *Le Pli*, avait livré la teneur dès lundi, conteste la validité des vérifications entamées, *en septembre 1995, par le juge* Eric Halphen. A l'origine de cette procédure, le 11 juillet 1995, le juge d'instruction de Créteil avait reçu une lettre de dénonciation du comptable de la société Les Charpentiers de Paris, qui affirmait que l'entreprise avait pris en charge les salaires de deux secrétaires travaillant en réalité pour le RPR. Chargé d'instruire l'affaire des fausses factures de la région parisienne, le juge Halphen avait fait interroger par la police les deux dirigeants successifs *de la société ainsi* que le comptable dénonciateur. Ces investigations, effectuées en vertu d'une commission rogatoire délivrée par M. Halphen concernant des *« fausses factures »* dans une liste de sociétés sur laquelle ne figuraient pas les *Charpentiers de Paris*, sont aujourd'hui contestées. Leur annulation pourrait contraindre les enquêteurs à revenir à leur point de départ, et mettre Mme Casetta à l'abri d'une mise en examen qui semblait inéluctable.

Les faits mis en évidence à Créteil ayant été transmis au parquet de Nanterre – le siège social des Charpentiers de Paris est dans les Hauts-de-Seine –, le procureur Bot avait ouvert, à la fin d'octobre 1995, une enquête préliminaire. *Il* recueillit à nouveau les déclarations des entrepreneurs, puis des secrétaires elles-mêmes. Elle connut ensuite une série de retards, en raison des reports *successifs de l'audition de Mme Casetta*, qui avaient provoqué l'agacement du procureur (*Le Monde* du 29 mai 1996). Finalement interrogée, cette dernière s'était présentée comme une sorte d'*« intendante »* du RPR et avait admis avoir agi dans le *cadre du financement* de son parti, estimant que les salaires de ces secrétaires pouvaient constituer une forme de *« don légal »* à une formation politique. Le procureur Bot avait alors jugé indispensable la mise en œuvre de vérifications supplémentaires, et requis l'ouverture, le 3 juillet d'une information judiciaire.

Dans un rapport adressé, le même jour, à sa hiérarchie, M. Bot avait évoqué les raisons techniques de sa décision. Il avait en outre soulevé les incertitudes juridiques que lui inspiraient les pièces issues de la procédure initiale du juge Halphen, et qui motivent aujourd'hui la requête en *annulation. Le* procureur général de Versailles, Jean-Pierre Plantard, a confirmé au *Monde* avoir *« donné instruction au procureur de saisir la chambre d'accusation, afin de purger sans délai la procédure d'éventuelles nullités »*, tout en affirmant l'avoir fait *« sur la suggestion du procureur lui-même »*. Mercredi matin, Yves Bot nous a catégoriquement répondu que son rapport *« ne comportait aucune proposition de saisine immédiate de la chambre d'accusation »*. Le déroulement des faits semble plutôt plaider en faveur de ce dernier : si le procureur de Nanterre avait lui-même proposé cette initiative, pourquoi aurait-il ensuite, durant un mois, refusé de l'appliquer ?

Hervé Gattegno

Deux autres enquêtes, à Nanterre et à Paris

Deux autres enquêtes *mettent en cause Louise-Yvonne Casetta*. L'une à Nanterre, où le juge Patrick Desmure instruit un dossier concernant un circuit de fausses factures. Ouverte le 30 août 1995, cette information judiciaire a permis la mise au jour d'un réseau de sociétés-taxis et de fraudes sur les marchés publics de la Ville de Paris. Mme Casetta aurait été destinataire d'une partie des commissions.

La seconde enquête se déroule à Paris. Lors de son instruction sur les fausses factures des HLM de la Ville de Paris, le juge Eric Halphen avait découvert que deux sociétés parisiennes, la Comatec et la CIEC, une société de chauffagerie prestataire de services de la Ville de Paris et de l'office HLM, avaient versé, de 1991 à 1994, des salaires à Mme Casetta sans que son activité professionnelle au sein de ces sociétés apparaisse clairement. L'enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Paris étant terminée, Gabriel Bestard, le procureur de Paris, doit décider soit d'ouvrir une information judiciaire, soit de classer sans suite.

■ NORVÈGE : démission du premier ministre. Gro Harlem Brundtland a annoncé mercredi 23 octobre, au cours d'un discours au Parlement retransmis à la télévision, sa démission, qui entraîne la chute de son gouvernement travailliste. Agée de cinquante-sept ans, Mme Brundtland a dirigé la Norvège à plusieurs reprises : de février à octobre 1981, puis de 1986 à 1989 ; depuis 1990, elle se trouvait à la tête d'un cabinet travailliste minoritaire. – *(AFP.)*

■ *CATASTROPHE* : un avion cargo (Boeing 707) de la compagnie américaine Millon Air a explosé, mardi 22 octobre au soir, au-dessus de la petite ville côtière de Manta (à 250 kilomètres au sud-ouest de Quito), peu après son décollage. La police a indiqué avoir découvert 10 cadavres, mais des témoins et la radio locale de Manta ont fait état d'un bilan de près de 100 morts. *Les* restes de l'appareil en flammes sont tombés sur des maisons, provoquant de nombreux incendies. – *(AFP, AP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 23 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21123,70	– 0,84	+ 6,31
Honk Kong index	12444,70	– 0,52	+ 24,46

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/10	Var. en % 21/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2175,61	– 0,21	+ 16,22
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	1801,07	– 0,34	+ 17,73
Milan MIB 30	1063	+ 0,38	+ 14,17
Francfort Dax 30	2722,83	– 0,23	+ 20,80
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1469,72	– 0,64	+ 0,83
Madrid Ibex 35	383,22	+ 0,63	+ 19,73
Amsterdam CBS	408,40	– 0,05	+ 27,02

Tirage du *Monde* daté mercredi 23 octobre 1996 : 492 425

L'épidémie de sida semble stabilisée sur le continent européen

43 % des cas déclarés sont liés à l'utilisation de drogues injectables

SELON le dernier bilan, publié mardi 22 octobre, du centre européen chargé de la surveillance de l'épidémie de sida, cette dernière *« semble s'être globalement stabilisée en Europe »*. Entre les mois de janvier et de juin 1996, 13 310 cas de sida ont été déclarés dans la région Europe de l'OMS, qui groupe quarante-cinq pays. 4 % de ces cas (6 508 cas) concernaient des enfants âgés de moins de 13 ans. *« Globalement, en Europe, l'incidence du sida semble s'être stabilisée. Cependant, cette récente stabilisation doit être interprétée avec prudence, en tenant compte notamment de l'hétérogénéité géographique de l'épidémie »*, souligne le docteur Jean-Baptiste Brunet, directeur du centre.

En Europe occidentale, l'incidence du sida semble être stabilisée depuis deux à trois ans dans la plupart des pays du Nord. Ce phénomène est, pour l'essentiel, dû à la stabilisation de l'incidence des infections dues à des rapports homosexuels qui étaient, jusqu'à présent, le mode de transmission responsable de la majorité des cas dans ces pays. En revanche, dans les pays de l'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) l'incidence du sida demeure particulièrement élevée et l'on n'observe pas, dans ces pays, de stabilisation. Ce phénomène est pour l'essentiel la conséquence de l'utilisation de drogues injectées par voie intraveineuse. Dans les pays du centre et de l'est du continent, où l'épidémie est beaucoup plus récente, l'incidence de l'infection par le VIH est – à l'exception de la Roumanie – beaucoup plus faible qu'en Europe occidentale.

LES 30-34 ANS MAJORITAIRES

Sur l'ensemble du continent, c'est la classe d'âge des 30-34 ans qui représente la majorité de l'ensemble des cas de sida déclarés, et chez laquelle on recense les taux les plus élevés de contamination par le virus. Plus de 50 % des cas de sida pédiatriques dans la région Europe de l'OMS ont été déclarés par la Roumanie, où une épidémie nosocomiale majeure a été détectée en 1989. Dans la plupart des autres pays, la grande majorité des cas de sida pédiatriques sont dus à la transmission du virus de la mère à l'enfant, la majorité de ces enfants étant nés de mère toxicomane.

Les utilisateurs de drogues injectables constituent aujourd'hui en Europe la population la plus concernée par la contamination par le VIH et représentent la plus grande part des cas de sida en Europe. Ces toxicomanes jouent d'autre part un rôle important dans la diffusion de l'épidémie hétérosexuelle et périnatale de cette maladie. Sur l'ensemble des 172 000 cas de sida diagnostiqués en Europe jusqu'à la fin de l'année 1995, plus de 73 000 cas (43 %) étaient associés à l'injection de drogues. Au total, plus de 90 % des cas de sida recensés depuis le début de l'épidémie et associés à l'injection de drogue sont concentrés dans le sud-ouest du continent européen. De 1990 à 1995, l'incidence par million d'habitants a augmenté de 4,5 à 42,5 au Portugal (soit un taux annuel moyen de changement de + 58 %), et de 70,5 à 123,6 en Espagne (+ 13 %). On observe d'autre part un début de phénomène similaire en Pologne, en Yougoslavie et en Ukraine à Odessa et à Mykolayiv.

« En conclusion, l'utilisation de drogues injectables a joué un rôle majeur dans la diffusion du VIH en Europe, notent les épidémiologistes du centre collaborateur de l'OMS. *Nos données suggèrent que l'incidence de l'infection par le VIH contractée par l'utilisation de drogues injectables a diminué dans plusieurs pays de l'Ouest de l'Europe, après avoir atteint des taux très élevés au milieu des années 1980. Dans le centre et dans l'est du continent européen, en raison de l'augmentation récente de la vulnérabilité des populations vis-à-vis du VIH et des épidémies importantes survenues chez les toxicomanes, il est particulièrement urgent de renforcer les mesures de prévention. »*

Jean-Yves Nau

Le troisième tour de Roger Meï

IL Y AVAIT du champagne, Robert Hue, et beaucoup de beau monde communiste, mardi 22 octobre, à l'Assemblée nationale, pour fêter le vingt-quatrième député du groupe. Après l'avoir envoyé *« au charbon »*, *dans l'hémicycle*, défendre les mines de Gardanne devant le ministre de l'industrie Franck Borotra, le groupe parlementaire fêtait la victoire de Roger Meï autour d'un *« pot amical »*. Une *« franche »* victoire, la première à une élection *partielle depuis 1967, rappelait le président du* groupe, Alain Bocquet, qui permet du même coup de « doubler » République et Liberté (RL), le groupe d'élus de la majorité et de l'opposition auquel appartenait Bernard Tapie jusqu'à sa déchéance de son mandat.

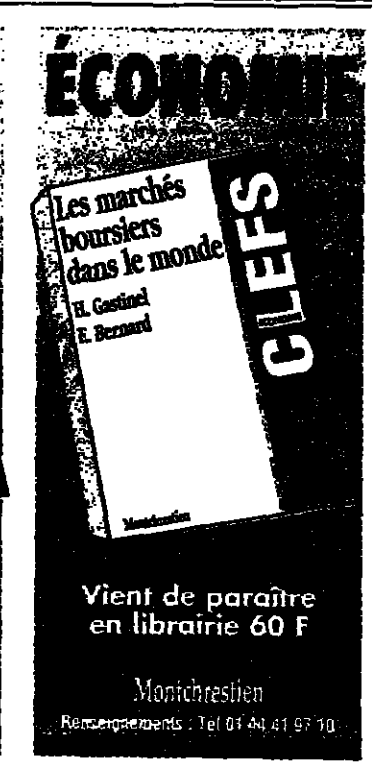
« MAASTRICHT, CE N'ÉTAIT PAS LA QUESTION »

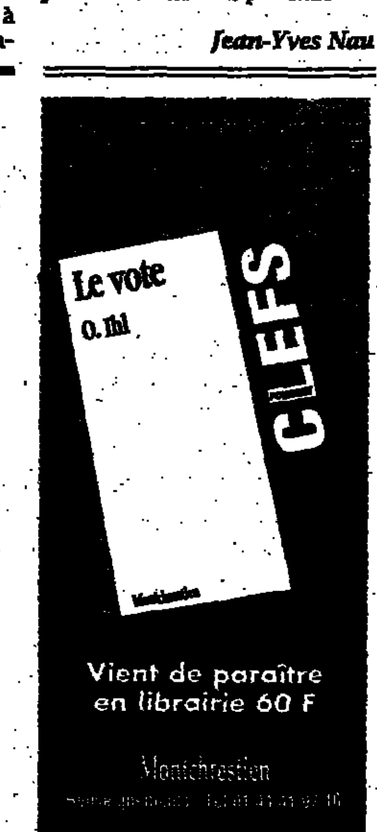
L'occasion était belle, aussi, de faire le point sur cette élection tant commentée par les *« états-majors parisiens »*. M. Meï, cela tombe bien, est venu là *« pour dire ce qu'il pense »*. A M. Marchais, debout devant lui, il rappelle implicitement : *« Ma victoire est celle de l'ouverture, et je t'en remercie, Robert Hue. »* Devant M. Bocquet, qui vient de souligner la victoire de l'*« authenticité »* et *« le très large rassemblement, au second tour, contre l'extrême droite »*, il corrige : *« Ce qui s'est passé à gauche, au premier tour, c'est aussi quelque chose d'important. Pour la première fois, les "rouges et verts", la LCR, la CAP, un ex-candidat de GE, les Verts locaux, se sont rassemblés autour du candidat communiste. Je m'excuse de le dire fort, Robert Hue, mais on ne pourra pas ne pas tenir compte de ce qui s'était passé à Gardanne. »*

Résolument hostile à la construction d'un « pôle radical » à la gauche du PS, défendu en revanche par les députés Patrick Braouezec, François Asensi et Jean Tardito, qui contemplent avec ravissement la scène, le secrétaire national insiste : *« Je ne crois pas qu'il se soit passé quelque chose de ce type à Gardanne. Il y avait aussi des socialistes qui ont voté pour nous dès le premier tour. N'allons pas tordre ce résultat local pour bâtir une stratégie nationale ! »* Qu'on *se le dise : pour le rassemblement à gauche et* l'*« union nouvelle »* avec les socialistes, la place du Colonel-Fabien, qui vient de voter un texte sur l'Europe de nature à rassurer le PS, à la sienne.

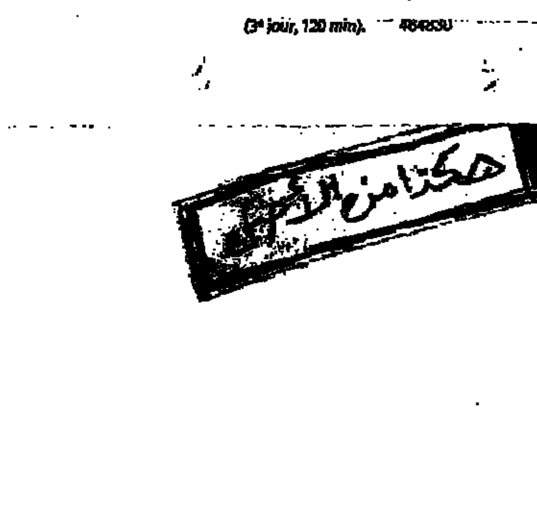
Sur le terrain, en revanche, tous les coups sont permis. Tandis que M. Meï assure que *« Maastricht, anti-Maastricht, ce n'était vraiment pas la question à Gardanne »*, André Lajoinie, chargé des élections, chuchote aux députés la tactique du terrain : *« Sur Maastricht, on est d'accord, vous ne l'écoutez pas. Chez vous, c'est là-dessus qu'il faudra faire campagne. »*

Ariane Chemin





84250694 (3e jour, 120 min). 484830



Le Hollandais ferroviaire

Une nouvelle d'Amélie Nothomb

Le TGV vient de remplacer le train paléolithique sur la ligne Paris-Bruxelles. Il faut reconnaître que c'est un progrès : le trajet ne dure plus que deux heures au lieu de trois auparavant – disons au lieu de quatre, car l'antique véhicule était toujours en retard ; les wagons sont propres, confortables et climatisés, il n'y règne plus d'odeurs fétides. Il arrive même que l'on y croise des contrôleurs avenants. Tout ceci est extraordinaire.

Je dois cependant avouer que je regrette les anciens tchouk-tchouk. Je ne pense pas être réactionnaire, mais le fait est que ces améliorations ne me servent à rien : quand on est un Bruxellois solitaire, âgé de 60 ans, qui va à Paris une fois par semaine pour donner une heure de cours au Collège de France, on ne cherche pas à gagner du temps. Quant au confort, il m'indiffère.

En revanche, je vois bien ce que j'ai perdu : les compartiments. J'adorais cela. Un compartiment, c'était un salon où l'on discutait avec ses amis d'un jour. A présent, les wagons sont aménagés comme des autocars : on est calé à côté d'un seul voisin. Le chiffre deux étant le plus intimidant, chacun se cache dans son journal. Pour ceux qui ne veulent pas être dérangés, c'est l'idéal. Moi, hélas, j'aime qu'on me dérange, j'aime la compagnie. J'adore parler avec des gens qui ne savent pas que j'enseigne au Collège de France… avec des gens qui ne savent pas que mes cours d'assyriologie intéressent de moins en moins de monde. Le train antédiluvien était l'événement de mes semaines.

J'ai des souvenirs de conversations ferroviaires absolument fabuleuses. Pour illustrer ma nostalgie, je me dois de raconter l'une d'entre elles, dont on comprendra qu'elle m'ait marqué.

C'était il y a deux ans. J'avais fini de présenter ma conférence hebdomadaire à quelques chauves de plus en plus rares et endormis. A la gare du Nord, j'avais pris le train de Bruxelles : c'était un vendredi après-midi, les rames étaient bondées et nous avions dû nous asseoir à huit dans un vieux compartiment prévu pour six personnes.

Nous étions serrés comme des sardines, nous manquions d'air et certains d'entre nous ne sentaient pas très bon : les trois ou quatre heures de trajet promettaient d'être pénibles, même pour moi. Je remarquais cependant que l'un d'entre nous ne semblait pas incommodé, au contraire : il souriait et paraissait aussi dispos que s'il respirait une brise marine. C'était un homme long et mince, âgé d'une quarantaine d'années, dont la nationalité était aussi difficile à déterminer que les origines sociales.

Le train démarra. L'homme se mit à parler néerlandais avec deux dames hollandaises assises face à lui. Il avait l'accent caractéristique des Bataves. Affaire classée : ce monsieur était hollandais.

J'observai les quatre autres personnes qui partageaient notre compartiment : il y avait un touriste asiatique, un homme d'affaires au type latino-américain, une jeune femme nord-africaine et une adolescente peut-être européenne. Je me demandais avec lequel de ces voyageurs j'allais pouvoir parler ; en vérité, je n'avais pas l'embarras du choix, car à part le français je ne parle que le sumérien classique. Comme la mine renfrognée de la gamine me faisait un peu peur, j'entamai une conversation avec la jeune femme algérienne. Nous en étions aux banalités d'usage, quand j'entendis parler japonais à côté de moi : c'était le quadragénaire souriant qui discutait avec le touriste, dont j'appris ainsi qu'il était nippon. Il parlait cette langue comme s'il l'avait parlée toute sa vie.

Je fus admiratif mais pas trop étonné : c'était un Hollandais. Il appartenait donc à ce peuple de grands voyageurs qui fut l'un des premiers à découvrir le pays du Soleil-Levant.

Je repris mon ébauche de dialogue avec l'Algérienne : elle me dit qu'elle était infirmière à Paris et qu'elle allait voir ses cousines à Bruxelles. A cet instant me vinrent aux oreilles les sonorités si particulières de la langue portugaise : mon Hollandais était en grande conversation avec l'homme d'affaires brésilien. La langue de Pessoa lui sortait de la bouche avec autant de naturel que le néerlandais et le japonais.

Photo © R. Monfourny

– Avez-vous remarqué, me dit la jeune Algérienne, que ce monsieur parle couramment tant de langues ?

– C'est très explicable, murmurai-je ex cathedra. Ce monsieur est hollandais. La Hollande et le Portugal ont pas mal de points communs : ce sont des petits pays de grands voyageurs. Ces deux peuples furent les premiers à découvrir le Japon. Il n'est donc pas si extraordinaire que monsieur parle trois langues liées par l'Histoire.

A peine avais-je achevé mon petit laïus que notre mystérieux Batave se tourna vers mon interlocutrice et se mit à lui parler arabe. Ma théorie s'écroulait.

Enthousiaste, l'infirmière me dit que cet homme avait utilisé, à la perfection, l'arabe des Algériens. Dépassé, je voulus demander à l'inconnu d'où lui venaient ses dons pour les langues – je comptais lui poser cette question en français, partant du principe qu'un tel connaisseur ne pouvait ignorer ce glorieux idiome. Mais je n'en eus pas l'occasion car ce fut l'instant que choisit le contrôleur pour entrer dans notre compartiment. Chacun d'entre nous lui tendit son billet qu'il poinçonna sans broncher, à l'exception de celui de l'adolescente à qui il demanda sa carte Carrissimo. La jeune fille ne réagit pas. Le contrôleur la lui réclama à nouveau sans qu'elle répondît. Nous étions crispés, sentant que la gamine avait fraudé son demi-tarif : pourquoi n'essayait-elle pas de se défendre ? Le Hollandais intervint. En un français irréprochable, il dit au contrôleur qu'il avait compris le problème ; il adressa alors à l'adolescente toute sorte de signes gestuels rapides et ininterrompus. Elle réagit aussitôt et tendit à l'employé la carte exigée. Puis elle remercia (je suppose) notre inconnu par un petit ballet manuel.

J'étais médusé. Que ce polyglotte parle le langage des sourds-muets en plus des idiomes, qu'il maîtrisait à la perfection, je pouvais encore l'admettre ; mais comment avait-il pu deviner son infirmité ? Semblablement, était-il donc écrit sur le visage du Japonais qu'il était japonais, du Brésilien qu'il était brésilien et de l'Algérienne qu'elle était algérienne ?

Je contemplais cet homme stupéfiant avec la plus grande perplexité quand eut lieu le prodige : il se tourna vers moi et se mit à me parler, je le jure, en sumérien classique. Il employait même les tournures les plus élégantes et recherchées de cette langue morte. Claude Hagège en personne eût été minable en comparaison de ce phénomène qui faisait mieux que parler toutes les langues : il devinait les langues que cachaient les cerveaux des gens.

Voici ce qu'il me dit – je me permets de traduire :

– Comme je suis content de vous rencontrer, professeur ! Il y a si longtemps que je voulais pratiquer mon sumérien classique : vous êtes le premier qui m'en donne l'occasion.

– Monsieur, qui pouvez-vous être ? balbutiai-je.

– Vous connaissez la légende du vaisseau fantôme et du Hollandais volant, me répondit-il. Eh bien moi, je suis le Hollandais ferroviaire.

Autour de nous, les passagers étaient inconscients du miracle qui se passait. D'abord, ils ne savaient pas que nous parlions la plus morte des langues mortes ; ensuite, ils ignoraient que le Batave connaissait mon identité sans avoir eu besoin de me la demander ; enfin, ils ne comprenaient pas les paroles ahurissantes que me disait ce personnage.

Toujours en sumérien classique, je lui posai les myriades de questions qui se bousculaient dans mon esprit, sans même lui laisser le temps de répondre :

– Votre sort est-il comparable à celui du Hollandais volant ? D'où vient votre malédiction ? Et votre connaissance phénoménale des langues ? Faudra-t-il qu'une femme vous aime jusqu'à la mort pour vous libérer ? Pourquoi prenez-vous le train ? etc.

A cet instant, le convoi s'immobilisa en rase campagne. Une voix dans un haut-parleur signala une panne. Dans le pré qui longeait la voie ferrée, les vaches faisaient ce que font les vaches : elles nous regardaient avec curiosité.

Eh bien, vous n'allez pas me croire : le Hollandais ouvrit la fenêtre et il meugla… à la perfection.

Amélie Nothomb, 29 ans, vient de publier « Péplum » (Éditions Albin Michel)

lundi Matin

Sommaire

Compartiment Jeunes

Ils sont 8,5 millions, représentent 15 % de la population métropolitaine, et près de la moitié d'entre eux sont scolarisés ou poursuivent des études. Nombreux, extrêmement mobiles, les 15/24 ans génèrent près du quart de l'ensemble des voyages par chemin de fer.


P.O. Deschamps / VU

Finies les atmosphères de gares un peu glauques à la Léo Malet dans lesquelles son héros, Nestor Burma, aimait évoluer. Aujourd'hui, il suffit de passer quelques heures sur les quais ou dans le hall d'une gare de Paris ou de province pour se rendre à l'évidence : l'univers ferroviaire est investi par la jeunesse. A certaines heures de la journée, chahuteurs ou studieux, solitaires ou en bande, les 15/24 ans sont ici chez eux. Les gares sont devenues leur lieu de rassemblement.

Le constat est facile à établir. Les jeunes se caractérisent – par rapport au reste de la population – par leur frénésie de déplacements. 88 % d'entre eux sont mobiles à plus de 100 km et ce pourcentage passe à 90 chez les étudiants. Les voyages ne forment-ils pas la jeunesse ? A eux seuls, ils génèrent près du quart de l'ensemble des voyages par fer. Plus encore : si l'on ne s'intéresse qu'aux déplacements régionaux, élèves, étudiants, apprentis, jeunes travailleurs représentent plus du tiers des voyageurs et 60 % des voyages, toujours régionaux, à plus de 5 km entre communes sont effectués par des 15/24 ans. Soit un volume de près de 3 millions de trajets par semaine !

Si plus des trois quarts des jeunes utilisent le train pour des raisons touristiques, 29 % des

Souplesse, fréquence, prix : les jeunes plébiscitent le rail.

déplacements régionaux sont des trajets domicile-études qui se répartissent pour moitié entre scolaires et étudiants.

Ce n'est pas un hasard si les Régions et la SNCF ont massivement investi dans les TER (RER en Ile-de-France) pour faire face aux besoins de cette population en très forte croissance. En 10 ans, selon une source INSEE, elle est passée de 2,6 millions en 1983 (30 % des 16/25 ans) à 3,7 millions en 1993 (44,4 % de cette tranche d'âge).

Le train joue un rôle prépondérant dans le ramassage scolaire et la SNCF a su, avec les collectivités locales, adapter son réseau TER pour répondre à la multiplication des IUT et des premiers cycles universitaires dans des villes de moyenne importance. Et même si ce n'est plus tellement d'actualité, avec la fin prochaine du service militaire obligatoire, le train a représenté et représente toujours pour les derniers conscrits l'horizon béni de la «perm».

Au-delà des trajets obligés, domicile-études ou domicile-travail par exemple, le train est aussi pour les jeunes synonyme de loisirs, d'évasion et d'indépendance. Pour les déplacements supérieurs à 300 km, ils le plébiscitent. Improvisant leurs voyages plus qu'une autre catégorie de la population, ils apprécient dans le train sa fonctionnalité : la facilité d'accès à la gare située le plus souvent au cœur de la ville, la possibilité de se procurer rapidement un billet à un guichet, automatique ou non, et la fréquence soutenue des départs.

Pour eux, le TGV apporte les mêmes avantages de rapidité et de modernité que l'avion. Ils le considèrent comme un moyen de transport sûr, confortable et relativement (!) exact. Une étude sur les jeunes et la concurrence air/fer le confirme : parmi ceux qui ont utilisé le train pour des voyages à plus de 100 km au cours des 12 derniers mois, seulement un tiers a effectué au moins un voyage en avion sur la même période.

De la même façon – et c'est révélateur de l'effort entrepris par la SNCF sur le réseau régional – le TER est bien perçu par les jeunes provinciaux. A 90 %, ils sont très satisfaits de ce service, de son exactitude et de sa fréquence.

L'argument coût, évidemment, est aussi déterminant. Même si le pouvoir d'achat des 15/24 ans n'est pas négligeable et a progressé (on estime aujourd'hui leur budget mensuel à 2 000 francs entre 18 et 20 ans et 4 100 francs entre 21 et 24 ans), les jeunes voient dans le train un moyen de transport économique. Ils constituent une clientèle très sensible au prix. Le coût est leur premier critère de choix. Ce n'est pas un hasard si la SNCF a élaboré à leur intention des tarifs spécifiques, la Carte Jeune ou Carrissimo. Les trois quarts d'entre eux, sur les trajets supérieurs à 100 km, bénéficient de réductions !

Fortement consommateurs de kilomètres-rail, pour leurs loisirs et leurs déplacements obligés, les «15/24» considèrent également la gare, le train, comme des lieux de convivialité, d'évasion et d'indépendance, de discussions, de passions.

Et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, d'intimité.

Bernard Mazières

Quelle place réservez-vous aux réseaux de France Rail dans vos budgets ?

Pour les grandes tournées qui s'étalent pratiquement sur une année, France Rail obtient en général un tiers du plan média. France Rail est en effet un des seuls réseaux d'affichage permettant cette promotion à double détente grâce à la qualité de son maillage. D'abord une campagne dans l'ensemble des gares. Ensuite seulement, on met le paquet à proximité du concert tout en gardant le même support, la même taille d'affiche et la même qualité de présentation. Au-delà de l'avantage pratique que cela représente, on obtient ainsi un effet de lecture et de répétition qui a fait ses preuves.

Bruno Tolgo, responsable de la communication de France Telecom Mobiles radio messagerie

Pourquoi avoir choisi le réseau «Destination 15/24 ans» pour la campagne Tatoo de France Telecom ?

Notre pager électronique sans abonnement s'adresse aux jeunes urbains les plus mobiles, les gares sont donc l'endroit idéal pour toucher nos acheteurs potentiels. Nous visons une population de jeunes qui ne sont pas encore installés. Ils partagent souvent le numéro de téléphone de leurs parents et pour la plupart n'ont pas encore de voiture et utilisent massivement le train. Plus qu'un complément, le réseau France Rail constitue pour nous un outil de ciblage, à côté de la communication de masse qui a accompagné le lancement du produit en octobre dernier. Le réseau permet d'affiner notre communication en parallèle des publicités télévisées. «Destination 15/24» allie la puissance de l'affichage (3 000 faces dans 700 gares) touchant 2,5 millions de jeunes, soit 30 % de cette classe d'âge, à proximité des acheteurs (250 faces dans 150 sites universitaires). Une majorité de nos utilisateurs sont en effet des étudiants.

Quelles ont été les retombées de la campagne Tatoo ?

Nos ventes ont progressé de 40 % au cours de notre campagne d'affichage de lancement, ce qui nous a permis de franchir un seuil important. Ce succès nous a conduit à renouveler l'expérience début octobre 96. Comme pour la première vague, 10 % de notre budget affichage sera consacré au réseau «Destination 15/24». Un an après le lancement, nous en sommes à près de 300 000 Tatoos vendus. Aujourd'hui Tatoo jouit d'une notoriété assistée de 80 %, ce qui est exceptionnel pour un produit aussi jeune. Le fait que nous soyons les seuls sur ce marché à avoir recours à l'affichage et en particulier à France Rail contribue à conforter notre position de leader. Ce mode de communication est en effet celui auquel les jeunes sont les plus exposés et est réputé pour ancrer la notoriété du produit dans l'esprit du public.

Jean-François Maupas, directeur de la publicité de Polygram France

Quel usage faites-vous des réseaux de France Rail ?

Nous utilisons le réseau Twins de FRP pour nos artistes déjà confirmés afin d'annoncer la sortie de leur nouvel album, voire de leur tournée de concerts. FRP est un affichage de qualité, protégé et lumineux qui nous permet d'asseoir la notoriété des artistes. Les performances de ce réseau sur les jeunes de 15/34 ans sont incontestables. L'intérêt économique n'est pas non plus négligeable. Le réseau Twins offre un affichage prestigieux et moins coûteux qu'une campagne nationale de 4 x 3. Dans notre métier, le ticket d'entrée marketing est en effet de plus en plus cher. Avec environ 90 % du budget publicitaire accaparé par la télévision et la radio, nous sommes attentifs à la compétitivité des réseaux d'affichage.

Quelles sont les retombées de ces campagnes ?

L'affichage n'est pas un média chaud comme la télévision et la radio, aussi les effets directs sur les ventes en termes de chiffre d'affaires sont difficiles à mesurer. Selon nos études, les campagnes menées sur France Rail agissent en profondeur et permettent de répéter l'information des médias audiovisuels. Elle permettent aussi de renforcer les « occasions de voir » le visuel de l'album. L'avantage de France Rail est d'intervenir dans les gares qui, ces dernières années, sont devenues de véritables lieux de vie et de rencontre. Dans ces conditions, nous sommes en droit d'espérer un phénomène fort de bouche-à-oreille, essentiel dans notre secteur. Les résultats du couplage d'une campagne audiovisuelle et d'un affichage ciblé sur les jeunes parlent d'eux-mêmes : l'album «To the Faithfull Departed» des Cranberries s'est vendu à près de 500 000 exemplaires et celui de Florent Pagny, «Bienvenue chez moi», à presque 1 million.

Antoine Bussy

Trains de campagnes

La publicité, en particulier celle qui vise la clientèle des jeunes, utilise largement les gares. Ce n'est pas sans raisons. Imprégnation d'un milieu ou marketing de précision, la souplesse de la formule a convaincu les annonceurs. Tatoo, Dockers, les Rita Mitsouko... Quelques exemples parmi d'autres de communications réussies.

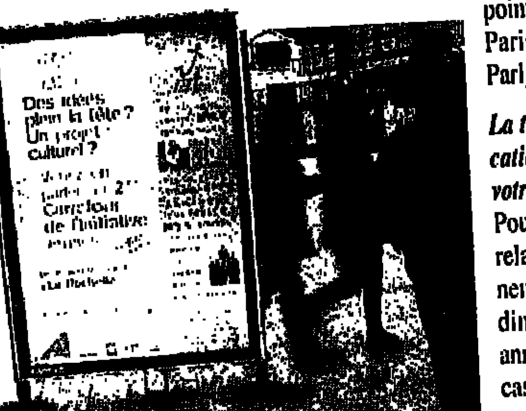
Marc Lacouture, agence Dakota, directeur du plan média de la campagne Défi Jeunes

Pourquoi avoir choisi le réseau «Destination 15/24 ans» de France Rail pour les deux campagnes de Défi Jeunes ?

Il y a d'autres moyens de toucher certaines catégories de jeunes, mais France Rail nous permettait d'atteindre cette population dans son ensemble, les étudiants et lycéens comme ceux qui travaillent. Nous avons utilisé le réseau «Destination 15/24» deux années consécutives. En 1995, nous étions présents sur l'ensemble des 700 gares. Il s'agissait de notre mode de communication privilégié. En 1996, notre budget étant moins important, nous avons fait appel à la presse quotidienne régionale comme média de complément. Nous avons concentré notre effort d'affichage dans les gares des principales agglomérations et de l'ouest du pays. L'objectif de la campagne était de mobiliser des participants pour le «Carrefour de l'Initiative Jeunes» qui a réuni 500 jeunes porteurs de projets à La Rochelle du 14 au 16 mars dernier.

Quelles ont été les retombées de ces campagnes ?

Seules les données se rapportant à la campagne «Gares» de 1995 ont pu être analysées avec précision. Les retombées ont été jugées très bonnes par Défi Jeunes. La qualité du maillage du



réseau répondait à l'objectif de décentralisation de Défi Jeunes. Jusque dans les départements les plus ruraux, le public a pris contact avec la Direction de la jeunesse et des sports locale. Pour 1996, les réactions aux communications passées dans la PQR ont été plus rapides, émanant principalement de jeunes instruits, tandis que celles aux affiches dans les gares ont été plus diffuses dans le temps et concernaient l'ensemble des jeunes. Près d'un quart des participants au carrefour de La Rochelle affirmait avoir pris connaissance de Défi Jeunes grâce aux affiches.

Patrick Mercanton, chargé de la publicité et de la promotion chez Dockers Levi's France

Pourquoi avoir choisi France Rail pour renforcer votre campagne dans la banlieue ouest ?

Notre cible, ce sont les hommes actifs de 20/35 ans. De jeunes urbains qui sont cadres ou vont le devenir. Dockers n'étant présent en France que depuis un an et demi, notre objectif est surtout de créer de l'image. Pour ce faire, nous avons choisi le réseau Decaux qui assure une présence éclatée au sein des grandes agglomérations. Mais il nous a semblé nécessaire d'utiliser le réseau de France Rail sur certains points stratégiques comme la banlieue ouest de Paris. L'ouverture d'un magasin Dockers à Parly 2 est en effet toujours à l'étude.

La transformation des gares et la multiplication des services offerts ont-elles pesé dans votre décision ?

Pour notre produit qui vise des consommateurs relativement aisés, l'amélioration de l'environnement gare était en effet importante. Le standing des gares s'est au cours des dernières années rapproché de celui des aéroports. Dans le cas des gares, on a affaire à une audience captive déambulant dans un endroit de plus en plus convivial. L'emplacement des panneaux qui est déterminé dès la conception d'une nouvelle gare ou à l'occasion d'une rénovation en fonction des courants de circulation permet des taux de répétition élevés. Dès lors les «pas perdus» ne le sont plus pour tout le monde et certainement pas pour les annonceurs. De plus, notre campagne, basée sur la remise en cause du formalisme vestimentaire au bureau, vient toucher les gros bataillons de jeunes cadres des banlieues prospères de l'Ouest parisien au moment où, se rendant à leur travail engoncés dans leur costume cravate, ils sont particulièrement réceptifs à notre message. C'est ce lien entre le réseau et le thème de la campagne qui nous permet de pratiquer un marketing de précision.

Jacques Renault, directeur de l'agence Corida

Vous utilisez le réseau France Rail pour promouvoir les tournées d'artistes tels que Dire Straits, ou les Rita Mitsouko. Pourquoi ?

En règle générale nous utilisons France Rail pour annoncer une tournée sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un affichage soigné avec le recours aux «twins» vitrés et éclairés la nuit. Cette première vague n'est pas particulièrement ciblée pour un concert mais travaille l'image de fond de l'artiste en lui conférant une dimension nationale. C'est le contraire d'un affichage sauvage, d'un coup ponctuel. Cette campagne nationale n'a pas d'effet immédiat et direct sur la fréquentation mais permet d'ancrer la notoriété de l'artiste dans l'esprit du public. Ensuite, le réseau France Rail nous permet de concentrer l'effort sur les villes étapes de la tournée. Nous déterminons alors avec France Rail et les promoteurs locaux du spectacle le bassin de population et donc les gares susceptibles de drainer les spectateurs jusqu'au lieu du concert, en fonction des axes de communication de la région.



Génération X

Sociologiquement, les jeunes des années 90 sont les enfants de la «génération 68». Les Américains, à défaut de bien les comprendre, les ont baptisés «Génération X». L'appellation est restée.

Leurs parents rêvaient de découvrir «sous les pavés, la plage». Leur progéniture ne se reconnaît plus dans ce discours. Sans être des adeptes du «no future», les 15/24 ans cultivent avec une certaine désinvolture le réalisme désenchanté. Confrontés à la difficulté de trouver un emploi, ils retardent leur entrée dans le monde des adultes. Prolongeant chez papa-maman la durée de leurs études et privilégiant le célibat, il veulent être sécurisés. S'ils recherchent avant tout dans leurs loisirs la sociabilité, ils rejettent la politique, plébiscitent la défense de l'environnement et la lutte contre la pauvreté.

OÙ VIVENT LES 15/24 ?

16% d'entre eux résident dans la région parisienne, 30 % dans des villes de province de plus de 100 000 habitants et 14% dans des villes de 20 à 100 000 habitants. Le reste, 40 %, habitent dans des petites communes de moins de 10 000 habitants (24 %) et des agglomérations de 10 à 20 000 habitants (16 %). (1)

QUE FONT LES 15/24 ?

Près des deux tiers d'entre eux (65,9 %) sont scolarisés, moins du quart (22,3 %) a un emploi et les autres sont au chômage ou vont de stages, rémunérés ou non, en petits boulots. Aujourd'hui, en Europe, la France détient un record : le plus grand nombre de jeunes dans le système éducatif et le moins grand sur le marché du travail. (2)

LES COMPORTEMENTS DES 15/24

La difficulté de trouver un premier emploi détermine en partie leurs comportements. Ils restent de plus en plus longtemps chez leurs parents. Parmi les jeunes de 20 à 24 ans, près de 50 % des filles et 60 % des garçons y résident en 1995 (3), les premières étant plus précoces pour quitter le domicile familial.

Ils exercent une influence non négligeable sur les habitudes de consommation de la famille. Ils prolongent leurs études : les taux de scolarité ont triplé depuis 1975. Ils retardent le moment de fonder un foyer : entre 1982 et 1995, la proportion des 20/24 ans vivant en couple est passée de 42 à 27% chez les femmes et de 20% à 11% chez les hommes.

LES VALEURS DES 15/24

Ils privilégient en premier lieu la famille (23 %), l'honnêteté (18,9 %) et l'amitié (15,5 %). Viennent ensuite le respect d'autrui, la franchise et la tolérance. Ils se disent préoccupés par la dégradation de l'environnement (58,5 %), la pauvreté en France (68%) mais surtout par le chômage (82 %) et le Sida (80 %). Peu concernés par les problèmes internationaux et religieux, ils affichent un désintérêt total pour la politique. (4)

LES LOISIRS DES 15/24

Tous loisirs confondus, ils sont 82% à affirmer préférer les activités qui les amènent à sortir contre 62% pour l'ensemble de la population. Les sorties sont pour eux un facteur de sociabilité. La rencontre est le premier objectif de leurs loisirs. Ils recherchent la convivialité, l'appartenance à un groupe, à un mode de vie. Le sport est pour les 15/24 une forme de culture, d'identification qui se traduit en particulier dans leur façon de s'habiller. Les sports venus des USA (roller hockey, street volley...) sont particulièrement prisés ainsi que le football et le basket. Si 42% lisent régulièrement, l'audiovisuel occupe une place beaucoup plus importante dans leur vie. Ils sont suréquipés en matériel. Consommateurs de télévision, ils plébiscitent les radios musicales de la bande FM (NRJ, Fun Radio, Sky Rock...). La musique est pour eux, là encore, un élément d'identification. (5)

LES REVENUS DES 15/24

La répartition de leurs ressources est la suivante : 56 % disposent de moins de 500 F/mois ; 26 % ont des revenus compris entre 500 et 5 000 F et les 18 % restant plus de 5 000 F/mois. L'ensemble représente un pouvoir d'achat annuel de 218 milliards de francs, une somme qui a doublé en francs constants depuis trente ans. À noter que les loisirs constituent l'essentiel de leurs dépenses (restaurants, cinémas, sports, voyages...). Dans leurs achats, ils sont, parmi toutes les classes d'âge, ceux qui accordent la plus grande importance à la marque, mais le prix reste un critère déterminant de décision.

LES 15/24 ET LA PUB

Plus blasés et distanciés que leurs aînés, ils ne veulent pas être dupes de discours qui leur présenteraient les produits comme des moyens d'accéder à un monde meilleur. Ils aiment les stratégies publicitaires qui usent du ton de la connivence pour peu qu'elles n'abusent pas de leurs propres codes en s'immisçant dans leur monde. Ils recherchent dans la publicité des informations sur les marques, tout en demandant à être surpris et amusés par le discours. Enfin ils plébiscitent les pubs comparatives à condition qu'elles utilisent le second degré et apprécient celles qui s'autoparodient.

(1) Insee. Recensement de 1990.
(2) Insee. Enquête emploi 94.
(3) Insee. Données sociales de 1996
(4) «Le consommateur de 1995 face à la reprise économique», CREDOC 95.
(5) «Usage du temps libre chez les 15-30 ans». Rapport du ministère de la Jeunesse et des Sports. «Les jeunes et les sorties culturelles, fréquentation des lieux de spectacle et de patrimoine chez les 12-25 ans». Département des études et de la prospective, Ministère de la Culture 1995

2.138.859
30%
20%
10%
0%
1985-1986
1995-1996

Évolution du nombre d'étudiants

FAC
+50km

Un étudiant sur deux poursuit ses études à plus de 50 km de son domicile. Six sur dix n'habitent plus chez leurs parents.

80 %

Pourcentage de jeunes pouvant disposer d'une voiture par rapport à l'ensemble des français adultes.

FAC
2000
150 SITES
1970
20 SITES

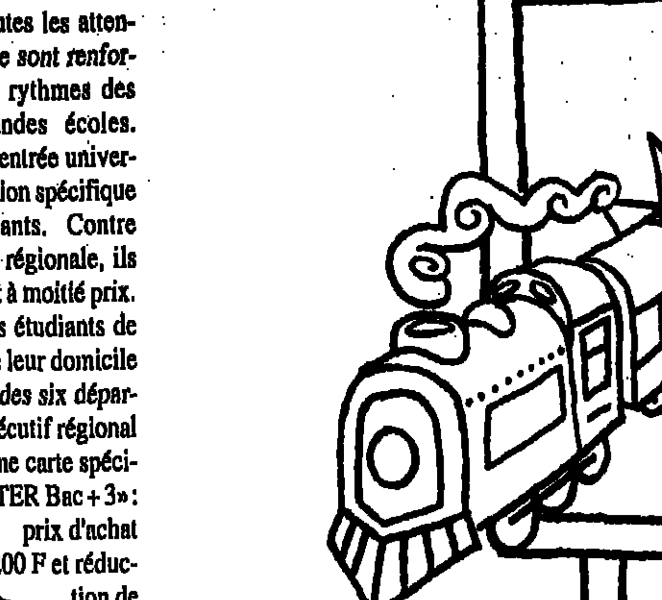
Évolution du nombre de sites universitaires

Aujourd'hui, le petit personnage d'André Saraiva quitte les alentours des voies ferrées pour les pages du *Monde*. Ce n'est pas sa première incursion dans la presse. Tagueur émérite, il n'a que 17 ans lorsque *L'Express* lui confie en 1989 la couverture de son numéro «2001», et une partie de la décoration de la place de la Bastille pour la soirée anniversaire. Depuis il a exposé à Lisbonne, Genève et Paris. Il a peint des murs à La Havane, à Rio. Il a réalisé des décors pour les Galeries Lafayette. Et de nouveau, des couvertures de magazines (*Télérama*, *L'Express*...). Il ne tague plus, il peint.

Université : des étudiants sur les rails

Tarifications spécifiques et adaptation des dessertes ferroviaires, notamment régionales, en partenariat avec les collectivités locales, la SNCF «colle» à la nouvelle carte universitaire.

Conséquence de la volonté des pouvoirs publics d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat : l'enseignement supérieur se démocratise et bouscule la bonne vieille carte universitaire. Fini, pour les grandes métropoles, le privilège d'accueillir les étudiants. Aujourd'hui, elles doivent partager. IUT et premier cycle universitaire se multiplient dans les villes de moyenne importance. Et ces dernières, le plus souvent, fonctionnent sur une aire de recrutement locale, puisque 72 % des étudiants qu'elles accueillent sont originaires du département.



En cinq ans, de 1989 à 1993, les effectifs des étudiants en premier cycle ont progressé de 27 % pour atteindre le nombre de 650 000 et des projections à l'horizon 2003 avancent le chiffre de 710 000![1] Une population par définition jeune et qui, selon une récente étude du CREDOC, est très consommatrice (près de la moitié d'entre elle) de transports en commun pour son trajet domicile-études. Le même rythme de progression des effectifs – ou peu s'en faut – est observé pour les étudiants du deuxième et du troisième cycle. Il faut noter que leur dépendance à l'égard du train est légèrement moins grande que celle de leurs cadets.

Pour tenir compte de cet éclatement, générateur de nouveaux déplacements, de la carte universitaire, la SNCF, en partenariat étroit avec les collectivités locales, les conseils régionaux notamment, a dû adapter son réseau aux exigences de cette nouvelle clientèle. Le renforcer. Mettre en place des tarifications spécifiques. Et entreprendre la rénovation des gares TER pour les rendre plus rationnelles et plus accueillantes. C'est le cas notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, région au maillage ferroviaire déjà très dense.

Élèves et étudiants génèrent 20 % des déplacements régionaux en province, tous modes de transports confondus. Si on ne s'intéresse qu'au trafic ferroviaire, plus du tiers (37 %) des voyageurs sur ces trajets régionaux sont des étudiants, des élèves et des apprentis (voir page II). Ces chiffres expliquent les initiatives volontaristes de la SNCF et des collectivités locales.

Plus du tiers des voyageurs sur les trajets régionaux sont des jeunes.

Exemplaire, mais certainement pas isolée, car bien d'autres Régions ont la même politique, l'action menée en Rhône-Alpes en est un exemple. Depuis le mois de septembre, 36 trains supplémentaires circulent sur le réseau Transport Express Régional. Cette politique en faveur des échanges intercités qui profite, bien sûr, à tous les Rhône-Alpins, s'accompagne d'un effort particulier en direction des 141 000 étudiants de la zone. 43,6 % d'entre eux résident hors de l'agglomération de l'université et utilisent les trains ou un véhicule particulier ; 36 % ont des trajets d'une durée supérieure à 30 minutes et 52,2 % ont un budget mensuel pour leur déplacement compris entre 200 et 500 F. Les liaisons entre villes universitaires font donc l'objet de toutes les attentions. *Les services de pointe sont renforcés pour tenir compte des rythmes des universités et des grandes écoles.*

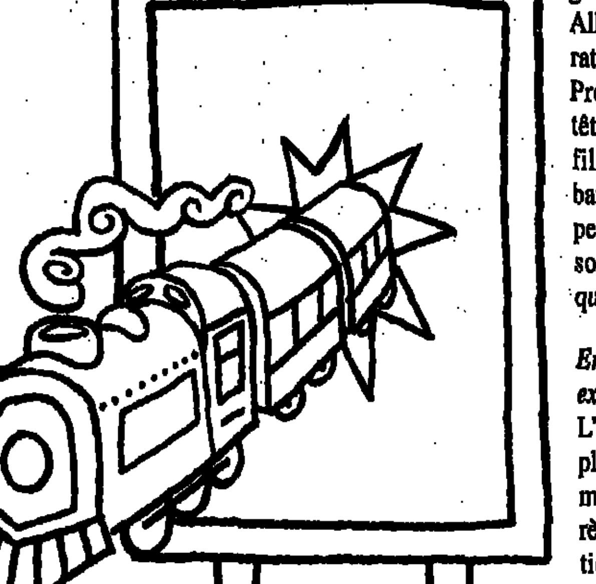
Mieux, dès cette rentrée universitaire, une tarification spécifique s'applique aux étudiants. Contre l'achat (200 F) d'une carte régionale, ils paieront leurs titres de transport à moitié prix.

Pour faciliter le déplacement des étudiants de l'Académie d'Orléans-Tours entre leur domicile et leur lieu d'études, *à l'intérieur des six départements de la Région Centre,* l'exécutif régional a, lui aussi, décidé la création d'une carte spécifique appelée «TER Bac + 3» : prix d'achat 200 F et réduction de 50 % sur le prix du billet SNCF durant une année, sans limitation du nombre de voyages. Là encore les élus comme la SNCF entendent contribuer au développement des pôles universitaires régionaux implantés à Tours et Orléans avec des antennes à Bourges, Blois, Châteauroux, Vierzon et Chartres. Cette volonté affichée de la SNCF et des Régions de toujours mieux coller à l'évolution de la carte universitaire en renforçant et en améliorant le maillage ferroviaire permet, aujourd'hui, à des dizaines de milliers d'étudiants de vivre loin de la ville tout en restant urbains puisqu'ils y poursuivent leurs études.

(1) Étude SOFRES/SNCF

Le film et le train : raison et sentiments

Pourquoi les distributeurs de films choisissent-ils la publicité dans les gares ? Interview de Frédéric Girard, directeur du marketing de Columbia TriStar.



Beaucoup de vos films destinés au jeune public font l'objet d'un affichage dans les gares. Comment expliquez-vous cette stratégie ?

Les jeunes constituent une population mobile. Ils n'ont pas tous une voiture, loin de là. Ils sont donc très présents dans les gares. C'est encore plus vrai durant la période des vacances. Le gros avantage de France Rail par rapport à l'affichage traditionnel, c'est qu'il permet un affichage ciblé en offrant une forte surpondération des jeunes qui sont en France les plus assidus à fréquenter les salles obscures. L'autre atout majeur du réseau des gares réside dans l'excellence de son maillage. France Rail s'impose à l'esprit lorsque l'on a un objectif fort en province. Dans les petites gares, l'environnement n'est pas saturé en publicité et les panneaux bénéficient d'une très bonne visibilité.

Prenons un cas précis et récent. Celui de «Dangereuse Alliance», par exemple…

«Dangereuse Alliance» était ce que j'appellerais un bon film pour France Rail : une sortie durant les vacances, décalée vers la province, visant un public jeune et plutôt populaire. La campagne menée au mois de juillet a dépassé nos espérances puisque, parmi les dix plus grosses entrées au 23 août, «Dangereuse Alliance» était le film affichant le meilleur ratio Paris-Province avec 4,41 entrées en Province pour 1 entrée parisienne. Sans tête d'affiche ni budget exceptionnel, ce film destiné aux adolescents, avec une bande son très rock et mettant en scène des personnages de leur âge qui s'initient à la sorcellerie, a obtenu des résultats plus qu'honorables.



Envisagez-vous parfois des campagnes exclusives dans les gares ?

L'affichage dans les gares occupait une place centrale dans le plan média de promotion de «Dangereuse Alliance». En règle générale, France Rail obtient un bon tiers de nos budgets d'affichage. Pour autant la seule présence dans les gares n'est pas suffisante pour lancer un film. Les gares ne sont pas toujours à proximité immédiate d'une salle de cinéma. Mais France Rail reste pour nous incontournable, en particulier au moment des grands départs avec 5 à 6 millions de personnes touchées. Son intérêt est alors double, en informant le vacancier sur son lieu de séjour ou en lui suggérant une idée de sortie pour ses congés. Nous complétons cet affichage informatif par un affichage éclaté dans la ville qui touche le passant au moment où il songe à aller au cinéma.

L'imaginaire du train peut-il être lié au cinéma au travers d'une campagne de promotion ?

Je n'ai pas le souvenir dans un passé récent d'un film «ferroviaire». En revanche il nous arrive de profiter des possibilités de synergie offertes par la SNCF. C'est ainsi que nous avons mené une très belle opération de lancement pour la sortie en février 1996 de «Raison et sentiments». Le premier motif du choix de France Rail était là encore quantitatif avec une sortie durant les vacances de février. Mais pour ce film prestigieux et très british, nous avons souhaité apporter une touche qualitative. En liaison avec Eurostar, nous avons organisé un concours offrant à 10 gagnants un aller-retour permettant d'assister à la première du film à Londres, en présence du prince Charles. Cette opération était relayée dans le magazine de la SNCF diffusé sur Eurostar pour approfondir l'effet massif de l'affichage. Devant le succès de l'opération, nous envisageons d'autres collaborations avec la SNCF, notamment en utilisant le support du Carrissimo, produit jeune très attractif.



KIPA © INTERPRESS

Commissaire Sophie Duez [illegible] Week-end sur deux (Nicole Garcia), Ripoux contre ripoux (Claude Zidi), l'Amour braque (Andrzej Zulawsky), Trop belle pour toi (Bertrand Blier), Par-delà les nuages (Michelangelo Antonioni), French Kiss (Lawrence Kasdan), Target (Arthur Penn), la Triche (Yannick Bellon), l'Union sacrée (Alexandre Arcady), Subway (Luc Besson). La télévision n'est pas en reste. Dans pratiquement chaque épisode des grandes séries policières – Navarro, Commissaire Moulin, Julie Lescaut – une séquence est réalisée dans les emprises de la SNCF. Quai n° 1, nouvelle série de France 2, relate les aventures d'une jeune commissaire (Sophie Duez) d'une brigade spéciale de police des chemins de fer.